A 468161

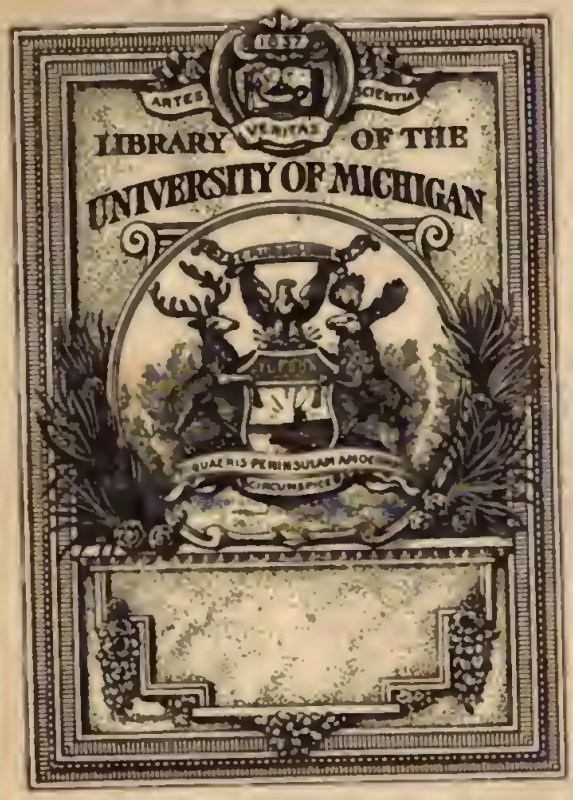
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

375
C237
326

LES CAMPAGNES

DE

JULES CÉSAR

DANS LES GAULES

—

PREMIÈRE PARTIE

A LA MÊME LIBRAIRIE

HISTOIRE

DE

L'ART JUDAÏQUE

TIRÉE DES TEXTES SACRÉS ET PROFANES

PAR

F. DE SAULCY

Un volume in-8°. — Prix : 7 francs.

Paris. — Imp. PILLET fils aîné, 5, rue des Grands-Augustins.

Digitized by Google

LES CAMPAGNES

DE

JULES CÉSAR

DANS LES GAULES

ÉTUDES D'ARCHÉOLOGIE MILITAIRE

Louis Joseph Caignart

PAR F. DE SAULCY

DE L'INSTITUT

PREMIÈRE PARTIE

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35.

1862

Tous droits réservés.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

Placé à la tête de la commission instituée par S. M. l'Empereur, pour étudier tout ce qui intéresse la topographie antique de la France, j'avais en quelque sorte un devoir à remplir; à savoir, celui d'élucider de mon mieux les questions géographiques relatives aux huit mémorables campagnes de César dans les Gaules.

Je me suis donc mis à l'œuvre; mais j'ai cru qu'il serait plus sage et plus commode d'étudier séparément chacun des faits de guerre racontés dans les *Commentaires*, et de publier ainsi un recueil de mémoires d'archéologie militaire, sans attendre qu'il me fût permis d'offrir au lecteur un ensemble complet.

Digitized by Google

Je suis loin encore d'avoir tout examiné, et le premier volume que je mets au jour sera forcément suivi d'un et peut-être de plusieurs autres volumes. On comprendra que lorsqu'il s'agit de faire des reconnaissances approfondies du terrain que l'on suppose avoir été le théâtre d'une grande action militaire, il y ait nécessité de procéder avec toute la prudence et toute la maturité désirables. Dès lors, il n'est pas possible de rédiger tout d'une haleine et d'un seul jet, un commentaire topographique des récits de l'illustre capitaine.

Quand serai-je en mesure de publier le second volume du recueil qui commence à paraître aujourd'hui? Je l'ignore; mais ce que je puis affirmer, c'est que ces questions qui m'intéressent au plus haut point, et qui d'ailleurs sont bien dignes d'intéresser tous les hommes d'étude, ne seront plus abandonnées par moi, et que je poursuivrai avec constance les investigations dont je livre les premiers résultats au public lettré.

Loin de moi la prétention d'avoir dit le dernier mot sur les questions que je viens de traiter. Il n'y

a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent jamais. J'appelle donc de tous mes vœux la critique de mes opinions, mais la critique de bon goût qui sait, en les attaquant, respecter les œuvres d'autrui, afin de se faire respecter elle-même.

Paris, le 10 octobre 1861.

F. DE SAULCY.

Google

Digitized by Google

LA

PREMIÈRE BATAILLE DE PARIS

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

PREMIÈRE BATAILLE

DE PARIS

On a longuement et souvent débattu la question topographique relative à l'expédition de T. Labienus contre Lutèce et les Parisiens. Des opinions complétement opposées ayant été soutenues sur ce sujet, la solution vraie reste encore à trouver, et il est permis à chacun de la chercher, tant qu'un des systèmes qui sont en présence n'aura pas été établi par une démonstration irréfutable. Loin de moi la prétention de trancher définitivement cette question, rendue si difficile par la concision extrême du récit de César, qui, d'ailleurs, n'était pas présent à l'action; mais j'use d'un droit qui appartient à tout le monde, en discutant ce récit de très-bonne foi et sans aucun parti pris. De cette discussion ressortira pleinement mon humble

avis, dont je laisse à chacun liberté entière de contester la valeur, mais à la condition, bien entendu, qu'on prouvera que j'ai tort et que je me méprends sur l'interprétation à donner aux opérations militaires que nous fait connaître ce récit. Ceci dit, j'entre en matière.

Pendant que César échouait devant Gergovie, son lieutenant Labienus, cantonné avec quatre légions dans le pays des Sénons, crut devoir profiter de la belle saison pour porter les armes romaines contre les peuplades gauloises du Nord. Il lui était arrivé récemment d'Italie un détachement de recrues assez fort pour qu'il lui pût confier, en toute sûreté, la garde du matériel de l'armée sous ses ordres, dont le parc était à Agedincum, ou mieux Agiedincum (car telle est la véritable forme du nom que portait le principal *oppidum* des Sénons; les monnaies gauloises et les inscriptions ne permettent pas de conserver de doute à cet égard). Sens a pris aujourd'hui la place d'*Agiedincum*, cela n'est pas moins certain. Partant donc de Sens, ou d'*Agiedincum*, pour se diriger sur Paris ou Lutèce, il est évident que Labienus devait essayer d'éviter tout passage de rivière inutile. On admettra bien aussi qu'au moment de s'engager dans un pays ennemi, il connaissait à peu près le tracé général de la région qu'il allait parcourir; or, en suivant d'abord la rive gauche de l'Yonne, et, après sa jonction avec la Seine, la rive gauche de ce dernier fleuve, il évitait le passage difficile de la Marne et n'a-

vait plus à franchir que des cours d'eau de peu d'importance. C'est donc cette route que dut prendre Labienus avec ses quatre légions. Supposer de sa part une autre résolution, ce serait rabaisser, d'une manière aussi injuste que déplorable, l'habileté stratégique de celui que l'un des plus grands hommes de guerre de l'antiquité regardait comme le meilleur de ses lieutenants.

Mais ici faisons quelques réserves sur l'état des routes, telles qu'elles devaient être dans les Gaules avant les campagnes de César. On s'est plu à croire et à dire que nos ancêtres les Gaulois étaient, avant la venue des Romains, de vrais Peaux-Rouges, ayant l'habitude de se rendre d'un point à un autre de leur pays, à travers marécages et forêts, en cheminant, comme ils pouvaient, sans routes, sans ponts et au hasard. Cette appréciation est complétement erronée, et il suffit de relire César pour acquérir la conviction que routes et ponts ne manquaient pas. Je me dispense de citer les nombreux passages des *Commentaires* qui le prouvent surabondamment, pour ne pas allonger la discussion sans utilité.

Ceci posé, il y avait indubitablement une route frayée entre Agiedincum et Melodunum d'une part, et entre Melodunum et Lutèce de l'autre. Ce serait encore faire une injure tout à fait gratuite au bon sens de nos aïeux, que de supposer que cette route suivait servilement toutes les sinuosités de l'Yonne et de la Seine,

en longeant des rives souvent marécageuses et par conséquent d'un accès difficile pour les cavaliers comme pour les piétons. Tracé direct autant que possible, mais route sur terrain ferme, voilà ce que les Gaulois, quelque sauvages qu'on les suppose, avaient dû rechercher, là comme partout ailleurs. Remarquons du reste que, d'Agiedincum à Lutèce, il suffisait de s'écarter très-peu de la ligne droite, pour suivre assez exactement le cours de l'Yonne et de la Seine, en serrant de près ces deux rivières, mais en évitant cependant tout terrain noyé.

On objectera, sans doute, que les coteaux sur lesquels il fallait avancer étaient boisés et peu sûrs; je ne saurais, je le déclare, regarder cette difficulté comme sérieuse. Ce n'est pas à Labienus seul qu'il est arrivé de marcher en pays couvert et d'éviter les surprises, en prenant les précautions élémentaires du chef d'armée qui éclaire sa route. Laissons donc cette objection, qui n'a aucune valeur : quatre légions étaient assez fortes pour cheminer avec sécurité en pays ennemi, eût-il été aussi boisé qu'on le voudra.

Les communications entre peuplades étaient très-bien établies et rapides dans toute l'étendue de la Gaule; César nous le prouve par plus d'un fait qu'il raconte. Ceci implique, on en conviendra, que le pays était coupé et sillonné de routes praticables en toute saison. D'Agiedincum à Lutèce il n'y a que cinq étapes, ou cinq jours au plus de marche, pour une armée composée en majeure partie d'infanterie; aussi devons-nous

penser que les projets de Labienus furent éventés et livrés aux Parisiens, puisqu'au moment où le général romain arrivait à proximité de leur *oppidum*, déjà les cités voisines y avaient envoyé de forts contingents de troupes au secours de la peuplade menacée. Les Aulerkes, sous les ordres d'un vieillard nommé Camulogène, étaient accourus à Lutèce avant l'apparition des légions romaines; déjà des conseils de guerre avaient été tenus dans la place menacée, et le commandement en chef de l'armée gauloise avait été déféré au chef aulerke. De Mediolanum (Évreux), *oppidum* des Aulerkes, à Lutèce, il y avait à peu près aussi loin que de Lutèce à Agiedincum; ce n'est donc pas sans raison que nous disions, il n'y a qu'un instant, que les projets d'invasion de Labienus avaient été divulgués avant tout commencement d'exécution.

Que fait Camulogène dès qu'il est investi de la confiance des défenseurs de Lutèce? Il étudie le terrain sur lequel va s'engager la lutte, et remarquant que les Romains auront à franchir un marais constamment noyé, *palus perpetua*, et dont le trop plein se déverse dans la Seine, il comprend à merveille qu'un pareil obstacle est la meilleure de toutes les défenses, et que c'est là qu'il faut arrêter les assaillants. Ce marais est nécessairement sur la rive gauche de la Seine, puisque c'est le long de la rive gauche que l'ennemi s'avance. Jusqu'à ce marais il a pu marcher sans être inquiété et en terrain solide; donc, s'il a suivi les hauteurs, il

doit rencontrer devant lui un cours d'eau dormant et qui s'épand dans un vallon qu'il traverse. Quel est maintenant le vallon fangeux qui, sur cette rive, couvre Paris? Il n'y en a pas d'autre, à mon sens, que celui de la Bièvre, qui s'étend, à partir de la Seine, entre la montagne Sainte-Geneviève et les coteaux d'Ivry, puis remonte vers le sud, en courant parallèlement à la rivière. Chercher cet obstacle plus loin et dans les prairies détrempées de l'Orge, vers Athis, c'est prêter à Labienus la plus lourde de toutes les fautes, celle d'une marche de flanc dans un terrain effondré, entre les coteaux qu'il doit supposer garnis de Gaulois, et la Seine, dans laquelle rien n'est plus aisé que de culbuter l'armée envahissante.

Il y a plus : on peut encore, par des raisons purement stratégiques, se rendre compte de la nécessité pour Labienus de franchir la Bièvre et ses bords fangeux, non pas dans la partie de son cours primitif, qui était perpendiculaire à la Seine, c'est-à-dire dans le voisinage de l'emplacement actuel du pont d'Austerlitz, mais bien un peu au nord de Gentilly. Ces raisons, les voici : Admettons que Labienus eût franchi sans grande perte la Bièvre près de son embouchure, et qu'il eût atteint une grève sablonneuse et solide, régnant, je le veux bien, jusqu'aux approches du pont à forcer pour entrer dans Lutèce; il avait indubitablement, cette fois encore, une tête de pont à enlever en la contournant obliquement avec une colonne d'attaque flanquée à

droite par la Seine, à gauche par les pentes de la montagne Sainte-Geneviève, pentes sur lesquelles les Gaulois devaient être solidement établis, à moins que la réputation que César lui-même fait à Camulogène n'ait été une réputation imméritée. Or, pour éviter une attaque conduite dans de si déplorables conditions, il fallait tourner la position forte de l'ennemi, s'emparer des hauteurs qu'il occupait, l'en déloger, et arriver ainsi en fin de compte à se heurter contre une tête de pont bien flanquée, qui serait par conséquent bien défendue, jusqu'au moment où, en coupant le pont lui-même, assiégeants et assiégés seraient restés, ceux-ci d'un côté, ceux-là de l'autre, de la rivière, sans pouvoir désormais se faire grand mal, puisque les Romains n'avaient pas de bateaux. Je suis bien convaincu que cette dernière considération n'aura pas peu contribué à suggérer à Labienus son retour offensif sur Melodunum, où il savait devoir trouver le matériel de guerre dont il était dépourvu, et sans lequel toutes ses tentatives resteraient inutilement meurtrières.

Puisqu'il y avait un marais à franchir, voyons un peu comment les Gaulois avaient l'habitude de se couvrir des obstacles naturels de cette espèce. Relisons César (lib. II, ch. IX), et nous y trouverons ceci : « Entre l'armée ennemie et la nôtre se trouvait un marais peu considérable : les Gaulois attendaient que les nôtres essayassent de forcer le passage ; les nôtres, de leur côté, étaient en armes, prêts à attaquer les Gaulois

dans le désordre du passage, si ceux-ci en prenaient l'initiative. (*Palus erat non magna inter nostrum atque hostium exercitum; hanc si nostri transirent hostes expectabant; nostri autem, si ab illis initium transeundi fieret, ut impeditos aggrederentur parati in armis erant*, etc.) » Je le répète avec une certaine assurance, si Labienus, resserré entre la Seine et des coteaux défendus, qu'il n'a pas l'idée d'enlever, pour se tirer d'un bourbier lui et son armée, essaye de marcher à travers un terrain détrempé, s'il avance en se servant de mantelets (*vineæ*), c'est qu'il a l'ennemi devant lui, et à portée de trait. Or, c'est précisément ce qui arrive; le texte de César est positif. Labienus n'a donc pas à redouter d'attaque de flanc; c'est lui qui aborde son ennemi de front. Comment se fait-il que son attaque reste sans succès? que couvert par les mantelets qu'il pousse devant lui, il ne parvienne pas à remblayer le terrain marécageux avec les claies qu'il accumule, et l'*agger* ou levée de terre qu'il s'efforce de construire? C'est que l'ennemi occupe une position tellement avantageuse, que le général romain reconnaît enfin l'impossibilité de réussir. Quelle devait être cette position pour ainsi dire inexpugnable? Une position dominante et à bonne portée, contre laquelle il fallait cheminer péniblement, en payant chaque pas de la mort d'une foule de braves soldats, pour arriver enfin, à demi démoralisé, en face d'une position parfaitement défendue et qu'il faudrait enlever de vive force.

César nous donne tout le secret de la retraite prudente de Labienus, en citant un fait analogue (lib. I, cap. XXVI) : « Les soldats, lançant leurs javelots de la position supérieure qu'ils occupaient, rompirent facilement la ligne des ennemis (*Milites, e loco superiore pilis missis, facile hostium phalangem perfregerunt.*) » Ce que les Romains avaient fait subir une fois aux Gaulois, ils le subissaient à leur tour. Aussi ne puis-je comprendre comment l'un des écrivains les plus spirituels et les plus savants qui ont étudié cette première tentative de Labienus sur Lutèce, M. Quicherat, a émis l'opinion suivante à propos du passage de la vallée de la Bièvre : « Le travail de ses quatre légions, c'est-à-dire d'au moins vingt mille hommes exercés à manier la pelle et la pioche, aurait eu bientôt fait de combler un si étroit espace, tandis que les Gaulois, forcés de rester échelonnés sur les pentes de la colline opposée, auraient essuyé le jet des machines romaines, sans pouvoir y répondre utilement. » D'abord, une armée a beau être de vingt mille hommes, elle ne peut employer qu'un nombre relativement très-restreint de travailleurs à la tête d'un remblai qu'elle pousse à travers un marais; ensuite ce sont ces travailleurs et ceux qui les soutiennent qui reçoivent tous les coups sans pouvoir les rendre à ceux qui les dominent.

Tout bien considéré donc, Labienus a voulu passer, à proximité de Lutèce, un vallon fangeux qui couvrait les approches de la place et qu'il ne pouvait tourner.

Digitized by Google

Ce doit être le vallon de la Bièvre, en arrière duquel les Gaulois s'étaient retranchés sur les premières pentes de la montagne Sainte-Geneviève. Que dit César au sujet de la retraite de son lieutenant? Qu'il recula parce qu'il reconnut qu'il serait trop difficile de venir à bout de son entreprise aventureuse (*Id difficilius confieri animadvertit*). En quoi trop difficile? En ce que le succès, en tout cas bien long à obtenir, lui eût coûté énormément de monde, et qu'il voulait, en bon capitaine, économiser la vie de ses soldats.

Voilà donc Labienus arrivé jusque devant Lutèce, et qui, se heurtant contre un obstacle trop difficile à franchir, prend immédiatement le parti de changer tout son plan de campagne et de retourner incontinent à Melodunum par la route qu'il avait suivie en venant, *eodem quo venerat itinere*. Je ne prétends pas conclure de ce membre de phrase qu'il existât une route de Melodunum à Lutèce, et cependant j'aurais certainement beau jeu pour le faire. Labienus, sans aucun doute, ne veut pas perdre de temps; il a son idée bien arrêtée, et il retourne au plus vite à Melodunum (Melun), « *oppidum* des Sénons, placé dans une île de la Seine, comme l'était Lutèce elle-même. » En venant, il a passé devant cette ville sans l'inquiéter, malgré le départ de la majeure partie de ses hommes de guerre qui sont accourus se ranger sous les drapeaux de Camulogène. Le bon vouloir des habitants lui est donc suspect à bon droit, et s'il veut s'emparer

des grands bateaux (*naves*) dont il a besoin pour exécuter le nouveau plan d'attaque qu'il vient de concevoir, il faut qu'il se hâte et qu'il frappe vite et fort, sans laisser à l'ennemi le temps de se reconnaître.

En arrivant devant Melodunum, il trouve que les habitants de la place ont coupé les ponts de communication depuis son passage des jours précédents. Mais ces habitants n'ont pas eu la pensée de détruire les grandes barques qu'ils possèdent. Ce sont elles que Labienus convoite et dont il se saisit incontinent. Il en trouve une cinquantaine; peu lui importe alors que les ponts soient coupés. Il relie tous ces bateaux entre eux et en fait un véritable pont volant qu'il charge de soldats; puis, par la simple manœuvre du pont de bateaux lancé par conversion, à l'aide du courant, manœuvre dont il est évident que l'invention lui revient, il jette ses soldats dans l'île. Les Sénons de Melodunum, terrifiés par ce coup qu'ils n'ont pas su prévoir, et trop faibles d'ailleurs pour résister, mettent bas les armes et se rendent. Une fois maître de la place, Labienus rétablit le pont et transporte toute son armée sur la rive droite. Il sait qu'il a la Marne à traverser; mais il n'a plus à s'en préoccuper, maintenant qu'il possède un équipage de pont tout prêt, qu'il lui suffit de laisser aller à la dérive, *secundo flumine*, pour le transporter, sans peine aucune, au point où il en aura besoin.

Cette fois encore il ne perd pas de temps et il marche

de nouveau vers Lutèce, en suivant sur la rive droite la flottille qu'il a su se procurer. Ne comprend-on pas à merveille, maintenant, que César n'ait pas eu même l'idée de parler du passage de la Marne, qui n'avait plus présenté l'ombre de difficulté à son lieutenant? Et quelle preuve meilleure pouvons-nous avoir de la terreur que jette parmi l'armée gauloise, et dans l'esprit de Camulogène lui-même, l'annonce apportée par les fuyards de Melodunum de cette nouvelle approche de l'ennemi, dans des conditions où tout l'avantage est pour celui-ci; quelle preuve meilleure, dis-je, que la suivante? Que font les Parisiens? Ils brûlent, par ordre de leur chef, leur *oppidum*, qu'ils évacuent à la hâte, et dont ils coupent les ponts en se retirant. Ceci fait, peut-il venir à l'idée d'un chef de guerre d'aller se poster en avant de la ville qu'il avait à défendre, et qu'il vient d'anéantir? Peut-il songer à barrer le passage à l'ennemi pour l'empêcher de s'emparer d'un monceau de ruines et de cendres? En vérité, je me dispense de répondre. Donc, les Gaulois, après l'incendie de Lutèce, n'ont pas eu, n'ont pas pu avoir l'idée inadmissible d'aller en amont de la place détruite pour en couvrir les approches.

Sachant ce que font les Gaulois, nous en déduisons forcément ce que fait Labienus avec ses légions; il est maître de la rive droite, maître d'une importante flottille; il a ses mouvements libres; il peut se porter où il voudra. Il établit son camp sur la rive dont il s'est

emparé, et devant les ruines fumantes de Lutèce, probablement vers le point où fut plus tard le Châtelet. Camulogène, alors, ne fuit pas, il n'exécute pas de mouvement de retraite, bien qu'il n'ait plus de ville à défendre; il a quitté les retranchements, désormais inutiles, qu'il avait si sagement établis sur les pentes méridionales de la montagne Sainte-Geneviève, en face du marais de la Bièvre; il se rapproche de Lutèce et campe de son côté, *in ripis Sequanæ*, sur les rives de la Seine, en face du camp des Romains, *contra Labieni castra*, vis-à-vis Lutèce, *è regione Lutetiæ*. Nous allons voir tout à l'heure que cette obstination à rester à proximité d'une ville brûlée avait sa raison d'être, et, je me trompe fort, ou elle dut donner à penser au général romain.

Un mot sur l'emplacement du camp de Camulogène. Le texte de César dit : « S'étant éloignés du marais, ils s'établissent *sur les rives* de la Seine, *à proximité* de Lutèce, en face du camp de Labiénus. (*Ipsi profecti a palude, in ripis Sequanæ, è regione Lutetiæ, contra Labieni castra considunt.*) »

Deux expressions contenues dans cette phrase ont besoin d'être examinées : *in ripis* doit-il être pris à la lettre, et se traduire par « les deux rives de la Seine? » Je n'hésite pas à rejeter cette interprétation. Si les Gaulois avaient été à cheval et en force sur les deux rives du fleuve, ils eussent été insensés de brûler leur ville. Rester sur les deux rives implique l'existence

d'un pont ou d'une flottille gauloise; mais les ponts étaient coupés et la flottille romaine eût certainement cherché à anéantir la flottille gauloise; il n'en est pas dit un seul mot dans le récit de César. Pouvait-il y avoir encore des Gaulois sur la rive droite, puisque toute leur armée périt sur la rive gauche le jour de la bataille? Et que seraient devenus ces malheureux abandonnés, sans communication aucune avec le gros de leur armée? Ils eussent été infailliblement égorgés jusqu'au dernier. J'ai dit tout à l'heure que les Gaulois n'avaient pas de bateaux à leur disposition pour tenir tête à ceux dont Labienus s'était emparé. Cela est si vrai que tout à l'heure nous verrons qu'à la nouvelle du mouvement de la flottille romaine, Camulogène envoya un détachement chargé de la suivre et de la surveiller par terre, avec ordre de ne pas dépasser le point où les bateaux se seraient arrêtés. Donc, il n'y a plus de Gaulois sur la rive droite, dont Labienus peut se regarder provisoirement comme le maître; et les mots *in ripis* ne peuvent être considérés que comme une expression poétique, remplaçant tout simplement le prosaïque *in ripa*, sans rien ajouter au sens. Il en est de même dans notre langue, où la locution « se promener sur les rives d'un fleuve » n'a jamais signifié se promener à la fois des deux côtés du fleuve, pas plus que César n'a voulu le dire dans le passage que nous examinons.

Au reste, voici un texte assez clair et qui prouve

parfaitement quel sens César entendait attacher à l'expression *in ripis* (lib. II, cap. VI) :

« Lorsqu'il vit s'approcher toutes les troupes belges, réunies en un seul corps, et qu'il apprit, par ses éclaireurs aussi bien que par les Rémois, qu'elles n'étaient plus fort éloignées, il se hâta de faire passer à son armée l'Aisne, rivière située sur la frontière du pays des Rémois, et d'y établir son camp. Cette opération avait un double avantage : elle couvrait *des rives du fleuve* un des côtés du camp et protégeait ainsi ses derrières; en même temps elle permettait aux Rémois et aux autres alliés de lui apporter des vivres sans danger. Sur ce fleuve était jeté un pont : César y établit un détachement; il laisse de l'autre côté du fleuve son lieutenant Q. Titurius Sabinus avec six cohortes; il fait entourer le camp d'un retranchement de douze pieds de haut et d'un fossé de dix-huit pieds de profondeur. »

(*Postquam omnes Belgarum copias in unum locum coactas ad se venire vidit, neque jam longe abesse ab his, quos miserat, exploratoribus et ab Remis cognovit, flumen Axonam, quod est in extremis Remorum finibus, exercitum transducere maturavit, atque ibi castra posuit. Quæ res et latus unum castrorum ripis fluminis munieba!, et post eum quæ essent, tuta ab hostibus reddebat, et commeatus ab Remis reliquisque civitatibus ut sine periculo ad eum portari possent, efficiebat. In eo flumine pons erat. Ibi præsidium ponit, et in alterâ*

parte fluminis Q. Titurium Sabinum legatum cum sex cohortibus relinquit : castra in altitudinem pedum duodecim vallo, fossaque duodevigenti pedum munire jubet.)

Il est bien clair que dans le passage que je viens de citer, le mot *ripis* est mis poétiquement pour *ripâ;* car on ne couvre pas un des côtés de son camp des deux rives d'un fleuve, on le couvre du fleuve lui-même ou d'une de ses rives. Enfin, les mots *altera pars fluminis*, que contient cette même citation, n'expliquent pas moins bien le sens d'une phrase dont j'aurai à m'occuper plus loin, et dans laquelle César explique la position précaire de Labienus au moment où il dut prendre le parti de marcher à l'ennemi.

La deuxième expression, qui a besoin d'explication parce qu'elle a paru ambiguë à l'un de nos plus habiles latinistes, M. Quicherat, mérite aussi que nous nous en rendions compte. Le camp des Gaulois est établi *è regione Lutetiæ.* Que signifie littéralement cette locution? Elle n'a pas d'autre sens que : hors de la région de Lutèce, à la sortie de Lutèce ; par conséquent elle veut dire près de Lutèce, en face de Lutèce, tout à côté de Lutèce ; rien de plus, rien de moins.

Voyons comment l'explique M. Quicherat : « Les Gaulois, postés comme on le suppose (sur la rive de la Seine, en face de Lutèce et du camp de Labienus), se seraient trouvés dans la même relation à l'égard de Lutèce et à l'égard des Romains, regardant la ville

comme ils regardaient le camp, *contra Lutetiam et castra*, eût dit César, se dispensant alors d'employer deux termes différents pour exprimer une seule position. Je conclus de là que, pour être exact, il faut placer les Gaulois sur la rive droite aussi bien que sur la rive gauche, et dans une situation telle que regardant le camp romain, ils étaient dans le sens de la ville sans la regarder. Les mots *è regione*, d'où je tire cette dernière relation, s'y prêtent parfaitement; César les emploie à tout propos pour indiquer que deux choses sont sur la même ligne, lors même qu'elles ne se regardent pas, ou qu'elles ont des objets interposés. C'est tout à fait, pour lui, l'équivalent de notre ancienne locution « au droit de. » Il y en a un exemple bien notable dans ce qu'il dit d'une position prise derrière un bois à la hauteur d'un des ponts de l'Allier : *Silvestri loco castris positis, è regione unius eorum pontium.* » (Lib. VII, xxxv.)

Toute cette discussion philologique ne me paraît pas suffisamment démonstrative. Comme deux points quelconques sont toujours en ligne droite dans l'espace, je ne puis admettre que César ait fait choix d'une expression spéciale pour exprimer un fait qui n'admet pas d'exception. M. Quicherat lui-même revient, quelques pages plus loin, au sens vrai des mots *è regione*, puisqu'il écrit : « La brigade mise en observation du côté du camp, *è regione castrorum.* » D'ailleurs, dans la phrase qui nous occupe, je ne saurais admettre que le

seul mot *contra* eût pu rendre à la fois la position du camp des Gaulois, et à l'égard du camp ennemi, et à l'égard de la ville brûlée; *contra* s'applique parfaitement lorsqu'il s'agit d'un camp ennemi; *è regione* ne convient pas moins bien lorsqu'il est question d'une ville auprès de laquelle on se trouve.

Au reste, l'exemple cité en note confirme pleinement ce que je dis, et ne favorise nullement l'explication nouvelle proposée par M. Quicherat : *Silvestri loco castris positis, è regione unius eorum pontium*, signifie littéralement : Ayant établi son camp dans un lieu boisé, à côté (ou en face) de l'un de leurs ponts. Veut-on un autre passage tout aussi probant? Je lis encore dans César (lib. VII, xxxv), à propos du passage de l'Allier : « Comme les deux armées étaient en présence, et avaient établi leurs camps pour ainsi dire l'un *à côté* de l'autre. » (*Cum utrique esset exercitus in conspectu, fereque è regione castris castra poneret.*) C'est le sens *à côté* ou *en face* qui est indispensable ici. Enfin la pensée : *Nam et præsidio è regione castrorum relicto*, est rendue un peu plus loin par ces mots : *At ii qui præsidio contra castra Labieni erant relicti;* du parallélisme de ces deux membres de phrase identiques, il résulte que *è regione* et *contra* sont de vrais synonymes pour César[1]. Ceci dit, revenons à notre sujet.

1. Au reste, voici l'explication que Forcellini, notre maître à tous, donne de cette expression : *E regione, ex adverso, di rincontro, di rimpetto,* ἐντίον. Il est impossible d'être plus positif, et les exemples

On se demandera sans doute pourquoi Camulogène et ses Gaulois restent immobiles, attendant l'attaque de l'ennemi, au lieu de prendre l'offensive et d'essayer de lui faire payer cher le désastre de Lutèce : César va nous l'apprendre.

Jam Cæsar a Gergovia discessisse audiebatur, jam de Æduorum defectione et secundo Galliæ motu rumores afferebantur, Gallique in colloquiis, interclusum Elavere et Ligere Cæsarem, inopia frumenti coactum, in provinciam contendisse confirmabant.

Ainsi déjà le bruit de la levée du siége de Gergovie, de la trahison des Eduens et d'un soulèvement heureux de la Gaule était parvenu jusque sur les rives de la Seine. Les Gaulois, intéressés à exagérer les revers de César, assuraient qu'il était enfermé, manquant de tout, entre l'Allier et la Loire, et qu'à bout de ressources, il s'était dirigé sur la *Province* par excellence, c'est-à-dire sur la Provence. On voit que je fais subir au texte une correction qui, d'une phrase à peu près incompréhensible et d'une latinité douteuse, fait une phrase toute simple, toute naturelle et d'une correction inattaquable. En un mot, je propose de rétablir à la place du mot *itinere*, qui ne signifie rien, le mot *Elavere* (l'Allier), qui me paraît indispensable. Mais continuons :

Bellovaci autem, defectione Æduorum cognita, qui

qu'il donne à l'appui de son interprétation sont précisément ceux qui viennent de nous occuper.

ante erant per se infideles, manus cogere atque aperte bellum parare cœperunt. Voilà l'explication de la présence de Camulogène et de son armée sur la rive gauche de la Seine. *Bellovaci, quæ civitas in Gallia maximam habet opinionem virtutis, instabant.* Les Bellovaques accouraient au secours de leurs frères : dans peu ils pouvaient paraître sur la rive droite de la Seine, battre les quatre légions romaines et les rejeter sur l'autre rive, où elles trouveraient une armée toute fraîche, placée dans une admirable situation pour achever leur destruction. En un mot, le petit corps de Labienus allait être pris entre deux armées et broyé comme dans un étau.

Heureusement pour la cause romaine, si les Gaulois avaient leurs *exploratores*, leurs espions, Labienus avait les siens. Il était trop habile pour ne pas sentir immédiatement tout le danger de sa position. Il comprit qu'il n'était plus temps de songer à faire des conquêtes ou à poursuivre les succès déjà obtenus : le plus grand qu'il pût espérer désormais, c'était de ramener son armée dans ses cantonnements d'Agiedincum, après avoir passé sur le corps de l'ennemi. Et qu'on ne l'accuse pas ici d'avoir mal jugé la situation ou de s'en être exagéré les difficultés. Il la fit admirablement comprendre à César, juge expérimenté en pareille matière, et l'amena si bien à partager son opinion, que celui-ci la résume en quelques mots que je transcris encore : « Sur une rive, les Bellovaques approchaient; l'autre

était occupée par Camulogène en armes et prêt à livrer bataille. De plus, un grand fleuve tenait les légions séparées de leur refuge et de leurs bagages. *Namque altera ex parte Bellovaci... instabant; alteram Camulogenus parato atque instructo exercitu tenebat; tum legiones a præsidio atque impedimentis interclusas maximum flumen distinebat.* »

Est-il possible de dire plus clairement que les Bellovaques pouvaient d'un moment à l'autre fondre sur la rive droite, occupée par les Romains, tandis que la rive gauche était occupée par l'armée de Camulogène? Des deux côtés, la bataille était imminente; seulement, sur la rive droite, Labienus était attaqué, tandis qu'en engageant la bataille sur la rive gauche, il prenait l'offensive; en outre, il prévenait et évitait sûrement l'intervention des Bellovaques; enfin, pour regagner le campement d'Agiedineum, situé sur la rive gauche de la Seine, il fallait, de toute nécessité, franchir ce fleuve en quelque point, et s'attendre à voir partout le passage disputé. Le meilleur parti à prendre était donc une offensive prompte et hardie; il n'y avait pas un instant à perdre : placé entre deux dangers, en marchant droit à l'un, Labienus le rendait moins redoutable et pouvait éviter l'autre; en même temps il pouvait s'assurer immédiatement le passage de la Seine. C'est ce parti qu'il prit et qu'il exécuta avec une habileté de coup d'œil et une fermeté remarquables.

Le soir du même jour où les difficultés énormes qui

l'étreignent se dressent devant lui, il assemble un conseil de guerre, et, après avoir exhorté ses compagnons à exécuter en toute hâte et avec prudence les ordres qu'il va leur donner, il confie à des chevaliers romains le commandement des cinquante bateaux (*naves*) qu'il a amenés de Melodunum. Il ne s'agit plus cette fois d'en faire un pont volant, *singulas equitibus romanis attribuit*, ils doivent former une petite flottille; lorsque la première veille sera achevée, c'est-à-dire entre dix heures et demie et onze heures du soir, ils se mettront en route et descendront le fleuve en silence, *secundo flumine*, *silentio*, jusqu'à une distance de quatre mille pas. Là ils s'arrêteront et l'attendront. Les cinq cohortes qu'il regarde comme composées des soldats les moins solides et les moins propres au combat, resteront à la garde du camp; les cinq cohortes formant le complément de la même légion partiront à minuit avec tous les bagages, en faisant le plus de bruit possible et marcheront en amont du fleuve, *adverso flumine*. *Conquirit etiam lintres*, il réunit tout ce qu'il peut trouver de petites barques ou nacelles qui suivront la même route que les cinq dernières cohortes, c'est-à-dire qui remonteront la Seine en faisant grand fracas avec leurs rames. Je le demande en passant, cette réquisition de nacelles ou *lintres* pouvait-elle se faire sur une rive déserte et dépourvue d'habitations? Était-elle possible ailleurs qu'à proximité de Lutèce même, dont les défenseurs avaient bien brûlé les mai-

sons et coupés les ponts, mais n'avaient pas dû songer à détruire des nacelles qui ne semblaient pas pouvoir servir aux Romains, puisque ceux-ci étaient maîtres de cinquante grands bateaux? Si les Romains purent se les procurer immédiatement, c'est que les Gaulois n'en avaient su que faire et les avaient laissées tranquillement amarrées aux quais de la ville incendiée, parce qu'ils évacuaient du même coup et la ville et la rive droite.

Les ordres de Labienus ayant été exécutés à la lettre et avec célérité, lui-même sortit sans bruit de son camp avec ses trois autres légions, et il s'achemina vers le point où ses grands bateaux avaient pour consigne de l'attendre.

Tout réussit à souhait, et le ciel même sembla favoriser les projets du général romain. Un violent orage, qui éclata pendant sa marche, empêcha les nombreuses vedettes gauloises, postées le long de la rive gauche, de veiller avec assez d'attention; ces vedettes furent surprises et égorgées par les Romains, sans avoir le temps de donner l'alarme. Une fois la rive dégagée, les chevaliers romains chargés de présider au passage de l'armée se mirent à l'œuvre, et en peu de temps l'infanterie et la cavalerie des trois légions se trouvèrent transportées sur la rive gauche de la Seine.

A l'aube, et presque au même moment, on vint annoncer au quartier général des Gaulois qu'un bruit inaccoutumé s'était fait entendre dans le camp des

Romains, qu'un corps nombreux remontait la Seine, qu'on entendait un grand bruit de rames de ce même côté, qu'enfin un peu plus bas naviguaient des bateaux chargés de soldats. Ce fut probablement encore l'orage de la nuit qui retarda la venue de ces rapports. Quoi qu'il en soit, à ces nouvelles, les Gaulois jugèrent que les légions tentaient le passage de la Seine sur trois points différents, et que les Romains, démoralisés par la défection des Eduens, prenaient honteusement la fuite. Alors, de leur côté, ils divisèrent leurs forces en trois corps : le premier fut laissé en observation à proximité du camp romain, *præsidio è regione castrorum relicto*; un faible détachement, *parva manus*, fut envoyé vers *Metiosedum* (Meudon), avec ordre de ne pas dépasser le point où les grands bateaux (*naves*) des Romains se seraient arrêtés; tout le reste de l'armée fut destiné à tenir tête à Labienus. Seulement, où se trouvait le général romain? De nouveaux rapports le firent savoir; car, au point du jour, lorsque tous les Romains eurent passé la Seine, ils trouvèrent l'armée des Gaulois qui les attendait rangée en bataille. Dès que sa ligne fut formée, Labienus harangua ses soldats; il les supplia de se rappeler leur ancienne valeur et toutes les batailles qu'ils avaient glorieusement gagnées naguère. « Figurez-vous, leur dit-il, que César, qui tant de fois vous a conduits à la victoire, est présent au milieu de vous, » et il donna le signal du combat.

Au premier choc, l'aile droite, composée de la sep-

tième légion, enfonça l'aile gauche ennemie et la mit en déroute. A l'aile gauche, la douzième légion rencontra une résistance opiniâtre. Les premiers rangs ennemis, percés par les javelots des légionnaires, avaient été anéantis, que les autres tenaient bon, sans reculer d'un pas. Là combattait en personne Camulogène, dont la présence animait ses soldats. On pouvait encore douter de l'issue de cet engagement meurtrier, lorsque les tribuns de la septième légion, informés de ce qui se passait à l'aile gauche, exécutèrent une conversion à gauche, prirent les Gaulois à dos et les chargèrent incontinent. Aucun d'entre eux ne songea à fuir : tous furent enveloppés et se firent tuer sur la place. Camulogène périt au milieu des siens.

Le corps de Gaulois laissé en observation devant le camp de Labienus apprenant que la bataille était engagée, accourut au secours des vaincus et parvint à occuper une colline voisine; mais il n'y put soutenir le le choc des Romains vainqueurs, et tous furent rejetés parmi les fuyards de leur armée; ceux qui ne purent se cacher dans les bois et sur les hauteurs furent taillés en pièces par la cavalerie lancée à leur poursuite.

On comprend qu'après un pareil succès, Labienus ait put regagner tranquillement Agiedincum avec toute son armée, dont la jonction avec celle de César s'effectua sans nouvelle difficulté.

Maintenant que j'ai raconté les faits, je vais essayer d'en trouver l'explication dans l'étude du terrain, ou,

en d'autres termes, chercher les points sur lesquels tous ces événements ont pu et dû forcément s'accomplir.

Revenons un peu en arrière et examinons la situation des deux partis avant la bataille. Labienus est sur la rive droite de la Seine, avec ses quatre légions, en face de Lutèce incendiée. Toute cette rive est débarrassée d'ennemis, mais d'un moment à l'autre les Bellovaques peuvent survenir; attendre dans cette situation une bataille dont le succès, douteux d'ailleurs, ne le tirerait pas d'embarras, est une pensée à laquelle le général romain ne peut pas s'arrêter un instant. Regagner Agiedincum est son seul but; mais pour ouvrir le chemin, il faut livrer une bataille à l'ennemi, campé sur l'autre rive, et Labienus cherche à engager du moins ce combat inévitable dans les conditions les plus avantageuses. Sur la rive qu'il s'agit d'aborder est une vaste plaine où les légions pourront manœuvrer aisément et profiter ainsi de l'incontestable supériorité de leur tactique : c'est donc là qu'il faut forcer l'ennemi à accepter le combat, en évitant de s'aventurer dans un terrain accidenté et couvert, où un général ne voit rien de ce qui se passe et peut à chaque pas rencontrer des embûches. Aussi Labienus fait-il franchir la Seine aux trois légions qu'il veut mettre en ligne, à quatre milles romains en aval de Lutèce, vers Metiosedum ou Meudon. Je dis Meudon, parce que je ne m'explique pas comment, malgré les remarques de Sanson d'Ab-

beville, on a continué à intervertir les rôles des détachements romains marchant l'un en amont, l'autre en aval de Paris. Les grands bateaux (*naves*) ont descendu la Seine, puisqu'ils ont navigué *secundo flumine*, et que ce sont ces bateaux que le petit corps détaché du camp des Gaulois, vers Metiosedum, a été chargé de rejoindre et d'observer. Des nacelles (*lintres*) et de grands bateaux (*naves*) sont deux choses bien différentes, et, je le répète, je ne m'explique pas la confusion que l'on persiste à faire du rôle de ces deux flottilles, confusion qui seule a pu permettre de chercher Metiosedum en amont de Paris, par exemple vers le confluent de la Marne et de la Seine. Metiosedum, d'après le récit de César, est à quatre milles romains en aval de Lutèce; or, si nous comptons quatre milles à partir de l'île occupée alors par la petite ville des *Parisii*, nous arrivons à un coude très-accentué de la rivière, où son lit est divisé par trois longues îles contiguës, nommées aujourd'hui l'île Saint-Germain, l'île de Billancourt et l'île Seguin. En face se trouve le Meudon moderne et ses hauteurs; à gauche s'ouvre immédiatement la plaine où le général romain veut livrer bataille. Est-ce par hasard que Labienus a choisi ce point pour franchir le fleuve? Non, certes; la configuration du terrain va lui permettre d'exécuter son passage en deux temps; pendant la première partie de l'opération, les îlots le couvriront et masqueront ses mouvements, car il a des bateaux, et les Gaulois n'en ont pas. Mais

il va sans dire que le général romain n'a pu choisir la courbure elle-même de la Seine pour effectuer son passage, puisqu'alors il eût pu être, à la descente sur la rive ennemie, accueilli par des coups convergents. C'est donc sur un point où cette courbure n'est pas encore ou n'est plus prononcée qu'il a dû porter ses troupes de débarquement.

Mais, avant de poursuivre, voyons s'il y a si loin du nom Metiosedum au nom Meudon, qu'il soit impossible de retrouver dans ce dernier la trace du premier. Nous savons que le *t* dans les noms propres est une lettre qui tombe avec le temps, témoins, entre mille, le nom de *Bituriges*, qui est devenu Bourges, celui de *Matisco*, qui est devenu Mâcon. Si les syllabes *matis* se sont à la longue transformées en *mâ*, *metios* a bien pu se changer en *meo*, et quelle est la forme la plus ancienne du nom de Meudon dans les titres des douzième et treizième siècles analysés par l'abbé Lebeuf? Meodum! Pour moi donc, Meodum n'est que le squelette du nom primitif Metiosedum, et la localité citée par César est bien Meudon. Rappelons enfin qu'il y a peu d'années, on a découvert à Meudon un magnifique dolmen, dont l'origine gauloise n'a été contestée par personne. Mais en voilà assez sur ce point. A notre avis, Metiosedum est indubitablement Meudon, et c'est vers Meudon, à la hauteur des trois îles de la Seine que j'ai mentionnées plus haut, que le passage de la rivière par les trois légions de Labienus a dû s'effectuer!

Est-il possible de préciser le point même de ce passage? Il y a quelques années, je n'aurais pas osé l'affirmer. Aujourd'hui je puis le faire. Le lit de la Seine a été dragué le long de ces îles, et en un point bien déterminé la drague a ramené des épées gauloises de bronze et un certain nombre de monnaies de cuivre dont les types avaient été complétement corrodés par leur séjour prolongé au fond de la rivière. Ces objets antiques ont été tirés du bras compris entre les îlots et la rive gauche; il est donc probable que Labienus, ainsi que je le disais il n'y a qu'un instant, s'est servi de ces îlots pour couvrir son passage, et qu'il n'y a eu lutte avec les défenseurs de la rive gauche qu'à portée de celle-ci.

Le point où l'armée de Labienus a traversé la Seine est situé précisément à la pointe la plus éloignée de Paris du groupe des trois îles en question, c'est-à-dire à l'extrémité en aval de l'île Seguin.

Rappelons-nous maintenant qu'un petit corps gaulois, *parva manus*, avait été détaché pour surveiller la flottille romaine. Ce sont les sentinelles de ce petit corps d'armée qui furent surprises et enlevées par Labienus.

Très-certainement le corps de troupe lancé vers Metiosedum pour observer la flottille, une fois le mouvement des Romains bien caractérisé, se replia en hâte vers le camp gaulois, afin d'apprendre à Camulogène quel était le point où le gros de l'armée romaine franchissait le fleuve. Il faut bien qu'il en soit ainsi, puis-

que Camulogène ne se méprit pas sur ce qu'il avait à faire et conduisit immédiatement toute son armée contre les trois légions de Labienus.

Il reste à expliquer le mouvement de celui-ci pour se rendre au point où sa flottille l'attendait. On a soutenu qu'il ne pouvait s'aventurer entre la Seine et les hauteurs de Chaillot ou de Passy, qui étaient alors couvertes de bois. Sans doute il y eût eu là un danger manifeste si les Bellovaques eussent été arrivés. Mais ils ne l'étaient pas encore : *instabant*, ils approchaient seulement, et, je le répète, la rive droite était exclusivement occupée par les Romains. Il n'y avait donc pas d'embuscades à craindre de ce côté.

Quant au débarquement, voici comment on peut concevoir que les choses se seront passées. Les cinquante bateaux seront venus s'arrêter à couvert des trois îles et le long de la rive droite, pour attendre l'arrivée de Labienus. Une fois tout préparé, quelques bateaux chargés de monde auront été lancés, à l'aide du courant, avec le moins de bruit possible et à la faveur de l'orage, vers la rive gauche, au point même où finit l'île Seguin. Là il y aura eu une courte lutte dans laquelle les vedettes gauloises auront péri. Puis toute la courbure aura été promptement dégagée et nettoyée. Le détachement gaulois placé en observation sur ce point se sentant isolé, se sera retiré sur le gros de l'armée pour y donner l'alarme; rien, dès lors, n'aura plus entravé le passage des légions qui, en pre-

nant leur ordre de bataille, auront vu aux premières lueurs du jour l'armée de Camulogène prête à recevoir le choc.

Je dois beaucoup, je suis heureux de le dire, aux recherches d'un jeune artiste de Paris, M. Forgeais, qui, depuis plusieurs années, explore avec ardeur le lit de la Seine, et recueille tout ce que les travaux de draguage en ont fait sortir. Ce sont les précieux renseignements fournis par lui qui me permettent d'affirmer que le point précis où les troupes de Labienus ont abordé la rive gauche, est à la hauteur de la pointe en aval de l'île Seguin.

Au point du jour donc, les deux armées étaient en ligne et n'attendaient plus que le signal de l'action.

Quelle devait être la ligne de bataille choisie par Labienus, qui était arrivé le premier sur le terrain? Évidemment, puisqu'il cherchait, au prix de cet engagement, à effectuer sa retraite par la route d'Agiedincum, il devait avoir avancé son aile gauche le plus près possible de Lutèce, et avoir disposé ses troupes à peu près parallèlement à la longue branche rectiligne de la Seine au milieu de laquelle était bâtie cette ville. Quinze à dix-huit mille hommes en bataille tiennent une place considérable; aussi la plaine de Grenelle, de Vanves et de Montrouge dut-elle être occupée par les deux armées qui allaient se heurter.

Nous avons vu quelles furent les péripéties de cette sanglante affaire, c'est-à-dire le succès de l'aile droite

romaine, et la résistance opiniâtre rencontrée par l'aile gauche; puis le mouvement de conversion exécuté par la septième légion, qui vint ainsi prendre les Gaulois en queue et déterminer leur défaite.

Ce fut alors que le corps laissé en observation en face du camp de Labienus, mais posté sur la rive où se donnait la bataille, accourut et s'empara tout d'abord d'une colline dont la possession était sans doute importante pour entraver le mouvement *en avant* de l'armée romaine. Très-probablement encore l'occupation de cette colline par les Gaulois leur fut facilitée par le mouvement de conversion à gauche de toute l'aile droite romaine. C'est donc vers ce point qu'il faut chercher la colline en question. Or, il y en a une, celle de Montrouge, qui est précisément dans les conditions voulues. Les Gaulois ne purent la défendre contre les légions victorieuses. Presque tous y furent massacrés, et ceux qui échappèrent à la mort, en se mêlant aux fuyards du corps d'armée principal, ne durent leur salut qu'à l'abri que leur fournirent à grand'peine les hauteurs et les forêts les plus proches.

L'hypothèse que je vais émettre maintenant paraîtra peut-être un peu hasardée, et cependant je ne puis m'empêcher de la regarder comme au moins admissible. L'étymologie du nom de Montrouge a été jusqu'ici vainement cherchée. Le savant abbé Lebeuf lui-même dit en propres termes qu'on ne peut assigner cette étymologie que par conjecture; il rappelle alors qu'Adrien

de Valois la tire *a colore montis et soli sui*, et il ajoute fort judicieusement : « Il paraît que, quoique ce village soit à la porte de Paris, ce savant n'y avait jamais été. Le terrain n'y est pas plus rouge qu'ailleurs. » N'est-il pas possible, pour ne rien dire de plus, que la colline, toute rougie du sang gaulois, ait conservé jusqu'à nous cette terrible dénomination de *mont Rouge*, dont il est si difficile de trouver une autre justification? Je laisse à de plus autorisés le droit de le décider.

Revenons aux conséquences de la bataille gagnée par Labienus. La rive gauche était désormais libre pour lui; il regagnait, sans être inquiété, la route qu'il avait à suivre pour reconduire ses légions à Agiedincum. Ses bateaux, dont il n'avait eu garde, sans doute, de se dessaisir, ramenaient sous ses aigles triomphantes les cinq cohortes laissées, sur la rive droite, à la garde du camp devant Lutèce. Les cinq autres cohortes, qui avaient donné le change aux Gaulois par leur mouvement en amont, le ralliaient aussi au plus vite; et, cette double jonction opérée, les Bellovaques pouvaient arriver : Labienus n'avait plus à les craindre.

Ici je suis très-disposé à adopter une explication proposée par M. Quicherat. Il se peut très-bien, en effet, que ce soit sur l'emplacement de Vitry (*Victoriacum*) que l'armée romaine ait été réunie après la victoire qui l'avait tirée d'un si grand péril, et que cet événement ait valu au modeste village son nom glorieux. Ce qui est certain, c'est que Vitry est admirablement placé

pour avoir joué ce rôle dans la journée où se donna la première bataille de Paris.

Maintenant, ai-je trouvé juste? Mes hypothèses expliquent-elles d'une manière satisfaisante le récit un peu concis de l'illustre auteur des *Commentaires*? Je le crois, et je serais heureux si j'avais pu faire passer ma conviction dans l'esprit de ceux de mes lecteurs qui auront bien voulu étudier avec moi cette intéressante question d'archéologie militaire.

APPENDICE

OPINION DE M. QUICHERAT

SUR LA BATAILLE DE PARIS

J'emprunte sans scrupule à M. Quicherat le titre de l'article qu'il a publié dans la *Revue archéologique* (livraison du 15 mai 1858), parce que je n'en saurais trouver de meilleur pour désigner l'examen que j'entends faire de cet article; mais ce n'est pas pour cet emprunt forcé seulement que je dois des remercîments à M. Quicherat, car il m'a fait mettre le doigt sur une grosse erreur de chiffre commise par moi; il est certain, en effet, que quatre milles romains équivalent à très-peu près à six de nos kilomètres, et que de la place du Châtelet à la pointe en amont de l'île de Saint-Germain il y en a huit et demi, tandis que de la même place du Châtelet à la pointe en aval de l'île Seguin il y en a plus de dix. Cette remar-

que est très-juste, et M. Quicherat m'a rendu service en la faisant. Seulement il s'est trompé quand il a pensé que j'avais oublié de me servir de mon compas; c'est de mes lunettes qu'il aurait dû parler. Voici pourquoi : j'ai fait usage de la carte des environs de Paris publiée par le ministère de la guerre en 1839. Cette carte porte deux échelles, et l'échelle supérieure est graduée en *toises* que je ne m'attendais guère, je l'avoue, à retrouver dans une carte officielle de 1839. J'ai pris mille toises pour mille mètres, et... *indè mali labes*. Heureusement que le mal n'est pas si grand que M. Quicherat le suppose, et que mon erreur de chiffre n'empêche pas le moins du monde qu'il n'ait de ses propres mains tordu le cou à son système, dans l'article destiné à mettre le mien en déconfiture. Ceci dit, j'entre en matière, en suivant pas à pas le nouveau mémoire de M. Quicherat.

« La raison pour laquelle M. de Saulcy change ainsi le lieu du passage, c'est qu'on a trouvé dernièrement des armes celtiques en draguant la Seine, entre l'île Seguin et le Bas-Meudon. Pour que des armes se trouvent dans l'eau, il faut qu'on se soit battu sur l'eau. » Il y a à peu près autant d'erreurs que d'idées dans ces deux phrases, ainsi que je vais le démontrer.

Labienus voulant opérer son passage de rivière avec le moins d'obstacles possible à surmonter, envoie ses cinquante grands bateaux à quatre milles en aval de son camp, avec ordre de s'arrêter vers cette distance,

et d'y attendre sa venue et celle des trois légions qu'il veut transporter de la rive droite sur la rive gauche. Ces gros bateaux, destinés à opérer promptement le transport de dix-huit mille hommes (mettons-en quinze, mettons-en même douze si l'on veut, et admettons que fantassins et cavaliers, car il y avait de la cavalerie dans les trois légions en question, ne formaient qu'un effectif de quatre mille hommes par légion), ces gros bateaux, dis-je, devaient de une heure et demie du matin au plus tôt, à trois heures et demie au plus tard, embarquer, transporter et débarquer chacun la seizième partie environ d'une légion, hommes et chevaux. La seizième partie d'une légion de quatre mille hommes (je cave au plus bas), c'est deux cent cinquante hommes. Or chacune des opérations successives d'embarquement, de transport, de débarquement et de retour, pour chaque détachement, a dû demander certainement plus de dix minutes. Chaque bateau n'a donc pu passer que douze détachements partiels au plus, pendant les deux heures employées au *prompt* passage exécuté par Labienus, chacun de ces détachements contenant vingt hommes et quelques chevaux. Or pour qu'un bateau, en outre de ceux qui le dirigent et le manœuvrent, contienne vingt passagers et des chevaux, il lui faut une certaine assiette, on en conviendra, et je caverai certainement encore au plus bas en lui donnant, à tout le moins, une longueur de dix mètres.

Cinquante bateaux de dix mètres mis bout à bout contre une rive, en occupent cinq cents mètres, ni plus ni moins, et pour qu'ils puissent se mouvoir sans encombre, il n'est pas possible de ne pas leur laisser, pour la facilité de la manœuvre, cinq mètres de liberté sur chaque bord, ce qui double tout simplement la ligne occupée par les cinquante grands bateaux destinés à un transport de troupes, et la porte à un kilomètre, si ces bateaux n'ont même que dix mètres de longueur chacun.

Ce kilomètre de développement doit-il être compté au delà ou en deçà des quatre milles fixés par le général en chef? En d'autres termes, la tête de la flottille s'est-elle arrêtée à quatre milles du point de départ, ou bien est-ce la queue de la flottille qui l'a fait? Supposer que ces bateaux se seraient groupés, ce serait prêter une sottise aux chevaliers romains qui les montaient, puisqu'ils devaient servir à un transport rapide de troupes.

Voilà pour les bateaux : passons à la troupe à embarquer elle-même. Se rend-on compte de ce que c'est qu'une colonne de douze mille hommes en marche, et de la longueur de la route qu'elle occupe, même en se massant le plus possible, tout en restant en colonne de route, et, n'oublions pas cela, en colonne prête à s'embarquer? Or, en cavant cette fois au plus haut, si nous faisons marcher nos douze mille hommes *par quatre*, sans intervalle et sans tenir compte des cavaliers, nous

trouvons, en espaçant nos files d'un mètre seulement, trois mille mètres, ni plus ni moins. Si, cette fois encore, nous supposons le vraisemblable, c'est-à-dire que toute la colonne a dépassé l'extrémité des quatre milles assignés, et n'est pas restée en deçà, voilà notre tête de colonne qui, pour faire son mouvement d'à gauche en bataille, afin de procéder à son embarquement immédiat, se trouve répartie sur trois kilomètres de la rive, à partir du sixième kilomètre compté depuis la place du Châtelet. Les neuf kilomètres ainsi comptés nous portent au beau milieu de l'île de Billancourt.

Je regrette de ne pas avoir suffisamment expliqué ce qui pour moi reporte forcément le théâtre de l'opération à la pointe en aval de l'île Seguin, et légitime complétement les dispositions que je viens de décrire. Je répéterai donc que les cinquante grands bateaux, portés à quatre milles en aval du camp, ont dû nécessairement profiter de l'existence des trois grandes îles contiguës qui coupent le cours de la Seine, pour masquer leur dessein, et attendre ainsi postés que les légions arrivassent. Car si les Gaulois avaient surveillé le mouvement de la flottille, les Romains de leur côté avaient dû surveiller celui des Gaulois lancés à leur poursuite, et chercher un point où leurs préparatifs pussent être plus difficilement épiés.

Tenter un passage pareil en un seul et même point, c'eût été une absurdité sans nom ; car c'était faire naître la confusion et d'ailleurs concentrer les efforts ennemis

au lieu de les éparpiller, afin d'en avoir meilleur marché. Donc, les cinquante bateaux à la fois ont dû coopérer au transport des légions, et par suite agir sur une ligne d'un kilomètre au moins.

Les vedettes gauloises réparties sur la rive envahie, César nous le dit, furent surprises et égorgées. Croit-on que ceux qui les mirent à mort conservèrent respectueusement leurs restes, et les mirent précieusement de côté? Ils les jetèrent à l'eau à la minute; cela est clair comme deux et deux font quatre. Le premier choc sérieux dut avoir lieu au point où accostèrent les premiers bateaux, qui avaient tout intérêt à aborder avec le moins de fracas possible, et qui, par conséquent, durent s'aider du courant. Dès lors c'est en aval de l'île Seguin que ce choc a dû avoir lieu. C'est là que des armes gauloises ont été tirées, et sont encore, de temps à autre, tirées de l'eau par les pêcheurs de l'île Seguin; c'est donc là que ceux qui les portaient ont été jetés à l'eau, après une courte lutte et sans qu'il y ait le moins du monde besoin de faire intervenir une espèce de combat naval.

J'ajouterai ici ce que j'ai eu l'honneur de dire devant l'Académie, que ce n'est qu'après avoir fixé *a priori*, ainsi que je viens de le faire, le point où il me semblait que le passage avait dû être tenté, que j'ai pris mes informations sur ce que le lit de la Seine avait pu restituer d'antiquités en ce point, et que j'ai obtenu à ma grande satisfaction la confirmation que je cher-

chais, et non l'idée première que l'on m'attribue.

Comme M. Quicherat a bien voulu résumer tout son système à la fin de sa critique du mien, j'y reviendrai plus loin, et, quant à présent, je me borne à réfuter ce qui ne concerne que mes propres idées. Poursuivons donc.

Tout le monde est d'accord sur ce point que Labienus voulut faire prendre le change à Camulogène, et qu'il y réussit. Partons de là et transcrivons : « Les Gaulois crurent effectivement à trois irruptions, et, pour y faire face, d'une part Camulogène, leur général en chef, *partit avec ses gros bataillons dans la direction prise par les gros bateaux;* d'autre part, un corps d'observation resta en face du camp romain ; enfin un petit détachement, *parva manus*, fut envoyé du côté de *Metiosedum, Metiosedum versus*, dit le latin, et il ajoute : *Quæ tantum progrederetur quantum naves processissent.* »

Très-bien! Camulogène a non-seulement pris le change, ce qui peut arriver aux plus habiles ; mais, en prenant le change, il a, pour enjoliver la chose, commis la plus grosse des balourdises. On lui rapporte *et* MAGNVM *ire* AGMEN *adverso flumine et sonitum remorum in eadem parte exaudiri et paulo infra* MILITES NAVIBUS *transportari.* Que lui fait faire M. Quicherat, à ce brave et habile Camulogène? Il lui fait suivre avec ses gros bataillons les *naves* qui portent une poignée de soldats, *milites*, et il envoie un faible détachement, *parva manus*, à la suite du MAGNVM AGMEN. Voilà, en vérité, de pitoya-

bles dispositions. Il est vrai que M. Quicherat n'admet pas que j'aie eu raison de distinguer les deux espèces d'embarcations, *naves* et *lintres*, mises en jeu. Je copie : « Évidemment M. de Saulcy a perdu de vue le sens général, par l'attention excessive qu'il a accordée au mot *naves*. Cependant *navis* est générique : il veut dire aussi bien un petit bateau qu'un grand bateau, etc. »

M. Quicherat me permettra, j'espère, d'appeler de cette décision, en m'appuyant sur une autorité qu'il acceptera volontiers : c'est celle de son frère, auteur d'excellents dictionnaires dont je suis heureux de proclamer le mérite en passant. Or, voici ce que j'y lis : Embarcation, bateau, *navicula*, *Cic.;* petite embarcation, *navigium parvum* ou *parvulum*, *Cic.* Voyez *Barque :* il n'est pas ici question de *navis*. Cherchons donc *Barque*. Barque, petit bateau. *Cymba*, *scapha*, *lembus*, *navicula*, *linter*, *parva navicula*, *Cic. Navigium parvum*, *minutum*, *parvulum* ou *perparvum*, *Cic....* Cette fois encore pas de *navis*. Cherchons donc bateau. Bateau, embarcation dont on se sert ordinairement sur les rivières. *Linter*, *Hor. Ov. Lintris*, *sid. et ord^ent.* *Lintres*, *Cæs. Liv. parvum* ou *minutum navigium*, *Cic* , *navigiolum*, *Cic....* Grand bateau, navis (V. *Navire*) : petit bateau. Voyez *Barque;* puis à Batelet je trouve petit bateau : Voyez *Barque*. Puis à Nacelle, petit bateau, *cymba*, *cymbula :* Voyez *Barque*. Puis enfin à Navire, je trouve *navis* et *navigium*. J'ai donc un des frères Quicherat qui est de mon avis; cela

me suffirait au besoin; mais j'affirme que César en était aussi.

Cela posé, il est très-évident que César et Camulogène ont été parfaitement logiques, si Camulogène, ainsi que l'explique le récit de l'affaire, a pris le change.

1° Il a dû marcher avec ses gros bataillons au *magnum agmen* qui s'avançait *adverso flumine*, c'est-à-dire en amont. Premier corps romain tenu en échec, et auquel il n'a pas eu la maladresse d'opposer une *parva manus;*

2° Aux cinq cohortes laissées au camp, il a opposé un corps d'observation : deuxième corps romain tenu en échec;

3° Aux gros bateaux lancés en aval, *secundo flumine silentio,* il a opposé sa *parva manus Metiosedum versus missa, quæ tantum progrederetur, quantum naves processissent.* Troisième corps romain tenu en échec.

Où est maintenant le motif de déclarer que « le tour de phrase des Commentaires est absurde? » Je ne le devine pas.

Je demande donc, sur ce point, la permission de rester de mon avis et de n'adopter en aucune façon celui de M. Quicherat qui, s'il respecte le style de César, fait que ce sont les dispositions militaires prises par Camulogène qui deviennent absurdes.

La permission que je demande ainsi implique naturellement celle de persister à chercher le *Metiosedum* de César en aval de Paris.

A propos du nom *Metiosedum*, dont je continue à voir le squelette dans la forme *Meodum*, M. Quicherat fait observer que « c'est par inadvertance que je l'ai prise pour une forme latine; car l'abbé Lebeuf explique lui-même que c'est une forme vulgaire. » Vulgaire ou non, qu'est-ce que cela fait à l'affaire? Cette forme est inscrite dans des titres latins de la fin du douzième siècle et du commencement du treizième. Cela me suffit; car M. Quicherat sait mieux que personne que les titres en langue romane de la fin du douzième et du commencement du treizième siècle sont plus que rares.

Quant à l'étymologie du nom Meudon formé d'un mot celtique *dun*, et d'un mot anglo-saxon, anglais ou flamand, *mou* et *mul*, signifiant *sable*, poussière, j'avoue très-franchement que je n'en fais pas le moindre cas, précisément à cause de cet assemblage impossible.

M. Quicherat déclare qu'il continuera à maintenir le *Metiosedum* de César au confluent de l'Orge et de la Seine. Je ne m'y oppose en aucune façon, mais à la condition, bien entendu, qu'il ne s'opposera pas à ce que je le maintienne de mon côté en aval de Paris.

Poursuivons :

« Maintenant, dit M. Quicherat, que j'ai dissipé les points de vue nouveaux sous lesquels M. de Saulcy envisage la question, je me retrouve en face du système que je croyais avoir ruiné; on va voir si les moyens employés pour relever ce fragile édifice sont si puis-

sants que je doive abandonner mes premières conclusions. »

M. Quicherat, je suis désolé d'être forcé de le lui dire, n'a rien dissipé du tout, et le système qu'il croyait avoir ruiné se porte bien. Voyons donc comment il va renverser les étais du fragile édifice en question.

« J'ai placé à Juvisy, dit M. Quicherat, le marais qui arrêta Labienus dans sa première marche sur Lutèce, me fondant sur deux expressions de César d'où il résulte que cet obstacle était éloigné de la ville. Car d'abord Camulogène ne le reconnaît qu'après avoir fait une étude du pays, *quum animadvertisset perpetuam esse paludem;* et ensuite, lorsque les Gaulois l'abandonnèrent, à la nouvelle que Labienus revenait par un autre chemin, ils eurent une marche à faire pour regagner Lutèce : *Qui profecti a palude.* »

Répondons à ceci d'abord. Comment! Camulogène, chargé simplement de défendre Paris, s'est amusé à faire une étude du pays, étude qui l'a conduit à deviner que Labienus, pouvant profiter de la route battue et en terrain ferme qui existait infailliblement entre Melun et Paris, l'abandonnerait niaisement pour aller se jeter comme un maladroit au beau milieu d'un bourbier, avec toute son armée? Comment! le général chargé de protéger la ville menacée aurait eu l'idée incroyable de compter sur cette sottise de son adversaire, pour aller lui offrir la bataille à quatre ou cinq lieues de Lutèce, à une étape du pivot de ses opéra-

tions militaires? Est-ce qu'en coupant le pont qui reliait la ville à la rive gauche de la Seine, cette fois que les Romains n'avaient pas de bateaux, il ne les arrêtait pas net sur cette rive, s'il lui prenait envie d'abandondonner la position de la montagne Sainte-Geneviève qui le couvrait si bien?

A juger par les dispositions prêtées à Lahienus et à Camulogène, dans le système de M. Quicherat, c'étaient deux piètres chefs d'armée que celui qui préférait les marais aux bonnes routes, et celui qui allait s'exposer à une défaite à quelques lieues de la ville qu'il avait à défendre, pour se réserver en cas d'insuccès le triste avantage d'y rentrer l'épée dans les reins, avec l'ennemi victorieux! Et si au lieu de s'empêtrer dans les marais de l'Orge, Labienus avait le bon sens élémentaire de s'emparer, à distance des postes gaulois, des plateaux qui dominaient les marais en question, que devenait Camulogène pris de flanc? C'était lui qui était rejeté rondement et lestement dans le bourbier, et qui s'y envasait avec tous les survivants de son armée.

Comment encore! Les mots *qui profecti a palude* impliquent une marche! Expliquons-nous : qu'est-ce que M. Quicherat entend par une marche? Est-ce une étape, une demi-étape? N'est-il pas évident que quand on quitte un poste devenu inutile, on en part? Et que signifient donc les mots *profecti a?* Ouvrons encore le dictionnaire de M. Quicherat et nous y lirons ceci :

Partir. Quitter le lieu où l'on est, se mettre en chemin, *proficisci*. Je n'hésite pas à dire à mon tour que mon honorable et savant contradicteur en fait dire au latin plus qu'il n'en veut dire, et que quitter le lieu où l'on est n'implique pas qu'on a une étape à faire pour se transporter ailleurs. Ainsi quand il s'agit de partir d'un marais, il suffit d'être arrivé là où le terrain détrempé finit, pour avoir achevé la prétendue marche dont on se préoccupe. Donc je mets de côté ce moyen employé pour soutenir un édifice qu'à mon tour je trouve un peu fragile.

Poursuivons :

« Quelle objection M. de Saulcy fait-il à mon opinion sur le marais? C'est qu'en le mettant à Juvisy « je prête à Labienus la plus lourde des fautes : celle d'une marche *en* flanc (lisez de flanc) dans un terrain effondré, entre des coteaux qu'il doit supposer garnis de Gaulois, et la Seine, dans laquelle rien n'est plus facile que de culbuter l'armée envahissante. » Je cherche vainement à quoi cela peut répondre, dit M. Quicherat; ce n'est assurément ni à la configuration des lieux, ni aux explications que j'ai données. Les marais de Juvisy, tels que je les ai restitués d'après les anciennes cartes, sur une planche qui accompagne mon travail, s'étendent à une demi-lieue en avant des coteaux; de plus ils se prolongent jusque sur les bords de la Seine. Non-seulement une marche de flanc ne peut pas être supposée dans cette région-là, mais j'ai

tracé moi-même la direction des Romains s'attaquant de front au marais, sous les yeux des Gaulois qui garnissaient la côte de Juvisy. »

Cette fois, c'est moi qui cherche vainement à quoi je dois répondre, car c'est la carte même de M. Quicherat qui le condamne sans rémission. J'y vois très-bien des marais qui occupent une demi-lieue de terrain entre le pied des coteaux et la Seine, marais que les Romains attaquent de front, sous les yeux des Gaulois garnissant la côte de Juvisy. Mais où donc César a-t-il eu l'esprit en faisant de Labienus un général d'armée, quand il n'est pas bon pour commander les quatre hommes que l'on confie à un modeste caporal? Les Gaulois sont sur la côte de Juvisy, à laquelle les Romains veulent arriver, et ceux-ci y courent à travers le marais, au lieu de s'emparer des hauteurs en amont du point à occuper et d'engager le combat en tournant la position qu'il leur est si facile de tourner.

Comment! la marche de la colonne romaine entre les coteaux et la Seine, telle que M. Quicherat a pris le soin de la préciser à l'aide d'une ligne pointillée, n'est pas une marche de flanc, archi-maladroite, et compromettante au possible! Et si le marais à traverser a une demi-lieue de large, les Gaulois s'y sont donc postés aussi niaisement que leurs adversaires, puisque Labienus y chemine à l'abri de ses mantelets (*vineas agit*). De quoi donc veut-il se garantir à une demi-lieue de l'ennemi, avec ses mantelets? des moustiques?

Encore une fois, quelle sottise devons-nous supposer à ce malheureux Labienus, qui pouvant suivre tout droit son chemin par les coteaux, et qui devant à tout prix tenir à arriver sur l'ennemi en terrain solide, quitte la route et va s'empêtrer dans un marais qu'il a tout intérêt à laisser à sa droite, et qu'il n'a pas la moindre raison d'aller chercher, puisqu'il fournit bénévolement ainsi à l'ennemi une position dominante, formidable. Et notez que dans sa première comme dans sa seconde marche sur Lutèce, Labienus, à en juger par la carte de M. Quicherat, suit de parti pris les bords mêmes de la Seine, et semble ainsi se condamner à perpétuité aux marches de flanc les plus insensées!

« Je n'encours donc pas le reproche que m'adresse M. de Saulcy, tandis que lui s'est exposé à celui d'avoir voulu me battre à toute force, par des raisons militaires, dans une circonstance où il ne s'agissait que de juger si une conjecture qui dispense de corrompre le texte ne vaut pas mieux que toutes les autres. »

Le reproche de corrompre les textes est tellement grave que je ne m'y arrête pas; quant au seul reproche que j'aie adressé à M. Quicherat, et qu'il prétend ne pas mériter, je le maintiens dans toute sa force et je le répète, puisqu'il est laissé dans le vague par mon honorable adversaire. Il a eu la malheureuse idée d'écrire qu'une position dominante eût été une cause d'infériorité pour les Gaulois, et c'est là une monstruo-

sité stratégique qui, j'en suis certain, a coulé de sa plume seule et non de son esprit.

M. Quicherat ajoute : « Il a joint à cela le tort d'avoir traduit *perpetua palus* par « un marais constamment « noyé. » Jamais, dans la bonne latinité, *perpetuus*, appliqué à un objet matériel, n'a eu le sens de *perpétuel*. » Voilà un *jamais* un peu hasardé! Jugez-en. J'ouvre toujours le dictionnaire de M. Quicherat et je lis ceci : Neige, vapeur congelée. *Nix*. Neiges éternelles. *Perpetua nix*. *Pline*. Conclurons-nous que Pline ne savait pas le latin? Pas le moins du monde. Mais nous en conclurons que le *jamais* de M. Quicherat doit être biffé.

Passant ensuite aux positions respectives assignées aux deux camps romain et gaulois, M. Quicherat établit, qu'à son avis la place du Châtelet pour le premier, et la place Maubert ou le quai Saint-Michel pour le second, sont impossibles par les deux raisons suivantes :

« 1° En supposant les deux armées si voisines l'une de l'autre, on ne s'expliquerait pas que les Gaulois aient eu besoin qu'on leur apportât la nouvelle des dispositions prises par Labienus, ni surtout qu'on leur apprît qu'on faisait un bruit extraordinaire dans le camp romain et qu'on en faisait encore en remontant la rivière.

« 2° Si les Gaulois avaient été postés vers le quai Saint-Michel, ils se seraient trouvés dans la même re-

lation à l'égard de Lutèce et à l'égard des Romains, regardant la ville et le camp de Labienus, tandis que César se sert d'une expression différente pour exprimer leur position relativement à Lutèce, et relativement au camp, *e regione Lutetiæ, contra Labieni castra.* »

Ces deux raisons n'ont pas la moindre valeur, et si je le prouve, puisque M. Quicherat n'a que celles-là pour renverser l'opinion qu'il combat, cette opinion restera debout. Or, je le prouve :

1° Les deux armées sont campées, l'une sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche de la Seine ; entre elles se trouve l'île de Notre-Dame et les ruines de Lutèce. Par conséquent ce qu'on ne s'expliquerait pas, c'est que les Gaulois en masse eussent pu savoir, sans rapports de leurs espions, ce qui se passait sur l'autre rive. M. Quicherat pense-t-il que Camulogène, le général en chef, s'était mis en faction sur le bord de la Seine, ou qu'il y avait placé les officiers composant son conseil de guerre ? Il y avait donc des postes dont les chefs reçurent les rapports de leurs sentinelles et de leurs patrouilles, rapports qu'ils durent hiérarchiquement transmettre à leurs chefs immédiats, afin qu'ils parvinssent au général, qui probablement dormait fort tranquillement avec tout son camp, puisqu'il était minuit lorsque le bruit commença à se faire entendre dans le camp romain, et en amont de Lutèce. Donc César raconte très-simplement ce qui a pu et dû se

passer. N'oublions pas d'ailleurs que de la place du Châtelet à la berge du quai Saint-Michel il y a cinq cents mètres, et qu'il y en a plus de huit cents entre la même place du Châtelet et la place Maubert; ces distances sont bien quelque chose, même abstraction faite du fleuve.

2° Certainement les Gaulois postés vers le quai Saint-Michel étaient physiquement dans la même position par rapport à Lutèce et au camp romain : moralement, cela n'est plus vrai. Ils n'avaient rien à craindre de la ville brûlée; ils avaient tout à redouter du camp romain. Donc ils étaient bien *e regione Lutetiæ*, près de Lutèce, mais *contra Labieni castra*, contre le camp de Labienus. Je n'ai pas envie de rentrer dans une discussion philologique au sujet de ces deux expressions, et je maintiens à tout hasard, comme je l'ai déjà fait, que deux points voisins qui ne peuvent se dispenser d'être en ligne droite, sont toujours en face l'un de l'autre, ou à côté l'un de l'autre, comme on voudra; ceci répond à la phrase suivante :

« Que M. de Saulcy traduise d'après sa propre doctrine la phrase dont il s'agit et qu'il demande à qui il voudra comment on se figure les deux positions rendues par les mots : « à côté de Lutèce, en face du camp de Labienus, » il verra s'il vient à personne l'idée de mettre l'un des points sur la rive gauche de la Seine et l'autre sur la rive droite, avec la cité entre les deux. » N'en déplaise à mon honorable contradicteur, je crois

que sur cent consultés dont il ferait partie, il n'y en aurait qu'un de son avis, et ce serait lui.

Quant à cette autre question : « César aurait-il reconnu, comme il l'a fait pour Camulogène, les talents militaires d'un général qui, campé vers le quai Saint-Michel, non-seulement n'aurait pas été en mesure de s'opposer à une invasion de la rive gauche, préparée au Châtelet, mais n'aurait même rien soupçonné du départ qui s'effectuait si près de lui ? » Je n'ai à répondre que par les faits. Camulogène a agi aussi bien qu'il le pouvait faire ; mais il est tombé dans le piége qu'on lui avait tendu, voilà tout. Et que ce piége ait été tendu de la place du Châtelet plutôt que de tout autre endroit, cela n'a pas la moindre importance. Seulement il était plus facile de le tendre et d'y faire tomber son ennemi, en le tendant de la place du Châtelet, où l'on était masqué par l'île Notre-Dame, que de tout autre point du cours de la rivière. Il en résulte que je reste et resterai dans l'impénitence finale, c'est-à-dire que je me garderai bien de me rallier au parti de M. Quicherat, en ce qui concerne la bataille livrée par Labienus aux Parisiens.

M. Quicherat dit que « la véritable raison qui lui a fait rejeter les positions fixées par les savants du siècle dernier est l'*absurdité* des conséquences que ces positions entraînaient avec elles. » Le mot *absurdité* est un peu dur ; il faut bien pourtant que je me résigne à me l'appliquer à moi-même, puisque l'ancienne expli-

cation, que j'ai reprise pour mon compte, me paraît, à moi, entacher toutes les autres du vice qu'on lui prête. M. Quicherat invoque à son profit exclusif les raisons *de gros bon sens* contre moi ; j'en fais autant de mon côté contre lui : lequel des deux se fourvoie? Le public lettré en jugera seul.

Quant aux assertions *en bloc* que mon adversaire laisse de côté, sans les juger dignes d'une réponse, je regrette vivement qu'il n'ait fait que les signaler sans formuler ce qu'il croit pouvoir leur opposer, car j'eusse discuté ses objections dans cette réplique, qui sera la première et la dernière émanant de moi, relativement à une polémique qui ne mérite pas qu'on l'éternise. Je me contenterai de relever une fois de plus l'inadmissible assertion produite par M. Quicherat, qui, avec mille hommes, se chargerait de traverser sous les coups dominants de l'ennemi un marais de cent mètres de largeur (mettons cinquante, mettons vingt, mettons dix mètres seulement, s'il le veut) à remblayer. A ce compte mon docte adversaire a manqué sa vocation : il devait se faire militaire, et il se serait procuré de l'agrément dans sa carrière, s'il eût accompli des miracles de cette force.

Quant à l'étymologie du nom de Montrouge, à laquelle je ne tiens guère en vérité, M. Quicherat n'aurait-il pas cette fois aperçu la paille dans mon œil? Qu'il veuille bien relire toute la fin de son premier mémoire, et s'il termine sa lecture sans sourire en

revoyant tout ce qu'il a accumulé de faits de même farine que mon origine du nom de Montrouge, je me tiens pour battu.

Examinons brièvement, pour finir, les cinq points dans lesquels M. Quicherat résume tout son système :

1° Les Romains, dans leur première marche sur Lutèce, furent arrêtés, en avant de Juvisy, par des marais très-prolongés que formait l'Orge avant d'arriver dans la Seine.

Réponse : Les Romains ne furent pas assez niais pour quitter la route frayée qui devait suivre les hauteurs et non le niveau de la Seine; donc ils ne se jetèrent pas de gaieté de cœur dans les marais de l'Orge, qu'ils durent laisser sur leur droite, et le prétendu arrêt en avant de Juvisy est une pure hypothèse, et qui plus est une hypothèse malheureuse.

2° Au terme de leur seconde marche, ils prirent position sous Créteil, dans la presqu'île formée par le confluent de la Seine et de la Marne.

Réponse : Ceci aurait pu arriver si les Gaulois eussent été maîtres des deux rives de la Seine. Mais ils avaient brûlé Lutèce; donc ils n'avaient plus à couvrir cette ville, c'est-à-dire à se placer sur les deux rives du fleuve, entre elle et les Romains. M. Quicherat lui-même convient aujourd'hui que toute l'armée de Camulogène avait évacué la rive droite. Ce ne sont pas, il est vrai, les raisonnements à l'aide desquels j'ai démontré que cela devait être qui l'ont touché, mais c'est la

rencontre d'une phrase de César où le mot *ripæ* ne peut signifier les deux rives d'un fleuve, qui l'a convaincu. Peu m'importe. C'est précisément parce que M. Quicherat renonce aujourd'hui à maintenir les Gaulois sur la rive droite, que je l'ai prévenu en commençant qu'il avait de sa propre main tordu le cou à son système. Comprend-on, en effet, un général d'armée qui, sachant libre la rive d'un grand fleuve le long de laquelle il chemine avec un équipage de ponts, s'arrête dans une presqu'île, derrière un large affluent du fleuve, pour se couvrir contre un ennemi qu'il sait ne plus exister, contre un ennemi qui a brûlé la ville qu'il avait à défendre, et qui a jugé bon de laisser le terrain libre devant lui?

Admettons maintenant la présence du camp de Labienus dans la presqu'île de Créteil; comment ce camp fera-t-il pour surveiller aisément ses cinquante grands bateaux pris à Melun, et mouillés à une bonne demi-lieue de lui, en quelque position qu'on le suppose? Et quand ces grands bateaux partiront vers onze heures du soir, pour aller attendre les trois légions de Labienus à quatre milles ou six kilomètres en aval (ce qui les amène à tout le moins à Bercy), les légions sauteront-elles à pieds joints par-dessus la Marne, puisque les batelets requis (et, entre parenthèses, où Labienus a-t-il pu les requérir dans la presqu'île de Créteil?) sont partis en amont avec les cinq cohortes faisant grand bruit? Enfin, en supposant le camp

romain placé là, il devait bien y avoir un poste nombreux auprès des grands bateaux, et ce poste devait avoir assez de factionnaires pour empêcher les espions gaulois de venir flâner aux abords du camp. Comment dès lors les Gaulois campés à près d'une lieue de là, sur l'autre rive, ont-ils pu savoir qu'on faisait du bruit dans le camp romain? Et à quoi bon ce bruit commandé si les deux camps n'étaient pas suffisamment rapprochés pour que l'on pût, de l'un, entendre le tapage qui se faisait dans l'autre?

3° Pour aller livrer bataille, ils passèrent la Seine à la hauteur d'Alfort, faisant croire qu'ils voulaient passer également à Choisy et au-dessus de Choisy.

Réponse : Alfort présente bien en effet un rentrant de la rive occupée, et ce point a pu par conséquent être choisi pour un lieu de passage. Mais voyons les conséquences de ce choix. A Alfort nous devons être à six kilomètres de l'assiette du camp; ce qui nous porte, comme l'a pensé effectivement M. Quicherat, au Mont-Mesly. De là il y a une bonne lieue à faire pour atteindre la Seine. Voilà du coup la flottille bien gardée! De là il y a une lieue et demie à un campement possible des Gaulois; voilà des gens qui auront l'oreille fine s'ils entendent le bruit commandé aux cinq cohortes laissées à la garde du camp romain. Ici revient encore la question des *lintres* requis dans la soirée; où a-t-on pu les prendre? Enfin les Romains n'ont pas pu avoir la pensée de faire croire qu'ils voulaient traverser de

vive force à Choisy, parce que Choisy occupe justement un rentrant de la rive ennemie, et qu'il n'est pas admissible qu'on tente un passage de rivière en pareil point.

4° Les Gaulois postés du côté de Lutèce, en vue du territoire de Créteil, ne purent pas faire mieux, même avec toute la diligence possible et toute l'intelligence dont l'homme est capable, que de se mettre en ligne, lorsque l'armée romaine tout entière était déjà sur la rive gauche.

Réponse : Dans le système de M. Quicherat, les Gaulois postés sur la rive gauche, en vue du territoire de Créteil, étaient dès lors fort près du passage véritable effectué à Alfort. Rien n'a pu les empêcher de voir partir la flottille destinée à effectuer ce passage, et cela est si vrai que M. Quicherat y fait courir Camulogène avec ses gros bataillons. Puis voilà que ce passage, qui prend au moins deux heures, se fait forcément au nez et à la barbe de Camulogène, qui met ses deux mains dans ses poches et attend que tout le monde ennemi soit à son rang de bataille pour se permettre de le gêner dans ses mouvements! Inutile d'en dire plus sur ce quatrième point.

5° La bataille se livra dans la plaine qui forme les territoires d'Ivry et de Vitry, le nom de ce dernier village étant à lui seul un monument, puisque *victoriacum* veut dire le lieu de la victoire.

Réponse : C'est à grand'peine si la plaine en question offre deux kilomètres d'étendue dans sa plus grande

largeur : comment nos trois légions ont-elles fait pour se mettre en bataille, et comment ont-elles trouvé assez d'espace pour se heurter contre une armée au moins aussi nombreuse qu'elles? Je n'en sais en vérité rien.

En résumé, dans l'un des deux systèmes, tout est naturel, tout est facile à expliquer, tout est conforme à la raison.

Dans l'autre, tout est impossible à expliquer, tout est invraisemblable, tout est en opposition avec la stratégie la plus élémentaire.

Le lecteur peut choisir.

PREMIÈRE

CAMPAGNE DE CÉSAR

CONTRE LES BELGES

Digitized by Google

Mon cher Espinasse,

Bien des fois dans nos causeries sur les campagnes de César, vous m'avez encouragé à poursuivre mes recherches sur les problèmes d'archéologie militaire que présentent les *Commentaires* de l'illustre capitaine. J'ai suivi les conseils que me donnait votre bonne amitié, et je viens vous soumettre un travail sur la première campagne des Romains contre les Belges confédérés. Je crois avoir retrouvé le théâtre précis de cette campagne, je crois avoir entendu et respecté le texte de César, je crois que j'ai raison, ou plutôt je crois, comme le hibou, que mon petit est *charmant*; vous en jugerez.

Tout à vous de cœur,

F. de Saulcy.

Digitized by Google

PREMIÈRE

CAMPAGNE DE CÉSAR

CONTRE LES BELGES

La seule manière, aujourd'hui permise, d'interpréter les *Commentaires* de César, c'est d'étudier patiemment le terrain, décrit souvent à trop grands traits par le conquérant des Gaules, et de l'interroger pied à pied, sans tenir compte de la fatigue physique. A celui qui a le courage de s'imposer cette tâche sont réservées les joies les plus vives; car toujours le terrain répond aux questions qu'on lui adresse, et il y a presque autant de plaisir à dissiper une erreur accréditée, qu'à établir une vérité désormais inattaquable. On comprend aisément que ces joies sont centuplées quand il s'agit de faits de guerre éclatants, dont le

théâtre n'a pas encore été rigoureusement déterminé, malgré des controverses séculaires, ou plutôt à cause de ces controverses mêmes, dans lesquelles maint érudit a cru devoir façonner à sa convenance, et du fond de son cabinet, un terrain fantastique destiné à s'accorder complaisamment avec les faits, au lieu de les contrôler et de les éclairer.

Il n'est peut-être pas de chapitres des *Commentaires* de César qui aient donné lieu à des querelles plus opiniâtres que ceux qui constituent le commencement du deuxième livre, relatif au passage de l'Aisne par les Romains, au siége de la Bibrax des Rèmes par les Belges, et à la sanglante défaite de ceux-ci lorsqu'ils tentèrent à leur tour de franchir la rivière.

A ce problème d'archéologie militaire j'ai été chercher sur place une solution raisonnable. J'avais circonscrit auparavant, à l'aide des cartes de Cassini et de l'état-major, la contrée qu'il me suffisait d'explorer, si j'entendais rester strictement dans les conditions du problème, c'est-à-dire si je voulais tenir compte de tous les renseignements topographiques que renferme implicitement le récit de César. J'étais accompagné, dans mes recherches, par M. Stanislas Prioux, l'un des archéologues les plus éclairés et les plus zélés du pays, et avec un pareil guide je ne courais aucun risque de laisser échapper le moindre détail utile. Textes, cartes, dissertations anciennes et modernes se trouvaient sous notre main, et je crois fermement que

de leur étude sur place nous avons tiré tout le profit possible [1]. C'est ce que je vais essayer d'établir.

Mais d'abord analysons le récit de César.

A la fin de la campagne précédente, il avait conduit son armée chez les Séquanes et donné à Labienus le commandement des quartiers d'hiver. Lui-même s'était rendu dans la Gaule citérieure afin d'attendre le retour de la saison favorable aux opérations militaires.

Pendant ce temps de repos, de fâcheuses rumeurs sur l'état des esprits dans les Gaules commencèrent à circuler; puis vinrent des dépêches de Labienus qui confirmèrent ce que ces bruits, vagues jusqu'alors, avaient seulement fait soupçonner à César : elles lui apprirent positivement que les Belges se soulevaient en masse contre le peuple romain et se donnaient mutuellement des otages en garantie de la foi jurée. Voici quelles étaient les causes de ce mouvement : les Belges craignaient par-dessus tout qu'une fois la Gaule pacifiée, l'armée romaine ne marchât contre eux; ensuite ils étaient poussés à l'insurrection par un certain nombre de Gaulois. Parmi ces incitateurs, les uns, de même qu'ils s'étaient opposés naguère à ce que les Germains restassent dans la Gaule, ne supportaient pas plus volontiers la pensée qu'une armée romaine

1. M. Fossé-Darcosse, archéologue soissonnais, qui nous avait fait les honneurs des monuments antiques de la capitale de Chilpéric, nous accompagnait dans notre excursion sur les bords de l'Aisne.

prît ses quartiers d'hiver et s'éternisât pour ainsi dire sur le sol de leur pays; les autres, par mobilité et par légèreté d'esprit, désiraient voir surgir des révolutions; quelques autres enfin repoussaient la domination romaine, parce qu'ils sentaient bien que sous cette domination les riches et les habiles ne parviendraient plus aussi aisément à s'emparer du pouvoir et à s'élever au-dessus de leurs concitoyens. (Liv. II, I.)

Ému par ces bruits menaçants, César se hâta de lever deux nouvelles légions, et au commencement de l'été (*inita æstate*) il les envoya dans la Gaule ultérieure sous les ordres du légat Quintus Pedius. Lui-même, dès que la saison fut assez avancée pour permettre de trouver des fourrages, rejoignit son armée. Il chargea les Senons et les autres Gaulois voisins des Belges de le tenir au courant de tout ce qui se faisait chez ceux-ci. Ils s'accordèrent à lui annoncer qu'on levait des troupes et que l'on concentrait une armée sur un même point. Il jugea prudent alors de ne pas attendre plus longtemps, et douze jours après il se portait au-devant de l'ennemi. Une fois ses vivres assurés, il leva le camp, et en quinze jours de marche environ il parvint à la frontière des Belges. (Chap. II.)

En apprenant l'arrivée imprévue et tout à fait inopinée de César, les Rèmes, qui parmi les Gaulois sont les plus proches voisins des Belges, lui envoyèrent en députation Iccius et Antebrogius, personnages du plus haut rang dans leur cité, pour lui dire qu'ils remet-

taient leur nation et tous leurs biens à la foi et à l'autorité romaines; qu'ils n'avaient en rien trempé dans les desseins des autres peuplades belges, et n'avaient participé à aucune conjuration contre le peuple romain; qu'ils étaient prêts à lui donner des otages, à exécuter ses ordres, à recevoir ses troupes dans leurs *oppida* (places fortes), à lui fournir des vivres et tout ce qui lui serait utile. Ils lui annonçaient en même temps que le reste de la nation belge était en armes, et que les Germains qui habitent en deçà du Rhin prenaient part à ce mouvement; que la fureur de toutes ces peuplades était telle, qu'ils n'avaient pu retenir ni détourner de cette levée de boucliers les Suessions, leurs frères par le sang, les Suessions, avec qui tout leur était commun, lois, gouvernement, magistrats. (Chap. III.)

César ayant alors questionné les envoyés des Rèmes pour apprendre quelles étaient les peuplades qui avaient pris les armes, quelle était leur importance, et quelles ressources chacune d'elles pouvait apporter à la guerre commune, en obtint les renseignements suivants :

« La plupart des Belges, lui dirent les députés rémois, sont originaires de la Germanie; ils ont autrefois franchi le Rhin, et après avoir chassé les Gaulois de la Belgique, ils s'y sont définitivement établis, à cause de la fertilité de ce pays. Eux seuls, nos pères nous l'ont dit souvent, ont su défendre leurs frontières

contre les Teutons et les Cimbres, tandis que la Gaule entière a été désolée par cette invasion. Cet ancien exploit, dont on se souvient encore parmi nous, leur a valu dans les entreprises militaires un renom particulier et une grande autorité. » A ces renseignements généraux ils en ajoutèrent de plus précis : ils assuraient connaître à merveille l'importance des contingents de chacune des peuplades belges, par la raison qu'étant attachés à ces peuplades par la communauté d'origine et par les liens de l'amitié, ils savaient très-nettement combien d'hommes chacune d'entre elles avait promis de mettre sur pied pour cette guerre, lorsque la nation s'était rassemblée pour en délibérer.

De tous, les plus puissants par la valeur guerrière, par l'autorité et par le nombre, étaient les Bellovaques, qui pouvaient mettre en ligne cent mille hommes armés; ils avaient promis de fournir soixante mille hommes d'élite, en demandant que la conduite de la campagne leur fût confiée. Les Suessions, qui étaient leurs plus proches voisins, possédaient des terres immenses et des plus fertiles. Il était à la connaissance des Romains qu'ils avaient eu pour roi Divitiac, le plus grand des chefs gaulois, lequel avait réuni sous son empire non-seulement une grande partie de ces contrées, mais encore la Bretagne. Actuellement le roi des Suessions était Galba; sa justice et sa prudence lui avaient valu, d'un consentement unanime, le com-

mandement suprême pendant cette guerre. Il possédait douze places fortes, et avait promis de lever cinquante mille hommes; les Nerviens en devaient amener autant : c'étaient dans l'opinion générale les plus sauvages de tous les Belges, et leur pays était fort éloigné. Les Atrébates fournissaient quinze mille hommes; les Ambiens dix mille; les Morins vingt-cinq mille; les Ménapiens neuf mille; les Calètes dix mille; les Véliocasses et les Véromanduens autant, les Aduatuques vingt-neuf mille; enfin le contingent des Condruses, des Éburons, des Cœrèses et des Pœmanes, qui sont tous désignés sous le même nom de Germains, pouvait être estimé à quarante mille hommes. (Chap. IV.)

César, après avoir encouragé les Rèmes dans leurs bonnes dispositions et leur avoir parlé avec bienveillance, leur commanda de faire venir près de lui leur sénat tout entier et de lui livrer en otage les enfants des principaux habitants de la cité. Ces ordres furent exécutés en diligence et au jour fixé. Puis il eut une conférence avec l'Éduen Divitiac, et il lui fit comprendre combien il importait au salut public et à leur salut commun, de diviser les forces ennemies, pour qu'il n'y eût pas nécessité de combattre en une seule fois une semblable multitude; il lui montra que la chose était possible, si les Éduens portaient leur corps d'armée sur le territoire des Bellovaques et commençaient à ravager les terres de ce peuple. Après lui avoir

recommandé de suivre ses instructions, il le congédia. Lorqu'il sut que les forces belges réunies marchaient au-devant de lui, et que ses espions ainsi que les Rèmes lui eurent appris que l'ennemi n'était déjà plus éloigné, il se hâta de faire franchir à son armée la rivière d'Aisne, au point où celle-ci coule à la limite des frontières rémoises, et il y établit son camp. Cette disposition avait l'avantage de couvrir des rives du fleuve un côté de ce camp; elle assurait ses derrières et donnait toute sécurité à la marche des convois de vivres dirigés vers l'armée par les Rèmes et les autres cités fidèles. A cet endroit un pont traversait l'Aisne; il y posta une garnison et laissa sur l'autre rive Q. Titurius Sabinus avec six cohortes. Il ordonna de protéger le camp par un retranchement de douze pieds de hauteur et par un fossé de dix-huit pieds de profondeur. (Chap. v.)

Une place forte des Rèmes, nommée Bibrax, était située à une distance de huit mille pas de ce campement. Les Belges, chemin faisant, essayèrent de l'enlever par un assaut impétueux; la place tint difficilement pendant cette journée. Lorsque la nuit eut mis fin à l'attaque, le Rème Iccius, personnage de la plus haute noblesse et jouissant d'une grande faveur parmi les siens (c'était l'un des chefs qui avaient été envoyés par la nation au-devant de César pour traiter de la paix), Iccius lui dépêcha des courriers pour demander du secours, et lui dire que s'il n'en recevait pas

promptement, il lui serait impossible de tenir plus longtemps. (Chap. VI.)

A minuit, César, utilisant comme guides les propres courriers qu'Iccius lui avait dépêchés, envoya au secours de la place les archers numides et crétois et les frondeurs baléares. Leur arrivée rendit aux Rèmes, avec la confiance dans le succès, le désir de recommencer le combat, en même temps qu'elle enlevait à l'ennemi l'espérance de se rendre maître de la place. Aussi, après s'y être arrêtés quelque peu et avoir ravagé la campagne d'alentour qui appartenait aux Rèmes, en brûlant tous les villages et les édifices qu'ils pouvaient atteindre, ils marchèrent en masse contre César, et vinrent s'établir eux-mêmes à moins de deux mille pas des Romains, occupant une étendue de terrain de plus de huit mille pas en largeur, autant qu'on en pouvait juger par la fumée et les feux de leurs bivouacs. (Chap. VII.)

Dès l'abord, César, tant à cause de la multitude d'ennemis qu'il avait devant lui que par la haute opinion qu'on lui avait donnée de leur valeur, résolut d'attendre quelque temps avant d'accepter la bataille. Chaque jour, cependant, il tâtait l'ennemi par des escarmouches de cavalerie, étudiant ainsi du même coup ce qu'il avait à redouter de lui et ce qu'il avait à espérer du courage de ses propres soldats. Dès qu'il eut compris que les Romains n'étaient pas inférieurs aux Gaulois, il se servit d'un terrain placé devant les

retranchements et qui était disposé par la nature pour recevoir de la manière la plus convenable son armée rangée en bataille : en effet, la colline sur laquelle était assis le camp, s'élevant un peu au-dessus de la plaine, ouvrait du côté de l'ennemi un front précisément assez large pour déployer une armée ; à droite et à gauche, elle offrait sur les flancs une pente rapide, et, médiocrement escarpée au centre, elle se raccordait insensiblement avec la plaine. A partir de chaque flanc de cette colline, César fit creuser un fossé transversal d'environ quatre cents pas de longueur, et aux extrémités de ces deux fossés il établit des ouvrages qu'il garnit de machines de jet, afin d'éviter que, lorsque son armée serait en ligne, l'ennemi, grâce à la multitude de ses soldats, ne tournât et n'enveloppât ses forces occupées à faire face. Ces dispositions une fois arrêtées, il laissa en réserve les deux légions nouvellement levées, afin qu'on pût les porter, à un instant donné, sur tel point où leur intervention serait nécessaire, puis il rangea les six autres légions en bataille devant son camp. L'ennemi avait fait de même, et ayant tiré ses forces de leurs retranchements, il les avait mises en ligne. (Chap. VIII.)

Un marais assez peu large séparait l'armée romaine de l'armée gauloise ; l'ennemi attendait que les soldats de César essayassent de le traverser ; ceux-ci, de leur côté, se tenaient sous les armes, prêts à se précipiter sur les Gaulois dès qu'ils les verraient en train de le

franchir. Pendant ce temps, les cavaleries des deux armées escarmouchaient. Voyant que personne n'osait se risquer le premier dans ce pas difficile, et d'ailleurs satisfait des avantages que ses cavaliers avaient obtenus, César fit rentrer ses troupes. L'ennemi se dirigea aussitôt vers la rivière d'Aisne, située, nous l'avons déjà dit, derrière le camp romain. Ayant trouvé des endroits guéables, les Belges s'efforcèrent de jeter une partie des leurs sur l'autre rive, dans le but d'enlever, si c'était possible, le retranchement que commandait le légat Q. Titurius, et de couper le pont; s'ils ne pouvaient venir à bout de cette entreprise, ils devaient saccager les terres des Rèmes, qui étaient d'un grand secours aux Romains dans cette campagne, et intercepter les convois de vivres destinés aux soldats de César. (Chap. IX.)

César, averti de ce mouvement par Titurius, fit passer sur-le-champ le pont à sa cavalerie, aux Numides armés à la légère, aux frondeurs et aux archers, et conduisit ses troupes droit à l'ennemi. Il y eut là un combat terrible. Les Romains, attaquant les Gaulois engagés dans la rivière, en tuèrent une énorme quantité. Ils repoussèrent, sous une grêle de javelots, les survivants qui s'efforçaient, avec une audace sans égale, de traverser sur les cadavres de leurs compagnons. La cavalerie entoura ceux qui avaient gagné l'autre rive et les massacra. Forcé de reconnaître qu'il ne pouvait ni s'emparer de la place, ni passer la rivière,

convaincu qu'il n'entraînerait jamais les Romains à combattre sur un terrain qui leur fût défavorable, éprouvé d'ailleurs par la privation des vivres, l'ennemi tint conseil et décida que ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de regagner chacun ses foyers, d'où ils s'élanceraient tous au secours de ceux que les Romains attaqueraient les premiers, afin de combattre plutôt sur leur propre territoire que sur un territoire étranger, et de profiter des approvisionnements qu'ils trouveraient dans leur pays. Ce qui ne contribua pas peu à leur faire adopter ce parti, c'est qu'ils venaient d'apprendre que Divitiac et les Éduens menaçaient les frontières des Bellovaques, et qu'ils savaient que rien désormais ne pourrait empêcher ceux-ci de courir à la défense de leurs frères. (Chap. x.)

Après avoir pris cette décision, les Gaulois sortirent de leur camp à la seconde veille, avec grand bruit et en tumulte, sans aucun ordre, sans que personne les commandât, chacun cherchant à gagner la tête de la colonne qui s'éloignait et se hâtant de se diriger vers ses foyers, de telle sorte que leur départ avait l'air d'une déroute. César fut aussitôt informé par ses espions de ce qui se passait; mais, comme il ignorait encore la cause de cette retraite, que l'on pouvait croire simulée, il craignit quelque piége et retint près de lui son armée. Au petit jour, ses éclaireurs lui ayant confirmé la réalité de la retraite, il lança toute sa cavalerie avec ordre d'attaquer la queue de l'armée gauloise. Les

légats Q. Pedius et L. Arunculeius Cotta reçurent le commandement de ce corps, et Titus Labienus avec ses trois légions dut les suivre pour les appuyer au besoin. Ces généraux ayant atteint et poursuivi pendant plusieurs milles l'arrière-garde ennemie, égorgèrent une grande multitude de fuyards. Ce fut en vain que les troupes gauloises qui fermaient la marche, et sur le dos desquelles venaient fondre la cavalerie romaine, s'arrêtèrent et soutinrent bravement le choc; ceux qui étaient en tête se croyant à l'abri du danger, et ne se voyant d'ailleurs retenus par aucune nécessité ni par aucun commandement, rompirent leurs rangs aux premiers cris qu'ils entendirent et cherchèrent leur salut dans la fuite.

Ce sauve-qui-peut fut cause de l'effroyable massacre que firent les Romains pendant la journée entière, et sans courir aucun danger. Ils ne cessèrent de tuer devant eux qu'au coucher du soleil, heure à laquelle, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu, ils retournèrent au camp. (Chap. XI.)

Je viens de paraphraser le récit de César en serrant le texte d'aussi près que possible; il faut maintenant examiner ce récit dans tous ses détails, afin d'en déduire les faits qui peuvent amener à déterminer d'une manière sinon absolument certaine, du moins aussi probable qu'on peut le désirer, le théâtre de tous ces événements de guerre.

Reprenons donc un à un les détails de cette expédi-

tion, et faisons ressortir l'importance relative de chacun d'eux.

Labienus avait ses quartiers d'hiver dans la Séquanie, c'est-à-dire dans la Franche-Comté, à proximité des Éduens, alliés fidèles des Romains. C'est de ce point qu'il transmit à César la première nouvelle positive d'un soulèvement imminent de la Gaule Belgique. César était alors dans la Gaule citérieure. Il se hâta d'y lever deux légions auxquelles il fit passer les Alpes, sous les ordres du légat Quintus Pedius, assurément pour aller rejoindre les vieilles troupes déjà réunies sous les ordres de Labienus. Au départ des deux légions, la belle saison était déjà venue, puisqu'elles se mirent en marche *inita æstate* (au commencement de l'été), suivant l'expression de César lui-même. Celui-ci partit pour l'armée dès qu'il fut certain de ne pas manquer de fourrages pour sa cavalerie, *cum primum pabuli copia esse inciperet*, « aussitôt que les fourrages commencèrent à devenir abondants. »

Les foins ne sont bons à couper que vers la dernière quinzaine de juin dans la région où il s'agissait de porter la guerre ; c'est donc à cette époque seulement que César se rendit en Séquanie pour y prendre le commandement de l'armée. Ce fut de là qu'il donna aux Senons et aux Gaulois voisins des Belges l'ordre de le renseigner sur les projets et les mouvements de ceux-ci. Le temps qu'ils mirent à lui transmettre ces renseignements amena infailliblement un délai de

quelques journées, pendant lesquelles César dut préparer son armée à prendre immédiatement la campagne; aussi suis-je très-porté à expliquer dans ce sens une expression assez ambiguë que je trouve dans la phrase suivante : « Le douzième jour, il n'hésita plus à marcher contre eux[1]. » Est-ce le douzième jour après la venue des renseignements qu'il attendait, ou bien est-ce le douzième jour après sa reprise du commandement, que César mit en mouvement son armée? Tel est le point sur lequel il y a doute. Mais peut-on admettre qu'un capitaine aussi habile ait, avant d'avoir pris ses mesures de départ, laissé revenir près de lui les espions qu'il avait envoyés au delà de la frontière? Non, certes; il avait dû profiter des jours d'attente auxquels le condamnait l'accomplissement de la mission imposée aux Senons, pour se mettre en mesure de partir dès le premier avis; aussi suis-je convaincu qu'il ne passa en tout que onze jours dans les quartiers d'hiver de Labienus, et que le douzième après son arrivée au camp il se mit en marche. Il lui fallut quinze jours, à qu'il nous apprend, pour se rendre sur la frontière des Belges. Or du centre de la Séquanie, c'est-à-dire de Vesontio (Besançon), vers la limite des Tricasses ou des Rèmes, il y a en ligne droite au moins cent quatre-vingt-dix milles ou soixante-dix lieues kilométriques. L'armée aurait donc fait des

1. « Tum vero dubitandum non existimavit, quin ad eos (duodecimo die) proficisceretur. »

étapes d'un peu plus de six lieues et demie, ce qui peut paraître faible, mais assez admissible pour une moyenne. Quant au point où je fais hypothétiquement aboutir la marche de César, il n'est pas fixé d'une manière certaine; mais tout porte à croire néanmoins qu'il faut le chercher dans les plaines de la Champagne actuelle.

Dans tous les cas, nous pouvons regarder comme constant que les marches ordinaires des armées de César étaient de six ou sept de nos lieues kilométriques. Cela se conçoit quand on tient compte des immenses bagages (*impedimenta*) qu'une légion traînait après elle, et quand on pense que cette fois l'armée en mouvement se composait de huit légions.

Il est certain que l'arrivée de César fut imprévue et que les aigles romaines parurent sur la frontière belge lorsque les confédérés les croyaient encore assez loin d'eux. Les Rèmes, qui de tous les Belges étaient les plus proches voisins des terres gauloises, se voyant pris au dépourvu, se hâtèrent de faire leur soumission et d'offrir leurs services. C'est donc avec raison que j'ai placé le point de la frontière où César vint se poster à la limite des territoires des Rèmes et des Tricasses.

Les chefs Iccius et Antebrogius (dont les monuments numismatiques nous révèlent les noms réels, Eccaios et Andobrugios) fournirent à César tous les renseignements qu'il désirait, et, au nom de la nation, ils lui accordèrent non-seulement le passage sur leur

territoire, mais encore ils prirent l'engagement de procurer des subsistances à son armée. César ne nous dit point s'ils lui promirent un corps de troupes auxiliaires; mais le fait, déjà rendu probable par les mots : « fournir des vivres et tout ce qui serait nécessaire » (*et frumento ceterisque rebus juvare*) est mis hors de doute par la défense de Bibrax, ainsi que nous le dirons tout à l'heure.

Voyons maintenant de quels contingents les différentes cités belges avaient formé l'armée confédérée. Au dire des Rèmes, le roi Galba, chef des Suessions, commandait à une réunion de soixante mille Bellovaques, de cinquante mille Suessions, de cinquante mille Nerviens, de quinze mille Atrébates, de dix mille Ambiens, de vingt-cinq mille Morins, de neuf mille Ménapiens, de dix mille Calètes, de dix mille Véliocasses et Véromanduens, de vingt-neuf mille Aduatuques, et enfin à peu près de quarante mille Germains, appartenant aux peuplades des Condruses, des Eburons, des Cœrèses et des Pœmanes. Ces chiffres réunis forment un effectif énorme de trois cent vingt-huit mille hommes. Du reste, toutes ces troupes n'étaient peut-être pas encore rassemblées, puisqu'on peut remarquer, en suivant avec attention le récit de cette campagne, que les Aduatuques ne se trouvaient point parmi les confédérés, lorsqu'eut lieu, environ un mois plus tard, la sanglante bataille de la Sambre, qui mit César et son armée à deux doigts de leur perte.

Nous lisons effectivement au chapitre XVI du même livre que les Nerviens, les Atrébates et les Véromanduens, qui défendirent si vaillemment le passage de la Sambre, attendaient la venue des Aduatuques. Toutefois, comme cette peuplade avait pu regagner ses foyers après l'affreuse déroute des bords de l'Aisne, nous admettrons ce chiffre de trois cent ving-huit mille hommes, quelque exagéré qu'il paraisse au premier abord. N'oublions pas que César avait intérêt à enfler le nombre de ses adversaires, s'il ne lui était guère possible de réduire sur le papier celui des soldats qu'il pouvait mettre en ligne.

Après s'être fait livrer pour otages les fils des principaux personnages de la nation des Rèmes, et avoir mandé près de lui leur sénat tout entier, afin de tenir un gage de leur fidélité à remplir leurs promesses, il envoya Divitiac, à la tête des Éduens, faire une diversion sur la frontière des Bellovaques, afin d'éloigner ceux-ci du gros de l'armée ennemie et de les forcer de courir à la défense de leur territoire menacé. Il avait donc, en quitant la Séquanie, traversé le pays des Éduens et emmené avec lui le contingent armé dont ceux-ci pouvaient disposer. Ce fait implique un allongement notable de la route qui séparait les quartiers d'hiver de Séquanie du point où César conféra avec les envoyés des Rèmes, et concourt à prouver que ces quartiers d'hiver étaient placés vers l'extrémité méridionale du pays des Séquanes.

Je viens de dire que j'admettais la présence de tous les contingents belges, dont la réunion avait été annoncée aux Romains; la phrase suivante semble prouver que j'ai raison de le faire : *Postquam omnes Belgarum copias in unum locum coactas ad se venire vidit, etc.* (Chap. v.) Il est probable qu'aussitôt la soumission des Rèmes accomplie, César était entré sur leur territoire et s'était porté le plus possible en avant vers l'ennemi, tout en restant en pays ami. Aussi, lorsqu'il apprit l'arrivée des Belges, il se hâta de transporter son armée sur la rive droite de l'Aisne et de s'y établir, pour attendre de pied ferme l'attaque dont il était menacé et détourner la guerre du territoire de ses alliés.

Il est bon ici de montrer le sens qu'il est indispensable d'attribuer à un membre de phrase sur l'interprétation duquel on s'est trop souvent mépris. Voici ce membre de phrase : *Flumen Axoman, quod est in extremis Remorum finibus, exercitum transducere maturavit, atque ibi castra posuit.* L'Aisne est bien loin de limiter le territoire des Rèmes; elle le coupe en deux, puisqu'elle sépare les diocèses de Laon et de Reims, qui l'un et l'autre appartenaient incontestablement aux Rèmes, lorsque César parut dans les Gaules. Cela est si vrai, que Bibrax, place forte des Rèmes, assiégée par les Belges, était au moins à huit milles au nord de la rivière d'Aisne. Il faut donc, de toute nécessité, trouver pour l'expression : *Quod est in extremis Remo-*

rum finibus, un sens différent de celui qu'on est tenté de lui donner à la première lecture. Ce sens ne peut être que celui-ci : « Il fit passer l'Aisne à son armée, au point où cette rivière coule à proximité de la frontière du pays des Rèmes. » Voilà une condition qu'il faut nécessairement voir remplie par le lieu de passage à déterminer, si l'on veut respecter le texte du récit de César.

« L'Aisne était traversée par un pont. Il y établit un poste fortifié, et laissa sur l'autre rive son lieutenant Quintus Titurius Sabinus avec six cohortes[1]. » (Chap. v.)

Il y avait donc un pont à l'endroit où l'armée romaine passa la rivière, et César le fit solidement garder par six cohortes, à la tête desquelles il laissa son lieutenant Sabinus. Conserver ce pont était certainement d'une très-grande importance, puisque, en cas de revers, il assurait la retraite des Romains et les mettait à l'abri d'un désastre possible. Ajoutons que s'il eût été en plein territoire des Rèmes, il n'eût pas eu besoin d'une aussi forte garnison, car eux-mêmes eussent eu tout intérêt à le défendre, puisqu'ils avaient donné en otage leur sénat et les enfants de leurs principaux chefs. Il est clair, par le fait seul de la création d'un poste important chargé de protéger le pont, que, par sa position même, il était fortement compromis,

1. « In eo flumine pons erat. Ibi præsidium ponit, et in altera parte fluminis, Q. Titurium Sabinum legatum cum sex cohortibus relinquit. »

et appartenait au moins autant aux Suessions qui étaient entrés dans la ligue belge, qu'aux Rèmes qui s'étaient spontanément déclarés les alliés des Romains. Une tête de pont, en général, fait face à l'ennemi et nullement aux amis.

Ici encore il y a lieu de faire une remarque assez grave sur le texte de César. Immédiatement après la phrase que je viens de citer tout à l'heure, et qui parle de la tête de pont occupée par Q. Titurius Sabinus, se trouve la phase suivante qui continue la première, puisqu'elle n'en est séparée que par deux points : *Castra in altitudinem pedum duodecim vallo, fossaque duodeviginti pedum, munire jubet.* Tout le monde jusqu'ici a pensé devoir appliquer cette phrase au camp même de César; on la traduit ordinairement ainsi : « Il défendit son camp par un parapet de douze pieds de haut et un fossé de dix-huit pieds de profondeur. » Je propose de l'appliquer, au contraire, à la tête de pont de Sabinus. Jusqu'à ce que l'on m'ait démontré que je me trompe, je n'admettrai pas qu'un écrivain aussi habile que César ait pu, dans une seule et même phrase, destinée à parler du poste important qu'il confia à Sabinus, rappeler les dimensions des retranchements de son propre camp sans plus penser, malgré l'intime liaison des deux membres qui constituent sa phrase entière, aux retranchements essentiels qui vont devenir le pivot de ses opérations militaires. En d'autres termes, je soutiens, sans aucune hésitation, que César ordonna

à son lieutenant de couvrir sa position d'un rempart de douze pieds de hauteur, précédé d'un fossé de dix-huit pieds de profondeur.

Je ne puis néanmoins me dispenser de faire remarquer que le chapitre suivant commence par ces mots : *Ab his castris oppidum Remorum, nomine Bibrax, aberat millia passuum octo.* « L'*oppidum* des Rèmes, nommé Bibrax, était distant de huit mille pas de ce camp. » La présence du pronom démonstratif *ce* (*his*) n'est guère favorable à l'hypothèse que j'adopte, et cependant je ne saurais y renoncer, précisément à cause de l'étude minutieuse que j'ai faite du terrain. Mais n'anticipons pas, et poursuivons notre commentaire du récit de César.

Bibrax était à huit mille pas du camp des Romains, ce qui donne onze mille huit cent quarante-huit mètres. Il est vrai que ce nombre de huit mille pas peut être un nombre rond, mais il ne peut être assez vague pour qu'autour de ce nombre il soit permis de faire jouer un mille de plus ou de moins; c'est-à-dire que le chiffre de onze mille huit cent quarante-huit mètres devrait être exact à un kilomètre près, en plus ou en moins, et que par conséquent Bibrax ne pourrait guère se trouver à plus de douze kilomètres huit dixièmes, ni à moins de dix kilomètres huit dixièmes du camp de César. Nous verrons plus loin quelles sont les conséquences qui découlent forcément de ce chiffre de huit milles fixé par César.

Les Belges rencontrant Bibrax sur leur route, essayèrent d'enlever cette place de vive force; mais ils n'en purent venir à bout, grâce au secours que César y jeta pendant la nuit qui suivit leur attaque. Voici les termes mêmes de ce récit : *Id ex itinere magno impetu Belgæ oppugnare cœperunt.* « Chemin faisant, les Belges l'attaquèrent avec impétuosité. » Bibrax était donc sur la route suivie par les confédérés. Il serait bien important de savoir quel avait été le point de réunion des différents contingents dont se composait cette foule immense; mais malheureusement César ne nous l'apprend point, nous laissant une fois de plus regretter son extrême concision. Nous allons toutefois essayer de suppléer à son silence et de déterminer, le moins mal que faire se pourra, le point probable où les Belges s'étaient donné rendez-vous, pour marcher ensuite au-devant des Romains. Rappelons-nous la liste des peuplades belges qui figuraient dans cette armée : c'étaient les Bellovaques, les Suessions, les Nerviens, les Atrébates, les Ambiens, les Morins, les Ménapiens, les Calètes, les Véliocasses, les Véromanduens, les Aduatuques, les Condruses, les Éburons, les Cœrèses et les Pœmanes. Or Bagacum (Bavay), centre principal de la nation des Nerviens, était probablement dès lors, comme il le fut plus tard sous la domination romaine, le point où venaient aboutir toutes les voies de communication qui conduisaient dans les différents pays habités par les populations que

nous venons d'énumérer. De là partait une route qui descendait presque directement du nord au sud sur Durocortorum, c'est-à-dire sur la capitale de la peuplade qui venait de déserter la cause nationale. Les confédérés durent vraisemblablement suivre cette route jusqu'au moment où, apprenant que la frontière des Suessions était entamée, ils coururent du côté immédiatement menacé. Dès lors on peut supposer que, laissant la voie désignée plus haut, ils suivirent une direction allant à peu près du nord-est au sud-ouest; c'est ainsi qu'ils trouvèrent sur leur chemin la ville des Rèmes nommée Bibrax, et qu'ils s'efforcèrent vainement de l'enlever. N'oublions pas, d'ailleurs, que la confédération était déjà un fait consommé, lorsque César était encore dans la Gaule citérieure, que l'armée romaine était campée en Séquanie et que ce n'était pas en restant entre leurs frontières, que les Calètes, les Véliocasses, les Ambiens, les Morins, les Ménapiens, les Véromanduens, les Atrébates et les Suessions pouvaient se préparer à marcher contre un ennemi détesté. Ils devaient nécessairement rallier les Aduatuques et les Germains (Éburons, Condruses, Pœmanes et Cœrèses), et entraîner avec eux les Rèmes, dont ils allaient traverser le territoire, et dont la défection prochaine ne pouvait pas être encore soupçonnée, puisque cette défection ne fut très-probablement motivée que par l'apparition subite de César sur leur frontière. Ces derniers n'avaient en effet qu'à rester chez eux pour y attendre

l'arrivée de leurs alliés, et il leur eût été fort inutile d'aller au nord pour revenir aussitôt en arrière, afin de traverser ensuite les pays des Tricasses, des Lingons et des Éduens, avant d'entrer en Séquanie, si l'intention des confédérés, comme cela paraît probable, était d'aller surprendre les Romains dans leurs quartiers d'hiver.

Nous avons vu tout à l'heure que Bibrax ne pouvait être à plus de douze kilomètres et huit dixièmes, ni à moins de dix kilomètres et huit dixièmes du camp de César. Une autre circonstance, rapportée par les *Commentaires*, va nous faire reconnaître la justesse de cette appréciation. Nous lisons (chap. VI) : « Lorsque la nuit eut mis fin à l'attaque, le Rème Iccius fit prévenir César que s'il ne lui était envoyé du secours, une plus longue résistance serait impossible. » Puis (chap. VII) : « A minuit, César, employant comme guides les mêmes hommes qu'Iccius lui avait dépêchés, envoya au secours de la place les Numides, les archers crétois et les frondeurs baléares. »

Rappelons-nous maintenant que César est parti pour la Séquanie vers le 15 juin, qu'il n'a pu rejoindre l'armée avant le 25; que douze jours après, c'est-à-dire vers le 7 juillet, il s'est mis en marche avec elle, et qu'après quinze étapes, c'est-à-dire vers le 22 juillet, il est arrivé sur la frontière des Belges. Il n'a, selon toute vraisemblance, effectué le passage de l'Aisne qu'au bout de huit jours au plus tôt, c'est-à-dire vers

le 30 juillet. A ce moment les Belges étaient déjà fort près, puisque nous lisons au chapitre v qu'il se décida à passer l'Aisne lorsqu'il fut prévenu que les Belges, après avoir concentré leur armée, s'avançaient à sa rencontre avec toutes leurs forces, et qu'ils n'étaient plus très-éloignés. Il n'est guère possible que la date du siége de Bibrax coïncide avec celle de l'établissement des Romains sur la rive droite de l'Aisne, et tout porte à croire que c'est vers le 1er ou le 2 août seulement que cette attaque de Bibrax aura eu lieu. A cette époque de l'année, le soleil se couchant à sept heures trente-cinq minutes du soir, il fait nuit vers huit heures quarante-cinq minutes. Un quart d'heure plus tard, c'est-à-dire à neuf heures, les émissaires d'Iccius purent s'esquiver de la place assiégée et se diriger vers le camp des Romains. A cheval, ils eussent donné l'éveil; ils partirent donc à pied. Ils avaient trois lieues à parcourir, en prenant les plus grandes précautions pour n'être pas arrêtés. Quelque diligence qu'ils aient faite, ils n'ont pu être introduits auprès de César que deux heures au plus tôt après leur sortie de Bibrax, c'est-à-dire vers onze heures du soir. C'est donc vers onze heures seulement que l'ordre a dû être donné aux troupes légères de se préparer à partir vers minuit, afin d'aller au secours de la place assiégée. Il a bien fallu certainement une heure pour les réveiller, leur faire prendre les armes, les réunir et les disposer en colonne de marche, et si elle sont parties à minuit,

comme le dit César, c'est que l'appréciation qu'il donne de la distance de Bibrax au camp est parfaitement exacte.

J'ai dit plus haut que très-probablement les Rèmes s'étaient engagés à combattre leurs compatriotes pour le compte des Romains; la résistance opiniâtre d'Iccius dans Bibrax le prouve, ce me semble, d'une manière péremptoire. Lorsque les confédérés durent renoncer à s'emparer d'une place dans laquelle venait de s'introduire un corps de défenseurs redoutables, ils ne s'éloignèrent pas immédiatement, mais ils firent payer leur défection aux Rèmes, qu'ils considéraient comme des traîtres, en ravageant leurs moissons, en brûlant les villages environnants et tous les bâtiments isolés qu'ils purent atteindre. Avaient-ils respecté, chemin faisant, ceux qu'ils avaient rencontrés depuis leur entrée sur le territoire des Rèmes, il est permis d'en douter, puisque ceux-ci se défendirent si bravement, et que les autres se mirent immédiatement à attaquer Bibrax avec impétuosité. Évidemment on savait de part et d'autre à quoi s'en tenir sur la bienveillance réciproque dont on était animé, dès avant la tentative sur cette ville.

Notons ici, en passant, que les Belges étaient forcément sur la rive droite de l'Aisne; que Bibrax était sur cette même rive; que les campagnes des Rèmes furent ravagées par le fer et le feu, quand les deux armées n'étaient point encore en présence, et que par consé-

quent j'ai eu raison d'avancer que la phrase qui concerne la rivière d'Aisne, *quod est in extremis Remorum finibus*, ne peut s'entendre que comme je l'ai entendue et traduite.

Une fois le siége levé et leur vengeance consommée, les Belges marchèrent en masse vers le point occupé par César, et ils vinrent s'établir à moins de deux mille pas du camp des Romains, c'est-à-dire à moins de trois kilomètres. Les deux camps devaient être parfaitement en vue l'un de l'autre, puisque César put juger, par la fumée et les feux de bivouac de l'ennemi, de l'étendue de terrain qu'il occupait. Pour apercevoir et apprécier, à la vue des feux et de la fumée, ainsi que le fit César, l'assiette d'un camp ayant huit milles, c'est-à-dire environ douze mille mètres de largeur, il fallait, de deux choses l'une, ou que César, placé sur une hauteur, eût devant lui une large vallée ou une plaine non accidentée que l'œil pouvait embrasser à l'aise, ou bien que, devant la hauteur occupée par les Romains, s'étendît, en lui faisant face, une chaîne non interrompue de collines, tandis qu'une vallée assez étroite courait entre les deux positions militaires. Il ne faudrait pas chercher sur la rive droite de l'Aisne, vers la limite du pays des Rèmes, un terrain disposé comme l'exige la première combinaison que je viens de présenter, car on ne le trouverait pas. Tous ceux qui ont parcouru ce beau pays savent que cette rive, vers la frontière du diocèse de Soissons, ancien territoire des

Suessions, est coupée de hautes collines. C'est donc à la seconde combinaison qu'il faut nécessairement se rattacher, sauf à découvrir le terrain auquel elle s'applique de la manière la plus évidente.

Disons tout de suite qu'un petit marais séparait les deux armées. L'existence seule de ce marais prouverait que les camps étaient situés sur deux hauteurs se faisant face, et déversant leurs eaux pluviales dans une vallée à fond plat et sans écoulement vers l'Aisne, c'est-à-dire sans pente sensible qui lui permît de s'assécher.

Voyons maintenant quelle description César nous donne de la colline sur laquelle il s'était établi. « Quand il vit que les nôtres ne le cédaient en rien aux ennemis, il choisit en avant du camp, pour ranger son armée, un terrain favorablement disposé par la nature. La colline sur laquelle le camp était placé était peu élevée au-dessus de la plaine, et du côté qui faisait face aux Belges elle offrait assez d'espace pour y former l'armée en bataille. De chaque côté ses flancs étaient escarpés; elle se relevait vers le centre et se raccordait avec la plaine par une pente douce. César fit creuser, à partir de chacun des flancs de cette colline, un fossé transversal d'environ quatre cents pas, et aux extrémités des fossés il établit des forts dans lesquels il plaça des machines, de peur que, quand il aurait pris sa ligne de bataille, l'ennemi, profitant de l'avantage du nombre, ne pût

l'envelopper pendant le combat, en tournant ses deux ailes[1]. »

Reprenons successivement les principaux traits de cette description.

La colline en avant de laquelle était placé le marais dont il a été question tout à l'heure, ouvrait du côté de l'ennemi un front suffisamment large pour recevoir l'armée de César rangée en ordre de bataille. Elle était *peu élevée* au-dessus de la plaine, *paululum ex planitie editus*, première difficulté pour l'investigateur; car sur la rive droite de l'Aisne, dans la région indiquée par César, il serait, je crois, presque impossible de rencontrer une colline peu élevée au-dessus d'une plaine, ou d'une vallée si l'on veut, qui ne fût immédiatement dominée par d'autres éminences beaucoup plus hautes. Celle où était établi le camp romain avait des flancs très-escarpés (c'est du moins ce qui paraît ressortir du texte des *Commentaires*), mais de front elle présentait un sommet assez peu relevé; quant à la douce déclivité qui reliait la face sur laquelle l'armée devait être

1. « Ubi nostros non esse inferiores intellexit, loco pro castris ad aciem instruendam natura opportuno atque idoneo (quod is collis, ubi castra posita erant, paululum ex planitie editus, tantum adversus in latitudinem patebat, quantum loci acies instructa occupare poterat, atque ex utraque parte lateris dejectus habebat, et frontem leniter fastigatus, paulatim ad planitiem redibat); ab utroque latere ejus collis transversam fossam obduxit circiter passuum CD et ad extremas fossas castella constituit, ibique tormenta collocavit, ne cum aciem instruxisset, hostes, quod tantum multitudine poterant, ab lateribus pugnantes suos circumvenire possent. »

rangée en bataille à la plaine qui constituait le fond de la vallée, elle est fort explicitement indiquée dans les mots *paulatim ad planitiem redibat*. Ce mot *redibat* me paraît impliquer nécessairement le fait de l'isolement de cette colline qui, à partir du terrain plat dans lequel coulait la rivière, terrain compris entre le pont et le camp, s'élevait par une pente graduelle et modérée de manière à former un emplacement convenable pour asseoir un camp, et redescendait ensuite vers la vallée qui séparait les deux armées, et que coupait un marécage. Il y a encore une autre difficulté. César dit que l'un des côtés de son camp était couvert par la rivière, et cela ne saurait être admissible, en toute rigueur, puisque ce camp était assis sur le sommet d'une colline. La seule chose qu'il soit permis de conclure de l'expression de César, c'est que la colline s'étendant perpendiculairement au cours de l'Aisne et dominant le terrain compris entre elle et la rivière, ne laissait pas d'attaque à craindre dans cette direction. Quoi qu'il en soit, il reste et restera toujours une obscurité en quelque sorte impénétrable dans les termes *paululum ex planitie editus*, qui ne peuvent désigner aucune localité satisfaisant à toutes les autres conditions essentielles que doit forcément remplir le lieu dans lequel on cherchera l'emplacement du camp de César.

Quant aux deux fossés de flanc et aux forts armés de machines qui en couvraient les extrémités, afin d'éviter que la ligne de bataille ne fût tournée, nous pou-

vons approximativement nous rendre compte de la distance qui devait les séparer, si nous ne perdons pas de vue que l'ordre généralement adopté par la tactique romaine était l'ordre profond, c'est-à-dire la formation de masses épaisses sur un grand nombre de rangs de profondeur, dix ordinairement. Écoutons ce que nous dit à ce sujet un homme de guerre dont personne, je le pense, ne contestera l'autorité en pareille matière. Nous lisons dans le *Précis des guerres de Jules César par l'empereur Napoléon Ier* (Paris, 1836, p. 81 et 82) :

« De ce que l'arme principale des anciens était l'épée ou la pique, leur formation habituelle a été l'ordre profond. La légion et la phalange, dans quelque situation qu'elles fussent attaquées, soit de front, soit par le flanc droit ou par le flanc gauche, faisaient face partout sans aucun désavantage : elles ont pu camper sur des surfaces de peu d'étendue, afin d'avoir moins de peine à en fortifier les pourtours et de pouvoir se garder avec le plus petit détachement. Une armée consulaire renforcée par des troupes légères et des auxiliaires, forte de vingt-quatre mille hommes d'infanterie, de dix-huit cents chevaux, en tout près de trente mille hommes, campait dans un carré de trois cent trente-six toises de côté, ayant mille trois cent quarante-quatre toises de pourtour ou vingt et un hommes par toise, chaque homme portant trois pieux, ou soixante-trois pieux par toise courante. La surface du camp

était de cent dix mille toises carrées; trois toises et demie par homme, en ne comptant que les deux tiers des hommes, parce qu'au travail cela donnait quatorze travailleurs par toise courante : en travaillant chacun trente minutes au plus, ils fortifiaient leur camp et le mettaient hors d'insulte. »

Après avoir suffisamment éclairci ce premier point, il s'agit de déterminer au juste combien de monde César pouvait mettre en ligne. Il avait auprès de lui huit légions, et nous ne croyons pas nous tromper de beaucoup en portant à trente-deux mille hommes leur effectif disponible. Deux légions étaient restées à la garde du camp, et, comme réserve, six cohortes veillaient à la défense du pont. On ne peut pas estimer à moins de deux cohortes la garnison de chacun des retranchements de flanc, avec son fortin. Ce sont, en définitive, trois légions entières ou douze mille hommes environ qui n'étaient pas rangés en bataille. Il y avait en conséquence cinq légions ou vingt mille hommes prêts à engager le combat. Mais infailliblement le général romain avait divisé son armée en deux lignes, dont la seconde ne devait agir que si la première venait à faiblir et à plier. C'est donc dix mille hommes qui se trouvaient massés pour recevoir le choc des Belges. Je dis massés, parce que l'armée ennemie était tellement supérieure en nombre, que plus que jamais César avait dû s'en tenir à l'ordre profond, qui lui fournissait la masse la plus compacte et la plus difficile à entamer. Il

l'avait si bien senti, d'ailleurs, qu'il avait fait construire ses deux retranchements de flanc, afin de ne laisser à l'ennemi qu'un seul point d'attaque, c'est-à-dire le front épais et serré de son infanterie. Je ne crois pas me hasarder beaucoup en affirmant que ce front ne présentait guère plus de sept à huit cents hommes, ce qui nécessitait une profondeur de douze rangs au plus. On conçoit que les Belges, tout braves qu'ils étaient, mais sans tactique, aient fortement hésité à venir se heurter contre une telle phalange qu'ils devaient désespérer d'entamer jamais, surtout lorsque cette forteresse vivante s'appuyait sur une autre exactement semblable et toute prête à prendre part à l'action.

Huit cents hommes pressés ainsi n'occupent pas en largeur cinq cents mètres de terrain; donc les deux fossés tracés par l'ordre de César ne pouvaient être éloignés l'un de l'autre de plus de cinq cents mètres, pour répondre efficacement à leur destination. Prenons note de ce chiffre.

Pendant que les infanteries romaine et belge s'observaient, sans oser se risquer dans le marécage qui les séparait, les cavaliers des deux partis escarmouchaient sans engager un combat sérieux. Quelques heures se passèrent dans cette attitude expectante de part et d'autre, et César finit par ramener ses troupes au camp. Les Belges, de leur côté, abandonnèrent le terrain. « Incontinent, les ennemis se portèrent de ce point

nous l'avons dit, vers la rivière d'Aisne, qui coulait, comme derrière notre camp (1). » Leur but était de se jeter sur la rive gauche de l'Aisne, et d'aller à l'improviste attaquer la tête de pont défendue par Sabinus. S'ils ne pouvaient l'enlever de vive force, ils voulaient ravager le pays des Rèmes, alliés des Romains, et rendre ainsi tout à fait impossible le ravitaillement des légions. Ce fut par Titurius Sabinus lui-même que César apprit ce mouvement agressif des Belges; il se décida alors à lancer toute sa cavalerie et ses troupes légères contre les confédérés, qui avaient trouvé divers endroits guéables où l'on pouvait traverser la rivière.

De tous ces faits découlent certaines conséquences qu'il est bon de résumer. D'abord, puisque César ne put voir par lui-même le mouvement qu'exécutait l'ennemi, c'est que ce mouvement lui fut masqué par le terrain qu'il avait devant lui, et sur lequel était établi le camp des Belges. Si ceux-ci eussent été campés en plaine, du haut de la colline qu'il occupait, quelque peu élevée qu'elle fût, César, qui devait se préoccuper de ce qu'allaient faire ses adversaires, eût infailliblement reconnu leur dessein, sans avoir besoin des avis de Titurius Sabinus, et comme il était plus rapproché qu'eux de la tête de pont et de ses six cohortes menacées, il eût eu le temps d'envoyer quelques-unes de ses

1. « Hostes protinus ex eo loco ad flumen Axonam contenderunt, quod esse post nostra castra demonstratum est. »

légions au secours de son lieutenant. Il est si vrai qu'il fut surpris par l'annonce de ce retour offensif, qu'il se vit obligé d'emmener avec lui sa cavalerie entière, ses Numides légèrement armés, ses archers et ses frondeurs, et qu'il arriva en face des gués où les Belges traversaient l'Aisne, lorsque ceux-ci y étaient engagés depuis quelque temps, et qu'un certain nombre d'entre eux occupaient déjà la rive gauche. Donc les Belges, après la retraite des Romains, firent semblant de rentrer dans leur propre camp, et comme ce camp occupait un plateau élevé, ils s'écoulèrent par les pentes opposées à celles sur lesquelles les Romains avaient vue, et se précipitèrent vers des gués que, sans aucun doute, ils connaissaient d'avance, pour se jeter en masse sur la rive gauche, et aller couper de vive force le pont par lequel seulement César pouvait communiquer avec la rive qu'ils envahissaient. Nous savons quel fut le résultat de cette tentative hardie, et comment les Belges, refoulés vers leur camp, après avoir subi des pertes énormes, se retirèrent chacun vers leurs foyers, dès la nuit suivante, et par une espèce de sauve-qui-peut général. Vraisemblablement ils reprirent le chemin qu'ils avaient suivi pour venir, puisque ce chemin les ramenait le plus vite possible au cœur de leur territoire. Les Suessions eux-mêmes, la route leur étant barrée par les légions romaines, durent remonter vers le nord avant d'essayer de rentrer dans leur pays, et comme pendant une journée entière cette

masse confuse de fuyards fut poursuivie l'épée dans les reins, il est tout naturel que César, avec ses légions, ait pu se trouver devant les murs du *Noviodunum Suessionum* quelques heures avant que les Suessions, démoralisés par leur déroute de la veille, ne pussent arriver au secours de la place.

Maintenant que j'ai commenté le récit de César, résumons, avec précision et clarté, les conditions auxquelles doit satisfaire le terrain où s'accomplirent, avec une rapidité foudroyante, ces événements qui portaient le coup le plus funeste à l'indépendance des peuplades belges.

1° Le passage de l'Aisne eut lieu à la limite du territoire des Rèmes, et par conséquent sur la frontière des Suessions.

2° Ce passage s'effectua à l'aide d'un pont duquel il faut retrouver les traces.

3° Ce pont fut couvert sur la rive gauche par un poste fortifié capable de contenir six cohortes de deux mille quatre cents à trois mille hommes, défendu par un retranchement de douze pieds de haut, précédé d'un fossé de dix-huit pieds de profondeur.

4° La colline où campa l'armée de César avait des pentes rapides sur ses deux flancs. Elle était facilement accessible par celle de ses faces qui regardait le pont de l'Aisne. L'autre face opposée aux Belges devait être garnie de flancs abrupts qui formaient comme une sorte de tenaille, tandis que de front elle descen-

dait jusqu'à la plaine par une inclinaison facile et continue.

5° De l'autre côté de cette petite plaine devait courir, sur une étendue de près de trois lieues, un rideau de collines d'une hauteur égale à celle de la colline occupée par les Romains.

6° Le fond de la vallée intermédiaire était occupé par un marais de peu d'importance, mais néanmoins difficile à franchir, même au plus fort de la saison sèche, c'est-à-dire dans les premiers jours d'août.

7° De l'autre côté du plateau qu'ils occupaient, les Belges pouvaient, sans être vus des Romains, gagner les bords de l'Aisne.

8° En ce point de la rivière, il devait se trouver des gués, et non un seul gué.

9° Des fossés défensifs, placés à environ cinq cents mètres l'un de l'autre, devaient couper perpendiculairement la pente douce qui reliait le camp romain au fond de la vallée, pour couvrir les flancs de la ligne de bataille de César.

10° Enfin, Bibrax doit être cherché à trois lieues environ du camp établi par César, sur la rive droite de l'Aisne.

Il me reste à examiner attentivement le terrain sur lequel il me paraît aujourd'hui démontré que se sont accomplis les faits de guerre rapportés et analysés plus haut; nous constaterons qu'il n'est pas une seule des conditions que je viens d'énumérer qui n'y soit rigou-

reusement remplie, et après cette démonstration, il nous sera facile de conclure.

Au point même où l'Aisne sort des limites du diocèse de Reims et entre dans le diocèse de Soissons (ces deux diocèses représentent aussi exactement qu'on peut le désirer les territoires limitrophes des Rèmes et des Suessions), il existe un petit village nommé Pont-Arcy. Ce nom est déjà fort significatif par lui-même, puisqu'il implique précisément en cet endroit l'existence simultanée d'un pont et d'une forteresse, *arx*. Il n'y a plus de pont aujourd'hui, mais un bac y demeure à poste fixe pour desservir les deux rives. Le village forme un quadrilatère assez régulier, et il est entouré, sauf du côté de la rivière, d'un retranchement et d'un large fossé fort bien conservés, et qui répondent à merveille aux indications de César. Au moyen âge, on a construit autour du village une solide muraille qui lui constitue une chemise capable de résistance, mais qui n'a pu être conçue ni exécutée avec les défenses en terre dont elle est revêtue. Vers l'angle sud-ouest de la chemise est pratiquée une porte flanquée de tours carrées et qui a comporté jadis une herse.

Il devient ici nécessaire de donner avec exactitude les dimensions du retranchement primitif : la face Est a un développement de cent trente-cinq mètres, la face Sud de deux cent dix-sept mètres, et la face Ouest de deux cents mètres. La gorge de cet ouvrage, défendu par la rivière, a un développement rectiligne de deux cent

vingt mètres. La surface de ce poste militaire est donc de trente-six mille six cent quatre mètres carrés, et s'il a contenu les six cohortes ou deux mille quatre cents hommes de Titurius Sabinus, cette surface fournissait quinze mètres carrés par homme, ce qui est tout à fait convenable. Vers la partie centrale de la gorge, c'est-à-dire de la face du quadrilatère baignée par l'Aisne, on voit encore en place deux murs de soutènement beaucoup plus anciens que la chemise du moyen âge, et une vaste culée de pont, construite par assises en retraite, de trois mètres quatre-vingt-sept centimètres de hauteur totale, et solidement établie sur une semelle de pierres énormes, projetée de trois ou quatre mètres dans le lit de la rivière. La somme des retraites successives donne un total de soixante-huit centimètres. Les assises sont au nombre de onze : la plus basse, formant corps avec la semelle de fondation, n'a que quinze centimètres de hauteur. Les quatre suivantes ont chacune cinquante centimètres de hauteur, avec des retraites qui sont de dix centimètres pour les deux inférieures, et de neuf seulement pour les deux suivantes. Puis viennent deux assises de quarante centimètres de hauteur et une retraite de sept centimètres; une autre assise de trente-cinq centimètres, une de vingt-cinq, un plan incliné de vingt, et enfin une assise verticale de douze centimètres. Pour ces dernières assises les retraites sont de cinq centimètres, et enfin de six centimètres. J'ai cru devoir décrire minutieuse-

ment cette construction à cause de sa disposition étrange, qui ne permet pas d'y voir un appareil romain et qui s'oppose également à ce qu'on y reconnaisse un appareil du moyen âge. Je dois ajouter que cette culée, qui a une dizaine de mètres de largeur, se relie au terrain par deux ailes obliques de même appareil, mais d'inclinaisons différentes sur la face principale, et de longueurs inégales. L'une d'elles, celle de droite, est longue d'environ cinq mètres, et celle de gauche a un mètre de moins à peu près. Je n'ai pas eu le temps nécessaire pour faire un levé rigoureusement exact de cette culée de pont.

Quoi qu'il en soit, il est évident *a priori* que cette culée n'a pu servir à supporter qu'un tablier en bois qu'il était facile de démolir à un moment donné, et sans la moindre peine. Au milieu de la rivière, extrêmement rapide en ce point, sont entassées d'énormes pierres de taille qui ont certainement constitué jadis une pile, et cette pile, à en juger par les matériaux qui la composaient, a dû être ruinée beaucoup plus probablement par la main des hommes que par l'action du temps. En face de l'axe du pont se voit une petite presqu'île qui supporte les ruines d'une énorme tour ronde du moyen âge. C'est le donjon d'une forteresse démolie au commencement du dix-huitième siècle, parce que, dit-on, il s'y était commis plusieurs assassinats. Le 25 novembre 1779, Casimir Pignatelli, comte d'Egmont, rendit foi et hommage pour la tour ruinée de

Pont-Arcy au duc d'Orléans, suivant un acte d'aveu et dénombrement conservé aux archives du département de l'Aisne, et qui m'a été communiqué par M. Prioux. Cet hommage fut rendu à cause de la tour et château d'Oulchy en Valois, suivant les expressions mêmes de l'acte. A deux kilomètres environ en arrière, c'est-à-dire au sud du village de Pont-Arcy, est situé un village nommé Vieil-Arcy, dans lequel on a cru devoir chercher l'emplacement du camp occupé par César, avant qu'il ne se fût décidé à transporter son armée sur l'autre rive, afin de marcher à la rencontre des Belges.

Une fois que l'on est parvenu sur cette autre rive, on traverse une plaine assez peu large et qui va, après quelques centaines de mètres, se relier aux premières pentes d'une vaste colline isolée, perpendiculaire au cours de l'Aisne, et dont les deux flancs présentent des pentes assez roides, tandis que les deux faces en sont facilement accessibles : c'est la montagne de Comin, au pied de laquelle, mais plus près de la face opposée à celle qui regarde Pont-Arcy, est aujourd'hui le petit village de Bourg. Un chemin tracé entre les maisons de ce village gagne la vallée qui sépare la montagne de Comin d'un vaste pâté de collines aussi élevées, et s'étendant à perte de vue. Le fond de la vallée est encore aujourd'hui occupé par un marécage que les sécheresses de cette année (1) exceptionnelle n'avaient pu faire disparaître.

(1) Année 1858.

Essayons à présent de donner une idée de la montagne de Comin. Elle s'élève de cinquante mètres environ au-dessus du niveau de la petite plaine et du vallon marécageux qu'elle domine. Vers le sommet, elle est, pour ainsi dire, entourée de roches verticales sur une hauteur de quelques pieds, mais à travers lesquelles de nombreux et faciles sentiers aboutissent au plateau. Celui-ci est immense et aujourd'hui en pleine culture. Une ferme y est établie; elle dépend d'un petit domaine qui se nomme le Château. Dans les roches situées en face du marais, et par conséquent au sommet de la colline, ont été creusées de main d'homme quantité de grottes, comme il s'en voit dans une foule de localités du département de l'Aisne, où elles sont connues sous le nom de *creultes*. Ces grottes ont incontestablement servi d'habitation dans une très-haute antiquité. Aujourd'hui ce sont des étables et des magasins à fourrages. Sur le plateau coulent deux sources nommées la fontaine des Saules et la fontaine des Corbeaux. L'une d'elles est, en temps ordinaire, assez abondante pour comporter un abreuvoir et une auge pour les bestiaux de la ferme. Toute la face qui regarde le vallon est garnie de bois de haute futaie et de broussailles. Elle a deux flancs bien prononcés et assez roides qui lui donnent l'aspect de l'ouvrage connu en fortificaion sous le nom de *tenaille;* le front de la colline en forme la courtine. D'abord assez escarpé, il prend bientôt une pente plus douce, qui descend vers le maré-

cage au fond de la vallée. Cette pente douce constitue aujourd'hui le lieu dit *le Bon-Puits*. Cet endroit offre une particularité digne d'attention : il est borné par deux vastes fossés parallèles, qui ont encore en certains points trois à quatre mètres de profondeur, et qui sont parfaitement reconnaissables sur une assez longue étendue, c'est-à-dire jusqu'à la limite où la culture des céréales commence. De ces deux fossés, le plus rapproché du village de Bourg, et par conséquent de l'Aisne, aboutit à une espèce de plate-forme carrée, revêtue encore çà et là de blocs de rochers qui paraissent y avoir été amenés à dessein. Entre les deux fossés que je viens de décrire, il y a une distance de quatre cent cinquante mètres environ, et de leur extrémité actuelle jusqu'au petit marais on compte près de quatre cents mètres.

Sur le plateau il n'y a pas la moindre trace de retranchement; mais si César a fait camper là ses légions, à quoi pouvait lui servir un retranchement qui n'aurait jamais valu la défense naturelle que lui fournissaient les rochers du sommet? Il lui suffisait de garder convenablement par de petits postes les points d'accès facile, pour être à l'abri de toute insulte. Nous avons d'ailleurs ramassé en cet endroit quelques tessons de poterie antique, et entre autres un fragment de vase de cette belle poterie rouge si fine qui est connue sous le nom de poterie romaine.

Je dois ajouter aussi que M. Prioux m'a appris que

dom Grenier, dans une note manuscrite insérée dans son immense Recueil, aujourd'hui déposé à la Bibliothèque impériale, mentionne un camp romain qui aurait existé sur le plateau de Comin. Peut-être à l'époque où vivait D. Grenier la tradition ne s'était-elle pas encore perdue; quoi qu'il en soit, l'existence des deux fossés signalés par César me paraît décisive.

J'ai dit tout à l'heure que l'autre flanc du vallon marécageux, dominé par la montagne de Comin, était formé par un pâté de collines s'étendant, à perte de vue, parallèlement à cette montagne; de l'autre côté, ces collines s'abaissent vers l'Aisne, qu'elles masquent entièrement. En cet endroit, c'est-à-dire à trois kilomètres à peu près du village de Bourg, se trouve le village d'Œuilly, et, un peu en aval d'Œuilly, nous avons reconnu l'existence de trois gués parfaitement caractérisés, qui, de mémoire d'homme, ont toujours servi aux habitants des deux rives de l'Aisne pendant les temps de sécheresse. On pouvait y traverser la rivière, avec de l'eau jusqu'à mi-jambe, à l'époque de notre excursion. Comme les Belges effectuèrent leur tentative de passage dans les premiers jours du mois d'août, la même facilité dut se présenter pour eux. Si l'Aisne était une rivière impétueuse il y aurait quelque raison d'admettre que son lit a pu changer mainte et mainte fois d'une saison à l'autre, et que les gués qui existent aujourd'hui n'existaient peut-être pas il y a plus de dix-huit cents ans; mais il suffit d'explorer

ses bords pendant quelques heures pour être convaincu que son lit était à très-peu près alors ce qu'il est encore aujourd'hui.

Je le demande maintenant, les conditions du problème sont-elles convenablement remplies par le terrain que je viens de décrire? Je n'hésite pas, pour ma part, à adopter l'affirmative.

Il ne nous reste plus qu'à trouver une place forte située au nord-est de la montagne de Comin, et dans un rayon qui varie de onze à treize kilomètres; or les villages de Saint-Thomas et de Bérieux (autrefois Bebrieux) sont dominés par un plateau que défendent encore de larges retranchements antiques, nommés indifféremment le Camp de César et le Vieux Laon.

Ce plateau, qui est à proximité d'une voie antique et probablement gauloise, signalée et décrite avec soin par M. Peigné-Delacourt dans ses *Recherches sur le Noviodunum Suessionum*, est précisément dans le nord-est de la montagne de Comin et à treize kilomètres de distance. Pour moi, Bibrax est là; car nécessairement César recueillit de la bouche des Rèmes le chiffre de huit milles, représentant la distance de son camp à Bibrax; on voit donc qu'il était assez bien informé. Il est inutile de faire ressortir l'importance du nom de Vieux Laon et surtout celle du nom du village moderne de Bérieux, plus anciennement connu sous le nom de Bebrieux. Entre Bibrax et Bebrieux l'analogie est frappante; et quand toutes les conditions auxquelles une

localité historique doit satisfaire sont exactement remplies, il faudrait être bien difficile pour ne pas vouloir la retrouver où elle est véritablement.

En résumé, je conclus que :

1° César a passé l'Aisne à Pont-Arcy ;

2° Q. Titurius Sabinus a occupé les fortifications antiques qui entourent le village moderne de Pont-Arcy, et qui couvrent son enceinte du moyen âge ;

3° César a campé sur le plateau de Comin, en profitant des deux sources qui y coulent, et sans prendre la peine de construire des retranchements inutiles, grâce à la défense naturelle que le terrain lui présentait ;

4° Les deux fossés qui encadrent, sur le flanc de la montagne de Comin, le lieu dit *le Bon-Puits*, sont les deux fossés que César avait fait creuser pour y appuyer ses deux ailes ;

5° Le marécage placé en avant de ce même lieu est celui qui séparait l'armée romaine de l'armée des Belges, dans la journée où chacun offrit la bataille à son adversaire, dans l'espoir que celui-ci commettrait l'imprudence de s'aventurer sur ce mauvais terrain ;

6° Les Belges campèrent sur la longue ligne de collines qui fait face à la montagne de Comin vers l'est ;

7° Après être rentrés dans leur camp, les Belges se ruèrent, par les pentes cachées du plateau, vers l'Aisne qu'ils voulaient franchir ;

8° Les gués qu'ils rencontrèrent sont les trois gués

situés dans le voisinage immédiat du village d'Œuilly;

9° L'*oppidum* nommé Bibrax n'est autre chose que l'antique enceinte fortifiée connue de temps immémorial sous les noms de Camp de César et de Vieux Laon.

Je pourrais m'arrêter ici; mais je crois devoir rappeler, le plus brièvement possible, les différentes opinions qui ont été émises et soutenues, avec passion parfois, à propos du passage de l'Aisne et de la position de Bibrax.

L'abbé Lebeuf place le camp de César près de Pont-à-Vaire, où aurait eu lieu le passage de l'Aisne; le camp romain aurait été située près du village de Chaudardes. Mais je ferai observer que Pont-à-Vesle ou Pont-à-Vaire et Chaudardes sont à trois lieues en deçà de la frontière commune des Rèmes et des Suessions : cette seule considération suffit pour faire rejeter l'opinion de l'abbé Lebeuf et de tous ceux qui l'ont adoptée. Parmi ceux-ci je citerai Dormay, auteur de l'*Histoire de la ville de Soissons*; — Lemoine, auteur de l'*Histoire des antiquités de la ville de Soissons* (1771); — Jacob fils, auteur d'un *Mémoire sur Bibrax*, inséré au tome Ier des *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France* (1817); — l'empereur Napoléon Ier, *Précis des guerres de Jules César* (1836); — Henri Martin et Paul Lacroix, *Histoire de Soissons* (1837); — Leroux, *Histoire de la ville de Soissons* (1839); celui-ci place le camp de César sur la colline de Saint-Jean, au-dessus de Chaudardes; — enfin le

même Leroux, auteur d'un *Mémoire* inséré au *Bulletin de la Société archéologique du département de l'Aisne*, sixième numéro (1845).

D'autres placent le camp de César près de Condé, c'est-à-dire beaucoup plus loin encore dans l'intérieur du pays des Rèmes. Il est inutile de répéter que cette position ne peut en aucune façon s'accommoder avec le texte des *Commentaires*.

Dom Lelong (*Histoire du diocèse de Laon*) fait d'un camp très-bien caractérisé et situé sur la rive gauche de l'Aisne, à plus de seize lieues de Soissons, au confluent de la Suippe et de l'Aisne, le camp fortifié de Q. Titurius Sabinus. M. Melleville (*Bulletin de la Société archéologique du département de l'Aisne*, sixième numéro, 1845; *Nouvelles recherches sur Bibrax et Noviodunum et sur le camp romain de Saint-Thomas près de Laon*) place aussi le camp de Titurius sur la rive gauche de l'Aisne, au nord du village de Condé, près du confluent de la Suippe, et il admet que le pont indiqué par César devait être près de ce confluent. L'Aisne présente un gué entre Condé et Guignicourt; c'est, suivant M. Melleville, le gué qui servit aux Belges pour opérer leur passage. Comme il n'existe aucune colline sur le bord de l'Aisne à plusieurs lieues autour de Condé, il met le camp de César au Vieux-Laon, c'est-à-dire à l'antique *oppidum* qui domine les villages de Saint-Thomas et de Bérieux.

D. Lelong voulait que le camp se trouvât vers Ami-

fontaine, sur les bords du ruisseau nommé *la Miette*. Mais M. Melleville constate qu'il ne lui a pas été possible d'en trouver des traces ni sur le terrain, ni dans les souvenirs du pays, autour de Pont-à-Vaire, de Craonne, de Chaudardes et d'Amifontaine.

M. Piette, dans un excellent mémoire sur les Itinéraires gallo-romains dans le département de l'Aisne (*Bulletin de la Société académique de Laon*, tome VII, 1858), place aussi à Condé le passage de l'Aisne par César. Il suppose le camp des Romains établi en avant de la ferme de Mauchamps, au point culminant de la colline qui s'élève légèrement entre Berry-au-Bac et Guignicourt, et dont les pentes larges et adoucies s'étendent vers le nord jusqu'aux marais de la Miette. Quant au camp de la rive gauche près Condé, c'est pour lui le poste où était établi Q. Titurius Sabinus avec les six cohortes que César lui avait confiées (1). Suivant M. Piette, l'armée gauloise occupait la rive

1. Le camp de Condé, si c'est un camp et non un ensemble de digues, ainsi que quelques personnes le pensent, a les dimensions suivantes selon M. Piette : C'est un quadrilatère régulier dont les plus grands côtés ont treize à quatorze cents mètres de longueur, et les plus petits douze à douze cent cinquante mètres; cela fait une surface de un million six cent cinquante-trois mille sept cent cinquante mètres carrés; ce qui donne aux trois mille hommes de Sabinus cinq cent cinquante et un mètres carrés par homme, ce qui est radicalement impossible. Tandis que si nous voyons dans ce camp la dernière station de César sur la rive gauche de l'Aisne, comme nous avons à y loger quarante mille hommes formant l'effectif des huit légions et des auxiliaires, nous avons ainsi quarante et un mètres carrés par homme, ce qui devient raisonnable.

droite de la Miette, depuis la naissance de ce ruisseau à Amifontaine jusqu'à son embouchure dans l'Aisne, au-dessous de Berry-au-Bac. Enfin l'attaque de Sabinus aurait été tentée par le nord-est, et l'armée gauloise aurait dérobé son mouvement aux Romains, en l'effectuant derrière la montagne de Proviseux.

Le passage de cette rivière, je le répète, ne peut avoir eu lieu près de Condé, puisque ce point est beaucoup plus éloigné encore de la frontière des Rèmes et des Suessions que Pont-à-Vaire, qui en est déjà trop distant.

D'ailleurs je ne suis pas le premier, tant s'en faut, qui ait eu la pensée que le passage de l'Aisne par César avait eu lieu à Pont-Arcy.

L'auteur anonyme d'un Mémoire inséré dans l'*Annuaire du département de l'Aisne* (1815), sous le titre d'*Essai sur Bibrax*, voit bien dans le village de Pont-Arcy l'endroit où César a dû franchir le fleuve, mais il ajoute que Pont-Arcy et Pont-à-Vaire sont si près l'un de l'autre (ils sont à trois lieues de distance!), *qu'on ne doit pas élever de difficulté à ce sujet.* Pour lui Vieil-Arcy, qui est à une demi-lieue de Pont-Arcy, est le point où fut postée une réserve de trois mille hommes sous les ordres de Turius-Sabinus (*sic*). A ce compte, que deviendrait la tête de pont si indispensable que César prétendait créer, et dont il confiait la défense à Sabinus?

M. Moët de la Forte-Maison, dans ses *Antiquités de*

Noyon (1845), établit avec une très-grande logique tout ce que j'ai moi-même cherché à établir dans cet article, dont j'ai rassemblé tous les éléments sans connaître le travail de M. Moët. Je m'empresse de reconnaître la priorité de cet écrivain, en me félicitant de m'être rencontré avec lui sur la solution d'un problème historique aussi important. Pour M. Moët, Vieil-Arcy aurait succédé au camp que César occupait avant son passage de l'Aisne. Cela est en effet fort possible. Il conclut du récit de César que son camp de la rive droite dominait la colline qui s'étend de Bourg à Moulins, entre Neufchâtel, Courtonne et Comin. C'est précisément le lieu que j'ai reconnu moi-même, en écrivant le nom de la colline, ainsi que je l'ai entendu prononcer par tous les habitants du pays, c'est-à-dire Comin.

Je dois mentionner ici une note que je trouve annexée au travail de M. Moët de la Forte-Maison, et que je transcris littéralement : « A propos des endroits guéa-« bles dont il est question dans ce chapitre, dom « Lelong prévoyant qu'on pourrait prétendre avec « raison, comme nous le faisons aujourd'hui, que le « passage de César avait eu lieu à Pont-Arcy et qu'il « avait établi son camp sur une montagne voisine, ne « voyait qu'un seul obstacle contre ce sentiment : « C'est, dit-il, que l'Aisne porte bateaux à Pont-à-« Vaire, et n'est plus guéable depuis Berry.» A cela nous « n'avons qu'une réponse à faire, c'est qu'il serait

« puéril d'assurer que le lit des rivières est actuelle-
« ment le même qu'il y a dix-huit cents ans, et que
« nous savons que leur fond et leur cours changent
« même souvent d'une année à l'autre. »

Je me félicite d'avoir à opposer à l'assertion de dom Lelong une réponse bien autrement péremptoire que l'induction de M. Moët; c'est qu'il existe en réalité trois gués parfaitement caractérisés dans le lit de l'Aisne, entre Œuilly et Pont-Arcy, ce qui coupe court à toute incertitude sur ce sujet.

Enfin M. Peigné-Delacourt a bien reconnu aussi la nécessité de placer à Pont-Arcy le passage de l'Aisne.

Il me reste, en terminant, à énumérer les opinions diverses qui ont été émises sur Bibrax.

Dormay commence par placer cette ville d'abord à Sissonne ou quelque autre bourg des environs; une autre fois il la met à Bruyères, et enfin il se décide pour Laon, où Dudon, doyen de Saint-Quentin, et Guilbert, abbé de Nogent-sous-Coucy, voyaient la Bibrax de César. Samson la place à Fismes et Liebaux à Braine, sans faire attention que ces deux localités sont sur la rive gauche de l'Aisne. Perrot d'Ablancourt est du même avis que Liebaux.

Quant à l'abbé Lebeuf et Danville, on reconnaît à ce sujet leur sagacité ordinaire, et s'ils se trompent, ils ne se trompent que de peu, en se laissant égarer par le nom moderne du village de Bièvre, qu'ils croient au pied de la colline où s'élevait Bibrax. Lemoine partage

leur avis. Adrien de Valois fait comme Dormay, et les témoignages de Dudon, de Guilbert de Nogent et des actes de Sainte-Bénédicte lui suffisent pour désigner Laon.

Le journal de Verdun de 1750 a publié une lettre dans laquelle l'auteur prétend que Bruyères est Bibrax.

Enfin, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* (tome III, page 426), on propose de placer Bibrax à Brienne près de Neufchâtel-sur-l'Aisne.

Il semble vraiment que dans ce pays tout lieu dont le nom renferme un B et un R ait des droits à l'honneur d'être Bibrax; qu'il soit sur la rive droite ou la rive gauche, près ou loin de la rivière, peu importe!

Parmi les écrivains récents, M. G. Jacob (1820) met d'abord Bibrax à Bièvre, et finit par conclure en faveur de Laon.

Dans le *Bulletin de la Société archéologique* du département de l'Aisne (1845), M. Leroux cherche Bibrax à Bray en Laonnais, et M. Melleville le place de nouveau à Laon.

L'auteur anonyme d'un *Essai sur Bibrax*, inséré dans l'*Annuaire du département de l'Aisne* (1815), avait déjà adopté Bray.

M. Devisme, dans son *Histoire de la ville de Laon* (1822), se contente de dire que Bibrax n'est ni Laon, ni le Vieux-Laon.

M. Moët de la Forte-Maison (1845) prend parti pour Bièvre, ainsi que M. Peigné-Delacourt.

Enfin l'empereur Napoléon Ier place l'*oppidum* des Rèmes à Bièvre.

Les partisans du Vieux-Laon n'ont été jusqu'ici que MM. Henry Martin, Paul Lacroix et Piette; je me réjouis d'être un des soldats de leur petite armée, qui me semble marcher dans le droit chemin. Il n'y a plus maintenant qu'à déterminer les emplacements du *Noviodunum Suessionum* et de *Bratuspantium;* ce sera le sujet d'un autre travail.

Ce mémoire était terminé lorsque j'ai eu connaissance du livre de M. le baron de Goeler, intitulé : *Caesar's Gallischer Krieg*. J'ai naturellement cherché dans ce livre tout ce qui concerne la campagne dont je viens de m'occuper, et j'y ai rencontré les opinions suivantes, que je ne saurais en aucune façon partager :

César passe l'Aisne, qui formait la frontière des Rèmes, et vient établir son camp sur la rive droite de la rivière, au village de Berry-au-Bac, sur la route de Reims à Laon (page 59).

A ceci on peut objecter : 1° que l'Aisne ne formait pas la frontière des Rèmes ; 2° que Berry-au-Bac est encore plus loin que Pont-à-Vaire, de la frontière des Rèmes; 3° enfin que le village de Berry-au-Bac est sur la rive gauche de l'Aisne, ce qui rend l'opinion de M. de Goeler plus que difficile à adopter.

Ce savant place Bibrax à Beaurieux, situé à deux milles deux tiers de Berry-au-Bac; mais il croit que la

ville gauloise s'étendait jusque sur les bords de l'Aisne.

M. de Goeler (page 61, note) trouve que la description que César donne de son camp convient parfaitement à la colline située entre l'Aisne et la Miette; aussi ajoute-t-il qu'il ne saurait y avoir l'ombre d'un doute sur l'identité de cette localité et de celle où César s'était établi. Comme cette opinion est exactement celle qu'avait proposée M. Pictte, et qui a été réfutée par M. Melleville, il serait superflu de faire plus ici que de constater qu'elle ne satisfait à aucune des conditions auxquelles doit forcément satisfaire toute opinion admissible sur l'emplacement du camp de César.

Dans une autre note (même page 61) M. de Goeler fait remarquer que Bibrax devait être sur la rive droite de l'Aisne, et que Bièvre ne saurait convenir à l'emplacement de Bibrax, puisque ce bourg est placé en rase campagne. A ceci j'opposerai le passage suivant, que j'extrais de la dissertation de l'abbé Lebeuf sur l'état des anciens habitants du Soissonnais, avant la conquête des Gaules par les Francs : « Bibrax était in-
« dubitablement bâtie sur le sommet de la montagne
« de Bièvre. Quiconque a pris la peine d'examiner,
« comme je l'ai fait, la figure de cette montagne, sur la-
« quelle est une plaine d'un quart de lieue ou environ
« de longueur, qui d'ailleurs est escarpée et isolée
« presque de tous les côtés, excepté du côté du nord,

« qu'elle communique par une petite langue de terre « aux terrains voisins, etc. »

Le bourg moderne de Bièvre est réellement au bas de cette petite montagne, et le raisonnement de M. de Goeler ne prouve rien contre la possibilité que Bibrax ait occupé le plateau supérieur.

Enfin, à la page 62, M. de Goeler admet que les forces des Belges ont dû se réunir dans le pays des Suessions, dont le roi avait le commandement général; que par conséquent elles ont dû se masser dans la vallée de l'Aisne, en amont, à l'ouest du point occupé par César.

Je me permettrai quelques observations au sujet de ce passage. De ce que Galba avait le commandement de l'armée confédérée, il ne s'ensuit nullement que le point de réunion ait été au cœur de ses États; je serais bien plus disposé à croire que s'il l'avait pu faire, il aurait usé de son autorité de général en chef pour débarrasser son pays de cette visite onéreuse de près de trois cent mille hommes. D'ailleurs César nous dit que les Bellovaques revendiquaient le commandement pour eux-mêmes; ce ne fut donc qu'après la concentration des confédérés que fut fait le choix du général en chef; dès lors le roi Galba et les Suessions n'avaient pas de raison valable à donner pour attendre tranquillement dans leurs foyers que tous leurs alliés, sans exception, prissent la peine de venir les y chercher.

Les Belges, dit M. de Goeler, ont dû se masser dans

la vallée de l'Aisne, en amont, à l'ouest du point occupé par César. Or, suivant cet auteur, César était à Berry-au-Bac, et ce village étant immédiatement sur le bord de l'Aisne, qui coule de l'est à l'ouest, toute position en amont de Berry-au-Bac est forcément à l'est de Berry-au-Bac. Il y a donc nécessairement un *lapsus calami* dans l'assertion de M. le baron de Goeler.

Il y a quelques jours à peine qu'une mort glorieuse a enlevé le général Espinasse à tous ceux qui l'appréciaient et qui l'aimaient. Aussi est-ce avec un cruel serrement de cœur que je relis aujourd'hui les lignes imprimées depuis plusieurs mois, et qui dédiaient à l'ami alors plein de vie, maintenant perdu pour toujours, un travail d'archéologie militaire auquel il s'était vivement intéressé. Le nom d'Espinasse est désormais lié au nom de Magenta : il vivra donc autant que vivra, dans notre glorieuse France, la mémoire d'une victoire qu'Espinasse a contribué à payer de son sang. C'est à ce nom, désormais impérissable, c'est à ce cher souvenir que je dédie de nouveau et du fond du cœur l'hommage de cette étude sur les campagnes de César.

Paris, le 12 juin 1859.

LES

EXPÉDITIONS DE CÉSAR

EN GRANDE BRETAGNE

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

EXPÉDITIONS DE CÉSAR

EN GRANDE-BRETAGNE

Une des questions de géographie comparée qui ont donné lieu aux controverses les plus longues et les plus embarrassées, est celle qui concerne le point d'embarquement choisi par César lorsqu'il se décida à transporter les aigles romaines sur les côtes de l'Angleterre. Nous allons à notre tour aborder cet intéressant problème, dont nous avons été chercher la solution sur place, et nous nous efforcerons de faire partager notre conviction à nos lecteurs.

Mais avant tout procédons comme nous l'avons fait jusqu'ici dans nos études sur les campagnes de César, et commençons par reproduire le récit du grand capitaine. La première de ses deux expéditions contre les Bretons eut lieu à la fin de sa quatrième campagne

Digitized by Google

dans les Gaules. Il venait de passer avec son armée dix-huit jours au delà du Rhin, bien plus pour inspirer aux Germains le respect du nom romain, par la grandeur et la promptitude de ses entreprises guerrières, que par esprit de conquête. Quand il crut avoir atteint son but et avoir acquis assez de gloire stérile par cette invasion d'un peu plus de deux semaines, il ramena ses légions sur la rive gauche du Rhin, fit couper le pont de bois qu'il avait laborieusement construit en dix jours, et rentra sur le sol gaulois. (Liv. IV, chap. XIX.)

On était à la fin de la belle saison, et bien que dans ces contrées septentrionales l'hiver arrive promptement, César, qui n'ignorait pas que dans presque toutes les guerres gauloises les Bretons avaient fourni des secours à ses ennemis, résolut d'opérer un débarquement sur leurs côtes; quoiqu'il comprît bien que le temps de leur faire une guerre utile lui manquerait, il pensa que l'avantage seul de se montrer dans leur île, et d'y faire une reconnaissance qui lui apprît quelles étaient les peuplades du pays, et lui permît d'étudier les lieux, les ports et les points de débarquement, compenserait bien les fatigues et les dangers d'une expédition maritime. Tout ce qu'il voulait savoir ainsi était à peu près inconnu aux Gaulois; car, à l'exception des marchands, personne ne se hasardait dans ces parages redoutés, et encore pour ces marchands eux-mêmes il n'y avait de connu que la côte qui fait face à

la côte gauloise. César interrogea tous ceux qu'il rencontra, et il ne put en tirer aucune notion positive sur la grandeur de l'île, ni sur le nombre et la puissance respective des nations qui l'habitaient, ni sur leur manière de faire la guerre, ni sur leurs mœurs, ni même sur l'existence de ports capables de donner asile à une flotte de grands navires. (Chap. xx.)

Afin d'avoir sur ces points des renseignements positifs, César prit le parti d'envoyer C. Volusenus avec une galère reconnaître la côte ennemie. Il lui donna l'ordre de hâter son exploration, tout en la faisant la plus complète possible, et de rentrer incontinent. Il se mit lui-même en route avec toutes ses troupes pour le pays des Morins, parce que de ce point la traversée conduisant en Bretagne était la plus courte. Des navires requis dans toutes les contrées du voisinage, et la flotte construite l'année précédente pour la guerre des Venètes, reçurent l'ordre de se rassembler au même point. Sur ces entrefaites, le nouveau projet de César ayant été deviné et dévoilé aux Bretons par les marchands en relations avec ces insulaires, un certain nombre de leurs peuplades envoyèrent au conquérant des ambassadeurs chargés de lui offrir des otages pour gage de leur soumission aux ordres du peuple romain. Agréablement surpris par ces ouvertures inespérées, César s'empressa de faire les plus belles promesses aux envoyés bretons, et après les avoir fortement exhortés à persévérer dans leurs bonnes intentions, il

les congédia en les faisant accompagner dans leur pays par Commius, qu'il avait imposé pour roi aux Atrébates vaincus. Commius était à ses yeux un homme de valeur, de bon conseil; il le croyait ami dévoué et fidèle, et de plus l'autorité de ce personnage était très-étendue dans toutes ces contrées. César lui donna pour instructions de se rendre chez toutes les peuplades qu'il lui serait possible de visiter, de les exhorter à se fier à la bonne foi du peuple romain, enfin de leur annoncer sa prochaine arrivée. Quant à Volusenus, après avoir vu le pays de loin (car il n'avait osé débarquer), il était de retour le cinquième jour après son départ, et il fit connaître à César le résultat de son exploration. (Chap. XXI.)

Pendant que César faisait forcément un séjour en ce point, pour laisser à sa flotte le temps de se mettre en état de prendre la mer, il reçut des envoyés de la plus grande partie du peuple Morin, chargés d'obtenir pour leurs compatriotes l'oubli de leur conduite passée, conduite qu'il ne fallait attribuer qu'à la barbarie de leurs mœurs et à leur ignorance des coutumes romaines; ils devaient enfin les excuser le mieux qu'ils pourraient d'avoir fait la guerre aux Romains, et lui promettre d'obéir désormais à ses ordres. César reçut les messagers avec une très-vive satisfaction; car il ne voulait pas laisser d'ennemis sur ses derrières, la saison avancée ne lui permettant plus d'entamer une guerre sérieuse; d'ailleurs il mettait sa course en Bre-

tagne bien au-dessus de toutes ces petites préoccupations; il demanda aux Morins bon nombre d'otages, et dès qu'ils lui eurent été livrés, il accepta leur soumission.

Ayant réuni environ quatre-vingts vaisseaux de charge, ce qui lui semblait suffisant pour le transport de deux légions, il distribua tout ce qu'il avait en outre de navires longs ou de galères au questeur, aux légats et aux préfets. A cette flotte considérable il fallait ajouter encore dix-huit vaisseaux de charge, arrêtés à huit mille pas de là, et que les vents contraires empêchaient de se rendre au port où les autres étaient rassemblés. César distribua ces dix-huit vaisseaux à la cavalerie; le reste de l'armée, sous les ordres des légats Q. Titurius Sabinus et L. Aurunculeïus Cotta, fut envoyé sur le territoire des Ménapiens et dans le pays des Morins, qui n'avaient pas fait leur soumission. Le légat P. Sulpicius Rufus fut laissé avec une garnison suffisante à la garde du port. (Chap. XXII.)

Les choses ainsi réglées, César, trouvant un temps favorable pour opérer sa traversée, leva l'ancre à peu près à la troisième veille, après avoir envoyé sa cavalerie au Port ultérieur, avec ordre de s'embarquer sur les navires qui l'y attendaient et de le suivre. Comme cet embarquement des cavaliers s'effectua un peu plus lentement que César ne l'avait calculé, il atteignit la côte de Bretagne, avec ses premiers vaisseaux, environ à la quatrième heure du jour, et il aperçut les troupes

ennemies en armes, rangées sur toutes les collines, aussi loin que la vue pouvait s'étendre.

Voici maintenant sur quelle côte il lui fallait débarquer : la mer était séparée des falaises par une plage si étroite, que du haut de ces falaises on pouvait aisément lancer un trait qui vînt frapper au bord de l'eau. Jugeant un débarquement en ce point impraticable, les premiers vaisseaux attendirent à l'ancre l'arrivée de ceux qu'ils avaient laissés derrière eux. On y resta jusqu'à la neuvième heure, et pendant cet intervalle les légats et les tribuns des soldats furent convoqués; Alors César leur communiqua tout ce qu'il avait appris par le rapport de Volusenus et leur donna ses instructions, en les avertissant d'exécuter ses ordres au premier signal et avec ensemble, ainsi que l'exige toute opération militaire et surtout une opération maritime, qui ne saurait souffrir d'hésitation. Lorsqu'ils eurent été congédiés, le vent et la marée étant devenus favorables en même temps, au signal donné les ancres furent levées, et la flotte s'étant avancée d'environ sept mille pas à partir du point où elle avait abordé en premier lieu, mouilla devant une plage ouverte et plate. (Chapitre XXIII.)

Il n'entre pas dans mon plan de raconter ici, d'après César, les événements détaillés de cette expédition; je me borne à prendre note de quelques circonstances dont il est bon de tenir compte, parce qu'elles ont l'avantage de fixer l'époque à laquelle il faut

rapporter cette infructueuse tentative de conquête.

Après le débarquement opéré de vive force, les Bretons demandèrent la paix et livrèrent une partie des otages que César leur demandait; les autres étaient éloignés et ne devaient être fournis que plus tard et lorsqu'on aurait eu le temps de les rassembler. (Chapitre XXVII.)

Le quatrième jour seulement après le débarquement, les dix-huit vaisseaux à bord desquels se trouvait la cavalerie romaine purent sortir du Port supérieur avec une jolie brise. Lorsqu'ils approchaient de la côte d'Angleterre, et au moment où du camp on pouvait les apercevoir au large, une forte tempête vint tout à coup jeter les navires hors de leur route, et quelques-uns furent contraints d'aller chercher un refuge dans le port même duquel ils avaient appareillé; le reste fut poussé vers la partie inférieure de l'île, plus rapprochée de l'ouest. Ils essayèrent vainement de se tenir surleurs ancres, et comme ils embarquaient beaucoup d'eau, à cause de la grosse mer, à la nuit ils se virent dans la nécessité de regagner le large et de mettre le cap sur le continent. (Chap. XXIX.)

Or cette nuit était celle de la pleine lune, époque des plus fortes marées dans l'Océan, circonstance encore ignorée des Romains; il en résulta que les galères, tirées à sec sur la grève, furent remplies par le flot, et que les vaisseaux de charge, mouillés au large, fatiguèrent énormément; tous chassèrent sur leurs

ancres, que la plupart perdirent, et furent jetés à la côte, où plusieurs se brisèrent. (Chap. XXIX.)

Cette catastrophe démoralisa les Romains et rendit du cœur aux Bretons, qui tentèrent de nouveau le sort des armes. Une fois de plus il leur fut contraire, et de nouveau la paix fut demandée. César leur imposa un nombre d'otages double de celui qu'il avait d'abord exigé, et ordonna de les transporter sur le continent, parce que le jour de l'équinoxe approchait, et qu'il n'était pas prudent d'attendre que la mauvaise saison fût tout à fait venue pour effectuer une traversée avec des navires en mauvais état. (Chap. XXXVI.)

En utilisant les débris des navires perdus, César avait tant bien que mal radoubé ceux qui pouvaient l'être; douze vaisseaux furent sacrifiés pour remettre le reste en état de tenir la mer, et on avait fait venir du continent les rechanges nécessaires. (Chap. XXXI.) Le premier jour que le temps se montra favorable, la flotte romaine leva l'ancre à minuit, regagnant le continent sans encombre. Mais deux vaisseaux de charge ne purent atterrir dans le même port que les autres; drossés par les courants et poussés par le vent, ils allèrent mouiller un peu plus bas. (Chap. XXXVI.)

Aussitôt à terre, les trois cents soldats environ débarqués de ces deux vaisseaux se mirent en mesure de regagner le camp; mais les Morins, que César à son départ pour l'Angleterre avait laissés dans des dispositions amicales, alléchés par l'espoir d'enlever facile-

ment les dépouilles d'une poignée d'hommes, les entourèrent avec des forces supérieures, leur enjoignant, sous peine de mort, de mettre bas les armes. Les trois cents légionnaires se groupent en cercle pour faire face à l'ennemi de tous les côtés à la fois, et se défendent bravement; les clameurs du combat attirent bientôt six mille Morins de plus sur leurs bras. C'en était fait d'eux si César, instruit de la trahison, n'eût incontinent envoyé toute sa cavalerie à leur secours. Ce petit corps isolé tint bon pendant plus de quatre heures, presque sans pertes; mais dès que se montra la cavalerie romaine, l'ennemi jeta ses armes et prit la fuite; la cavalerie se mit vigoureusement à leur poursuite et en tua un grand nombre. (Chap. XXXVII.)

Le lendemain César envoya le légat T. Labienus, à la tête des légions qu'il avait ramenées d'Angleterre, dans le pays des Morins aussi révolté. Leurs marais, desséchés par les ardeurs de l'été, ne pouvant plus leur fournir les mêmes asiles que l'année précédente, presque tous tombèrent au pouvoir de Labienus; Q. Titurius et L. Cotta, qui avaient fait une expédition dans le pays des Ménapiens, après avoir dévasté leurs campagnes, coupé leurs moissons et incendié leurs maisons, abandonnèrent la poursuite des habitants réfugiés dans leurs forêts inextricables, et rallièrent le camp de César, lequel établit chez les Belges les quartiers d'hiver de toutes les légions. (Chap. XXXVIII.)

Tous ces événements s'accomplirent sous le consulat

de Cnéius Pompée et de Marcus Crassus (chap. I), c'est-à-dire en l'an 55 avant J. C.

Passons maintenant à la seconde expédition de César en Bretagne, et analysons-en le récit.

Cnéius Pompée et Marcus Crassus avaient été remplacés au consulat par Lucius Domitius et Appius Claudius (54 av. J. C.), lorsque César, les quartiers d'hiver de ses légions établis, se rendit en Italie, comme il avait coutume de le faire chaque année, quand la mauvaise saison rendait la poursuite de la guerre impossible.

En partant, il donna l'ordre aux légats placés à la tête des légions, non-seulement de réparer, pendant l'hiver, les vieux navires qu'il avait à sa disposition, mais encore d'en construire le plus grand nombre possible.

Avec son intelligence ordinaire, César prescrivit certaines modifications de construction que l'expérience venait de lui suggérer. Ainsi, pour faciliter les embarquements et la mise à terre, il ordonna d'adopter pour la hauteur de coque un patron un peu plus bas que celui qui était en usage dans la Méditerranée, et cela avec d'autant plus de raison qu'il avait reconnu que dans ces parages la mer était moins grosse, grâce à l'alternative continuelle des marées. Quant aux vaisseaux de charge destinés au transport des bagages et des nombreux animaux qu'il devait traîner forcément à la suite de son armée, il les fit faire aussi un peu plus

larges que les vaisseaux du même genre employés dans les mers italiennes. Et comme il voulait que tous les navires de sa flotte fussent propres au combat, il prescrivit de leur donner la moindre hauteur possible au-dessus de la flottaison; enfin les agrès et armements nécessaires durent être apportés d'Espagne. (Liv. V, chap. I.)

Toutes ses mesures ainsi prises pour la prochaine expédition qu'il méditait, César se rendit dans la Gaule citérieure, et de là dans l'Illyrique, où il avait à réprimer des incursions de pirates. Il regagna ensuite la Gaule citérieure, et revint à l'armée. Son premier soin fut de visiter tous les cantonnements où avaient hiverné ses légions; il fut agréablement surpris de trouver, grâce au zèle admirable de ses soldats, six cents navires du nouveau modèle, et vingt-huit galères dans un état de construction si avancé, qu'une flotte considérable pouvait prendre la mer en peu de jours. César, après avoir remercié et loué vivement les soldats et les officiers qui avaient présidé à ces immenses travaux, leur transmit ses ordres ultérieurs. Tous devaient gagner *portus Itius*, port à partir duquel il avait reconnu que la traversée était la plus commode pour se rendre en Bretagne, la côte de cette île n'étant, vis-à-vis de ce point, séparée que de trente milles du continent. Il ne laissa dans le pays que l'indispensable, en fait de troupes, pour faire effectuer le mouvement de concentration de sa flotte, et lui-même, à la tête de

quatre légions délivrées de leurs gros bagages, et de huit cents cavaliers, partit pour le pays des Trévires, qui ne prenaient part à aucune des assemblées générales des peuples gaulois, refusaient de se soumettre à la domination romaine, et passaient pour exciter à la guerre les Germains d'outre-Rhin. (Chap. II.)

Les détails de cette courte expédition sont consignés aux chapitres III et IV du livre V des *Commentaires*. Je me borne à y renvoyer ceux qui ne les connaîtraient pas, et je reviens à la seconde descente des Romains en Angleterre.

César regagna bientôt le *portus Itius* avec ses légions. A son arrivée il apprit que quarante navires, construits dans le pays des Meldes, battus par une tempête, et se voyant dans l'impossibilité de faire route, avaient dû regagner le port d'où ils étaient partis. Tout le reste de la flotte était réuni et prêt à appareiller. Il fut rejoint au point d'embarquement par quatre mille hommes de cavalerie venus des diverses parties de la Gaule, sous le commandement des chefs de toutes les peuplades. Craignant que quelque soulèvement n'éclatât pendant son absence, il avait résolu d'emmener avec lui, en quelque sorte comme des otages, tous ceux de ces chefs dans lesquels il n'avait pas une confiance absolue, ne voulant laisser sur le continent que le très-petit nombre de ceux dont il ne pouvait suspecter la fidélité. (Chap. V.)

L'Éduen Dumnorix, qui était arrivé au camp avec

son contingent, supplia César de le laisser à terre, sous le prétexte qu'il n'avait jamais navigué, qu'il craignait la mer, et que de mauvais présages lui interdisaient ce voyage. César refusa d'obtempérer à son désir, précisément à cause de l'importance politique dont ce chef était revêtu, et alors Dumnorix se mit à conspirer contre l'autorité romaine. Ses menées furent bientôt dénoncées à César. (Chap. VI.)

Vingt-cinq jours environ s'étaient écoulés depuis l'arrivée du général romain, sans qu'il lui fût possible de prendre la mer; car un vent contraire, le *corus*, qui règne presque constamment dans ces parages, ne cessait de souffler. Enfin le vent tourna et devint favorable; l'ordre d'embarquer fut aussitôt donné au corps expéditionnaire, infanterie et cavalerie. Profitant des embarras inséparables d'une pareille opération, Dumnorix, avec ses Éduens, s'esquiva et reprit en hâte la route de son pays. César, instruit du fait, fit aussitôt suspendre l'embarquement et mit toute sa cavalerie à la poursuite du fugitif, avec ordre de le ramener mort ou vif. Dumnorix, promptement atteint, chercha d'abord à résister en s'efforçant vainement d'appeler à son aide les cavaliers qui marchaient avec lui; mais ceux-ci n'osèrent le secourir; il fut donc entouré et mis à mort. Tous les Éduens s'empressèrent alors de revenir auprès de César. (Chap. VII.)

Ceci fait, Labienus fut laissé sur le continent avec trois légions et deux mille hommes de cavalerie, afin

de garder les ports, de pourvoir à l'approvisionnement de l'armée et de surveiller les mouvements des Gaulois. César s'embarqua avec cinq légions et deux mille cavaliers; la flotte appareilla au coucher du soleil, avec une petite brise du sud-ouest; mais le vent étant tout à fait tombé vers minuit, les navires ne firent plus de route; drossés par le courant et par la marée, ils s'en allèrent en dérive, de sorte qu'au point du jour César s'aperçut qu'il s'éloignait de la côte de Bretagne en la laissant à bâbord. Heureusement à ce moment la marée vint à changer, et toute la flotte fit force de rames pour aborder l'île au meilleur point de débarquement, déjà reconnu pendant la campagne de l'été précédent. Les légionnaires déployèrent en cette circonstance une si louable ardeur, que, malgré la fatigue d'un excercice auquel ils n'étaient pas habitués, ils ne cessèrent pas un instant de manœuvrer les avirons, et avec tant de succès, que les vaisseaux de charge, malgré leur lourdeur, marchèrent aussi bien que les galères. Il était à peu près midi quand la flotte aborda la côte de Bretagne. L'ennemi ne parut pas pour contrarier le débarquement, et plus tard on sut par des prisonniers, qu'à la vue de cette flotte immense (elle comptait plus de huit cents voiles) les Bretons effrayés avaient renoncé à défendre la plage et s'étaient réfugiés sur les hauteurs. (Chap. VIII.)

César, son débarquement effectué, fit d'abord établir son camp, et apprenant par les prisonniers où l'ar-

mée ennemie s'était concentrée, il laissa à la garde de la flotte dix cohortes et trois cents cavaliers sous les ordres de Q. Atrius; lui-même, avec le reste de l'armée expéditionnaire, se mit en marche à la troisième veille, avec d'autant plus de sécurité pour la conservation de ses vaisseaux, qu'il les laissait à l'ancre devant une côte débarrassée de rochers et ouverte. Lorsqu'il se fut avancé d'environ douze milles dans l'intérieur du pays, il aperçut les forces ennemies se disposant à lui disputer le passage d'une rivière. Le premier combat fut heureux; la cavalerie repoussa les Bretons, qui se réfugièrent dans une sorte de place d'armes, préparée de longue main pour leurs guerres intestines, au centre d'un bois épais, et défendue par de solides abatis. La septième légion eut assez promptement raison de ce poste, qui fut enlevé sans perte sensible. (Chap. IX.)

Le lendemain César venait de lancer à la poursuite des vaincus trois colonnes d'infanterie et de cavalerie, lorsque des cavaliers envoyés par Q. Atrius lui apportèrent en hâte la nouvelle que pendant la nuit précédente un très-gros temps avait désemparé et jeté à la côte presque tous les vaisseaux de la flotte. (Chap. X.)

César se hâta d'arrêter la marche de ses colonnes et de retourner vers la côte. En arrivant il eut le triste spectacle des pertes que la dépêche de Q. Atrius lui avait signalées. Une quarantaine de vaisseaux étaient totalement perdus; mais le reste pouvait, avec force

travail, être remis en état de tenir la mer. Des ouvriers furent choisis dans les légions présentes; d'autres furent requis sur le continent. Labienus eut l'ordre de faire immédiatement construire, par les légions qu'il avait sous la main, le plus de navires possible. César jugea prudent de faire tirer à terre tous les vaisseaux de sa flotte, quelque dure que pût être une semblable opération, et en dix jours de travail continué jour et nuit, tous les vaisseaux furent rangés et mis à l'abri derrière des retranchements qui les reliaient à la défense du camp même. Le désastre ainsi réparé, les premières dispositions furent reprises; la même force fut laissée à la garde du camp et de la flotte, et le même corps expéditionnaire retourna sur les lieux qu'il avait dû abandonner dix jours auparavant. César y trouva l'ennemi avec des forces considérables, placées d'un commun accord sous les ordres de Cassivellaunus, dont les États étaient séparés du territoire des peuplades maritimes par une rivière nommée la Tamise, à environ quatre-vingt mille pas du bord de la mer. (Chap. XI.)

César donne de très-intéressants détails sur les populations de la Grande-Bretagne. « L'intérieur des terres, dit-il, est resté dans la possession des aborigènes, tandis que la région maritime est entre les mains des Belges, qui passèrent dans l'île, attirés par l'amour du pillage et de la guerre. Ils ont continué à porter les noms des peuplades auxquelles ils appartenaient lorsqu'ils quittèrent le continent, et ils se sont fixés dans le pays

conquis par eux et qu'ils cultivent. Ils sont extrêmement nombreux et ont construit une multitude d'édifices à peu près semblables à ceux que l'on trouve dans la Gaule. » (Chap. XII.)

Viennent ensuite une description topographique de l'île et quelques détails sur les mœurs de ses habitants. (Chap. XIII et XIV.)

Après avoir brièvement raconté les divers combats qu'il eut d'abord à soutenir contre les Bretons, César nous apprend qu'il se porta avec son armée sur la Tamise, afin de pénétrer dans les États de Cassivellaunus. Cette rivière n'était guéable qu'en un seul point, et encore avec des difficultés sérieuses, car le gué avait été, ainsi que la rive opposée, garni de pieux aigus fichés dans le sol. Malgré ces obstacles, dont la présence fut révélée à César par les prisonniers et les déserteurs, le passage fut ordonné et exécuté par la cavalerie d'abord, puis par les fantassins, qui n'avaient que la tête hors de l'eau. Ce mouvement audacieux fut accompli avec une telle rapidité, que l'ennemi ne put soutenir le choc et se retira presque de suite et en pleine déroute. (Chap. XVIII.)

Ce fut alors qu'eut lieu la défection des Trinobantes, qui firent leur soumission, suivie bientôt de celle des Cenimagnes, des Segontiaces, des Ancalites, des Bibroques, et des Casses. Par eux César apprit qu'il était proche de l'oppidum de Cassivellaunus, où s'étaient réfugiés un grand nombre d'hommes suivis d'im-

menses troupeaux. « Les Bretons, ajoute l'illustre capitaine, donnent le nom d'oppidum à des portions de forêts difficiles, entourées d'un rempart et d'un fossé, dans lesquelles ils se réfugient pour se soustraire aux incursions ennemies. » L'oppidum de Cassivellaunus, attaqué de deux côtés à la fois, ne fit qu'une courte résistance, et la garnison s'enfuit par un des côtés restés libres. (Chap. XXI.)

Après cette défaite, Cassivellaunus réussit à persuader aux quatre chefs ou rois du Cantium, Cingétorix, Carvilius, Taximagulus et Segonax, d'unir leurs forces pour enlever le camp naval. Leur tentative échoua devant la bravoure de la garnison, et Cassivellaunus, à bout de ressources, finit par charger Commius l'Atrébate de traiter de sa soumission. César, décidé à passer l'hiver de cette année dans la Gaule, à cause des soulèvements subits de ce pays, et songeant à la fin déjà prochaine de la belle saison, exigea des otages et fixa le tribut annuel que les peuplades soumises auraient à payer aux Romains. (Chap. XXII.)

Aussitôt que les otages lui eurent été livrés, César conduisit l'armée sur la côte, où il trouva ses vaisseaux en état. Dès qu'ils furent remis à la mer, comme il avait à traîner derrière lui une grande quantité de prisonniers, et que d'ailleurs il avait perdu un certain nombre de vaisseaux dans le gros temps qui avait assailli sa flotte, il décida que le passage sur le continent s'effectuerait en deux fois. Sa bonne étoile voulut que sur

une flotte si considérable, et après tant de traversées accomplies cette année et l'année précédente, il ne lui manquât pas un seul de ses transports chargés de soldats, tandis que des vaisseaux légers qui lui furent renvoyés du continent, après avoir déposé à terre les troupes qui avaient pris passage à leur bord, et de ceux que Labienus avait reçu l'ordre de faire construire au nombre de soixante, il n'y en eut que très-peu qui abordèrent en Bretagne, et presque tous les autres se perdirent. Après les avoir vainement attendus pendant quelque temps, César, préoccupé de la venue de l'équinoxe et des difficultés prochaines de toute navigation en ces parages, prit le parti d'entasser les troupes à ramener dans les seuls vaisseaux disponibles, et, profitant d'une heureuse acalmie, appareilla un soir au commencement de la seconde veille; il eut le lendemain, au point du jour, le bonheur d'atterrir avec sa flotte entière. (Chap. XXIII.)

Nous venons de reproduire tous les détails fournis par les *Commentaires*, qui doivent servir de données au problème géographique qu'il s'agit maintenant de résoudre. Examinons maintenant un à un ces détails importants, afin d'en déduire les conditions nécessaires auxquelles la solution à trouver doit satisfaire.

La première invasion romaine de l'Angleterre eut lieu vers la fin du mois d'août ou dans les premiers jours de septembre, ainsi que nous le constaterons tout à l'heure. Il s'agissait bien plus cette fois d'ac-

quérir des notions positives sur le pays à visiter que d'y transporter la guerre. Il semble véritablement étrange que César allègue, au chapitre xx du quatrième livre, la profonde ignorance dans laquelle étaient plongés les Gaulois, relativement à tout ce qui concernait l'état physique et moral de la Grande-Bretagne, quand on le voit, à quelques lignes de distance seulement, parler des hardis trafiquants qui fréquentaient les parages bretons, après avoir rappelé plus haut la coopération des insulaires à presque toutes les levées de boucliers qu'il avait eu à comprimer dans les Gaules. Que conclure des résultats négatifs des divers interrogatoires qu'il fit subir à ces marchands *si peu au fait* de ce qu'était le pays qu'ils visitaient régulièrement? Que ceux-ci voulurent paraître plus ignorants qu'ils ne l'étaient en réalité, et que pour protéger les intérêts des Belges, leurs frères de sang, établis sur toutes les côtes orientales et méridionales de l'Angleterre, ainsi que les Romains en acquirent la conviction plus tard, ils se targuèrent constamment d'une ignorance qui n'était en réalité que le masque d'une discrétion calculée et hostile. En pouvait-il être autrement? Ce serait folie de le penser. Les sentiments des peuplades gauloises pour les nouveaux maîtres qui s'imposaient à eux par le fer et par le feu, devaient peu ressembler aux sentiments de l'amitié; aussi fournir à ceux que l'on interrogeait l'occasion de tromper un ennemi détesté, c'était les exposer à une tentation à

laquelle ils ne résistèrent qu'à moitié, puisqu'aux questions qui leur étaient adressées ils se contentèrent de répondre obstinément qu'ils ignoraient ce qu'on leur demandait. Ne savons-nous pas que quatre ans auparavant, lors de la grande révolte des Belges, les Rèmes apprenaient à César que Galba, roi des Suessions, était en même temps roi d'une partie de la Grande-Bretagne? Peut-on admettre que cette communauté de domination avait laissé les sujets du continent sans aucune notion sur ce qu'étaient les sujets d'outre-mer? Non; il y avait évidemment là un parti pris de ne fournir à l'envahisseur aucun renseignement utile, et cette résolution, que pour notre part nous ne trouvons que louable, fut religieusement exécutée par tous, comme si elle eût été concertée.

Il fallut envoyer en éclaireur C. Volusenus avec une galère sur la côte à aborder. Ce voyage d'exploration dura cinq jours, au bout desquels l'officier chargé de la mission d'étudier le pays revint sans avoir osé prendre terre, et fit un rapport qui fut d'abord tenu secret. Pendant que la galère de Volusenus explorait de loin le rivage de l'Angleterre, César se mit en route avec toutes ses troupes afin de se rendre dans le pays des Morins, dont la côte était la plus rapprochée de la côte bretonne, *quod inde erat brevissimus in Britanniam transjectus*. Ce renseignement n'avait pu être caché à César, parce que par un beau temps on aperçoit très-clairement la côte d'Angleterre, à partir de

Boulogne jusqu'auprès de Calais. Concluons de plus du récit de César, qu'il n'était pas encore dans le territoire des Morins, lorsqu'il expédia Volusenus vers la côte à étudier, et que celui-ci partit très-probablement d'un port placé soit à l'embouchure de la Somme, soit à celle de la Canche.

De la côte des Morins, la partie comprise entre le cap Gris-Nez et la pointe de terre fort peu saillante qui constitue le cap Blanc-Nez, présente une ligne à peu près droite qui fait face à une ligne de terre sensiblement parallèle de l'autre côté du détroit; incontestablement c'est entre ces deux côtes que la distance entre la Bretagne et le continent est la plus petite. Première présomption pour chercher entre les caps Gris-Nez et Blanc-Nez le point d'embarquement de l'armée de César.

Pendant que ces préparatifs, qui ne prirent que quelques jours, s'effectuaient, les marchands interrogés par César s'empressèrent de passer en Bretagne et de prévenir les habitants de la descente projetée, si bien qu'à peu près au même moment où Volusenus rentrait auprès de son général, celui-ci recevait la visite d'un certain nombre de chefs d'outre-Manche, qui venaient spontanément lui proposer d'accepter la soumission de leurs compatriotes, en lui offrant des otages pour gages de leur bonne foi. Ces offres étaient-elles sincères ou cachaient-elles un piége? Je ne doute pas un seul instant que cette dernière alternative ne doive

être prise pour la vérité. Tout à l'heure nous verrons pourquoi. Quoi qu'il en soit, César accueillit avec bonheur les envoyés bretons, qui n'avaient très-probablement d'autre but que celui de lui inspirer une sécurité assez grande pour le décider à se jeter, qu'on me passe cette expression triviale, dans la gueule du loup. Le chef Commius, que César croyait son ami, et dans lequel il avait grande confiance, parce qu'il l'avait fait roi des Atrébates, après la soumission de cette nation, fut chargé d'accompagner en Bretagne les envoyés congédiés, à cause de la grande autorité dont il jouissait dans le pays, *cujusque auctoritas in iis regionibus magni habebatur*. Singulier ami, l'on en conviendra, que celui qui savait fort bien qu'une partie de ses compatriotes était établie à demeure en Bretagne, où elle avait continué à porter son nom d'Atrébates, et qui n'en disait mot à César! Comment Commius n'avait-il pu donner aucun renseignement au général romain sur les populations qu'il désirait connaître avant de se risquer sur leurs terres, lui dont les fils Eppillus, Vericus et Tinco furent après lui rois de toute la partie sud de l'île, ainsi que l'attestent les monuments numismatiques? Concluons-en qu'une fatale comédie se jouait dans la tente de César, et que Commius n'y prit pas une part médiocre. Nous allons voir bientôt se manifester les indices frappants de cette perfide machination.

Voilà César plein d'espoir déjà dans le succès de son entreprise, et qui, pour comble de bonheur, reçoit

des députés de la plupart des *pagi* morins, qui viennent, à leur tour, lui faire de belles protestations de soumission et de fidélité. Ajoutons bien vite qu'il eut la prudence de se faire livrer un grand nombre d'otages avant d'accepter les hommages qu'on lui apportait.

Quatre-vingts vaisseaux de charge, nombre nécessaire pour transporter deux légions (car César n'emmenait avec lui que deux légions), des galères placées sous les ordres du questeur, des légats et des préfets, voilà ce dont se composait la flotte réunie au port d'embarquement. Dix-huit autres vaisseaux de charge étaient à l'ancre à huit milles de là, dans un port ultérieur, c'est-à-dire placé au nord du premier. Ils avaient dû forcément y rester, à cause de la persistance d'un vent contraire. Ces dix-huit vaisseaux furent réservés au transport de la cavalerie, à laquelle il était très-facile d'aller les chercher sans fatigue.

Le reste de l'armée, sous les ordres de Q. Titurius Sabinus et de L. Aurunculeïus Cotta, fut chargé d'occuper le territoire des Ménapiens et les *pagi* morins qui n'avaient pas fait acte de soumission. Enfin le légat P. Sulpicius Rufus fut laissé à la garde du port avec un détachement suffisant.

De tout ce qui précède découlent plusieurs conséquences qui vont commencer à déterminer les conditions auxquelles doivent satisfaire les lieux reconnus pour être le théâtre de ces faits :

1° Le port d'embarquement doit être cherché entre

les caps Gris-Nez et Blanc-Nez, et il faut qu'il ait pu donner asile à une flotte importante;

2° Au nord de ce port et à huit milles (soit douze kilomètres environ) doit se retrouver le *portus ulterior* dans lequel avaient relâché les dix-huit vaisseaux de charge destinés à l'embarquement de la cavalerie;

3° Enfin il faut, s'il est possible, déterminer un emplacement retranché dans lequel a dû se placer, à proximité du port d'embarquement, le poste de surveillance commandé par P. Sulpicius Rufus.

Poursuivons maintenant notre étude du récit de César.

Quand tout fut prêt, la flotte profita du premier beau temps pour prendre la mer. Naturellement elle partit lorsque la mer était déjà haute, ce qui arriva à peu près à la troisième veille, c'est-à-dire vers minuit [1].

César atteignit la côte opposée environ à la quatrième heure du jour, c'est-à-dire vers dix heures du matin, et le premier spectacle qui le frappa fut sans doute celui auquel il s'attendait le moins. Devant lui s'étendait à perte de vue, à droite et à gauche, un rideau de falaises dont toutes les crêtes étaient garnies d'une immense multitude armée. Entre le pied de ces falaises et la mer la plage était si étroite, que les traits lancés d'en haut pouvaient aisément atteindre le bord

1. La nuit, partagée en quatre veilles de trois heures chacune, commençait à six heures du soir et finissait à six heures du matin.

de l'eau. Il y avait loin de cette réception à celle sur laquelle César se croyait en droit de compter, grâce à l'ambassade bretonne qu'il avait reçue quelques jours auparavant.

Essayer en ce point un débarquement de vive force eût été une insigne folie, puisque tout le monde y eût infailliblement péri, sans pouvoir faire l'ombre de résistance. César comprit-il dès ce moment qu'il avait été joué? c'est probable; toutefois il n'a pas voulu en convenir, ainsi que nous le constaterons tout à l'heure.

Dans cette fâcheuse conjoncture il était bon de se concerter; lorsque tous les navires retardataires eurent rallié, la flotte mit à l'ancre, les chefs de l'armée expéditionnaire furent mandés à bord du navire sur lequel était monté César, et là un conseil de guerre fut tenu, pour ainsi dire sous les yeux des Bretons. Ce ne fut qu'à ce moment que les légats et les tribuns des soldats eurent communication du rapport de Volusenus et reçurent les ordres les plus sévères et les plus précis sur l'ensemble parfait que devait comporter l'opération difficile du débarquement. Sans aucun doute, ce rapport signalait, à peu de distance du point où la flotte était réunie, une plage basse et douce sur laquelle il était très-facile de prendre terre. Cela est d'autant plus certain que, sans hésitation aucune, aussitôt que la marée eut renversé et que la direction du courant eut changé par conséquent, la flotte entière leva l'ancre et se dirigea vers un point situé à une

distance de sept mille pas environ du premier point où la côte avait été abordée. Là on mouilla devant une plage ouverte et fort unie. Nous étudierons plus tard la question topographique relative au séjour de César en Grande-Bretagne.

Les Bretons, qui du haut de leurs falaises surveillaient attentivement les mouvements de la flotte ennemie, n'eurent pas de peine à deviner les intentions de César. Leur cavalerie et leurs *essédaires* (c'étaient des hommes qui combattaient à volonté du haut d'un chariot nommé *essède*, ou qui mettaient pied à terre pour attaquer ou résister, suivant les circonstances, mais toujours à portée de l'essède) furent envoyés en hâte occuper la plage qui allait être envahie, et l'infanterie elle-même les suivit avec assez de promptitude pour que toutes les forces bretonnes fussent réunies sur le point menacé, au moment même où les Romains allaient tenter leur descente.

Le débarquement fut très-difficile, très-vivement disputé; mais en fin de compte il réussit, et les Bretons se dispersèrent en fuyant vers l'intérieur des terres. La cavalerie du corps expéditionnaire était encore sur le continent pendant cette journée; César ne put donc tirer aucun parti de la victoire, et dut rester sur la côte qu'il n'avait occupée qu'avec tant de peine.

Aussitôt vaincus, les Bretons renouvelèrent l'envoi de députés qui déjà leur avait si bien réussi. Ceux-ci étaient chargés d'offrir encore une fois à César des

otages et une soumission absolue; l'Atrébate Commius les accompagnait. Quant au rôle joué par celui-ci, voici ce que nous en dit César. On se rappelle qu'il avait chargé ce personnage de visiter les peuplades bretonnes et de les disposer à faire un bon accueil aux Romains. Aussitôt arrivé, les Bretons s'emparèrent de lui et le jetèrent dans les fers, dont il ne fut délivré qu'après la victoire remportée par César le jour du débarquement. Tout cela était probablement une des scènes de la comédie qui devait livrer César, à la tête de deux légions seulement, à ses ennemis acharnés, et je doute fort que la captivité de Commius ait été bien pénible.

Quoi qu'il en soit, la résistance violente faite aux Romains fut mise sur le compte de la multitude, et l'on supplia le vainqueur de pardonner à cette multitude plus imprudente que coupable. C'est ici que nous croyons trouver un indice de la ferme volonté de César de ne pas laisser voir qu'il s'était laissé abuser par des protestations de dévouement dont il devait se méfier d'autant plus, qu'elles étaient plus inattendues. Aux députés bretons, César se plaignit d'abord de ce qu'après lui avoir envoyé spontanément, sur le continent, des ambassadeurs chargés de lui demander la paix, on lui avait fait une guerre sans prétexte; il ajouta qu'il pardonnait à l'imprudence, mais il exigea que de nouveaux otages fussent remis entre ses mains. Partie de ces otages fut immédiatement livrée, partie fut promise

sous peu de jours, parce que les personnages demandés habitaient des localités fort éloignées.

Franchement, il n'est pas possible que César se soit laissé endormir par de semblables cajoleries; un homme comme lui ne pouvait pas être dupe deux fois de suite de l'astuce de ses adversaires, et je suis convaincu, pour ma part, que s'il a été dupé la première fois, il ne l'a pas été la seconde, tout en maintenant dans son récit la bonne foi des députations reçues par lui, dans le seul but de mettre son amour-propre à couvert.

Le quatrième jour après le débarquement, la flottille des dix-huit transports chargés de cavalerie parut en vue du camp; mais un fort mauvais temps s'éleva tout à coup et dispersa les navires romains. Les uns furent obligés d'aller chercher un refuge dans le port même d'où ils étaient partis; les autres furent poussés au loin dans le sud-ouest; ceux-ci essayèrent vainement de se maintenir à l'ancre sur la côte d'Angleterre, et ils durent regagner le continent pour échapper à une perte certaine. La nuit qui suivit ce quatrième jour après l'arrivée de César en Bretagne était celle de la pleine lune qui précéda l'équinoxe d'automne de l'année 55 avant Jésus-Christ. Or le calcul nous apprend qu'en cette année la pleine lune qui précéda l'équinoxe eut lieu dans la nuit du 30 au 31 août (vers une heure du matin); le départ de César avait eu lieu à la troisième veille, quatre jours auparavant; c'est

donc dans la nuit du 26 au 27 août, entre minuit et une heure, qu'eut lieu l'appareillage de la flotte romaine.

Revenons à la fatale nuit de la pleine lune. Les galères qui avaient été tirées sur la grève furent remplies par le flot; les transports furent jetés à la côte, et plusieurs d'entre eux s'y brisèrent. Il n'en fallait pas tant pour donner au mauvais vouloir des Bretons une nouvelle occasion de se faire jour. Peu à peu les chefs qui fréquentaient le camp romain disparurent, les contingents de guerre congédiés furent convoqués en secret et une attaque fut concertée. Cette fois, dans son récit, César nous prouve que s'il avait été trompé d'abord, il ne l'a pas été une seconde fois. Voici en effet comment il s'exprime (lib. IV, chap. XXXI) : *At Cæsar etsi nondum eorum consilia cognoverat, tamen et ex eventu navium suarum, et ex eo quod obsides dare intermiserant, fore id quod accidit suspicabatur. Itaque ad omnes casus, subsidia comparabat.* A la bonne heure! nous retrouvons le chef prévoyant qui ne se laisse plus bercer par de belles paroles dont l'expérience lui a montré le peu de valeur.

Une bataille sérieuse eut lieu, les Bretons furent battus et mis en déroute, et César ramena dans son camp ses troupes victorieuses. Pendant plusieurs jours de suite, le mauvais temps fit suspendre les hostilités : *Secutæ sunt continuos complures dies tempestates, quæ et nostros in castris continerent, et hostem a pugna prohiberent.* (Lib. IV, chap. XXXIV.)

Les Bretons profitèrent de cet armistice forcé pour envoyer des émissaires de tous les côtés et soulever les peuplades par l'appât du pillage du camp romain. Bientôt ils se présentèrent devant les retranchements de César avec des masses énormes de cavalerie et d'infanterie. César, manquant de cavalerie, savait que s'il parvenait à repousser l'ennemi, celui-ci lui échapperait par la célérité de ses mouvements; il finit cependant par réunir une trentaine de cavaliers venus en Bretagne à la suite de Commius l'Atrébate, et avec cette faible ressource il engagea ses deux légions. Cette fois encore le sort des armes lui fut favorable[1], et le jour même les Bretons revinrent faire des propositions de paix. Elles furent acceptées, mais à la condition que le nombre des otages serait doublé, et que tous seraient transportés sur le continent. L'équinoxe approchait; il eût été imprudent d'attendre la saison d'hiver pour prendre la mer avec des bâtiments en mauvais état; aussi César profita-t-il du premier beau temps pour appareiller, ce qu'il fit un peu après minuit, à un jour indéterminé, entre le 15 et le 20 septembre.

La flotte entière regagna le port, à l'exception de deux transports qui furent portés par le courant un peu au sud du port d'embarquement. Nous avons dit plus haut que trois cents légionnaires étaient à bord de ces

1. Quels services les trente cavaliers atrébates rendirent-ils aux Romains en cette circonstance? Nul ne put le savoir. Mais très-probablement ils ne firent ni peur ni mal aux Bretons qu'ils poursuivirent.

deux navires, et qu'ils furent attaqués par les Morins pendant qu'ils étaient en devoir de regagner le camp. Ils résistèrent bravement pendant plus de quatre heures, et jusqu'à l'arrivée de toute la cavalerie que César envoya au secours de cette poignée de braves, aussitôt qu'il fut informé de la fâcheuse situation dans laquelle ils se trouvaient. *Amplius horis quatuor fortissime pugnaverunt*, dit le texte; et cette appréciation du temps nous fournit un renseignement important. Dans l'intervalle d'un peu plus de quatre heures il faut placer le départ de la colonne des trois cents légionnaires, leur attaque, la venue au camp de la nouvelle de cette attaque, la prise d'armes de la cavalerie, et enfin la marche rapide de celle-ci pour se porter sur le lieu du combat, où leur seule apparition détermina la fuite des assaillants.

Admettons, ce qui semble naturel, que les Morins aient attendu, pour attaquer les trois cents Romains, que ceux-ci n'aient plus été à portée de leurs vaisseaux, à bord desquels il eût été raisonnable de chercher immédiatement un refuge; ils n'en auront pas moins tenu à agir le plus loin possible du gros de l'armée. Mettons une demi-heure pour le temps qui précéda le combat; tant que les assaillants furent en petit nombre, les Romains durent espérer d'en avoir raison; mais les clameurs du combat attirèrent de nouveaux ennemis, dont le nombre s'éleva bientôt à six mille. Il aura vraisemblablement fallu une heure pour que le danger fût

ainsi devenu imminent; mais déjà sans doute quelqu'un avait été envoyé en toute hâte au camp pour y donner l'alarme et réclamer du secours. Comme il n'y avait guère moyen d'envoyer une dépêche par terre, et de détacher de la colonne romaine des émissaires qui eussent infailliblement été interceptés, il est beaucoup plus naturel d'admettre que du bord des vaisseaux de charge que les Romains venaient de quitter, partit à force de rames une embarcation portant la nouvelle de ce qui se passait. Deux heures au moins auraient dû être prises par ce trajet, où il fallait lutter contre la marée, et cela explique comment pendant quatre longues heures les trois cents légionnaires restèrent abandonnés à leur propre courage. Voilà deux heures et demie, peut-être trois, dépensées sur les quatre heures dont il faut déterminer l'emploi. Une demi-heure au moins aura été consacrée à rassembler la cavalerie qui, en moins d'une heure, sera arrivée sur le lieu du combat. Tout ceci considéré, il ne semble pas possible de supposer que le port inférieur où abordèrent les deux ransports de l'infanterie attaquée ait été à plus de deux lieues et demie ou trois lieues du port où le reste de la flotte était abrité. Nous sommes donc en présence d'une quatrième condition à laquelle doit satisfaire le lieu choisi pour port d'embarquement de la flotte romaine.

4° A deux lieues et demie ou trois lieues au plus au sud du port choisi par César, doit se retrouver un

petit port ou mouillage, dans lequel deux vaisseaux de charge de la flotte ont pu venir relâcher.

Dès le lendemain du retour sur le continent, ainsi que nous l'avons déjà vu, les deux légions ramenées d'Angleterre furent placées sous les ordres de T. Labienus et chargées de châtier ceux des Morins qui avaient tenté d'enlever les trois cents hommes se rendant du port inférieur au camp. Puis L. Titurius Sabinus et L. Aurunculeïus Cotta rentrèrent de leur expédition chez les Ménapiens, après avoir saccagé le pays parcouru par eux; César prit alors ses dispositions pour établir les quartiers d'hiver de ses légions dans la Gaule Belgique. On se rappelle qu'il avait donné l'ordre aux peuplades bretonnes de lui envoyer sur le continent les otages qu'il avait exigés d'elles. Deux de ces peuplades seulement s'exécutèrent, et l'on n'entendit pas parler des autres.

Maintenant que nous nous sommes rendu compte du récit de la première invasion en Bretagne, passons au récit de la seconde.

De ce que César, en partant pour l'Italie après la campagne précédente, ordonne aux légats qui commandaient les légions hivernant dans la Gaule Belgique, de remettre en état la flotte dont il venait de se servir et de construire le plus possible de vaisseaux neufs, il résulte forcément que ces légions furent établies sur la côte, au port même où la flotte était établie, ou à proximité de ce port.

Après une courte expédition en Illyrie contre les pirates, César revint dans les Gaules et commença par inspecter les cantonnements et les travaux de ses légions; il trouva six cents navires construits suivant un modèle nouveau prescrit par lui-même, et vingt-huit galères sur le point d'être en état de prendre la mer.

Il donna pour lieu de rendez-vous de toutes les flottilles partielles le *portus Itius*, qu'il avait reconnu comme étant le plus commode pour effectuer un passage en Angleterre, parce que l'île envahie n'était, vis-à-vis de ce point, éloignée du continent que d'environ trente milles. Il paraît bien évident *a priori* que le port nommé cette fois *portus Itius* doit être considéré comme le même que celui d'où il partit la première fois. Il en était bien parti, il y était bien revenu, la distance à parcourir par mer était la plus courte possible : pourquoi eût-il songé à changer son point d'embarquement? On chercherait vainement une raison quelconque pour motiver un nouveau choix.

De ce que le port de départ n'est nommé qu'à propos de la seconde expédition, il ne résulte pas le moins du monde qu'il soit différent du port de départ de la première. De deux choses l'une, ou le nom de *portus Itius* n'était pas encore donné au port en question l'année précédente; ou le nom barbare pour les Romains, que ce port avait reçu dans la langue du pays, n'avait pas encore été accommodé à la langue latine. C'est

pour répondre à cette double hypothèse que les uns ont vu dans le mot *Itius* un qualificatif tiré de l'expression *ab itando*, ou mieux du verbe *ire*, auquel cas le nom aurait simplement signifié *port en partant duquel on va en Bretagne*. D'autres, et je crois ceux-ci plus dans le vrai, ont admis que le nom *Witsand* datait de la plus haute antiquité, et que ce nom, dont la signification de *sable blanc* saute aux yeux, serait devenu *Itius* pour les Romains. Cela n'a rien d'impossible; en tout cas, ce qui est bien certain, c'est que ce nom n'est pas moderne, puisque Du Cange, dans sa dissertation sur le *portus Itius*, rapporte le passage suivant, extrait de la chronique des comtes de Guines, écrite au commencement du douzième siècle par Lambert d'Ardres : « *Britannicum secus portum qui ab albedine arenæ, vulgari nomine appellatur Witsand.* » Remarquons que dans ce passage le nom de *Britannique* donné au port de Wissant justifierait en quelque sorte l'étymologie du nom *Itius* tirée du mot *ire*, puisque ce port du continent recevait un qualificatif emprunté au nom du pays pour lequel on avait l'habitude d'aller s'y embarquer.

On est émerveillé de l'érudition de notre immortel Du Cange, en voyant la collection vraiment imposante des citations de toutes les époques à l'aide desquelles il démontre invinciblement que le port d'embarquement ordinaire, pour ceux qui passaient du continent en Angleterre, fut dans tous les temps le port de Wis-

sant; et notons, pour en finir avec ces citations, que la première, tirée de la vie de saint Vulgan, compagnon de saint Colomban, venu dans la Gaule vers l'an 566, mentionne déjà l'étymologie du nom de Wissant, tirée de la blancheur des masses de sable qui ont toujours existé autour de ce port fameux, et qui ont fini par l'obstruer et l'enterrer à tout jamais probablement. Il suffit d'avoir une seule fois visité ce lieu si complétement déchu de son antique splendeur, pour reconnaître la justesse absolue de la désignation de *Witsand*, imposée jadis à ce port important. Quoi qu'il en soit, voici encore le passage tiré de l'hagiographe en question : (*Sanctus Vulganus*) *appulit ad portum Witsan appellatum, qui videlicet locus ex albentis sabuli interpretatione tale sortitur vocabulum*[1].

Je ne quitterai pas l'étude de l'origine des noms *Itius* et *Wissant* avant d'avoir raconté ce que j'ai pu recueillir sur place au sujet de ces deux noms.

J'avais lu dans Walckenaer que les habitants du hameau l'appelaient *Esseu*, et que les marins flamands ne le connaissaient que sous le nom d'*Itzen*. J'ai interrogé plusieurs hommes âgés, desquels j'ai tiré les plus précieux renseignements sur les antiquités de Wissant; pas un ne connaissait le prétendu nom d'*Esseu*; pas un n'avait entendu dire que leur village fût nommé *Itzen* par les marins flamands, dont on ne se

1. *Vita Sancti Vulgani, in historia abbatiæ de S. Ouen*, p. 457. Malbr., l. II, c. LIV.

souvenait pas d'avoir jamais vu un échantillon dans le pays, où n'abordent plus, hélas! que deux ou trois embarcations des pêcheurs qui y végètent.

Par manière de compensation, un brave vieillard qui me servait de guide et me renseignait le mieux qu'il pouvait sur les antiquités de son village, et parfois, ainsi qu'on le verra plus loin, d'une façon très-intéressante, me donna avec le plus grand sérieux du monde l'étymologie suivante du nom de Wissant : « Monsieur, me dit-il, dans les anciens temps notre port était si grand, qu'en une seule fois on a vu appareiller huit cents navires, et c'est pour ça qu'on l'a appelé *huit cents* ou *Wissant;* c'est la même chose! » Je remerciai beaucoup mon cicerone du beau cadeau qu'il me faisait là, tout en me promettant bien de transmettre à la postérité le calembour patriotique des anciens de Wissant. Toutefois je me permettrai un rapprochement tout fortuit, j'en suis convaincu, mais qui n'en est pas moins assez piquant. La mémoire de la présence de César à Wissant n'a pas péri le moins du monde; chacun vous montre tout d'abord le camp de César. Or, dans sa seconde expédition, le grand capitaine emmenait avec lui une flotte de huit cents voiles précisément. Le souvenir du chiffre énorme de la flotte a pu se transmettre d'âge en âge, celui de l'origine réelle de *wit-sand*, sable blanc, a pu s'éteindre, parce que personne ne parle flamand en ce pays, et la consonnance du nom du lieu et du chiffre, aura

donné naissance au calembour que j'ai rapporté tout à l'heure; je laisse du reste cette supposition pour ce qu'elle vaut.

5° Nous venons de constater une nouvelle condition à laquelle le choix du port d'embarquement doit satisfaire, c'est qu'il était, à très-peu de chose près, éloigné de trente milles seulement de la côte d'Angleterre.

Après avoir ainsi pris ses dispositions, César, afin d'occuper le temps qui devait s'écouler jusqu'au moment où il lui serait possible de traverser la Manche, partit avec une armée respectable pour le pays des Trévires, où il avait à régler le différend survenu entre deux compétiteurs de la suprême puissance dans le pays, Indutiomare et Cingétorix. Cela fait, il regagna le *portus Itius* avec ses légions. Au retour, il apprit que quarante vaisseaux construits par son ordre chez les Meldes avaient été repoussés par une tempête dans le port qu'ils avaient quitté pour gagner le rendez-vous général.

Où était ce pays des Meldes, où se trouvaient arrêtés les quarante vaisseaux en question? Il est bon de le préciser. On commettrait une lourde erreur si l'on prétendait confondre les Meldes dont il s'agit ici avec ceux qui étaient voisins des Parisiens et des Senons, et dont le chef-lieu était certainement où se trouve actuellement la ville de Meaux. Heureusement les noms de lieux ne disparaissent pas si bien de la mémoire des hommes, par la suite des temps, qu'il soit très-difficile

d'en retrouver des traces dans les noms actuellement existants.

Nous rencontrons sur la carte, autour de Bruges, à quinze kilomètres à l'ouest, une région qui porte le nom de Melde-Ghelt, terre des Meldes, et un village appelé Melde-Ghem, demeure des Meldes; à cinq kilomètres, sur la côte en deçà d'Ostende, c'est-à-dire au sud de ce port, un autre village appelé Mildekercke, église des Meldes; ces analogies de noms, déjà signalées par ceux qui se sont occupés de la géographie comparée des Gaules, sont bien suffisantes pour reconnaître dans ce pays le siége de la peuplade des Meldes, et la petite baie qui s'ouvre à Ostende est très-probablement celle dans laquelle les quarante vaisseaux retenus par le mauvais temps avaient été construits et étaient rentrés malgré eux.

Poursuivons. Pendant vingt-cinq jours César dut attendre que le vent devînt favorable à ses projets; pendant ces vingt-cinq jours souffla constamment le vent nommé *corus*, lequel s'opposait directement à la marche de la flotte, et règne pour ainsi dire constamment dans ces parages. Le *corus*, c'est le vent du nord-ouest. Nous avons donc une nouvelle condition à laquelle il faut satisfaire, à savoir :

6° La position du port d'embarquement doit être telle que le vent de nord-ouest, par rapport aux navires quittant ce port pour se rendre directement sur la côte d'Angleterre, donne vent debout.

Enfin le vent tourna et devint bon; César prit toutes ses dispositions d'appareillage, mais il fut encore retardé par la désertion et la mise à mort de l'Éduen Dumnorix; il perdit ainsi une marée. Au coucher du soleil le départ de la flotte eut enfin lieu, par une petite brise du sud-ouest.

Labienus restait sur le continent à la garde des ports, avec trois légions et deux mille hommes de cavalerie; César partait avec cinq légions et les deux mille autres cavaliers du contingent fourni par les nations gauloises. Vers minuit la brise tomba et la flotte fut entraînée en dérive par le courant et la marée; au point du jour on reconnut qu'on avait laissé la côte d'Angleterre à bâbord, c'est-à-dire à gauche, et qu'on s'en était fortement éloigné. Heureusement la marée commença à renverser en ce moment même, et toute la flotte fit force de rames pour regagner le point de débarquement reconnu dans l'expédition de l'année précédente. Il était à peu près midi quand on arriva au point désigné, et il résulte de ce détail qu'il fallut entre six et sept heures pour franchir à la rame, avec de pesants vaisseaux, la distance qui séparait le point où l'on changea de route de celui où devait s'effectuer le débarquement.

A la vue de cette flotte si nombreuse, les Bretons lâchèrent pied, abandonnèrent le rivage et se réfugièrent sur des hauteurs, où ils massèrent leurs forces. Une fois à terre, César fit établir un camp retranché,

y laissa dix cohortes et trois cents cavaliers, et se mit à la poursuite de l'ennemi. Son départ eut lieu à la troisième veille, c'est-à-dire un peu après minuit. Après avoir fait environ douze milles, c'est-à-dire un peu moins de dix-huit kilomètres, il se trouva en face des forces qu'il voulait combattre, et sur le bord d'une rivière dont elles s'apprêtaient à lui disputer le passage. Les Bretons furent battus, se dispersèrent devant les Romains, et allèrent se réunir de nouveau dans un oppide placé au milieu d'une forêt, et duquel ils furent promptement chassés.

Le lendemain la fortune avait tourné, et au moment où César allait reprendre la poursuite des Bretons, il apprenait qu'un gros temps avait compromis et désemparé sa flotte entière. L'ordre de marcher en avant fut aussitôt retiré, et les Romains revinrent au camp en toute hâte. Les dispositions nécessitées par cette catastrophe furent immédiatement arrêtées, et il fallut dix jours d'un travail obstiné et sans interruption, même pendant la nuit, pour réparer le désastre.

L'expédition à l'intérieur du pays fut ensuite reprise, et César revint au même point qu'il avait dû quitter précipitamment dix jours avant. Là il retrouva les Bretons en nombre encore plus grand que la première fois, et réunis sous les ordres d'un chef nommé Cassivellaunus, dont les États étaient séparés des contrées maritimes par une rivière, la Tamise, à environ qua-

tre-vingts milles de la côte, c'est-à-dire du camp laissé à la garde de la flotte.

De ce qui précède il résulte que des hauteurs étaient à proximité du point de débarquement, qu'à douze milles de ce point coulait une rivière dont les Romains forcèrent le passage, et enfin que la Tamise coulait à quatre-vingts milles du camp, c'est-à-dire à cent dix-huit ou cent dix-neuf kilomètres. Plus loin nous aurons à utiliser ces renseignements topographiques, lorsqu'il s'agira de déterminer la véritable position du point de débarquement de César sur la côte d'Angleterre.

Au chapitre XVIII le narrateur nous apprend qu'après plusieurs combats, César se rendit sur les bords de la Tamise, au seul point où cette rivière était guéable, et qu'il parvint à la franchir, quoique avec de très-grandes difficultés et malgré une vive résistance.

La présence de ce gué de la Tamise a aussi une grande importance, puisqu'elle reporte forcément le théâtre du passage très-loin de son embouchure.

Après le passage de la Tamise les soumissions commencèrent, et César, averti par les chefs qui venaient de se rendre, apprit que Cassivellaunus s'était réfugié avec d'immenses troupeaux dans un de ces oppides bretons ou places d'armes dans une forêt, défendus par des retranchements et des abatis. Il l'y attaqua et le délogea promptement.

Ce fut alors qu'eut lieu un retour offensif des Bre-

tons sur le camp naval qu'ils espéraient enlever; mais ils échouèrent une fois de plus, et Cassivellaunus lui-même chargea Commius l'Atrébate de traiter de sa soumission aux Romains. Ceci prouve clairement, ce me semble, que Commius avait adroitement conservé des intelligences dans les deux camps, afin de se déclarer l'ami dévoué de l'un ou l'autre parti, suivant que le sort des armes le commanderait à son intérêt personnel.

César accepta toutes les propositions de paix, exigea des otages qu'il eut cette fois la prudence de se faire livrer immédiatement, et retourna promptement vers la côte.

La perte d'une partie de ses vaisseaux et la grande quantité de prisonniers qu'il devait traîner après lui le décidèrent à effectuer en deux fois le retour de l'armée sur le continent. Le premier convoi arriva sans perte aucune à destination; mais parmi les vaisseaux de charge qui durent revenir sur lest en Angleterre, et parmi les soixante nouveaux navires que Labienus avait reçu l'ordre de construire en hâte, il n'y en eut que fort peu qui arrivèrent à bon port; presque tous se perdirent en route. L'équinoxe approchait, et César, fatigué d'attendre vainement des vaisseaux qui ne devaient pas venir, prit le parti d'entasser tout son monde sur ce qu'il avait de vaisseaux à sa disposition, et mettant à la mer vers neuf heures du soir par un temps calme, il eut la chance incroyable de prendre terre le

lendemain au point du jour, sans avoir à regretter la perte d'un seul des bâtiments chargés de troupes qu'il avait expédiés en deux fois vers le continent.

Récapitulons maintenant les conditions que nous avons établies, chemin faisant, en discutant le double récit de César, et auxquelles doit forcément satisfaire le port d'embarquement à déterminer, ou en d'autres termes, la situation du *portus Itius :* 1° ce port doit être cherché entre les caps Gris-Nez et Blanc-Nez, et il doit avoir eu une importance assez grande pour abriter une flotte très-nombreuse; 2° au nord de ce port et à huit milles (soit douze kilomètres environ) doit se trouver un autre petit port que César désigne sous le nom de *portus ulterior;* 3° dans le voisinage immédiat du *portus Itius* doit se reconnaître le poste de surveillance occupé par Sulpicius Rufus; 4° à deux lieues et demie ou trois lieues kilométriques au plus au sud du *portus Itius*, doit se retrouver un petit port dans lequel deux transports sont venus mouiller au retour de la première expédition en Angleterre; 5° le *portus Itius* ne peut être éloigné de la côte d'Angleterre que d'environ trente milles (soit quarante-quatre à quarante-cinq kilomètres); 6° le *portus Itius* doit être situé de telle façon que, pour un navire partant de là pour la côte d'Angleterre par la voie la plus directe, le vent du nord-ouest soit précisément le vent debout, c'est-à-dire avec lequel il n'y a pas possibilité de faire route.

Examinons maintenant le terrain, et voyons ce que son étude attentive nous révèle.

1° Le port de Wissant, aujourd'hui enterré sous des masses énormes de sable, a eu jadis une importance très-grande, et Du Cange a surbondamment démontré, à l'aide d'une véritable masse de textes, que dès le sixième siècle c'était habituellement de Wissant que l'on partait pour l'Angleterre.

Parmi ces textes il en est deux qui ont une très-grande importance : ce sont ceux de Guillaume de Poitiers et de Guillaume de Jumiéges, qui, parlant du retour en Angleterre d'Alfred, frère de saint Édouard, nomment le lieu d'embarquement de ce prince, l'un *portus Itius*, et l'autre *portus Wissanti*.

Voici les paroles de Du Cange, empruntées à la traduction latine d'Edmond Gibson[1] : *Gulielmus Gemmeticensis asserit Aluredum sancti Edouardi, regis Angliæ fratrem, e Gallia in Angliam rediturum, portum Wissanti petiisse, et hac transfretantem Doroberniam venisse. — Gulielmus Pictaviensis, archidiaconus de Lizieux, de reditu Aluredi loquens, disertis verbis Icii nomen portui isti attribuit : « Doroberniam venit Alveredus transvectus exportu Icio, » locus planè singularis ad situm Itii portus illustrandum.*

Ptolémée ne cite pas le *portus Itius*, mais bien le promontoire de ce nom (Ἰκιὸν Ἄκρον), à proximité du-

1. *Julii Cæsaris portus Iccius illustratus. Oxonii*, 1694, p. 109.

quel, vu l'identité de nom, devait de toute nécessité se trouver *portus Itius*. Dans toute la région où Ptolémée place ce promontoire, il n'y a réellement qu'un seul cap, qu'une seule pointe à laquelle le nom de cap soit dignement applicable, c'est Gris-Nez. Force est donc de reconnaître dans le cap Griz-Nez l'Ἰκιὸν Ἄκρον de Ptolémée, et de chercher le *portus Itius* dans le voisinage immédiat de Gris-Nez.

On pourrait objecter que l'un des deux noms est écrit *Itius* par un *t*, Ἴτιον par un *tau* (Strabon), tandis que dans Ptolémée il est écrit Ἰκιόν par un *kappa*. On peut répondre à cela que les manuscrits des *Commentaires* donnent les variantes *Itius*, *Icius*, *Iccius;* que l'un des deux passages relatifs au frère de saint Édouard donne le nom *portus Icius*. Il est donc certain que sous les deux formes se cache un seul et même nom.

Quelle fut dans l'antiquité l'importance du port de Wissant? Très-grande, si nous en jugeons par l'ensemble des textes que Du Cange a recueillis; non moins grande, si nous en jugeons par ce que nous apprend l'étude du terrain. Le Wissant moderne n'est qu'un village de très-peu d'importance, traversé par un large ruisseau, le ruisseau de Herlan, qui va pour ainsi dire se perdre dans les sables. A droite et à gauche de la dépression du terrain, dépression encore assez large, au milieu de laquelle le ruisseau a tracé son lit, s'étendent des dunes élevées, couvertes de broussailles serrées, et qui paraissent aujourd'hui arrêtées dans

leur marche. Ces dunes, comme partout où des dunes se sont formées, s'alignent parallèlement à la plage par mamelons successifs. A partir de la rive gauche du ruisseau de Herlan, et en arrière de la chaîne des dunes, règne une petite plaine basse, en deçà de laquelle le terrain se relève pour se relier aux terres cultivables. Dans l'opinion des gens du pays, opinion évidemment traditionnelle, la petite plaine en question constituait le bassin du port, qui avait deux issues vers la mer, autrement dit une entrée et une sortie. Il existe effectivement à gauche de la crique dans laquelle vient se jeter à la mer le ruisseau de Herlan, et à seize cents mètres, un débouché qui, à travers les dunes, va aboutir à la plage [1], en donnant passage à un autre ruisseau, nommé ruisseau du Phare. Sous les dunes qui garnissent les bords actuels du ruisseau ont été souvent trouvées d'énormes pièces de chêne, devenues noires et dures comme de l'ébène, et qui faisaient certainement partie d'estacades ou de murs de quai en

1. Pour bien résumer la description de la région comprise entre Griz-Nez et Wissant, voici les distances et les noms des lieux qui se rencontrent sur ce parcours : A deux mille trois cents mètres de la pointe même de Griz-Nez se trouve l'endroit appelé le Châtelet, où prend naissance le ruisseau du Phare. Du Châtelet à la motte du Phare il y a encore deux mille trois cents mètres, et de cette motte à l'embouchure du ruisseau de Herlan il n'y a que seize cents mètres. Enfin entre les embouchures des deux ruisseaux du Phare et de Herlan, la dépression séparée de la mer par les dunes a un développement de dix-neuf cents mètres. C'est là ce que les gens du pays regardent comme l'ancien port.

bois. Lorsqu'on veut extraire des pierres pour construire des maisons dans le village moderne, on fouille les dunes de droite, et à quelques pieds de profondeur au-dessous du sable, on arrive à mettre à nu des constructions antiques, qui servent de carrières aux habitants. Dans toute cette partie de droite le sable des dunes est mélangé de tuileaux et de fragments de poteries, parmi lesquels il s'en trouve beaucoup qui appartiennent certainement à l'époque gallo-romaine.

Il est donc indubitable qu'à une époque reculée le port de Wissant a dû avoir une importance très-réelle, que des fouilles bien conduites révéleraient immédiatement d'une manière indubitable. La tradition du pays, tradition peu vraisemblable d'ailleurs, est que le port entier a péri sous les sables en une seule nuit. Il est beaucoup plus naturel d'admettre que l'ensablement a été lent et successif, qu'on n'a lutté contre lui qu'avec des moyens inefficaces, et que le port n'a été définitivement perdu et abandonné que lorsqu'il n'y a plus eu moyen de faire autrement. Cela seul peut expliquer comment pendant tant de siècles Wissant a été un port fréquenté et adopté de prédilection pour les traversées de France en Angleterre; comment enfin, toute résistance contre la lente formation des dunes cessant, l'œuvre de la nature a continué et s'est accomplie pour la ruine définitive de ce port illustre. Serait-il possible de lui rendre la vie? C'est ce dont je

n'ai pas à m'occuper ici, quoique je pense qu'avec les moyens dont l'industrie humaine dispose à notre époque, il n'y ait pas impossibilité absolue de refaire de Wissant ce qu'il était autrefois, c'est-à-dire un port de cabotage.

Notons qu'à partir de Wissant, une route antique, connue sous le nom de *Chemin vert,* se dirige vers le cap Gris-Nez et vers Ambleteuse. Disons de suite que c'est très-probablement sur le parcours de cette voie qu'a eu lieu le combat héroïque des trois cents légionnaires de César contre un corps de six mille Morins.

2° Wissant étant une fois identifié avec le *portus Itius*, il faut retrouver au nord et à huit milles le *portus ulterior* de César, port dans lequel les dix-huit transports destinés à la cavalerie, lors de la première expédition, furent retenus par le vent et ne purent opérer leur jonction avec la flotte avant l'appareillage général.

Au delà de Blanc-Nez, vers Calais, se trouve une petite crique que je n'ai pas visitée et qui, précisément parce qu'elle sert actuellement de port à un village de pêcheurs, pourrait avoir été le *portus ulterior* en question; c'est Sangatte ou Sandgate (porte de sable); mais de Wissant à Sangatte il n'y a que huit mille six cents mètres, et comme huit milles équivalent à onze kilomètres et demi, à très-peu près, la distance paraît plus faible que celle qu'il faudrait trouver.

Remarquons que la position de Sangatte est telle,

qu'à cause de la présence du cap Blanc-Nez, qu'il fallait doubler, tout vent de la partie sud et de l'ouest devait clouer les transports de César dans le port, sans leur permettre de s'élever en mer et de doubler Blanc-Nez.

D'Anville s'est naturellement occupé de la recherche du *portus ulterior*, et remarquant que les huit milles indiqués par César font exactement la distance de Calais à Blanc-Nez, il en a conclu que Calais devait être le port désigné, bien que Calais n'ait d'existence reconnue, comme port, qu'à partir du treizième siècle. Mais quoique, suivant la remarque de d'Anville, *Blanc-Nez soit un des points qui forment l'anse de Wissant*, il paraît difficile d'admettre son opinion. D'abord la côte entre Gris-Nez et Blanc-Nez ne forme guère une anse bien caractérisée, ainsi que le suppose d'Anville; elle est même sensiblement rectiligne, et de Blanc-Nez à Wissant il y a deux mille sept cents mètres dont il faut tenir compte; de Calais à Wissant il y a donc seize mille trois cents mètres, lesquels représentent onze milles, ce qui est trop fort de trois milles; de Sangatte à Vissant, en s'élevant le moins possible au large, il y a à très-peu près neuf kilomètres ou six milles seulement. Aucune des distances obtenues n'étant celle qu'il faut trouver, je laisse à d'autres le soin de décider si Sangatte doit être considéré comme ayant remplacé le *portus ulterior* de César, ou bien si c'est Calais. J'avoue que pour ma part je me range du côté

de d'Anville, et verrai dans Calais le *portus ulterior* jusqu'à démonstration du contraire.

3° P. Sulpicius Rufus avait été laissé, à la tête d'un détachement suffisant, à la garde du *portus Itius*. Il faut donc retrouver, soit dans la tradition locale, soit sur le terrain même, la trace du poste occupé par Rufus. Cette fois encore le terrain et la tradition sont d'accord et parlent haut, comme on va le voir.

A cinq cents mètres du village moderne de Wissant, et à l'est, se trouve un énorme mamelon, formé incontestablement de terres rapportées, qui domine le pays environnant et du haut duquel on pouvait parfaitement surveiller et le port et la campagne. Ce mamelon est connu de tout le pays sous le nom de Camp de César, nom qui, cette fois, me semble parfaitement applicable. On pense bien que j'ai visité en détail ce point important, et voici ce que j'y ai trouvé : un plateau elliptique, dont la surface est un peu concave au centre, couronne le mamelon ; son grand axe, de l'ouest à l'est, a quatre-vingt-quatorze mètres, son petit axe n'en ayant que cinquante-six à cinquante-sept ; à l'ouest l'ellipse est très-aplatie, et cette portion de la courbe présente une face sensiblement rectiligne de cinquante et un mètres de développement : sur cette face aboutit une rampe de cinq mètres de largeur qui traverse un fossé à fond de cuve, large de huit à dix mètres et régnant sur tout le pourtour du plateau. L'escarpe a de douze à quinze mètres de hauteur, tandis que la con-

trescarpe n'en a que trois ou quatre. A partir de cette contrescarpe, un glacis, recoupé par de grandes rampes latérales, rachète le monticule du camp de César avec le niveau des champs au milieu desquels il est placé. Le mamelon paraît avoir une trentaine de mètres de hauteur.

Je suis bien tenté de croire que cet ouvrage n'est pas dû aux Romains, et qu'il faut en attribuer la construction première aux Morins. Ceux-ci en avaient fait probablement l'*oppidum* de leur port, et Rufus, trouvant tout établi un lieu de défense si complétement à sa convenance, s'y posta pendant l'expédition de César, avec le détachement qui devait protéger le port d'embarquement de l'armée.

Plus loin j'aurai à parler d'un autre camp qu'il faudra nécessairement aller étudier sur place, et qui doit encore être rattaché, je le pense du moins, aux expéditions maritimes de César.

4° A deux lieues et demie ou trois lieues kilométriques au plus, il doit exister au sud du *portus Itius* un petit port dans lequel allèrent s'abriter les deux transports séparés de la flotte pendant la traversée du retour, et à bord desquels étaient embarqués les trois cents soldats qui, pendant quatre heures, tinrent vaillamment tête à six mille Morins.

D'abord, puisque les deux vaisseaux de charge en question durent renoncer à rallier le gros de la flotte, c'est qu'un obstacle insurmontable les força de rester à

l'ancre au point où ils avaient atterri, bien qu'ils fussent fort rapprochés du port qu'il aurait fallu atteindre. Cet obstacle doit être évidemment le cap Gris-Nez, que les deux navires ne purent doubler, et au delà duquel, vers Boulogne (c'est-à-dire au sud), il faut chercher le mouillage des deux transports.

Or à point nommé et à la distance voulue, se trouve le petit port d'Ambleteuse, qui doit être celui que nous cherchons. En effet, de Wissant à Ambleteuse il y a dix mille deux cent cinquante mètres en ligne droite, et par la route la plus directe on compte onze kilomètres. Il n'y a donc pas à hésiter cette fois, et c'est bien dans le petit port d'Ambleteuse que vinrent débarquer les trois cents légionnaires dont nous avons raconté le beau fait d'armes.

5° Le *portus Itius*, au dire de César, ne peut être éloigné de la côte d'Angleterre que d'environ trente milles, qui équivalent à quarante-quatre ou quarante-cinq kilomètres.

Les mesures prises sur l'excellente carte de l'état-major ne donnent que trente-cinq à trente-six kilomètres, ou vingt-quatre milles, par la ligne la plus courte, entre Wissant et la côte d'Angleterre. Cette ligne aboutit vers le centre d'une assez longue bande de côtes, qui est garnie de falaises élevées et en face de laquelle César vint infailliblement chercher d'abord un point de débarquement. Ces falaises s'abaissent et disparaissent tout à fait, au nord près de Walmer-Castle,

et au sud près de Hythe. Les distances prises entre ces deux points et Wissant, sur la carte de l'état-major, nous donnent, pour la première, quarante kilomètres ou vingt-sept milles, et, pour la seconde, quarante-six kilomètres ou trente et un milles. Si donc nous pouvions penser que César, en parlant des trente milles à franchir entre le *portus Itius* et la Bretagne, a, comme cela paraît probable, entendu parler de la distance entre les deux points de départ et d'arrivée, il faudrait donner la préférence à la pointe sud des falaises dans lesquelles s'ouvrent les ports de Douvres et de Folkestone, et chercher dans son voisinage le point de débarquement et l'emplacement du camp naval de César.

D'Anville, dans son excellent mémoire, a récapitulé les différentes estimations de la traversée d'Angleterre trouvées par lui dans les historiens et les géographes de l'antiquité. Mais malheureusement ces traversées ne sont pas celles dont nous nous occupons en ce moment, et presque toutes partent de Gessoriacum, qui n'est que la ville basse de Boulogne, y compris Capécure (et non le Portel, comme l'a cru Walckenaer, qui semble avoir ignoré que le Portel est éloigné de Boulogne de plus de trois kilomètres, et séparé de la ville par une colline très-élevée).

C'est ainsi que l'Itinéraire d'Antonin donne *a Gessoriaco de Galliis, Ritupis in portu Britannorum stadia numero CCCCL.*

Ce *port des Bretons* a été d'un accord unanime re-

connu au lieu moderne de Rich-Borrow, près Sandwich. De Boulogne à Sandwich d'Anville trouve trente-trois à trente-quatre mille toises, ce qui lui donne un stade de soixante-quatorze toises, en supposant exact le nombre rond de l'Itinéraire.

Ce même chiffre rond de quatre cent cinquante stades est encore fourni par Dion Cassius (lib. XXXIX), par Bède (*Hist. ecclesiast. sub init.*) et par l'*Itinéraire maritime* dans les termes suivants : *De Galliis e portu Gessoriacensi ad portum Ritupium stadia* CCCCL.

Pline (lib. IV, cap. XVI) dit : *Abest* (*Britannia insula*) *a Gessoriaco Morinorum gentis littore, proximo trajectu quinquaginta millia.* Or, de Boulogne à Folkestone ou Douvres, il n'y a que cinquante-deux kilomètres, ce qui donne trente-cinq milles seulement et non cinquante, comme le dit Pline, qui n'est pas plus exact que les autres, mathématiquement parlant.

Strabon et Eustathe seuls nous ont donné des chiffres relatifs à la traversée de César. Le premier dit (lib. IV) que cette traversée fut de trois cent vingt stades, le second n'en compte que trois cents. Le stade ordinaire étant de cent quatre-vingts mètres, nous aurions ainsi, en traduisant les deux chiffres de Strabon et d'Eustathe, cinquante-sept mille six cents mètres et cinquante-quatre mille mètres ou, en d'autres termes, trente-huit et trente-six milles romains. Nous n'avons donc que des chiffres en désaccord et desquels nous ne pouvons rien tirer de précis. César a-t-il eu la préten-

tion d'être plus précis en nous transmettant le chiffre de trente milles? Je ne crains pas de dire que non; lui aussi il a estimé en nombre rond la traversée du *portus Itius* à la côte bretonne, et d'ailleurs ce chiffre est prudemment accompagné du correctif *circiter*, qui prouve bien qu'il n'est qu'une estimation et non une mesure. Ajoutons que les mesures que nous venons d'énumérer, à savoir quatre cent cinquante stades, cinquante milles, trois cent vingt stades, trois cents stades et trente milles, trahissent tous par leur physionomie la valeur purement approximative à laquelle ils peuvent prétendre.

6° Le *portus Itius* doit être situé de telle façon que le navire partant de ce port pour la côte d'Angleterre par la voie directe, et avec vent du nord-ouest, a précisément vent debout.

Rien de plus facile que de vérifier ce fait; il suffit de prendre la carte et d'appliquer sur le point de Wissant le centre d'un rapporteur, on voit immédiatement que l'angle droit formé par les deux rayons dirigés de Wissant vers l'ouest et vers le nord, est partagé en deux angles égaux ou de quarante-cinq degrés, par le rayon qui joint Wissant et Douvres. Ce rayon marque naturellement la direction du vent *Corus* ou du nord-ouest; il marque certainement la route directe des navires romains partant du *portus Itius* pour le point le plus rapproché de la côte d'Angleterre; donc le vent du nord-ouest est précisément vent debout pour un na-

Digitized by Google

vire essayant d'aller de Wissant à Douvres, ou de *portus Itius* au point le plus voisin de la côte d'Angleterre.

On le voit, toutes les conditions qu'implique le texte de César, lorsqu'il s'agit de déterminer la véritable position de son *portus Itius*, sont rigoureusement satisfaites par le point de Wissant; c'est donc Wissant qui est l'illustre *portus Itius*, sur le compte duquel on a écrit bien des volumes.

Il me reste à mentionner l'existence d'un monument antique qui vient ajouter une preuve de plus à toutes celles que j'ai énumérées en faveur des droits légitimes de Wissant à la célébrité du *portus Itius*. Le chapitre VIII du cinquième livre des *Commentaires* nous apprend que César, en partant pour sa seconde expédition de Bretagne, laissa sur le continent Labienus avec trois légions et deux mille cavaliers, afin de garder les ports (et non le port), de pourvoir à l'approvisionnement de l'armée, et enfin de surveiller les mouvements des Gaulois.

Évidemment, de ces trois services à rendre à l'armée, il y en a deux au moins qui ne peuvent être rendus que par un camp très-voisin du port principal, c'est-à-dire du *portus Itius*.

Au chapitre XI nous voyons encore qu'après la fatale nuit qui anéantit une partie notable de la flotte romaine, l'ordre fut expédié à Labienus de faire immédiatement construire par les légions qu'il avait sous

la main, le plus possible de navires neufs. Nouveau service exigé et qui ne pouvait être rendu que par des légions placées dans le voisinage immédiat du port d'embarquement. Si donc nous avons raisonné juste en voyant le *portus Itius* dans Wissant, nous pouvons espérer de retrouver dans le voisinage de Wissant les traces d'un camp romain, qui sera très-vraisemblablement celui qu'occupèrent les légions et la cavalerie de Labienus.

Ce camp ne peut être confondu avec le petit poste placé sur le monticule dit Camp de César, et que nous voyons à cinq cents mètres à l'est de Wissant : quelques cohortes à peine pouvaient s'y loger; et si, ce dont je ne doute pas, Labienus a fait occuper militairement ce poste, il a dû avoir son camp ailleurs.

Or contre le hameau de Sombre-Haute, situé à deux mille cent mètres au nord de Wissant, se trouve une colline nommée le mont d'Averloo, et que couronne un espace rectangulaire retranché, avec terrassements et fossés. Un des habitants de Wissant (celui qui m'a donné tous les détails que j'ai déjà utilisés), fort curieux, tout campagnard qu'il est, des souvenirs de l'antiquité relatifs à son modeste village, m'a affirmé que c'était un camp des Romains, et m'a offert de m'y conduire immédiatement. Malheureusement le temps me manquait pour effectuer cette promenade, et j'ai dû me borner à recueillir les renseignements qui m'étaient donnés. Comme j'ai pu constater la précision de tous

ceux provenant de la même source et que je pouvais contrôler *de visu*, je ne conserve aucun doute sérieux sur l'exactitude de cette indication. Il est donc certain pour moi qu'il existe au-dessus de Sombre-Haute un camp de quelques hectares de surface, et dans lequel il faudra reconnaître le camp des trois légions et des deux mille cavaliers de Labienus. Je recommande à l'attention des archéologues boulonnais (et il n'en manque pas de très-instruits et de très-sérieux) d'étudier avec soin les restes de ces antiques retranchements, auxquels se rattachent de si beaux souvenirs.

Maintenant que nous avons examiné dans tous ses détails la question topographique relative aux deux expéditions de César en Angleterre, du moins en ce qui touche la côte gauloise, il est nécessaire d'en faire autant, mais plus brièvement, par rapport à la côte anglaise.

Récapitulons d'abord les données que nous avons à discuter. Avant son premier voyage, César envoya C. Volusenus avec une galère opérer une reconnaissance de la côte qu'il voulait aborder et envahir. Volusenus partit d'un port qui n'appartenait pas aux Morins, car ce ne fut que postérieurement à son départ que César se rendit dans leur pays. Probablement la galère exploratrice partit de l'embouchure de la Somme. Dès lors elle dut longer la côte basse et plate qui s'étend au sud de la chaîne de falaises abruptes qui règne depuis Hythe, au sud, jusqu'à Walmer-Castle et Deal, au nord, c'est-à-

dire sur une étendue de près de vingt-quatre kilomètres. Au premier abord, il ne semble pas présumable que Volusenus, après avoir reconnu, pendant quelques milles, ces falaises qui formaient un obstacle pour ainsi dire insurmontable à toute tentative de débarquement de vive force, se soit obstiné à les suivre jusqu'au point où elles s'abaissaient pour faire place de nouveau à une plage ouverte et basse. On pourrait même penser que Volusenus, qui rentra le cinquième jour après son départ, ne dut pas par conséquent donner beaucoup de temps à son exploration, et qu'il se contenta d'avoir un point de débarquement assuré à signaler à César. Enfin on serait encore porté à conclure, de la tentative même que fit César en mettant le cap droit sur les falaises, que la nature de ces falaises avait été mal étudiée, et que le général romain n'était pas suffisamment renseigné pour être assuré qu'il ne pourrait débarquer son armée au pied même de ces falaises.

Nous allons voir pourtant que ces raisonnements, tout plausibles qu'ils sont, tombent devant des faits matériels. Rappelons-nous que la flotte, en arrivant devant un rivage escarpé et garni d'ennemis en armes, dut s'arrêter à distance, et que là seulement César crut devoir communiquer à ses subordonnés le rapport qu'il avait reçu de Volusenus. Lorsque cette sorte de conseil de guerre fut tenu, la flotte était à l'ancre, et elle y resta depuis la quatrième heure du jour, c'est-à-dire depuis dix heures du matin (on était parti avec mi-marée, à la

troisième veille, c'est-à-dire un peu après minuit) jusqu'à la neuvième heure du jour, c'est-à-dire jusqu'à trois heures de l'après-midi. En ce moment le vent et le courant de la marée devenant favorables, toute la flotte leva l'ancre en même temps, et après avoir parcouru environ sept milles (ou onze kilomètres), elle se trouva en face d'une plage ouverte et douce. Il devait être un peu moins de cinq heures du soir lorsque le débarquement fut tenté, et par conséquent les circonstances de ce débarquement, quelque disputé qu'il ait été, trouvent bien leur place dans le reste de la journée, puisqu'on n'était alors qu'à la fin d'août ou dans les premiers jours de septembre.

Quatre jours après (le jour de la pleine lune), les dix-huit transports partis de Sangatte ou de Calais se montrèrent en vue du camp, et furent presque aussitôt assaillis par une tempête qui força les uns de retourner au port qu'ils avaient quitté, et qui porta les autres vers la partie inférieure de l'île, laquelle est plus rapprochée de l'ouest. De là ils durent s'efforcer au plus vite de regagner le continent. Voilà un renseignement qui est contraire à l'opinion qui place le lieu du débarquement de César vers Hythe et non vers Walmer-Castle et Deal. En effet, un seul et même coup de vent permit à une partie des dix-huit transports de regagner Calais ou Sangatte, et poussa les autres vers une région inférieure de l'île plus à l'ouest; c'était donc forcément un vent de la partie du nord; et pour qu'un vent de

cette espèce ait permis de regagner Calais ou Sangatte, il fallait nécessairement qu'on fût dans le nord de ces deux ports. Or on était en vue du camp romain : donc ce camp était vers l'extrémité nord de la ligne des falaises, du côté de Deal.

Mais il y a plus, et de simples considérations de courants viennent assurer l'opinion qui place à Deal le point de débarquement de César.

Je vais m'efforcer d'être bref dans l'exposé de ces considérations toutes techniques. Pour éviter d'être abandonnée par la marée, la flotte romaine avait dû appareiller à demi-montée du flot, à très-peu près; cette demi-montée avait eu lieu vers minuit. Voyons maintenant quelles sont les données importantes que nous fournissent les observations faites avec soin sur la direction des courants entre Gris-Nez et Calais. Nous en déduirons, par rapport à la navigation de César, des faits qui auront pour ainsi dire une rigueur mathématique.

A marée montante, les premiers flots, le long de la terre, portent au sud-est.

A demi-flot, le courant porte à l'est-sud-est.

A pleine mer, à Calais, il porte à l'est-nord-est.

A mi-canal, il porte à l'est-nord-est.

Et trois heures après la pleine mer, à trois milles au large, il porte encore à l'est-nord-est.

Voici maintenant quelles sont les vitesses de ces courants :

A demi-montée et à un mille et demi au large, la vitesse est de un mille et demi.

A pleine mer, devant Calais, et à trois milles au large, elle est de quatre milles.

A mi-canal, elle est de quatre milles.

Voilà pour le flot; passons au jusant :

A demi-baissée, sa direction à deux milles au large est ouest-quart-sud-ouest.

A basse mer, à Calais, ouest.

A mi-canal après basse mer, ouest-sud-ouest.

Les vitesses successives du jusant sont :

A demi-baissée, à deux milles au large, un mille et demi.

A basse mer, à deux milles au large, trois milles.

A mi-canal, quatre milles.

L'étale de vive-eau, à Boulogne et à Calais, est ordinairement de quarante minutes, tandis que l'étale de morte-eau est de une heure et demie.

Pendant les trois premières heures, la mer monte assez lentement; de la troisième à la cinquième, elle monte rapidement, pour diminuer progressivement de vitesse.

Enfin, à Boulogne et à Calais la pleine mer, qui a lieu entre minuit et une heure, arrive deux jours après la nouvelle ou la pleine lune.

Voyons maintenant à tirer parti de ces données. César appareilla de Wissant à peu près à la troisième veille (*tertia fere vigilia solvit*), et avec un vent favo-

rable (*nactus idoneam ad navigandum tempestatem*). Commençons par chercher où en était la marée à cette heure-là, c'est-à-dire vers minuit :

Nous venons de voir que pour les ports de Calais et de Boulogne la pleine mer, qui a lieu entre minuit et une heure, arrive deux jours après la nouvelle ou la pleine lune. Rappelons-nous maintenant que la pleine lune a eu lieu dans la nuit du quatrième jour après le départ de la flotte, et fixons les dates : La pleine lune qui précéda l'équinoxe d'automne de l'an 55 avant Jésus-Christ eut lieu vers une heure du matin, dans la nuit du 30 au 31 août. Le quatrième jour après le départ pour la Bretagne, la partie de la flotte restée au port supérieur put lever l'ancre (*post diem IV, quam est in Britanniam ventum naves XVIII....., ex superiore portu leni vento solverunt*), et dans la nuit de ce même jour eut lieu la pleine lune et la tempête qui mit la flotte en péril. Donc la journée du 30 août était le quatrième jour après le départ de César. Le 1er jour était donc le 27 août, et c'est bien dans la nuit du 26 au 27 août que la flotte romaine prit le large.

Rappelons-nous maintenant qu'en faisant abstraction des petites causes locales d'irrégularité, les marées retardent de cinquante-trois minutes d'un jour au jour suivant, et que la pleine mer du deuxième jour après la pleine lune a lieu à Calais et à Boulogne entre minuit et une heure, avec étale de vive-eau de quarante minutes environ ; c'est donc, en l'année 55 avant Jésus-

Christ, dans la nuit du 1er septembre, qu'il y a eu pleine mer vers minuit à Calais et à Boulogne, et par conséquent au point intermédiaire, Wissant. Nous avons pour les pleines mers antérieures le tableau suivant :

2e jour après la pleine lune.	1er sept. 55....	Pleine mer	à.. 12 h.	du soir.
	31 août.....	—	à.. 11 h. 7′	—
Pleine lune, 4e jour après le départ.	30 aout.....	—	à.. 10 h. 14′	—
Troisième jour...	29 août.....	—	à.. 9 h. 21′	—
Deuxième jour...	28 août.....	—	à.. 8 h. 28′	—
Premier jour....	27 août..... .	—	à . 7 h. 35′	—
Départ à la troisième veille.	26 août.....	—	à.. 6 h. 42′	—

Ceci posé, nous avons pour la nuit du 26 août et la journée du 27 le tableau suivant des phases de la marée :

Plein, à.....	6 h. 42′	Soir du 26 août.
Mi-baissée, à.....	9 h. 49′	
Basse mer, à.....	12 h. 56′	
Mi-flot, à.....	4 h. 3′	Journée du 27 août.
Plein, à.....	7 h. 10′	
Mi-baissée, à.....	10 h. 17′	
Basse mer, à.....	1 h. 24′	
Mi-flot, à.....	4 h. 31′	
Plein, à.....	7 h. 35′	

Quelles furent les directions des courants à mi-canal aux heures que nous venons de fixer?

En voici le tableau :

Journ. du 26 août..	à 3 h. 35′ du soir.....	E. N. E.	Mi-flot.
	à 6 h. 42′ —	E. N. E.	Plein.
3 h. plus tard...	à 9 h. 42′ — encore...	E. N. E.	Jusant.
	à 9 h. 49′ —	O. S. O.	Mi-baissée.
	à 12 h. 56′ —	O. S. O.	Basse mer.
3 h. plus tard...	à 3 h. 56′ du matin, encore	O. S. O.	

Journée du 27...	à 4 h. 3′ du matin.....	E. N. E.	Mi-flot.
	à 7 h. 10′ —	E. N. E.	Plein.
3 h. plus tard...	à 10 h. 10′ — encore....	E. N. E.	Jusant.
	à 10 h. 17′ —	O. S. O.	Mi-baissée.
	à 1 h. 24′ après-midi.....	O. S. O.	Basse mer.
3 h. plus tard...	à 4 h. 24′ — encore...	O. S. O.	Flot.
	à 4 h. 31′ —	E. N. E.	Mi-flot.
	à 7 h. 35′ du soir.....	E. N. E.	Plein.
h. plus tard...	à 10 h. 35′ — encore....	E. N. E.	Jusant.

Les résultats donnés par ce tableau se traduisent ainsi : Le courant varie par période de six heures dans la Manche (ce chiffre n'est pas absolu), de l'E. N. E. à l'O. S. O.; pendant les six heures comprises entre mi-flot et mi-baissée, le courant porte à l'E. N. E.; pendant les six heures comprises entre mi-baissée et mi-flot, il porte à l'O. S. O.

Ceci posé, voyons ce qui dut se passer :

1° Un vent favorable pour aller du *portus Itius* vers la côte de Bretagne, au point de débarquement, nous est désigné par César lui-même, quand il raconte sa traversée de la deuxième expédition ; c'est *l'africus lenis*, légère brise du S. O., portant directement la flotte au N. E., c'est-à-dire vers la pointe nord des falaises anglaises, autrement dit vers Deal, et non vers Hythe, à la pointe sud des mêmes falaises.

2° La flotte appareilla vers la troisième veille, *tertia fere vigilia*, c'est-à-dire vers minuit. Or à minuit le port était à peu près à sec, puisqu'il y eut basse mer à 12 h. 56′. Dans aucun port de la Manche, pas plus qu'ailleurs, on n'appareille à basse mer. Si donc

César a dit vrai, il est certain que sa flotte attendait en rade le signal ou l'heure convenue de l'appareillage. Cette disposition se conçoit : en effet, la flotte romaine se composait de quatre-vingts transports capables d'embarquer deux légions ou douze mille hommes en sus de leurs équipages; elle comptait en outre des galères ou *naves longæ* dont nous n'avons pas le chiffre. Négligeons-le, il n'en demeurera pas moins certain qu'il aurait fallu plus de six heures pour permettre à quatre-vingts vaisseaux capables de porter chacun cent cinquante hommes, en sus de leur équipage ordinaire, de sortir d'un port aussi étroit que celui de Wissant, à un moment quelconque du jusant, après l'étale de pleine eau; le premier navire qui se fût échoué eût barré le passage à tous les autres, et la marée eût été perdue, puisqu'à chaque instant l'échouage eût empiré.

En partant à mi-flot au contraire, on est dans les vraies conditions d'appareillage, et un échouage s'atténue à chaque instant, pour cesser aussitôt que le tirant d'eau nécessaire est franchi par le flot.

J'admets donc que la flotte était en rade et à l'ancre, et que César a dit vrai quand il a dit que l'appareillage eut lieu vers minuit. En ce moment le courant portait le long de la terre, à l'ouest : à deux milles au large, à l'O. 1/4 S. O, et à mi-canal, à l'O. S. O. Si la brise était du S. O., malgré le courant la flotte pouvait faire bonne route.

Entre quatre et cinq heures du matin le courant porta à l'E. N. E., et avec la même brise du S. O. la flotte se trouva dans les plus excellentes conditions de marche. A dix heures du matin on atteignit la côte d'Angleterre, en un point où les falaises étaient assez proches du rivage pour qu'il fût impossible de songer à opérer un débarquement. On n'était arrivé qu'avec une partie de la flotte, *cum primis navibus*, et il fallait attendre que le reste eût rallié. La pleine mer d'ailleurs avait eu lieu à 7 h. 10′; on était en plein jusant, et on n'atterrit pas à basse mer. La basse mer eut lieu à 1 h. 24′; puis après l'étale, le flot commença. La brise avait molli, puisqu'il fallut attendre jusqu'à trois heures de l'après-midi que les navires en retard eussent rallié, malgré le courant d'O. S. O. qui les drossait depuis dix heures et un quart du matin à peu près, et qui ne renversa que vers quatre heures et demie. Il fallut certainement, après trois heures de l'après-midi, un certain temps pour transmettre à tous les navires de la flotte l'ordre de lever l'ancre; si donc nous supposons que toute la flotte ait dérapé à quatre heures et demie, le courant favorable que César retrouva avec le vent qui fraîchit de nouveau, fut un courant d'E. N. E. qui devait durer plusieurs heures. *His dimissis* (il s'agit des légats et des tribuns des soldats convoqués après trois heures, puisqu'ils n'eurent rallié qu'à cette heure) *et ventum et æstum uno tempore nactus secundum, dato signo et sublatis ancho-*

ris, circiter millia passuum VII, ab eo loco progressus, aperto ac plano littore naves constituit. Puisque le courant favorable qui le portait au point de débarquement était de l'E. N. E., c'est que forcément ce point de débarquement était par le nord de la falaise, devant laquelle la flotte était venue directement mouiller.

Puis vint le jour de la pleine lune et la fatale nuit qui le suivit. Les dix-huit navires partis du port supérieur (de Sangatte ou de Calais) avec une légère brise (*ex superiore portu leni vento solverunt*) arrivèrent en vue du camp romain.

Quæ cum appropinquarent Britanniæ et ex castris viderentur, tanta tempestas subito coorta est, ut nulla earum cursum tenere posset, sed aliæ eodem unde erant profectæ referrentur; aliæ ad inferiorem partem insulæ, quæ est propius solis occasum, magno sui cum periculo dejicerentur. Le même coup de vent rejeta donc une partie de cette flottille de dix-huit vaisseaux vers le port qu'elle avait quitté, et qui est forcément au nord de Wissant, l'autre vers le sud de l'île et dans l'ouest. Mettons le point de débarquement vers la pointe nord des falaises, et un coup de vent de N. E. a très-bien pu donner ce double résultat. Mettons le point de débarquement vers la pointe sud des falaises, et alors j'attendrai que l'on me dise quelle est l'aire de vent qui a pu rejeter une partie des vaisseaux vers Sangatte ou Calais, en portant l'autre partie au sud de ce point

de débarquement, tout en lui permettant de reprendre le large dans la nuit et de courir sur la terre du continent : *Necessario adversa nocte in altum provectæ, continentem petierunt.*

Tout bien considéré donc, pour la première expédition de César il faut forcément chercher son point de débarquement au nord des falaises de Folkestone et de Douvres, c'est-à-dire vers Deal.

César nous disant formellement que le point de débarquement choisi par lui lors de sa seconde expédition fut précisément celui qui lui avait servi lors de la première, nous pourrions à la rigueur conclure de ce qui vient d'être dit, et ne pas chercher dans le cinquième livre des *Commentaires* de nouveaux éléments de démonstration ; mais je me garderai bien de le faire, de peur que l'on ne soit tenté d'attribuer semblable réticence à quelque difficulté plus facile à éluder qu'à combattre. Je passe donc à l'étude des circonstances qui accompagnèrent la seconde traversée de César. Il reste bien entendu que je n'admets plus que le choix du point d'embarquement soit encore contestable, et qu'il ne s'agit absolument que du point d'arrivée sur la côte bretonne.

La flotte quitte le port (Wissant) au coucher du soleil ; elle part à destination du point de débarquement reconnu l'année précédente, et elle part (*leni africo provectus*) poussée par une légère brise du sud-ouest. Si ce vent était favorable pour gagner la pointe nord

des falaises bretonnes, il ne l'était guère pour cingler vers la pointe sud de ces mêmes falaises; nouvelle raison pour chercher vers Walmer-Castle et Deal le point de débarquement de César, plutôt que vers Hythe; car pour gagner ce point il eût certainement attendu la venue d'un vent plus favorable que le sud-ouest. En effet, partant de Wissant avec une brise du sud-ouest, César eût été bien malhabile navigateur s'il avait à se diriger sur un point placé un peu plus au sud et à l'ouest que Douvres; car alors il ne pouvait prendre le vent qu'au plus près. En ce cas il eût choisi, j'imagine, une autre expression que celle qu'il emploie pour décrire son appareillage (*leni africo provectus*), tandis que cette expression devient très-juste s'il faisait route pour Deal, en allant reconnaître Ramsgate, ce qui lui donnait trois quarts de largue dans ses voiles.

Voilà donc César en route au coucher du soleil; vers minuit la brise tombe tout à fait et la flotte s'en va en dérive au gré de la marée. Au point du jour on s'aperçoit qu'on a été drossé par un courant hors de la route, et qu'on a laissé la côte bretonne à bâbord, en s'en éloignant.

La flotte drossée par le courant a été portée dans le nord, puisqu'elle laisse la terre d'Angleterre à bâbord; le courant était donc alors celui qui porte à l'est-nord-est et qui dure à peu près six heures, depuis mi-flot jusqu'à mi-baissée, avec une vitesse de quatre milles a l'heure à basse mer, vitesse qui n'atteint naturelle-

ment cette valeur qu'après avoir crû graduellement depuis mi-flot, pour décroître ensuite progressivement et céder à mi-baissée la place au courant qui porte à l'ouest-sud-ouest.

De ce que le courant renverse lorsque le jour s'est fait (*orta luce*), c'est-à-dire vers quatre heures du matin, après avoir pendant six heures consécutives poussé les vaisseaux dans l'est-nord-est, le courant favorable (*æstus commutationem secutus*) pour atteindre le point de débarquement déterminé à l'avance, portait à l'ouest-sud-ouest, c'est-à-dire à peu près parallèlement à la côte à atteindre. L'emploi de l'aviron était donc indispensable en ce cas, puisqu'à la brise avait succédé, vers minuit, une acalmie (*media circiter nocte vento intermisso*). Pendant quatre heures entières (de minuit à quatre heures du matin) on avait été drossé dans l'est-nord-est, et l'on devait bien avoir perdu une douzaine de milles; je ne dis pas seize milles, parce que si nous représentons par s la surface de la section immergée sur laquelle agit normalement la force impulsive du courant, par f cette force, par p le poids du navire, et par l le chemin parcouru par le centre de gravité auquel est censée appliquée la somme des résistances à vaincre, nous avons l'équation

$$f s = p\, l, \text{ d'où } l = \frac{fs}{p},$$

ce qui démontre que plus le poids du navire est considérable, moins la dérive qu'il subit en vertu de l'action du courant est considérable elle-même.

Au moment où la marée renverse, on fait force de rames à bord de tous les vaisseaux, pour regagner le point connu de débarquement (*ut eam partem insulæ caperet, qua optimum esse egressum superiore æstate cognoverat*). Certes ce dut être une rude besogne pour les soldats qui firent office de matelots, et qui se ménagèrent si peu que vers midi les gros et lourds vaisseaux de charge étaient arrivés au point voulu, en même temps que les galères. Quiconque a navigué sait parfaitement ce qu'il faut d'habitude pour manœuvrer convenablement un aviron, combien l'allure d'une embarcation, même très-légère, souffre de l'inexpérience de ceux qui manient les rames, et combien surtout est écrasante la fatigue de ceux-ci. Nous pouvons donc hardiment conclure de cette observation des faits, que la flotte, dans les six ou sept heures qui se sont écoulées entre le moment où elle a viré de bord et celui où elle a atteint le point de débarquement, n'a pu parcourir qu'une route peu considérable. Je ne crois pas qu'il soit possible d'estimer cette route à plus de trois lieues kilométriques, en admettant que tout a été pour le mieux.

Maintenant, si nous prenons la carte, nous reconnaîtrons facilement que la flotte romaine a pu être portée dans le nord-est, jusque par le travers, sinon de North-Foreland, du moins de Ramsgate, sans perdre la terre de vue, et avoir ainsi une quinzaine de kilomètres à parcourir à l'aviron pour regagner Walmer-

Castle ou Deal, point déterminé du débarquement projeté.

Cette fois encore nous pouvons, à l'aide de l'étude des courants, démontrer que notre hypothèse est la seule soutenable.

Récapitulons les faits physiques dont nous trouvons la trace dans le récit de la seconde traversée de César pour se rendre en Angleterre.

Il part au coucher du soleil; or, comme l'expédition a duré à tout le moins un mois, et que le retour s'est effectué avant l'équinoxe, nous pouvons placer le départ vers le 15 août. C'est donc entre sept et huit heures du soir que l'appareillage a eu lieu. On part avec une douce brise du sud-ouest, et pendant quelques heures à partir de l'appareillage le courant porte à l'est-nord-est. Tout concourt à pousser la flotte dans le nord.

Vers minuit la brise mollit et tombe, et le courant drosse la flotte sans obstacle. Au point du jour on voit qu'on a laissé la côte de Bretagne à bâbord et qu'on s'en est fort éloigné. Ici l'action du courant subie pendant la nuit est palpable. C'est en ce moment que la marée renverse; mais pour des navires au large, on ne peut juger du renversement de la marée que par le changement de direction du courant. Ce changement n'a lieu à mi-canal que trois heures au plus tôt après le renversement réel de la marée. Donc au point du jour, c'est-à-dire vers quatre heures du matin, la marée baissait effectivement depuis trois heures, c'est-à-

dire depuis une heure du matin. La marée du départ avait donc commencé à monter entre huit et neuf heures du soir. Dès lors il est clair que la flotte n'avait pas levé l'ancre lorsque la marée montante était arrivée à mi-flot. Il n'y a par suite qu'une conclusion raisonnable à tirer de ce fait, c'est que la flotte était sortie du port depuis une marée au moins et attendait au large l'ordre de lever l'ancre et de faire route vers la côte d'Angleterre. Cette disposition préliminaire devient tout à fait vraisemblable, si l'on songe que la flotte romaine comptait huit cents voiles et qu'un pareil nombre de bâtiments serait dans l'impossibilité absolue d'évoluer de façon à franchir avec ordre et sans abordages, en cinq ou six heures, l'entrée d'un port aussi resserré que devait l'être celui du *portus Itius*.

En définitive, nous n'avons rien à déduire de l'heure de l'appareillage; mais il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de ce fait que vers minuit, la brise ayant tout à fait molli, les vaisseaux de César ont été portés par le courant dans la partie du nord, puisque la côte d'Angleterre a été laissée à bâbord. De minuit à quatre heures du matin, pour les navires arrivés à tout le moins à mi-canal, le courant les a poussés dans l'est-nord-ouest, de quatre milles par heure : il a donc été perdu seize milles marins en dérive, et ce sont ces seize milles, augmentés de toute la route utile à faire, qui ont nécessité une *nage* obstinée de huit heures.

Trois milles à l'heure, c'est certainement le maxi-

mum que l'on peut espérer avec ce moyen d'impulsion, quand on a le courant pour soi; or le courant, une fois le renversement opéré, poussait la flotte dans l'ouest-sud-ouest, et il a fallu lutter contre ce courant pour atterrir sur la côte bretonne, au point de débarquement déterminé à l'avance. D'ailleurs nous savons que la vitesse du courant est plus considérable à mi-canal que le long des côtes, aussi bien d'Angleterre que de France. Donc, tout bien considéré, il est matériellement impossible de chercher ce point de débarquement ailleurs qu'à l'extrémité nord de la chaîne des falaises opposée au point de départ, c'est-à-dire ailleurs qu'à Walmer-Castle et Deal.

D'Anville n'est pas de cette opinion, et je regrette profondément de me trouver sur ce point en désaccord avec un savant si justement célèbre. Voici le raisonnement qu'il fait :

« ... C'est qu'ayant reconnu au point du jour qu'il laissait la terre à sa gauche, il lui a fallu naviguer en revirant de bord depuis ce temps-là jusqu'à midi, secondé du courant, et son monde, soldats ainsi que matelots, se servant de la rame avec vigueur pour arriver au lieu de débarquement. Comme la reconnaissance de la côte ne peut tomber que sur l'île de Thanet, puisqu'au delà du promontoire nommé North-Foreland, il n'eût été possible de voir la terre qu'en s'engageant dans l'embouchure de la Tamise, la côte de Thanet est trop voisine de Walmer-Castle pour

croire qu'une navigation forcée depuis la pointe du jour jusqu'à midi, et que le courant favorisait, n'ait valu qu'environ huit milles, ou moins de trois lieues françaises. Ce n'est donc pas du côté de Walmer-Castle, ou sur la droite, que César a dirigé sa route en rangeant la côte, pour faire sa descente sur un rivage plat et découvert; c'est plutôt sur la gauche et du côté de Hythe. Nous trouverons ainsi que depuis le matin jusqu'à midi, dans la saison d'été qui précédait l'équinoxe, la navigation aura valu environ vingt-cinq milles romains, ou six à sept lieues marines de vingt au degré, ce qu'on ne doit pas trouver excessif. »

J'ai dit tout à l'heure pourquoi il me semblait impossible que la lourde flotte de César eût, en six ou sept heures, franchi à l'aviron, même aidée du courant, un espace énorme de plus de trente-sept kilomètres, que d'Anville estime lui-même à ce chiffre. Il établit très-bien que dans l'opinion qui place le point de débarquement à Deal ou à Walmer-Castle, la route faite a été d'environ huit milles romains ou douze kilomètres. J'ai déjà dit et je répète que ce chiffre seul me déciderait à abandonner l'opinion de d'Anville. Des transports pesamment chargés ne font assurément pas une lieue à l'heure à l'aviron, et ceux qui les montent doivent s'estimer fort heureux s'ils font la moitié de cette route excessive.

Pour moi donc il est certain que César a débarqué dans ses deux expéditions près de Deal. Hâtons-nous

d'ajouter que sur ce point nous sommes d'accord avec la tradition. Voici à ce sujet ce que d'Anville lui-même s'est chargé de constater; je transcris ses paroles :

« Entre les auteurs bretons d'outre-mer, Ninnius, aussi décrié pour les fables qu'il débite que Galfridus Monmuthensis, a écrit que César combattit les Bretons, en descendant dans leur île, à Dole, ou, comme on écrit aujourd'hui, Deale : *Cæsar ad Dole bellum pugnavit.* »

J'admets très-volontiers que Ninnius a débité beaucoup de fables; mais à coup sûr il a été dans le vrai relativement au fait dont il s'agit.

De ce que César raconte qu'à la vue de la flotte formidable qui menaçait leurs côtes, les Bretons s'éloignèrent de la plage et se cachèrent dans des lieux élevés (*a littore discesserant ac se in superiora loca abdiderant*), d'Anville tire encore un argument en faveur de Hythe. Voici ce qu'il dit à ce propos :

« Or ces lieux élevés règnent effectivement au-dessus de Hythe et forment une chaîne dont l'extrémité rencontre la mer près de Folkestone. Ajoutons que César s'étant avancé à environ douze milles dans le pays, il rencontra une rivière dont le passage lui fut disputé. Or cette distance d'environ douze milles se porte en effet, à partir de Hythe, sur la rivière de Stowr, aux environs d'un lieu nommé Wye, duquel elle continue de couler vers Canterbury. »

Remarquons d'abord que les expressions du texte, *a littore discesserant ac se in superiora loca abdiderant*, n'impliquent pas le moins du monde le voisinage immédiat des hauteurs qui servirent de refuge aux Bretons et du point de débarquement. Les masses bretonnes s'enfuirent épouvantées, *multitudine navium perterritæ*; donc elles durent, en abandonnant la défense de la plage, chercher des positions avantageuses où elles pussent attendre l'ennemi, ayant pour elles la double supériorité du nombre et du terrain.

La preuve irréfragable de ce que je viens de dire est tout entière dans les premières lignes qui suivent immédiatement les expressions que je viens de commenter. Que lisons-nous en effet (lib. V, chap. IX)?

« *Cæsar, exposito exercitu ac loco castris idoneo capto, ubi ex captivis cognovit quo in loco hostium copiæ consedissent, cohortibus X ad mare relictis et equitibus CCC, qui præsidio navibus essent, de tertia vigilia ad hostes contendit... Ipse, noctu progressus millia passuum circiter XII, hostium copias conspicatus est. Illi, equitatu atque essedis ad flumen progressi, ex loco superiore nostros prohibere, et prælium committere cœperunt.* »

Il fallut tirer des interrogatoires subis par les prisonniers les indications nécessaires pour aller chercher l'ennemi. Douze heures, et certes ce n'est pas trop, furent employées au débarquement de l'armée et à l'établissement du camp, et vers minuit César se mit

en marche. Il lui fallut faire environ douze milles, ou dix-huit kilomètres, pour apercevoir l'ennemi, établi sur un terrain dominant de l'autre côté d'une rivière, dont le passage fut effectué de vive force. Très-certainement les Bretons, en renonçant à défendre le rivage, ne perdirent pas une minute pour gagner le point où ils espéraient arrêter les Romains. La proximité des hauteurs qui dominent Hythe ne peut donc en rien légitimer le choix de ce point, pour y opérer un débarquement que César devait s'attendre à voir, comme la première fois, chaudement disputé. C'est même le contraire; et débarquer au-dessous d'une chaîne de collines où l'ennemi pouvait se cacher et préparer des coups impossibles à prévoir, eût été peu adroit. Ce que d'Anville croit favorable aux prétentions de Hythe va justement contre ces prétentions et manifeste les droits de Deal.

Voyons au reste ce que la carte d'Angleterre nous apprend. De Deal au bord du Stowr il y a dix-sept ou dix-huit kilomètres; de Hythe à la même rivière, il y en a une vingtaine. Donc la distance de Deal est bien mieux d'accord avec les douze milles indiqués par César, que celle de Hythe. Sauf meilleur avis, le passage du Stowr eut lieu tout proche de Canterbury.

Le lendemain de cette victoire César fut ramené au camp du bord de la mer par la triste nouvelle de la perte d'une partie de sa flotte. Le désastre réparé autant

que possible, il revint sur ses pas, reprit la même position qu'il avait dû quitter volontairement dix jours plus tôt, et de là il se dirigea sur la Tamise, qui séparait les contrées maritimes, des États de Cassivellaunus que les peuplades bretonnes avaient unanimement choisi pour conduire la guerre contre les Romains. (*Cujus fines a maritimis civitatibus flumen dividit, quod appellatur Tamesis, a mari circiter millia passuum LXXX.*) C'est donc en un point où la Tamise coule à environ quatre-vingts milles ou cent vingt kilomètres de Deal, qu'il faut chercher le lieu où César passa ce fleuve à gué. Ces cent vingt kilomètres nous amènent à Kingstown. La Tamise peut-elle en été devenir guéable en ce point, ou si elle ne l'est pas, quel est le lieu unique, à ce que dit César, où elle est guéable? (*Quod flumen uno omnino loco pedibus, atque hoc ægre, transiri potest.*) C'est ce que j'ignore entièrement, et ce que les antiquaires du pays sont seuls à même de découvrir.

Quoi qu'il en soit, je crois avoir établi : 1° que César s'embarqua deux fois à Wissant, qui est le *portus Itius;* 2° que le *portus ulterior* est Calais, plus probablement que Sangatte; 3° que le *portus inferior* est Ambleteuse; 4° que le point de débarquement est Deal; 5° que la rivière franchie de vive force en Angleterre est le Stowr, et que son passage eut lieu près de Canterbury; 6° que le poste établi à la garde du *portus*

Itius occupe le plateau que dans le pays on appelle aujourd'hui le Camp de César; 7° enfin que le camp de Labienus, pendant la seconde expédition en Angleterre, fut placé au-dessus du village de Sombre, sur le mont d'Averloo.

Digitized by Google

NOTE ADDITIONNELLE

Comme il était extrêmement important pour moi de faire contrôler mes calculs sur la marche probable de la flotte romaine, pendant ses deux traversées, j'ai chargé mon frère, M. Ernest de Saulcy, ancien officier de la marine impériale, de *faire le point* de chacune de ces traversées. Les résultats pratiques obtenus à l'aide de cette étude, coïncident de la manière la plus satisfaisante avec ceux que j'avais tirés du simple raisonnement; c'est en quelque sorte une pièce justificative que je joins à mon mémoire. Je ne doute pas que l'examen de cette note ne fasse partager à mes lecteurs la conviction qu'elle a fait entrer dans mon esprit.

Digitized by Google

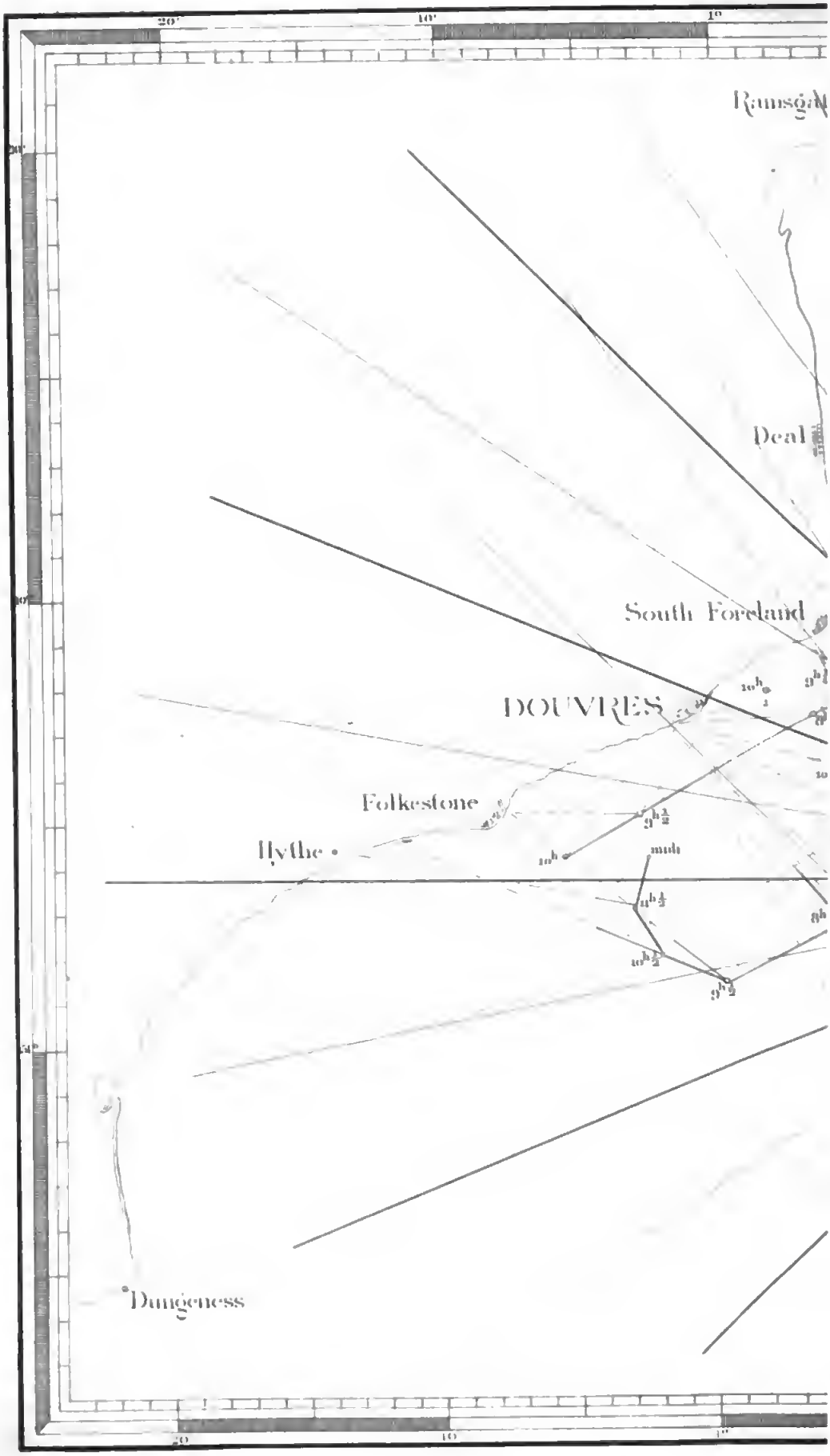

Digitized by Google
ÉTUDE DES DEUX

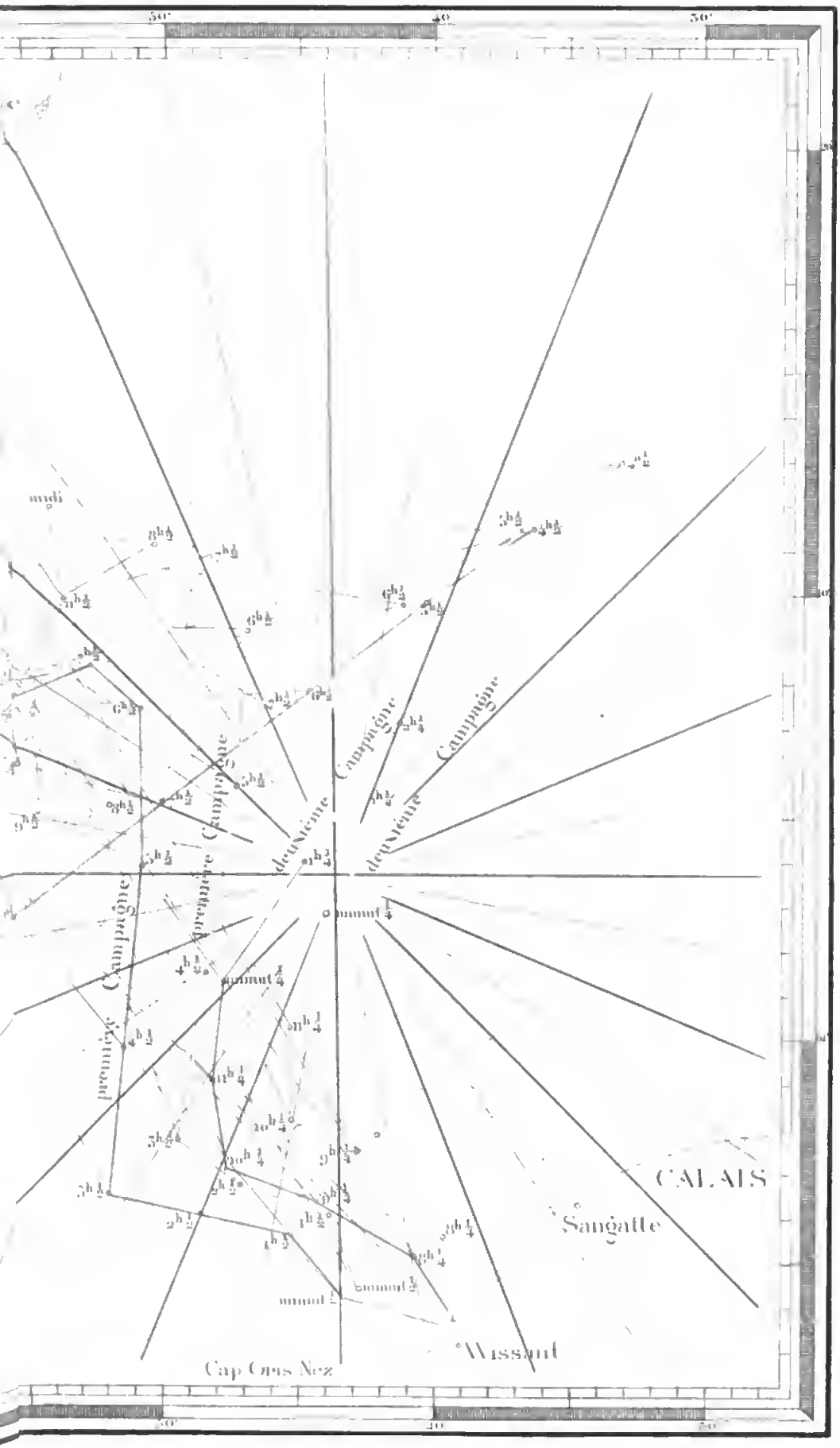

AVERSÉES DE CÉSAR

Digitized by Google

LES

EXPÉDITIONS DE CÉSAR

EN GRANDE-BRETAGNE

Années 53 et 54 avant notre ère.

César s'est fait renseigner par un de ses officiers, C. Volusenus, envoyé en mission pour explorer la côte de Bretagne, sur le point qui serait le plus favorable pour opérer un débarquement.

La traversée à faire doit présenter à peu près la plus courte distance entre les côtes de la Gaule et celles de la Grande-Bretagne, et c'est d'un port des Morins, c'est-à-dire d'un point voisin du cap Gris-Nez, que César met à la voile.

Il est incontestable que les rivages les plus rapprochés de Bretagne et des Gaules sont compris, pour l'Angleterre, entre *Douvres* et *South-Foreland*, et pour la Gaule, entre le cap *Gris-Nez* et Sangatte.

Nous admettrons que c'est du Portus-Itius, aujourd'hui Wissant, que César a mis à la mer, comme il le dit expressément pour sa seconde traversée.

La plus courte distance entre les deux côtes est de dix-huit milles marins et demi environ, et dans sa première campagne, César a mis dix heures au moins pour parcourir cette route si peu longue.

Donc si César n'avait pas été influencé dans sa navigation

par des courants, et si son chemin eût été direct, sa vitesse moyenne eût été d'un mille et huit dixièmes environ à l'heure.

Comme il ignorait probablement l'action qne les courants du détroit pourraient exercer sur lui, et qu'à la rigueur il devait supposer que pendant sa traversée l'influence du flot serait compensée par celle du jusant, il y a lieu de croire qu'il régla sa marche de manière à n'arriver à la côte de Bretagne qu'avec le jour fait, pour être sûr de son point de débarquement. Mais la navigation en convoi nombreux est bien différente de celle d'un navire tout seul, et une escadre qui ne veut pas se séparer marche toujours moins bien que son plus mauvais marcheur, surtout la nuit.

César n'a dû mettre à la voile qu'avec un temps assnré et petite brise, dans la crainte de voir son armée se disperser par un gros temps, s'il eût choisi une brise fraîche pour prendre la mer. Si donc sa galère pouvait par un petit temps filer trois nœuds, c'est se placer dans des conditions de grande vraisemblance qne d'admettre que sa flotte n'a dû et n'a pu filer que 2 nœuds à l'henre, soit 3,704 mètres.

Si on est d'accord sur le point de départ de César, il s'en faut de beaucoup qu'on soit d'accord sur son point de débarquement à la côte de Bretagne. Les uns veulent qu'il ait pris terre à *Hythe*, d'autres affirment que c'est à *Deal*.

Ce qui est certain, c'est que César dit positivement pour sa seconde campagne, qu'après une nage forcenée de huit henres tous les bâtiments sans exception, ceux de charge comme ses galères, abordèrent au point qni avait été reconnu le plus favorable l'année précédente.

César prend soin encore de nous dire que pour cette seconde campagne il a été cloué pendant vingt-cinq jours sur la côte gauloise par le *corus*, vent de N. O. qni lui était tont à fait contraire. Il est bon de noter que le N. O., pour Wissant, vient directement de Douvres; donc c'était vers Douvres ou vers un point très-voisin de Douvres que César voulait faire route.

Une observation encore, c'est que pour cette seconde campagne César profite du premier vent favorable qui se présente : c'est l'*africus*, le S. O., et encore une faible brise, *lenis africus*. César ne pouvait donc pas faire route plus à l'ouest que Douvres, sans quoi il aurait dû prendre le plus près, ce qui eût été fort maladroit avec une flotte nombreuse et composée pour la plupart de lourds bateaux qui eussent dérivé considérablement et auraient infailliblement fait manquer son expédition; il a donc dû partir avec du largue. En mettant le cap sur Douvres, il aurait eu le vent juste du travers, et s'il avait porté sa route un peu plus au nord, il aurait eu un quart ou un quart et demi de l'arrière du travers, condition la plus favorable pour la marche de ses plus lourds transports.

Ces remarques nous forcent à conclure que pour la seconde campagne, qui a dû être calquée sur la première, César a fait route peut-être sur Douvres, et bien plus vraisemblablement encore sur South-Foreland, sinon sur Deal.

Ceci posé, nous allons faire le point de César heure par heure, en tenant compte des heures de marée, des courants, de leur vitesse et de leur direction, selon qu'on est plus ou moins près de la côte, et nous établirons ce point dans deux hypothèses pour chaque campagne : la première, que César fait route sur *South-Foreland* pour gagner Deal, et la seconde, qu'il met constamment le cap sur Douvres avec l'intention de gagner Hythe; et nous verrons quelles conclusions nous amèneront à prendre les routes ainsi tracées.

Encore une observation. César ne pouvait naviguer au compas, la boussole lui était inconnue. Il a donc navigué par un temps clair, lui permettant peut-être de distinguer, mais confusément, la silhouette des falaises à l'horizon.

Maintenant faisons le point[1].

1. Nous devrons nous rappeler que le mille romain vaut 1481m,48c, et le mille marin 1552 mètres.

PREMIÈRE CAMPAGNE

César donne l'ordre de départ à peu près vers la troisième veille, c'est-à-dire un peu avant minuit; nous supposerons qu'il met sous voiles à 11 heures $^1/_2$, et qu'il fait route au N. 34° O. sur South-Foreland, en admettant que Deal est le point qui lui a été signalé par C. Volusenus.

Il faut se rappeler que la pleine lune est arrivée le quatrième jour après le débarquement de César à la côte de Bretagne, et qu'on approchait de l'équinoxe. Or, l'an 55 avant notre ère, la pleine lune, qui a précédé l'équinoxe d'automne, tombait le 31 août vers 1 h. 7 minutes du matin; c'est donc dans la soirée du 27 août que César a opéré son débarquement sur la côte de Bretagne, et c'est dans la nuit du 26 au 27 qu'il a appareillé de la côte gauloise.

Le jour de la pleine lune, la mer est pleine à Wissant vers 11 h. 42 minutes du soir; en rétrogradant d'après les tables de M. Chazallon on arrive à peu près pour l'heure de la pleine mer à Wissant, cinq jours avant la pleine lune, à 6 h. $^1/_2$ du soir. C'est donc avec 5 heures de jusant que César a fait appareiller; sa flotte était donc mouillée au large en attendant le signal du départ.

L'établissement du port de Douvres est le même que celui de Boulogne, qui est de 11 minutes en avance sur celui que nous avons pris pour Wissant. Les heures de marée, à la côte d'Angleterre, entre Folkestone et South-Foreland, sont donc à peu de chose près les mêmes que celles de Wissant.

— De 11 h. $^1/_2$ à minuit $^1/_2$, le cap sur South-Foreland; vitesse, deux milles. — On est presque en morte eau; le courant est faible; on est près de terre. Le jusant longe la côte; nous en tiendrons compte pour 1 mille $^1/_3$, dans le S. O. $^1/_4$ O. du monde.

— De minuit $^1/_2$ à 1 h. $^1/_2$, le cap sur South-Foreland. On

est encore assez près de terre pour admettre que les courants suivent sensiblement les heures de marée, et comme l'étale de morte eau est d'une heure et demie et a duré par conséquent de minuit moins un quart à 1 h. 1/4, le courant n'a dû agir sur les bâtiments de César que pendant un quart d'heure environ dans l'E. S. E. Nous compterons un quart de mille. Nous disons une fois pour toutes que la vitesse de César à l'aire de vent parcourue est de deux milles.

— De 1 h. 1/2 à 2 h. 1/2, même route. On est à plus d'une heure au large, et les courants de flot et de jusant, à cette distance, persistent trois heures après la pleine ou la basse mer; à la côte, on est donc encore sous l'influence du jusant; mais comme on approche de l'étale, au large il n'a plus grande force; on peut évaluer son action à 1 mille 1/2 environ dans le S. O.

— De 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, le cap toujours sur South-Foreland. Le courant est à peu près insensible, il va bientôt renverser; pour l'heure, on peut l'estimer encore à 1 mille dans le S. O. 1/4 S.; on est à mi-canal.

— De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, le cap toujours sur South-Foreland. Le courant a renversé, il se fait sentir vivement; on peut l'évaluer à 2 milles 1/2 dans le N. E. 1/4 N.

— De 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2, le cap sur South-Foreland; le jour est fait, on voit bien la terre. Grand courant de flot au N. E. 1/4 N., 3 milles.

— De 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2, route sur South-Foreland. Courant, au N. E. 1/4 N., 3 milles.

— De 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2 le courant diminue, on a pleine mer à 7 heures moins un quart; mais comme César est à près de deux lieues de terre, le flot se fait encore sentir assez énergiquement; on peut l'évaluer, au N. E. 1/4 N., 2 milles.

— De 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, on a dépassé au nord South-Foreland. On fait route toujours sur cette terre, et les bâtiments de César sont encore assez loin de la côte pour être influencés par un reste de flot qu'on peut estimer, au N. E. 1/4 N., 1 mille.

— De 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2, route sur South-Foreland. Le

jusant se fait sentir assez vivement; il porte, S. O. 1/4 S., 2 milles 1/2.

— De 9 h. 1/2 à 10 h., ronte directement snr la terre; route parcourue, 1 mille pour la demi-henre; courant par le même temps 1 mille 1/2 dans le S. O.

César, arrivé le premier, fait mouiller à petite distance de la côte devant une plage très-étroite, dominée par une falaise garnie d'ennemis en armes. Tout débarquement est impraticable.

— A la neuvième henre du jour, César est rejoint par le reste de sa flotte. Il tient un conseil de guerre à bord; puis, comme le vent et le courant lui sont favorables, il donne l'ordre de départ et toute l'armée va à 7 milles romains environ, c'est-à-dire à un pen plus de 10 kilomètres, devant une une plage basse et ouverte.

Ici il est essentiel de faire une remarqne : la mer était pleine à la côte d'Angleterre vers sept heures moins nn quart du matin, elle a donc été basse à une henre de l'après-midi, et à trois heures on avait déjà près de deux heures de flot; or, comme le flot longe la côte près de terre, il faut bien admettre que le conrant, qni était favorable à César, a dû le conduire dans le nord et pent-être un pen dans l'est.

Le point que nous avons tracé sur la carte nons a amenés à nn demi-mille de la côte et à un peu moins de 1 mille dans le S. 1/4 S. O. de South-Foreland. Si dans ces conditions on parcourt le long de la côte et en allant au nord 5 milles marins, soit 9260 mètres, on arrive précisément devant la plage de Deal, mais à 1800 mètres dans le sud de la ville; 6 milles marins placeraient la flotte droit devant Deal. Ces 5 milles marins, avec un courant de demi-flot de 2 milles environ et 2 milles de vitesse par la voile, sont l'affaire d'une heure, et César, en partant à 3 h. 1/2, a dû arriver à 4 h. 1/2; ce qui lui donnait tout le temps nécessaire pour opérer son débarquement de jour, puisque le soleil ne devait se coucher qu'à près de 7 heures.

Nous allons faire maintenant le point de la même traversée, dans l'hypothèse que César met constamment le cap sur Douvres, avec l'intention d'aller débarquer à Hythe.

De 11 h. $^1/_2$ à minuit $^1/_2$, le cap sur Douvres. Vitesse de l'armée, 2 milles à l'heure (ceci entendu pour toute la traversée). Les conditions au départ étant les mêmes que dans l'hypothèse examinée déjà, nous prendrons le courant pour 1 mille $^1/_2$ dans le S. O. $^1/_4$ O.

— De minuit $^1/_2$ à 1 h. $^1/_2$, mêmes observations que pour la première hypothèse. Le flot peut influencer l'armée pendant un quart d'heure environ; nous le compterons à l'E. S. E. pour un quart de mille.

— De 1 h. $^1/_2$ à 2 h. $^1/_2$, la route, comme pour l'heure précédente, le cap sur Douvres; on est à plus d'une lieue au large. A cette distance, le courant de jusant se fait encore sentir; mais on approche de l'étale au large; il est faible; on peut l'évaluer à 1 mille $^1/_2$ dans le S. O.

— De 2 h. $^1/_2$ à 3 h. $^1/_2$, le cap sur Douvres. Le courant a diminué encore; on peut l'estimer pour l'heure à 1 mille dans le S. O. $^1/_4$ S.

— De 3 h. $^1/_2$ à 4 h. $^1/_2$, le cap toujours sur Douvres. Le courant a renversé; son intensité augmente progressivement; on peut l'estimer à 2 milles $^1/_2$ dans le N. E. $^1/_4$ N.

— De 4 h. $^1/_2$ à 5 h. $^1/_2$, toujours le cap sur Douvres. Le jour s'est fait, on reconnaît bien la terre. Grand courant de flot, 3 milles dans le N. E. $^1/_4$ N.

— De 5 h. $^1/_2$ à 6 h. $^1/_2$, la route sur Douvres. Le courant est de 3 milles au N. E. $^1/_4$ N.

— De 6 h. $^1/_2$ à 7 h. $^1/_2$, on a dépassé Douvres dans le nord; on redresse la route en courant sur Douvres. L'énergie du flot diminue; la mer est pleine vers 7 heures moins un quart; néanmoins, comme César est à près d'une lieue au large, le flot se fait encore sentir; nous l'estimerons à 1 mille $^1/_2$ dans le N. E. $^1/_4$ N.

— De 7 h. $^1/_2$ à 8 h. $^1/_2$, le cap sur Douvres; on se rap-

proche toujours de la côte. Le courant de jusant se fait sentir; nous l'estimerons 1 mille dans le S. O.

— De 8 h. $^1/_2$ à 9 h. $^1/_2$, le cap sur Douvres. Le courant est assez vif; on peut l'estimer 2 milles $^1/_2$ au S. O. $^1/_4$ S.

— De 9 h. $^1/_2$ à 10 h., on a dépassé Douvres au sud et à l'ouest; on met le cap sur Folkestone. La vitesse pour la demi-heure est de 1 mille, et pour le même temps le courant porte mille $^1/_2$ dans le S. O. On mouille à 2 milles $^3/_4$ dans le S. O. à peu près de Folkestone, et à 5 milles de Hythe dans l'est.

A 3 heures, César est rejoint par le reste de son armée. Après avoir tenu un conseil de guerre à bord, le vent et le courant étant devenus favorables, il donne l'ordre d'appareiller.

Maintenant rappelons-nous que la mer était basse à 1 heure de l'après-midi, et que par conséquent à 3 heures de l'après-midi on a déjà deux heures de flot, par conséquent là où est mouillé César, un courant de 2 milles $^1/_2$ environ à l'heure, dans le N. E. $^1/_4$ E. Donc le courant, qui est favorable à César d'après son propre témoignage, s'oppose à ce qu'il se rende à Hythe.

Maintenant, pour admettre que César ait fait son débarquement à Hythe en se dirigeant sur ce point de la côte, favorisé par un courant de flot, on est obligé d'admettre que César aura mouillé à 10 heures, à 5 ou 6 milles dans le S. O. de ce point; mais alors on est en face d'une autre difficulté, c'est que de Hythe à Dungeness il n'y a plus de falaises dominant une plage très-étroite. Donc César n'a pas pu débarquer à Hythe, et c'est la première hypothèse qui nous semble la seule admissible.

Nous allons maintenant construire le point de César pour la seconde campagne, et de même que pour la première, nous le construirons dans les deux hypothèses de la route sur Deal et de celle sur Hythe.

DEUXIÈME CAMPAGNE

César est à la voile au coucher du soleil; il fait route jusqu'à minuit. A minuit, calme plat; on ne gouverne plus. Au point du jour, il s'aperçoit que les courants l'ont drossé et qu'il a laissé la côte de Bretagne bien loin sur sa gauche; mais alors le courant retourne, c'est vers 4 h. $^1/_2$ du matin. D'après ce que nous savons de la persistance des courants au large, trois heures après la pleine ou la basse mer à la côte, César n'ayant pu s'apercevoir du renversement de la marée qu'une demi-heure environ après le commencement du phénomène, nous pouvons admettre qu'entre 4 h. $^1/_2$ et 5 h. il y avait trois heures et demie que la mer était pleine à la côte gauloise, c'est-à-dire que la pleine mer avait eu lieu vers 1 heure du matin, ou peu s'en faut, au portus Itius. Les tables nous montrent que la pleine mer arrive vers 1 heure du matin, quatre jours après la pleine ou la nouvelle lune.

La pleine mer ayant eu lieu vers 1 h. ou 1 h. $^1/_2$ du matin, la mer aura été basse à portus Itius vers 7 h. ou 7 h. $^1/_2$ du soir, le troisième jour après la pleine ou la nouvelle lune, et la basse mer coïncidait sensiblement avec le coucher du soleil. Nous voyons que dans ses deux campagnes César appareille avec fin de jusant ou commencement du flot; ceci doit nous faire supposer que pour aborder la côte d'Angleterre, il aimait mieux être influencé par le flot que par le jusant, et que par conséquent il préférait la dérive vers le nord.

Après avoir été contrarié par un corus, ou vent de N. O. de vingt-cinq jours, César appareille vers 7 h. $^1/_4$ du soir, avec étale de basse mer, poussé par une petite brise de S. O. (*lenis africus*); en faisant route sur Douvres, il aurait eu le vent droit du travers, et la brise lui était bien plus favorable encore s'il faisait route entre South-Foreland et Deal. C'est cette hypothèse que nous allons examiner la première, et dans

cette supposition, la brise étant nn quart et deml de l'arrière dn travers, comme les conditions sont excellentes pour la marche, nous admettrons qne la vitesse de l'armée au départ est de 2 milles $^1/_2$. Maintenant nons ne pouvons pas supposer que le calme est venu subitement à minuit; nous admettrons ce qui a lieu d'habitude, c'est que la brise a molli progressivement jusqu'à ce qu'enfin elle soit tombée tout à fait à minuit.

— De 7 h. $^1/_4$ à 8 h. $^1/_4$, route au N. 30° O. Vitesse, 2 milles $^1/_2$; courant de flot qni commence, et que nous estimerons 1 mille dans l'E. S. E.

— De 8 h. $^1/_2$ à 9 h. $^1/_2$, on s'éloigne assez de la côte pour rentrer dans le courant de jnsant, puisque nous savons qu'une fois 4 ou 5 milles au large, les courants de jnsant comme de flot persistent 3 heures encore après la basse ou la pleine mer à la côte. Tonte compensation faite, nous estimerons le courant un demi-mille dans le S. O. La vitesse de l'armée est encore de 2 milles $^1/_2$.

— De 9 h. $^1/_4$ à 10 h. $^1/_4$, la brise mollit. Vitesse, 2 milles; le cap vers le même point, en laissant South-Foreland un pen snr bâbord. Le courant diminue beaucoup; il porte, S. O. $^1/_4$ S., 1 mille.

— De 10 h. $^1/_4$ à 11 h. $^1/_4$, la brise faiblit toujours; le cap un peu sur tribord de South-Foreland. Vitesse, 1 mille $^1/_2$. Le courant renverse, il porte 1 mille dans le N. E. $^1/_4$ N.

— De 11 h. $^1/_4$ à minuit $^1/_4$, la brise tombe. Vitesse, 1 mille en bonne route. Le courant de flot devient plus vif; il porte, au N. E. $^1/_4$ N., 2 milles.

— De minuit $^1/_4$ à 1 h. $^1/_4$, calme plat; on ne gouverne plus; on est sonmis au courant de flot qui porte dans le N. E. $^1/_4$ N., 3 milles.

— De 1 h. $^1/_4$ à 2 h. $^1/_4$, sans gouverner. Courant, au N. E. $^1/_4$ N., 3 milles $^1/_2$.

— De 2 h. $^1/_4$ à 3 h. $^1/_4$, sans gouverner. Courant, au N. E. $^1/_4$ N., 3 milles.

— De 3 h. 1/4 à 4 h. 1/4, sans gouverner. Le courant diminue; il porte, N. E. 1/4 N., 2 milles 1/2.

— De 4 h. 1/4 à 4 h. 1/2, sans gouverner. Le courant renverse; on s'aperçoit seulement de son action qui s'arrête, et on voit que la côte d'Angleterre est bien loin sur la gauche.

— De 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2, on arme les avirons; tous les soldats nagent avec énergie; on met le cap entre South-Foreland et Deal. Vitesse à l'aviron, 1 mille 1/2; le courant porte, S. O. 1/4 S., 1 mille 1/2.

— De 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2, cap toujours sur le même point de la côte. Vitesse, 1 mille 1/2; le courant porte, S. O. 1/4 S., 2 milles.

— De 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, cap toujours dirigé sur le même point. Vitesse, 1 mille 1/2; courant, S. O. 1/4 S., 3 milles.

— De 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, on redresse toujours la route sur le point donné de la côte. Vitesse, 1 mille 1/2; courant portant S. O. 1/4 S., 3 milles 1/2. A 7 h. 3/4, basse mer.

— De 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2, on redresse toujours la route. Vitesse, 1 mille 1/2; on rapproche la côte; le courant n'est plus tout à fait aussi fort; on peut l'estimer 2 milles au S. O. 1/4 S.

— De 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2, le cap sur Deal. On est encore trop loin de la côte pour sentir le flot; mais le courant du jusant expire; on peut l'estimer, S. O. 1/4 S., un demi-mille.

— De 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2, route pour dépasser les falaises. Courant de flot, près de terre, de demi-montée; on peut l'évaluer, N. N. E., 2 milles 1/2.

— De 11 h. 1/2 à midi, les soldats font un dernier effort. Vitesse, 1 mille pour la demi-heure. Le courant de flot longe la terre; il porte N., 1 mille 1/2 pour la demi-heure. On prend terre au point reconnu le plus favorable l'année précédente. L'armée s'est tellement employée, que tous les bâtiments arrivent ensemble, les lourds transports comme les galères. Le point construit nous met à trois quarts de mille de la côte, soit 1400 mètres, et 1800 mètres environ de Deal.

Reprenons enfin cette traversée de 17 heures, dont 5 environ à la voile, 4 au calme plat pendant lesquelles l'escadre est entraînée par le courant sans déviation, et 7 heures $^1/_2$ à l'aviron, avec une fatigue extrême pour les hommes, dont César admire le courage et le dévouement. Cette fois, nous allons supposer que César fait route sur Douvres. — Il ne peut gouverner sur un point plus à l'ouest, autrement il serait forcé de prendre le plus près, et avec petite brise, comme il nous dit lui-même; ses lourds bateaux iraient en dérive sans profit pour la route. — En mettant le cap sur Douvres, nous admettrons encore qu'il veut prendre terre à Hythe.

Quant aux conditions de navigation, elles sont les mêmes que dans la première hypothèse; c'est la route seulement qui est modifiée. A mesure que nous avancerons, nous apprécierons ce qui peut en résulter pour l'intensité des courants.

— De 7 h. $^1/_4$ à 8 h. $^1/_4$, cap sur Douvres. Vitesse, 2 milles $^1/_2$; faible courant de flot, à l'E. S. E., 1 mille.

— De 8 h. $^1/_4$ à 9 h. $^1/_4$, cap sur Douvres. Vitesse, 2 milles $^1/_2$. On s'est assez éloigné de la côte pour sentir l'influence du jusant au large. Nous prendrons, comme dans la première hypothèse, un demi-mille au S. O. pour résultante de l'action des courants pendant l'heure entière.

— De 9 h. $^1/_4$ à 10 h. $^1/_4$, la brise faiblit. Vitesse, 2 milles; le cap toujours sur Douvres. Le jusant du large tire à sa fin; courant très-faible; il porte, S. O. $^1/_4$ S., 1 mille.

— De 10 h. $^1/_4$ à 11 h. $^1/_4$, la brise mollit de plus en plus. Vitesse, 1 mille $^1/_2$. Le flot du large commence à se faire sentir; il porte, N. E. $^1/_4$ N., 1 mille.

— De 11 h. $^1/_4$ à minuit $^1/_4$, la brise tombe tout à fait; le cap encore sur Douvres. Vitesse, 1 mille. Le courant est plus vif; il porte, N. E. $^1/_4$ N., 2 milles.

— De minuit $^1/_4$ à 1 h. $^1/_4$, calme plat. On ne gouverne plus; la flotte est emportée purement et simplement par le courant au N. E. $^1/_4$ N., 3 milles.

— De 1 h. $^1/_4$ à 2 h. $^1/_4$, sans gouverner. Le courant porte, au N. E. $^1/_4$ N., 3 milles $^1/_2$.

— De 2 h. 1/4 à 3 h. 1/4, sans gouverner. Le courant porte, au N. E. 1/4 N., 3 milles.

— De 3 h. 1/4 à 4 h. 1/4, sans gouverner. Le courant diminue beaucoup; il a porté encore, au N. E. 1/4 N., 2 milles 1/2.

— De 4 h. 1/4 à 4 1/2, le courant renverse; on s'aperçoit seulement de son action qui s'arrête, et on reconnaît que la côte d'Angleterre est bien loin sur la gauche.

— De 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2, on a armé les avirons; tous les soldats nagent avec énergie; on met le cap sur Douvres. Vitesse, 1 mille 1/2; courant de jusant au S. O. 1/4 S., 1 mille 1/2.

— De 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2, le cap sur Douvres. Vitesse, 1 mille 1/2; le courant porte, S. O. 1/4 S., 2 milles.

— De 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, le cap sur Douvres. Vitesse, 1 mille 1/2; courant, au S. O. 1/4 S., 3 milles.

— De 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, le cap sur Douvres, qu'on a déjà dépassé au sud. Vitesse, 1 mille 1/2; courant, au S. O. 1/4 S., 3 milles 1/2. A 7 h. 3/4, basse mer à la côte. Le courant, du large, continue jusqu'à 10 h. 1/2.

— De 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2, le cap sur Douvres, qu'on a de beaucoup dépassé au sud. Vitesse, 1 mille 1/2. Le courant n'est plus aussi énergique; il porte, au S. O. 1/4 S., 2 milles 1/2.

— De 9 1/2 à 10 h. 1/2, Douvres est dépassé de beaucoup dans le sud. Vitesse, 1 mille 1/2. On met le cap sur Folkestone, pour de là gagner Hythe. Le courant de jusant n'a plus de force; il a porté, S. O. 1/4 S., un demi-mille.

— De 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2, le cap entre Folkestone et Hythe. Vitesse, 1 mille 1/2. Le courant de flot se fait sentir assez vivement, parce qu'on a rapproché la côte; il porte, N. E. 1/4 E., en longeant la côte, 1 mille.

— De 11 h. 1/2 à midi, les soldats font un dernier effort; ils ont le cap sur Hythe. Vitesse, 1 mille pour la demi-heure; courant de flot, au N. E. 1/4 E., pour la demi-heure aussi, 1 mille 1/2. L'armée s'arrête, ou doit être au mouillage reconnu le plus favorable pour un débarquement dans la campagne précédente.

Le fait est qu'on est à 2 milles $^1/_2$ de la côte, et à 6 milles $^1/_2$ de Hythe.

Si les routes tracées au point n'arrivent pas juste au même endroit de la côte, c'est qu'avec les données que nous avions pour résoudre le problème, il n'était pas possible d'arriver à un résultat identique (tous les marins savent ce que c'est qu'un point d'estime); et d'ailleurs rien ne prouve non plus que César ait débarqué, dans ses deux expéditions, au même point mathématique; six à huit cents mètres de plus ou de moins, sur une plage basse et uniforme, importent peu en pareille matière. S'il s'était agi d'éviter des dangers tels que rochers bordant la côte ou une côte à pic, où le débarquement eût été impraticable, ce serait autre chose; mais ici César n'avait rien de semblable à éviter, et pourvu que ses hommes pussent sauter à l'eau et gagner facilement le rivage sans en avoir par-dessus la tête, tout point du littoral lui était bon.

Pour la deuxième campagne, j'ai donné jusqu'à 3 milles $^1/_2$ aux courants de flot et de jusant, parce qu'on était plus près de la pleine ou nouvelle lune que d'un quartier; par conséquent on était presque en vive eau, tandis qu'à la première campagne on était au contraire à peu près en morte eau.

DE SAULCY,
Ancien officier de la marine impériale.

GUERRE DES HELVÈTES

Digitized by Google

A MONSIEUR LE GÉNÉRAL DUFOUR

LE SAVANT ET DIGNE CHEF DE L'ARMÉE HELVÉTIQUE.

GÉNÉRAL,

Permettez-moi de m'acquitter d'une véritable dette de cœur, en vous priant d'accepter la dédicace de mon travail sur la remière campagne de César dans les Gaules.

J'ai profité avec bonheur de vos remarques si judicieuses et si intéressantes touchant ce grand drame militaire; c'est donc à vous que revient en grande partie l'honneur d'avoir élucidé quelques-uns des détails importants de cette mémorable campagne.

Puissé-je espérer que mon humble hommage sera agréé par vous d'aussi bon cœur que je vous l'offre, et je m'estimerai une fois de plus votre obligé.

Veuillez agréer, général, l'expression de tous mes sentiments du plus profond respect et du dévouement le plus entier.

F. DE SAULCY.

GUERRE DES HELVÈTES

PREMIÈRE CAMPAGNE DE CÉSAR DANS LES GAULES

Le seul moyen d'arriver à reconnaître d'une manière sinon certaine, du moins plausible, le théâtre des grands faits de guerre racontés par César, je l'ai déjà dit, c'est de se rendre scrupuleusement compte des moindres détails consignés par le grand capitaine dans ses *Commentaires*. Il faut donc, lorsque l'on veut étudier une de ses campagnes en particulier, commencer par lire et relire les chapitres qui la concernent, avant d'en coucher la traduction sur le papier; car telle est la nature du style de César, que souvent ce n'est qu'à une dixième lecture qu'on parvient à saisir sa pensée véritable. Ce n'est qu'après s'être bien pénétré de la substance de ce récit, que l'on doit visiter le terrain sur lequel on présume que se sont passés les faits. Il est rare que l'aspect des lieux, si l'hypothèse que l'on a conçue est fondée, n'apporte pas de nouveaux éclaircissements mettant en lumière

certains points de la narration demeurés inaperçus. J'en ai fait déjà tant de fois l'expérience, que je puis aujourd'hui affirmer avec une entière assurance que cette méthode de *commenter* les *Commentaires* de César est la seule bonne, la seule profitable.

Je vais, en conséquence, l'appliquer une fois de plus aux chapitres dans lesquels sont consignés les détails de la campagne qui fut si fatale à l'émigration des Helvètes, et j'espère déterminer quel est le point où se donna la sanglante bataille qui mit fin à leur expédition sur le territoire gaulois. Commençons donc par présenter le récit de César, en nous préoccupant beaucoup moins de l'élégance de la traduction que de la fidélité.

« La Gaule entière est divisée en trois parties, dont l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, et la troisième par ceux qui se donnent le nom de Celtes et qui, dans notre langue, sont appelés Gaulois. Tous ces peuples diffèrent entre eux par leur langage, leurs institutions et leurs lois. La Garonne sépare les Gaulois des Aquitains, la Marne et la Seine, des Belges. De tous, les Belges sont les plus forts, parce qu'ils sont les plus éloignés de la civilisation et de l'humanité de la Province, et parce que les trafiquants pénètrent moins dans leur pays et n'importent pas chez eux ce qui sert à efféminer les esprits; de plus, ils sont très-voisins des Germains, qui habitent au delà du Rhin, et avec lesquels ils sont continuelle-

ment en guerre. Pour cette raison, les Helvètes l'emportent aussi en bravoure sur les autres Gaulois, parce qu'ils combattent presque chaque jour les Germains, soit qu'ils repoussent ceux-ci de leurs frontières, soit qu'ils portent eux-mêmes la guerre dans leurs possessions. L'une des parties du pays, celle que l'on dit habitée par les Gaulois, commence au Rhône : elle est située entre la Garonne, l'Océan et le territoire des Belges; elle atteint aussi le Rhin par les territoires des Séquanes et des Helvètes; elle est tournée vers le septentrion. Les Belges commencent aux frontières extrêmes de la Gaule; ils touchent à la partie inférieure du Rhin; ils font face au septentrion et à l'orient. L'Aquitaine, à partir de la Garonne, s'étend jusqu'aux monts Pyrénées et à cette partie de l'Océan tournée vers l'Espagne; elle regarde entre l'occident et le septentrion. » (Liv. I, chap. I.)

« Parmi les Helvètes, le plus noble et le plus riche de beaucoup fut Orgétorix. Celui-ci, sous le consulat de M. Messala et de M. Pison, poussé par l'ambition de la royauté, ourdit une conjuration de la noblesse et persuada à la nation de sortir de ses confins avec toutes ses forces; il leur fit croire qu'il leur était très-facile, puisqu'ils surpassaient tous les autres en bravoure, de s'emparer de l'empire de la Gaule entière; il le leur persuada d'autant plus aisément que de toutes parts les Helvètes sont resserrés entre des barrières naturelles : d'un côté par le Rhin, fleuve très-large et très-

profond, qui sépare le territoire des Helvètes de celui des Germains; d'un autre côté par le Jura, montagne très-élevée qui s'étend entre les Séquanes et les Helvètes; d'un troisième côté par le lac Léman et le Rhône, qui sépare notre province des Helvètes. Pour ces raisons, ils se trouvaient trop resserrés dans leur territoire, et il leur était trop peu aisé de porter la guerre chez leurs voisins. La dernière considération causait une grande douleur à des hommes passionnés pour les combats. Eu égard à leur multitude, eu égard à la gloire de leurs armes et à leur vaillance, ils se trouvaient confinés entre des limites trop étroites, bien que leur pays eût deux cent quarante mille pas d'étendue en longueur et cent quatre-vingt mille en largeur.» (Chap. II.)

« Émus par ces considérations et poussés par l'autorité d'Orgétorix, ils résolurent de disposer tout ce qui serait nécessaire à une émigration, à savoir d'acheter le plus grand nombre possible de bestiaux et de chariots, de faire les plus grandes semailles possibles, pour qu'en route l'abondance du blé leur vînt en aide; de consolider la paix et les relations amicales avec les cités voisines. Ils jugèrent que deux ans leur suffiraient pour accomplir toutes ces choses, et ils fixèrent par une loi leur départ à la troisième année. Orgétorix est choisi pour présider à l'exécution de toutes les mesures adoptées; il se réserve personnellement le soin d'aller traiter avec les cités. Pendant ce voyage, il persuade

à Casticus, fils de Catamantaled, qui avait pendant un grand nombre d'années exercé le pouvoir suprême chez les Séquanes et avait reçu du sénat et du peuple romain le titre d'ami, de s'emparer dans sa cité du pouvoir dont son père était revêtu antérieurement; de même il persuade à l'Éduen Dumnorix, frère de Divitiac, qui en ce moment tenait le pouvoir suprême dans sa cité et qui était chéri de la populace, de tenter la même fortune que Casticus, et il lui donne sa fille en mariage. Il leur prouve qu'il sera très-facile d'agir et de mener à bonne fin l'entreprise, parce que lui-même devait s'emparer du pouvoir dans sa cité; qu'il n'était douteux pour personne que de toutes les nations de la Gaule les Helvètes formassent la plus puissante; il leur affirme qu'à l'aide de toutes ses forces et de son armée, il leur fera obtenir la royauté. Convaincus par ces discours, ils se donnent leur foi et se lient par serment, et ils espèrent qu'une fois leur triple royauté établie, ils pourront s'emparer de la Gaule entière à l'aide de leurs trois peuples, qui sont les plus puissants et les plus vaillants. » (Chap. III.)

« Dès que ces desseins furent révélés aux Helvètes, ils sommèrent Orgétorix, suivant leurs coutumes, de comparaître enchaîné et de se disculper de l'accusation portée contre lui; condamné, le supplice qu'il devait subir était celui du feu. Le jour assigné pour la plaidoirie, Orgétorix fit venir de partout, pour assister au jugement, tout son clan (*familia*), au nombre de dix

mille hommes, et il convoqua de même tous ses clients et ses débiteurs, dont il avait un très-grand nombre. Grâce à eux, il échappa à la nécessité de défendre sa cause. Tandis que la cité, soulevée par cet événement, s'efforçait de faire respecter son droit par la force des armes, et que les magistrats faisaient accourir une multitude d'hommes des campagnes, Orgétorix mourut. Il est permis de soupçonner, ainsi que le prétendent les Helvètes, qu'il se donna la mort de sa propre main. » (Chap. IV.)

« Après sa mort, les Helvètes n'en persévérèrent pas moins à prendre toutes les mesures qui devaient faciliter leur émigration. Dès qu'ils s'y jugèrent préparés, ils incendièrent tous leurs oppides, au nombre de douze, leurs bourgades, au nombre de quatre cents, et tous les autres bâtiments privés; ils brûlèrent tous les blés excédant la provision qu'ils devaient emporter avec eux, afin que tout espoir de retour dans leurs foyers une fois enlevé, ils fussent plus prêts à subir tous les dangers; ils ordonnèrent à chacun d'emporter de chez lui pour trois mois de farine. Ils persuadent aux Rauraques, aux Tulinges et aux Latobriges, leurs voisins, de s'unir à leurs projets, de brûler leurs oppides et leurs bourgades, et de partir avec eux. Ils appellent à eux et s'associent les Boïens, qui avaient d'abord habité au delà du Rhin, puis étaient passés dans le pays Norique et avaient conquis Norica. » (Chap. V.)

« Il y avait en tout deux chemins par lesquels ils pouvaient sortir de chez eux : l'un à travers le pays des Séquanes, étroit et difficile, tracé entre le mont Jura et le Rhône, et par lequel un seul chariot pouvait à peine passer : une montagne très-élevée le dominait, de façon que très-peu de monde pouvait le fermer ; l'autre, à travers notre Province, était beaucoup plus facile et plus commode, parce que le Rhône coule entre les territoires des Helvètes et des Allobroges, qui venaient de déposer les armes, et qu'en certains endroits on peut traverser ce fleuve à gué. Genève est le dernier oppide des Allobroges, et elle touche au pays des Helvètes ; un pont relie cet oppide à la rive des Helvètes. Ils supposaient qu'ils persuaderaient les Allobroges, parce que ceux-ci ne paraissaient pas encore animés de bons sentiments envers le peuple romain, ou qu'ils les contraindraient par la force, de leur livrer passage à travers leur pays. Toutes choses étant prêtes pour le départ, ils fixèrent le jour auquel ils se réuniraient tous sur le rivage du Rhône ; ce jour était le 5 des kalendes d'avril, L. Pison et A. Gabinius étant consuls. » (Chap. VI.)

« Aussitôt que César apprit qu'ils faisaient leurs efforts pour cheminer à travers notre Province, il se hâta de quitter Rome ; marchant à grandes journées, il se rendit dans la Gaule ultérieure et arriva à Genève. Il ordonne de lever dans toute la Province le plus grand nombre de troupes possible (il y avait en tout une

légion dans la Gaule ultérieure); il fait couper le pont qui tenait à Genève. Dès que les Helvètes sont informés de son arrivée, ils lui envoient une ambassade composée des personnages les plus nobles de la cité, et à la tête de laquelle étaient Nameius et Verudoctius, avec mission de lui dire qu'ils avaient le projet de traverser la Province sans y causer aucun préjudice, parce qu'ils n'avaient aucune autre route à prendre, et le prier de leur accorder la permission de suivre cette voie. César, qui se rappelait la mort du consul L. Cassius et le désastre de son armée, que les Helvètes avaient fait passer sous le joug, n'était nullement d'avis de leur accorder ce qu'ils demandaient, et il ne pensait pas que des hommes animés d'un esprit hostile pussent, une fois la permission de traverser la Province obtenue, s'abstenir de commettre des violences et des dégâts. Cependant, pour gagner du temps et pour permettre d'arriver aux levées qu'il avait ordonnées, il répondit aux envoyés qu'il prendrait le temps de la réflexion et que, s'ils persistaient dans leurs desseins, ils eussent à revenir le jour des ides d'avril. » (Chap. VII.)

« Pendant ce temps-là, avec la légion qu'il avait avec lui et avec les recrues qui étaient arrivées de la Province, il fit construire, à partir du lac Léman, qui se déverse dans le Rhône, jusqu'au mont Jura, qui sépare le territoire des Séquanes de celui des Helvètes, un retranchement (*murum*) de dix-neuf mille

pas de longueur, de seize pieds de hauteur, et muni d'un fossé. Ce travail achevé, il dispose des garnisons et fortifie des redoutes, afin de pouvoir plus facilement les empêcher de passer s'ils tentaient de le faire malgré lui. Lorsque arriva le jour convenu avec les envoyés, ceux-ci se présentèrent de nouveau devant lui; il leur déclara qu'il lui était interdit par la coutume et l'exemple du peuple romain de donner le passage à personne à travers la Province, et il ajouta que s'ils tentaient de passer de vive force, il les en empêcherait. Les Helvètes, voyant leur espoir déçu, relièrent entre eux des bateaux et construisirent un grand nombre de radeaux; d'autres, cherchant les points où les eaux du Rhône étaient les plus basses pour les passer à gué, s'efforçaient quelquefois pendant le jour, plus souvent pendant la nuit, de rompre l'obstacle établi devant eux. Repoussés par la force du retranchement et par les sorties et les traits des soldats romains, ils renoncèrent à cette entreprise. » (Chap. VIII.)

« Restait la route par la Séquanie, route qu'ils ne pouvaient suivre, à cause de ses défilés, sans l'assentiment des Séquanes. Comme ils ne pouvaient parvenir à obtenir spontanément de ceux-ci la permission de passer, ils dépêchèrent des envoyés vers l'Éduen Dumnorix, afin d'obtenir, par son intercession, ce qu'ils désiraient. Dumnorix, par ses largesses et la grande faveur dont il jouissait parmi les Séquanes, pouvait beaucoup sur eux; il s'était mon-

tré l'ami des Helvètes, parce qu'il avait pris pour femme, dans leur cité, la fille d'Orgétorix. Poussé d'ailleurs par le désir ardent d'arriver à la royauté, il était partisan de toutes les innovations et voulait s'attacher le plus de cités possible par des services rendus. Il entreprit donc la négociation; il décida les Séquanes à permettre aux Helvètes de traverser leur territoire, et les amena à se donner réciproquement des otages; il obtint des Séquanes qu'ils ne s'opposeraient pas au passage des Helvètes; des Helvètes, qu'ils passeraient sans commettre ni dégâts ni violences. » (Chap. IX.)

« César apprend que le projet des Helvètes est de faire route par le pays des Séquanes et des Éduens vers celui des Santons, lesquels ne sont pas très-éloignés des Tolosates, dont la cité faisait partie de la Province. Si ce projet s'accomplissait, il comprenait qu'il y aurait un grand danger pour la Province à avoir pour voisins des hommes belliqueux, ennemis du peuple romain, établis dans des lieux ouverts et très-fertiles. Pour ces raisons, il confie au légat T. Labienus la garde du retranchement qu'il avait fait construire; il se rend de sa personne, à grandes journées, en Italie; il y lève deux légions, il en ramène trois qui avaient leurs quartiers d'hiver autour d'Aquilée, et, à la tête de ces cinq légions, il se met en marche par la route la plus courte, qui conduisait à travers les Alpes dans la Gaule ultérieure. Là les Ceutrons, les Graïocèles et les Caturiges, occupant les hauteurs, s'efforcent d'in-

terdire le passage à l'armée. En les repoussant dans beaucoup de combats, il parvient, le septième jour, d'Ocelum, qui est le point extrême de la Province citérieure, au pays des Voconces, qui appartiennent à la Province ultérieure. De là il conduit l'armée dans le pays des Allobroges, et de chez les Allobroges chez les Ségusiaves. Ceux-ci sont les premiers que l'on rencontre au delà du Rhône, en dehors de la Province. » (Chap. x.)

« Déjà les Helvètes avaient fait traverser les défilés et les campagnes des Séquanes à toutes leurs forces et étaient parvenus sur le territoire des Éduens, dont ils dévastaient les plaines. Les Éduens, ne pouvant défendre contre eux leurs personnes et leurs biens, envoient des ambassadeurs à César pour implorer du secours. Ils lui représentent qu'ils ont toujours assez bien mérité du peuple romain pour qu'il ne soit pas possible que, pour ainsi dire sous les yeux de notre armée, leurs champs soient saccagés, leurs enfants emmenés en esclavage, et leurs oppides pris et mis au pillage. En même temps, les Éduens Ambarres, amis et frères de sang des Éduens, avertissent César que leurs champs sont ravagés et qu'il ne leur est pas facile de défendre leurs oppides contre les attaques de l'ennemi; de même les Allobroges, qui avaient au delà du Rhône des bourgades et des possessions, fuient vers César et lui remontrent qu'il ne leur reste plus que le sol de leurs champs. En recevant toutes ces

nouvelles, César résolut de ne pas attendre que les Helvètes fussent parvenus chez les Santons, après avoir anéanti tous les biens de ses alliés. » (Chapitre XI.)

« L'Arar est un fleuve qui, à travers le pays des Éduens et des Séquanes, se jette dans le Rhône avec une incroyable lenteur, si bien qu'à l'œil il n'est pas possible de juger de quel côté il coule. Les Helvètes le traversaient sur des radeaux et sur de petits bateaux reliés entre eux. Dès que César apprit par ses espions que les Helvètes avaient déjà porté sur l'autre rive les trois quarts de leurs forces, le quatrième quart restant encore en deçà de l'Arar, il partit de son camp avec trois légions à la troisième veille, et arriva sur cette portion des Helvètes qui n'avait pas encore passé de l'autre côté du fleuve. Fondant sur eux à l'improviste et au milieu de tous les embarras, il en tailla en pièces une grande partie; les survivants prirent la fuite et se cachèrent dans les forêts voisines. Le pagus ainsi frappé se nommait le Tigurin; car toute la cité helvète est divisée en quatre pagi; c'était ce pagus qui, dans une expédition hors de l'Helvétie, avait, comme nos pères peuvent se le rappeler, tué le consul L. Cassius et fait passer son armée sous le joug. Ainsi, soit par hasard, soit par la décision des dieux immortels, la portion de la cité helvète qui avait infligé au peuple romain une insigne calamité, fut la première à être punie dans cette circonstance; César tira vengeance

non-seulement des injures publiques, mais encore de celles qui lui étaient personnelles, puisque les Tigurins avaient tué, dans la même bataille où périt Cassius, le légat L. Pison, aïeul de son beau-père L. Pison. » (Chap. XII.)

« Après ce combat, afin de pouvoir poursuivre les autres forces des Helvètes, César fait construire un pont sur l'Arar et jette ainsi son armée sur l'autre rive. Les Helvètes, épouvantés par son arrivée subite, et voyant qu'il avait accompli en un seul jour un passage qu'ils avaient eu tant de peine à effectuer en vingt journées, lui envoient des députés; à leur tête était Divicon, qui avait été le chef des Helvètes dans la guerre contre Cassius. Celui-ci parla ainsi à César : Si le peuple romain faisait la paix avec les Helvètes, les Helvètes étaient prêts à aller et à rester au point où César les établirait et voudrait qu'ils s'arrêtassent; si au contraire il continuait à les poursuivre les armes à la main, il fallait qu'il se souvînt du désastre passé du peuple romain et de l'ancienne valeur des Helvètes; que parce qu'il avait attaqué à l'improviste un pagus isolé, tandis que ceux qui avaient déjà passé la rivière ne pouvaient venir à son secours, il n'y avait pas de quoi être fier de son courage, ni les mépriser, eux qui ont appris de leurs pères et de leurs ancêtres à faire la guerre bravement, plutôt que par la ruse et les piéges. Ainsi qu'il prenne garde de rendre à jamais célèbre le lieu où ils sont, par une

humiliation infligée aux Romains et par la destruction de leur armée. » (Chapitre XIII.)

« A cela César répondit qu'il éprouvait d'autant moins d'hésitation, qu'il tenait en mémoire les faits que les envoyés helvètes venaient de lui rappeler, et que ce souvenir lui était d'autant plus pénible que ces malheurs avaient été moins mérités par le peuple romain; que, s'il eût eu la conscience de quelque mal dont il eût été coupable, il n'eût trouvé aucune difficulté pour se tenir en garde; qu'au contraire les Romains avaient été pris au dépourvu, parce qu'ils ne pensaient pas avoir commis aucune mauvaise action qui pût leur donner de l'appréhension, et qu'ils n'avaient ni l'habitude ni la pensée de craindre sans raison; que quant à lui, s'il voulait oublier les anciennes insultes, pouvait-il chasser de sa mémoire les injures toutes nouvelles qu'ils venaient de lui adresser, en voulant passer malgré lui et de vive force à travers la Province, en maltraitant les Éduens, les Ambarres, les Allobroges? que s'ils se glorifiaient si insolemment de leur victoire, et d'avoir pu si longtemps conserver l'impunité de leurs méfaits, cela dépendait de la même cause; qu'en effet les dieux immortels avaient l'habitude d'accorder parfois des destins plus prospères et une impunité plus longue aux hommes dont ils voulaient punir les crimes, afin que ces hommes souffrissent plus cruellement du changement de fortune; que quoi qu'il en fût cependant, s'ils lui livraient des otages pour lui prou-

ver qu'ils seraient fidèles à tenir leurs promesses, et s'ils donnaient satisfaction aux Éduens du mal qu'ils avaient fait à eux et à leurs alliés; que s'ils agissaient de même à l'égard des Allobroges, il leur accorderait la paix.

« Divicon répondit que les Helvètes avaient appris de leurs ancêtres à recevoir des otages et non à en donner; que le peuple romain en pouvait rendre témoignage. Cette réponse faite, il s'éloigna.» (Ch. XIV.)

« Le lendemain, ils lèvent le camp pour le porter plus loin; César fait de même et détache en avant toute sa cavalerie, au nombre de quatre mille hommes qu'il avait tirés de toute la Province, de chez les Éduens et leurs alliés; il la charge de voir de quel côté l'ennemi dirigera sa route. Ces cavaliers serrant de trop près l'arrière-garde, engagent le combat avec la cavalerie des Helvètes en terrain défavorable, et quelques-uns des nôtres sont tués. Les Helvètes, exaltés par ce combat, dans lequel, avec cinq cents cavaliers, ils avaient repoussé une si grande multitude de cavaliers romains, commencèrent à s'arrêter plus hardiment et quelquefois même à harceler les nôtres avec leur arrière-garde. César recommandait à ses soldats de ne pas engager de combats, et se contentait par sa présence d'empêcher l'ennemi de piller, de fourrager et de ravager le pays. Ils marchèrent ainsi pendant environ quinze jours, de telle sorte qu'entre l'arrière-garde ennemie et notre avant-garde il n'y eut jamais plus de cinq ou six mille pas. » (Chap. XV.)

« Pendant ce temps-là, César demandait chaque jour avec instances aux Éduens le blé qu'ils s'étaient publiquement engagés à lui fournir; car, à cause des froids (la Gaule étant, ainsi qu'il a été dit plus haut, une contrée septentrionale), non-seulement les grains n'étaient pas encore mûrs dans les campagnes, mais de plus celles-ci ne fournissaient pas de fourrages en quantité suffisante; quant au blé qu'il avait pris soin de faire arriver par des bateaux qui remontaient l'Arar, il ne pouvait plus lui être utile, puisque les Helvètes avaient détourné leur route des bords de la rivière, et qu'il ne voulait pas les perdre de vue. Les Éduens promettaient chaque jour pour le lendemain : les grains, disaient-ils, étaient amenés, en route, ils arrivaient. Dès que César comprit qu'on le traînait en longueur, et que le jour où il faudrait faire la distribution du blé aux soldats allait venir, il convoqua les principaux chefs éduens, qui étaient en grand nombre dans son camp, et avec eux Divitiac et Liscus : ce dernier était alors magistrat suprême (les Éduens donnent le titre de vergobret à ce magistrat, qui est élu pour un an et qui a le pouvoir de vie et de mort sur ses compatriotes); il leur reprocha vivement de ne lui être d'aucun secours, puisqu'il ne pouvait ni acheter des vivres, ni en prendre dans les campagnes, dans un moment si pressant, et avec l'ennemi si proche. Il se plaignit d'autant plus amèrement de la détresse dans laquelle ils le laissaient, que c'était en grande partie

pour céder à leurs prières qu'il avait entrepris la guerre. » (Chap. XVI.)

« A la fin Liscus, ému par le discours de César, se décida à révéler ce qu'il avait tu jusqu'alors : il dit qu'il y avait certains personnages dont l'autorité sur le peuple était grande; qui, tout hommes privés qu'ils étaient, pouvaient plus que les magistrats eux-mêmes. Ceux-là, par des discours séditieux et coupables, détournaient la multitude de livrer les grains qu'ils devaient fournir. Ils soutenaient que, si l'on ne pouvait s'emparer de la souveraineté de la Gaule, il valait mieux subir la suprématie des Gaulois que celle des Romains, et qu'il ne fallait pas douter que si les Helvètes parvenaient à vaincre les Romains, les Éduens avec tout le reste de la Gaule ressaisiraient leur liberté; que ces mêmes hommes faisaient connaître à l'ennemi tous nos projets, tout ce qui se passait dans le camp; que lui, magistrat, ne pouvait les réprimer; que, bien plus, il savait à quel danger il venait de s'exposer en révélant à César ce qu'il venait de révéler, contraint et forcé, et que telle était la raison pour laquelle il avait, tant qu'il l'avait pu, gardé le silence. » (Chap. XVII.)

« César comprenait que les paroles de Liscus désignaient Dumnorix, frère de Divitiac; mais comme il ne voulait pas qu'un pareil sujet fût traité en présence de nombreux auditeurs, il congédie promptement le conseil et retient Liscus : en tête-à-tête, il lui de-

mande l'explication de ce qu'il vient de dire dans le conseil. Liscus s'exprime plus librement et plus hardiment. César prend en secret et auprès d'autres personnages des informations sur les mêmes faits; il trouve que tout ce que lui a dit Liscus est vrai. On lui répète qu'il s'agit bien de Dumnorix, qu'il est d'une audace sans égale, qu'il a acquis une grande influence sur la populace par ses libéralités, et qu'il est avide d'innovations; qu'il a pendant bien des années affermé à vil prix la perception des péages et tous les autres impôts des Éduens, parce que personne n'osait enchérir sur lui; qu'il a par cette manœuvre grossi sa fortune particulière, et acquis les moyens de faire de grandes largesses; qu'il est toujours entouré d'une nombreuse cavalerie à sa solde; que non-seulement il est tout-puissant dans son pays, mais encore parmi les cités voisines; que pour accroître son pouvoir, il a marié sa mère chez les Bituriges, à un homme de la plus grande noblesse et tout-puissant; qu'il a épousé lui-même une femme choisie chez les Helvètes; qu'il a marié sa sœur de mère et ses parents dans d'autres cités; qu'il est, par suite de ces liens de parenté, favorable et dévoué aux Helvètes; que pour son propre compte il hait César et les Romains, parce que leur arrivée a diminué son pouvoir, et rendu à son frère Divitiac toute son influence et toutes ses dignités. S'il arrive malheur aux Romains, il a le plus grand espoir de parvenir à la royauté par le moyen des Hel-

vètes : sous l'autorité du peuple romain, il lui faut renoncer à la pensée non-seulement d'usurper la royauté, mais même de conserver l'influence qu'il possède. César apprenait encore, en poursuivant son enquête, que dans le funeste combat de cavalerie qui avait eu lieu quelques jours auparavant, l'exemple de la fuite avait été donné par Dumnorix et par ses cavaliers (car Dumnorix était à la tête de la cavalerie auxiliaire que les Éduens avaient envoyée à César), et que leur fuite avait jeté l'épouvante dans le reste de la cavalerie. » (Chap. XVIII.)

« Toutes ces choses une fois connues, comme à ces soupçons s'ajoutaient des faits d'une certitude absolue, à savoir qu'il avait obtenu pour les Helvètes le passage par les terres des Séquanes; qu'il avait pris soin d'amener ces deux peuples à se livrer réciproquement des otages; qu'il avait fait tout cela non-seulement contre son ordre et contre celui de la cité, mais encore à l'insu de ses compatriotes, et enfin qu'il était accusé par la magistrature éduenne, César pensait qu'il avait des raisons suffisantes ou pour sévir en personne contre le coupable, ou pour ordonner à la cité de le punir elle-même. Une seule considération l'arrêtait, c'était qu'il connaissait le dévouement absolu de son frère Divitiac au peuple romain, sa profonde amitié pour lui-même, son exquise bonne foi, sa justice et sa pureté; ainsi il craignait d'affliger le cœur de Divitiac par le châtiment de son frère. Aussi,

avant de rien décider, il fit appeler Divitiac, et renvoyant ses interprètes ordinaires, il eut avec lui un entretien par l'intermédiaire de C. Valerius Procillus, l'un des principaux chefs de la Province gauloise, son ami, pour lequel il n'avait rien de caché : il lui rappelle à la fois ce qui a été dit de Dumnorix dans le conseil des Gaulois, en sa présence, et il lui fait connaître tout ce qu'il a appris de lui dans ses entretiens secrets : il l'exhorte et le supplie de ne pas s'offenser si, la cause ainsi entendue, il décide lui-même du sort du coupable, ou s'il ordonne à la cité d'en décider. » (Chap. XIX.)

« Divitiac, fondant en larmes, serrant César entre ses bras, commence à le conjurer de ne point infliger un trop grave châtiment à son frère. Il sait que tout cela est vrai, et personne plus que lui n'est cruellement affligé de ce que, tandis que lui-même il avait une grande influence dans son pays et le reste de la Gaule, et que ce frère n'en avait aucune à cause de sa jeunesse, il l'avait grandi, et lui avait ainsi fourni des richesses et des moyens d'action dont il usait non-seulement pour diminuer sa propre autorité, mais encore pour amener presque sa perte; que néanmoins il était à la fois mû par l'amour fraternel et par l'opinion publique. Que si en effet César infligeait à Dumnorix un châtiment trop sévère, pendant que lui tenait une pareille place dans son amitié, il n'y aurait personne qui voulût croire que cela arrivait sans

son assentiment; qu'il en résulterait infailliblement que tous les cœurs gaulois se détacheraient de lui. Comme il insistait en pleurant, César lui prit la main, le consola, et le pria de n'en pas dire davantage; il lui dit qu'il avait tant d'influence sur lui, qu'il sacrifiait à son désir et à ses prières le ressentiment de la république et sa propre douleur. Il fit appeler Dumnorix, lui montra son frère, lui détailla tous ses griefs; il lui déclara tout ce qu'il pensait, toutes les plaintes que la cité formulait contre lui; il l'avertit d'avoir à se garder de tout soupçon à l'avenir; il lui dit enfin qu'il lui pardonnait pour l'amour de son frère Divitiac. Il fit ensuite surveiller Dumnorix, afin de savoir tout ce qu'il ferait, et avec qui il aurait des entretiens. » (Chap. xx.)

« Le même jour, ayant appris par ses espions que l'ennemi était campé au pied d'une montagne, et à huit mille pas de son propre camp, il envoya reconnaître la nature de cette montagne, pour savoir si on pouvait en occuper le sommet en la tournant. Le rapport lui apprit que la montée était facile. Pendant la troisième veille, il envoie T. Labienus, légat propréteur, avec deux légions guidées par les mêmes hommes qui avaient été reconnaître la route, avec ordre d'occuper le plateau de la montagne. Il lui fait connaître son projet. De son côté, pendant la quatrième veille, il marche sur l'ennemi par le chemin même que celui-ci avait suivi, et il fait former l'avant-garde par

toute sa cavalerie. P. Considius, qui passait pour très-habile dans l'art de la guerre, et qui avait servi dans l'armée de L. Sylla, et ensuite dans celle de M. Crassus, est détaché en avant avec des éclaireurs.» (Chap. XXI.)

« Au point du jour, lorsque le plateau supérieur était occupé par T. Labienus, et que César lui-même n'était plus éloigné du camp ennemi que de quinze cents pas, et sans que sa venue, pas plus que celle de Labienus, n'eût été signalée, ainsi que César l'apprit plus tard des prisonniers, Considius revient bride abattue; il lui dit que l'ennemi tient la montagne qu'il voulait faire occuper par Labienus; qu'il l'a reconnu aux armes gauloises et aux étendards. César se hâte de porter ses troupes sur une colline voisine et de les former en bataille. Labienus, qui avait reçu de César l'ordre de ne pas engager le combat avant de l'avoir vu arriver avec sa colonne auprès du camp ennemi, afin que l'attaque se fît de tous les côtés à la fois, s'était bien emparé du plateau, mais il attendait la venue des nôtres, et ne bougeait pas. Enfin le jour était déjà fort avancé, lorsque César sut à la fois, par ses espions, que la montagne était bien au pouvoir des siens, que les Helvètes avaient levé leur camp, et que Considius, pris d'une folle terreur, lui avait donné pour vu par lui ce qu'il n'avait nullement vu. Ce jour-là, César suivit l'ennemi à la distance accoutumée, et il plaça son camp à trois mille pas du leur. » (Chap. XXII.)

« Le lendemain, comme il ne restait plus que deux jours avant la distribution de blé qu'il fallait faire à l'armée, et comme Bibracte, le plus grand et de beaucoup le plus riche des oppides éduens, n'était pas à plus de dix-huit mille pas, César pensa qu'avant tout il fallait pourvoir aux vivres : il abandonna la poursuite des Helvètes et se mit en marche sur Bibracte. Ce changement est annoncé à l'ennemi par des déserteurs de L. Æmilius, décurion de la cavalerie gauloise. Les Helvètes, soit qu'ils supposassent que les Romains, pris d'une terreur panique, s'éloignaient d'eux, et cela avec d'autant plus d'apparence de raison que la veille ils n'avaient pas engagé le combat, quoique maîtres des positions dominantes, soit qu'ils eussent l'espérance de leur couper les vivres, changèrent leurs projets ; et prenant en sens inverse la route qu'ils avaient suivie, ils commencèrent aussitôt à poursuivre et à harceler notre arrière-garde. » (Chap. XXIII.)

« Après que César s'en fut aperçu, il porta ses troupes sur une colline voisine, et envoya sa cavalerie pour soutenir le choc de l'ennemi. Lui-même, pendant ce temps-là, établit au milieu de la colline une triple ligne formée des quatre légions de vétérans, afin de poster au-dessus de lui, sur le sommet de la colline, les deux légions qu'il avait récemment levées dans la Gaule citérieure et tous les auxiliaires. Il fit couvrir de monde tout le plateau, et donna l'ordre de

réunir tous les bagages en un seul point, en chargeant de leur protection ceux qui formaient la ligne supérieure. Les Helvètes, suivant les Romains avec leurs chariots, rassemblèrent tous leurs bagages en un même lieu; ayant repoussé notre cavalerie par une ligne de bataille très-épaisse, et ayant formé la phalange, ils s'avancèrent au-dessous de notre première ligne. » (Chap. XXIV.)

« César, après avoir fait emmener hors de vue son propre cheval d'abord, et ensuite les chevaux de tout le monde, afin de ne laisser à personne l'espoir de la fuite, en rendant le péril égal pour tous, engagea le combat. Ses soldats, lançant leurs javelots d'une position dominante, rompirent facilement la phalange des ennemis. Dès qu'elle fut ébranlée, ils fondirent sur eux, l'épée à la main. Une circonstance rendait le combat fort difficile pour les Gaulois, c'est que plusieurs de leurs boucliers se trouvant percés et reliés d'un seul coup de javelot, dont le fer s'était recourbé, ils ne pouvaient ni l'arracher, ni combattre commodément avec le bras gauche retenu, de telle sorte que beaucoup d'entre eux, après avoir longtemps secoué le bras, préférèrent jeter leur bouclier et se battre le corps à découvert. Enfin, criblés de blessures, ils commencèrent à lâcher pied; et comme une montagne se trouvait à environ mille pas d'eux, ils s'y retirèrent. La montagne étant occupée, et les nôtres les y poursuivant, les Boïens et les Tulinges qui, au

nombre de quinze mille environ, fermaient la marche de l'armée ennemie et protégeaient ses derrières, attaquèrent les nôtres de flanc, en suivant leur route, et les prirent en queue. Aussitôt qu'ils s'aperçurent de ce mouvement, les Helvètes, qui s'étaient retirés sur la montagne, recommencèrent à tenir ferme et engagèrent de nouveau le combat. Les Romains alors, tournant leurs étendards, firent face des deux côtés : la première et la seconde ligne pour résister à ceux qui avaient été vaincus et chassés, la troisième pour recevoir les nouveaux venus. » (Chap. xxv.)

« On combattit ainsi longtemps et avec rage, sans avantage apparent ; comme l'ennemi ne pouvait résister plus longtemps au choc des nôtres, les uns se réfugièrent sur la montagne, ainsi qu'ils avaient commencé de le faire, les autres se retirèrent vers leurs bagages et leurs chariots. Pendant toute cette bataille, dans laquelle on combattit depuis la septième heure jusqu'au soir, personne ne put voir le dos d'un ennemi. On combattit aussi jusqu'à une heure avancée de la nuit autour des bagages, parce que les Helvètes avaient formé un retranchement de leurs chariots, et, montés sur eux, ils lançaient d'en haut leurs traits sur ceux des nôtres qui les attaquaient. Quelques-uns même, se glissant entre les chariots et les roues, lançaient par-dessous des mataras et des javelots et blessaient les nôtres. Après un long combat, les nôtres s'emparèrent des

bagages et des chariots. Là fut prise la fille d'Orgétorix, avec un de ses fils. Environ cent trente mille hommes survécurent à cette bataille, et pendant toute cette nuit ils coururent sans s'arrêter : en marchant sans interruption, même pendant la nuit, ils parvinrent le quatrième jour dans le pays des Lingons, parce que les nôtres, obligés de s'arrêter trois jours pour soigner les blessés et enterrer les morts, n'avaient pu les poursuivre. César envoya des émissaires et des lettres aux Lingons, afin de leur défendre de leur venir en aide soit en leur donnant des vivres, soit de toute autre manière; il les avertissait que, s'ils leur accordaient aucun secours, ils les traiterait comme les Helvètes. Lui-même, après un intervalle de trois jours, se mit à leur poursuite avec toute son armée. » (Chap. XXVI.)

« Les Helvètes, manquant de tout, se virent contraints de lui envoyer des ambassadeurs pour traiter de leur soumission. Ceux-ci, le rencontrant pendant qu'il continuait sa route, se jetèrent à ses pieds, et le supplièrent de leur accorder la paix; César leur ordonna d'attendre son arrivée au point même où ils étaient arrêtés alors; ils obéirent. Lorsque César y fut parvenu, il leur demanda de lui livrer des otages, leurs armes, et les esclaves qui avaient cherché un refuge dans leurs rangs. Pendant qu'on réunit et qu'on livre tout ce que le vainqueur exige, la nuit vient, et environ six mille hommes du pagus qui

s'appelle Verbigenus, soit terrifiés par la crainte d'être livrés aux supplices lorsqu'ils auraient rendu leurs armes, soit entraînés par l'espoir du salut, parce qu'ils supposaient qu'au milieu d'une telle multitude qui se rendait, leur fuite pourrait être cachée ou rester entièrement ignorée, sortirent du camp des Helvètes au commencement de la nuit, et se dirigèrent vers le Rhin et le pays des Germains.» (Chap. XXVII.)

« Dès que César en fut informé, il ordonna aux peuples des contrées qu'ils avaient traversées de se mettre à leur poursuite et de les ramener, s'ils voulaient n'avoir rien à craindre pour leur propre compte. Lorsqu'on les eut ramenés, il les traita en ennemis. Otages, armes et transfuges livrés, il reçut tous les autres à merci. Il ordonna aux Helvètes, aux Tulinges, aux Latobriges de regagner leur pays, qu'ils avaient abandonné. Et comme toutes leurs récoltes étaient perdues, et qu'il n'y avait rien chez eux qui leur permît d'éviter la famine, il prescrivit aux Allobroges de leur fournir du blé; quant à eux, il leur ordonna de relever les oppides et les bourgades qu'ils avaient incendiés. La raison principale qui le fit agir ainsi, c'est qu'il ne voulait pas que les lieux abandonnés par les Helvètes restassent déserts, de peur que les Germains qui habitent de l'autre côté du Rhin, attirés par la bonté du territoire, ne passassent de leur pays dans celui des Helvètes, et ne devinssent ainsi voisins de la Province gauloise et des Allobroges. Il accorda aux Éduens, qui

l'en priaient, la permission d'établir sur leur territoire les Boïens, parce qu'ils étaient renommés pour leur brillante valeur. Les Éduens leur concédèrent d'abord des terres, et les admirent plus tard à jouir comme eux-mêmes de tous leurs droits et de toutes leurs franchises. » (Chap. XXVIII.)

« On trouva dans le camp des Helvètes des registres écrits en lettres grecques, qui furent apportés à César : sur ces registres étaient inscrits nominativement tous ceux qui avaient émigré et tous ceux qui pouvaient porter les armes. D'autres listes séparées contenaient les noms des enfants, des vieillards et des femmes. Le total de toutes ces listes fournissait deux cent soixante-trois mille têtes d'Helvètes, trente-six mille de Tulinges, quatorze mille de Latobriges, vingt-trois mille de Rauraques, trente-deux mille de Boïens. Le nombre de ceux capables de porter les armes était de quatre-vingt-douze mille. En tout, ils étaient trois cent soixante-huit mille. César ordonna de faire le compte de ceux qui rentrèrent dans le pays, et il se trouva de cent dix mille. » (Chap. XXIX.)

« La guerre des Helvètes terminée, des députés de presque toute la Gaule, les chefs des cités vinrent féliciter César. » (Chap. XXX.)

Maintenant que nous avons minutieusement et scrupuleusement reproduit, en le traduisant, le récit du vainqueur, examinons-en de plus près les passages importants, c'est-à-dire ceux qui sont propres à nous faire reconnaître le théâtre de cette mémorable campagne.

Le chapitre II du Ier livre des *Commentaires* mentionne Orgétorix, le plus noble et le plus riche des Helvètes : *Apud Helvetios longe nobilissimus et ditissimus*. Ce personnage, d'un caractère ambitieux et remuant, avait depuis longtemps rêvé la royauté, et pour arriver à son but, tous les moyens lui semblaient bons. Ce ne fut pourtant que sous le consulat de M. Messala et de M. Pison, c'est-à-dire en l'an 60 avant J. C., qu'il songea à donner suite à ses projets d'usurpation, sur lesquels nous reviendrons tout à l'heure.

Notons d'abord que le nom d'Orgétorix est un nom altéré, suivant l'habitude adoptée par les Romains pour faire passer dans leur langue harmonieuse les noms barbares. On sait qu'à leurs yeux tout ce qui n'était pas Romain était barbare. Voilà pourquoi presque tous les noms propres que César et les autres écrivains nous ont transmis, en représentent fort imparfaitement la forme réelle. Le plus souvent, il semble qu'on ait cherché dans l'idiome latin les sons voisins, ou du moins les analogues de ceux qu'il s'agissait d'exprimer dans la langue usuelle, en ayant soin de choisir

des syllabes significatives dont le sens fixerait plus aisément dans la mémoire de la multitude le nom barbare en question. C'est ainsi qu'on paraît avoir composé le nom d'Orgétorix, dans lequel entrent la terminaison *rix*, qui rappelait naturellement le mot *Rex*, et un premier mot *orgeto*, d'une prononciation plus douce pour les Romains que le mot *orceti*. Car c'est sous la forme ORCETIRIX que se présente le nom du chef helvète sur les monuments numismatiques qui nous sont restés de lui. Comment et pourquoi cette transformation s'est-elle opérée? J'avoue que je l'ignore [1]. Quant à l'attribution de ces rares monnaies, elle ne présente aucune espèce d'incertitude, et il n'est pas douteux que les deniers d'argent offrant d'un côté la tête de Diane et l'ethnique EDVIS, et de l'autre un ours parfaitement dessiné et le nom ORGETIRIX, ne soient un témoignage irrécusable de l'étroite alliance qui s'établit entre l'ambitieux Helvète et les Éduens. La singularité de ce type de l'ours n'échappera à personne, et chacun y verra naturellement l'origine de l'emblème et des armoiries de Berne. Revenons à la conspiration d'Orgetirix, auquel nous rendrons désormais son véritable nom, transmis par des textes que la maladresse des copistes n'a pas pu défigurer.

Cet homme persuada facilement à ses compatriotes

1. Depuis que ceci a été écrit, il m'est arrivé un nouveau denier d'Orgetirix, sur lequel le nom de ce personnage est écrit régulièrement par un G.

de chercher un pays meilleur que celui qu'ils habitaient, et il les entraîna à un projet d'émigration générale, en faisant miroiter à leurs yeux la conquête de la Gaule entière et l'espoir d'une suprématie que leur bravoure sans égale devait rendre facile. Parler de guerre, de conquête et de prééminence à ces Helvètes, habitués dès l'enfance aux périls et à la gloire des combats, c'était faire vibrer la corde sensible. Aussi les propositions d'Orgetirix furent-elles accueillies avec un enthousiasme universel.

Dès que le projet d'émigration générale du peuple helvète eut été arrêté, on s'occupa d'en préparer l'exécution. Toutes les mesures à prendre furent décrétées, et Orgetirix dut s'entendre avec les cités voisines des Séquanes et des Éduens, afin d'obtenir leur assentiment et leur concours. On se donna deux années entières pour préparer le départ général, qui fut fixé au printemps de la troisième année, c'est-à-dire au printemps de l'année 58 avant J. C.

Ce fut pendant cet intervalle qu'Orgetirix s'aboucha avec Casticus, illustre Séquane, fils de Catamantaled, qui avait été revêtu dans sa cité de la dignité royale, et avec le chef suprême des Éduens pour cette année, Dumnorix, frère de l'illustre Divitiac, l'ami des Romains, de César et de Cicéron.

Les médailles antiques ne nous ont pas encore offert le nom de Casticus; nous devons donc conserver à ce nom la physionomie que César lui a donnée. Quant à

Dumnorix, c'est encore un nom altéré auquel nous devons restituer sa véritable forme. Les monnaies authentiques de ce personnage portent invariablement DVBNOREX ou DVBNOREIX; nous le nommerons donc désormais Dubnorex [1].

Les historiens ne nous ont pas transmis le nom du père de Divitiac et de Dubnorex, mais je crois le rencontrer sur les médailles; car sur certaines monnaies de ce chef nous lisons d'un côté DVBNOREIX, et de l'autre DUBNOCOV. Dubnorix était donc probablement fils de Dubnocos, dont le nom rappelle par sa forme celui de AVSCROCOS, porté par un autre chef gaulois inconnu dans l'histoire, mais mentionné sur les monnaies.

Voilà donc entre Orgetirix, Casticus et Dubnorex, trois ambitieux bien faits pour s'entendre, une sorte de triumvirat organisé. A eux trois, en se soutenant, doit infailliblement échoir la suprématie dans la Gaule entière, et tous trois se mettent à travailler à l'œuvre commune. Afin de resserrer les liens qui les unissent, Orgetirix fait épouser sa fille à Dubnorex.

Comment ces machinations furent-elles connues des Helvètes? César ne nous l'apprend pas. Ce qu'il dit seule-

1. Je n'ose admettre les traductions proposées par le savant auteur de l'*Histoire des Gaulois*, pour les noms d'Orgétorix et de Vercingétorix. Orgétorix, suivant lui, signifierait chef de cent vallées, de Or, hauteur, colline, vallée, et Ced, cent, d'où *cinn-cedo-righ*, chef de cent têtes, *Ver-cinn-cedo-righ*, grand capitaine, généralissime. Je pense que Vercingétorix, par exemple, avait reçu ce nom avant de commander l'armée gauloise.

ment (chap. IV), c'est que les compatriotes d'Orgetirix, avertis de ses menées usurpatrices, se saisirent de lui et le jetèrent en prison. Un jour fut fixé pour entendre sa défense, et il devait comparaître chargé de fers; s'il était reconnu coupable, le supplice du feu lui était réservé, suivant la coutume du pays. Au jour dit, les parents et les serviteurs d'Orgetirix, au nombre de dix mille, tous ses clients, tous ceux qui lui devaient de l'argent, envahirent en foule le lieu du jugement et le coupable fut enlevé. Les magistrats helvètes, indignés de cet attentat, appelèrent la nation aux armes pour faire respecter leur juridiction. La guerre civile allait éclater; Orgetirix mourut, et les Helvètes eux-mêmes dirent plus tard à César qu'ils soupçonnaient le coupable de s'être soustrait par le suicide au sort qui l'attendait.

La fin subite de l'homme qui avait été le provocateur de l'émigration helvétique n'entrava en aucune façon les projets arrêtés par la nation. Lorsque tout fut prêt, lorsque les chariots furent chargés de vivres, les Helvètes incendièrent leurs oppides et leurs bourgades, et, pour s'enlever tout espoir de retour, ils détruisirent les vivres qu'ils ne pouvaient emporter avec eux. Chacun s'était muni de provisions pour trois mois, pour lui et les siens. Les Rauraques, les Tulinges, les Latobriges et les Boïens, conviés par les Helvètes à partir comme eux et à chercher une patrie plus belle et plus fertile, imitèrent l'exemple de leurs voisins, après avoir écouté leurs conseils.

Voyons maintenant quels étaient les moyens qu'avait l'émigration de franchir les frontières de l'Helvétie et de se répandre dans la Gaule proprement dite. César déclare formellement qu'il n'y avait en tout, pour les Helvètes, que deux routes qu'il leur fût possible de prendre. La première, passant par le pays des Séquanes, *angustum et difficile, inter montem Juram et flumen Rhodanum, quo vix singuli carri ducerentur ; mons autem altissimus impendebat, ut facile perpauci prohibere possent.*

Cette description, quelque courte qu'elle soit, suffit pour indiquer de la façon la plus précise le défilé du Pas de l'Écluse (autrefois le Pas de la Cluse), défilé infranchissable en bien des points, pour peu qu'une poignée d'hommes, maîtresse des hauteurs qui le dominent, veuille interdire le passage à une armée. J'ai plus d'une fois parcouru ce défilé, et je ne puis qu'applaudir à la justesse des expressions employées par César pour peindre les difficultés d'une route pareille, en songeant surtout à ce qu'elle devait être au moment où se déroulaient les événements qui nous occupent.

La seconde route était beaucoup plus facile et plus commode ; il suffisait de franchir le Rhône aux rares points où il était guéable, pour se trouver immédiatement sur le territoire des Allobroges et entamer la Province romaine, la Province par excellence.

Il résulte forcément de ce passage qu'il n'y avait pas alors de route tracée par l'un des cols du Jura, et que les montagnes de la Faucille étaient encore regardées

comme impraticables pour une émigration des Helvètes. Cette conséquence nous servira plus d'une fois dans le cours de nos études sur les campagnes de César contre les Gaulois. *Extremum oppidum Allobrogum est*, dit César, *proximumque Helvetiorum finibus, Geneva.* Genève était donc le dernier des oppides des Allobroges, et cet oppide était tout proche des frontières helvétiques. Au même chapitre, César nous a dit : *Helvetiorum inter fines et Allobrogum, Rhodanus fluit.* (Chap. VI.) Et maintenant, en parlant de Genève, il ajoute : *Ex eo oppido pons ad Helvetios pertinet.* Je ne perdrai pas mon temps à relever le ridicule contre-sens fait par ceux qui ont traduit ici le mot *pertinet* par *appartient.* Ce contre-sens est indigne d'un écolier de sixième. L'expression de César signifie tout simplement qu'un pont reliait l'oppide de Genève à la rive helvétique. On serait mal avisé, je crois, de chercher l'emplacement de ce pont antique sur la ligne que suit actuellement le pont tout moderne appuyé sur l'îlot de J. J. Rousseau; et je ne doute pas, pour ma part, que le pont actuel qui relie l'île placée au milieu du Rhône, à la sortie du lac, ne représente à merveillle celui qui existait avant la venue de César. Ce pont aboutit, sur la rive droite du fleuve, au quai actuel des Bergues, et ce quai, c'est la rive helvétique désignée par César.

Où était l'oppide proprement dit nommé Geneva? Était-il sur la hauteur que couronnent les plus riches habitations de la ville vieille de Genève, qu'on appelle

le Haut, et qui domine, du côté de la belle allée nommée la Treille, le jardin botanique et la plaine de Plainpalais? était-il dans l'île dont j'ai parlé tout à l'heure et à laquelle aboutissaient les deux branches du pont antique? Je ne sais. Ce qui est certain, c'est que Lutetia et Melodunum étaient deux oppides placés à dessein dans des îles de la Seine, et que la phrase : *Ex eo oppido pons ad Helvetios pertinet*, me paraît faire pencher fortement la balance en faveur de l'îlot du Rhône. Il y a d'ailleurs à Genève une tradition qui y place une citadelle attribuée, comme toujours, à César, et une tour carrée du quinzième siècle, contre laquelle s'appuie le pont moderne, porte encore le nom de Tour de César. Les substructions, dit-on, sont romaines; comme je ne les ai pas visitées, je n'en puis rien dire de positif.

Les Helvètes comptaient sur les Allobroges *qui nuper pacati erant, quod nondum bono animo in populum romanum viderentur* (chap. VI), et ils espéraient, en conséquence, les amener à leur livrer le passage de plein gré. S'ils résistaient et refusaient de trahir la cause romaine, ils étaient décidés à les contraindre par la force de leur ouvrir leurs frontières. Nous allons voir comment ces calculs furent déjoués.

Le rendez-vous général des émigrants fut fixé au 5 des kalendes d'avril de l'année dans laquelle étaient consuls L. Pison et A. Gabinius (28 mars 58 avant J. C.).

Pendant que toutes ces dispositions étaient prises par les Helvètes, César, alors à Rome, fut informé des tentatives faites par eux, pour obtenir ou forcer le passage sur le territoire des Allobroges et de la Province. Il ne perdit pas un instant, *et quam maximis potest itineribus, in Galliam ulteriorem contendit et ad Genevam pervenit.* Quelle route suivit-il? Il ne le précise pas. Toutefois il me semble qu'il y a quelque présomption en faveur de celle qui lui aurait fait traverser toute la Province, en tournant les Alpes. Car on était au mois de mars, et à cette époque de l'année on ne songeait guère à franchir les cols des Alpes, encombrés de neiges. D'un autre côté, nous voyons dans la phrase du texte qui suit immédiatement l'annonce de l'arrivée de César à Genève : *Provinciæ toti quam maximum militum numerum imperat.* Envoyer de Genève et dans toute la Province des courriers porteurs de l'ordre de lever des troupes, c'était perdre un temps précieux que le grand capitaine avait tout intérêt à économiser, dans les circonstances pressantes au milieu desquelles il agissait. Il semble donc bien plus naturel d'admettre que cet ordre, il le jeta lui-même en traversant chaque cité de la Province romaine, afin que la levée commençât aussitôt après son passage.

Erat in Gallia ulteriore legio una, ajoute César; et plus bas, au moment où il parle du retranchement dont il garnit la rive gauche du Rhône, il dit qu'il construisit ce retranchement *ea legione, quam secum*

habebat, militibusque qui ex Provincia convenerant. Ce retranchement énorme fut établi du 5 des kalendes d'avril aux ides du même mois (du 28 mars au 13 avril). Donc, évidemment, d'une part les recrues de la Province étaient déjà rendues à Genève le 28 mars, et la légion de vétérans y était tout entière à la même date. Or cette légion ne tenait pas garnison dans la ville; elle était très-vraisemblablement disséminée par cohortes dans les principaux centres de population de la Province; il avait donc fallu la réunir, la mettre en marche et l'amener à Genève. De là résulte avec toute l'évidence désirable que César fut instruit des menées des Helvètes bien longtemps avant le jour fixé pour le rendez-vous général de la nation sur le bord du Rhône, à la sortie du lac Léman.

L'administration romaine, mise en éveil par la mort d'Orgetirix, devait être tenue parfaitement au courant par ses espions de tous les projets d'émigration helvétique qui menaçaient la Province, et il est fort probable que César connut la date du rendez-vous, presque aussitôt que cette date eut été fixée. Dès lors, il eut tout le temps de prendre de son côté ses dispositions. Ne voyons donc dans les expressions dont il se sert : *Maturat ab urbe proficisci, et quam maximis potest itineribus, in Galliam ulteriorem contendit, et ad Genevam pervenit,* que ce qu'il peut y avoir dans la réalité, à savoir un départ et un voyage aussi rapides que possible, avec toutes les mesures et les marches de

troupes dont ce voyage devait être embarrassé. C'est donc avec toute raison que j'ai dit plus haut que César n'avait pas dû traverser les Alpes; car il est plus que probable que son voyage eut lieu dans le mois de février. Mais laissons cette discussion, qui n'a pas grande importance, et continuons à examiner de près les faits que nous offre le récit de César.

A son arrivée à Genève, il fait couper le pont, *pontem qui erat ad Genevam, jubet rescindi.* Il ne s'agit évidemment que de la branche de pont qui joint l'île du Rhône à la rive helvétique, représentée par le quai moderne des Bergues. L'expression même dont se sert César, *qui erat ad Genevam*, prouve qu'il ne s'agit que du pont qui de la rive helvétique allait vers Genève, *ad Genevam.*

Or nous avons vu qu'il y a de fortes présomptions en faveur de la présence dans l'île en question, de l'oppide de Genève.

Le pont coupé, le territoire allobrogique (c'est-à-dire l'île et la rive gauche du Rhône) est entièrement isolé du territoire des Helvètes, puisque : *Helvetiorum inter fines et Allobrogum, Rhodanus fluit.* Prenons note de cela, car tout à l'heure nous aurons à relever l'erreur la plus incroyable qui ait jamais pu être commise dans l'explication d'une opération militaire.

Si les Romains avaient leurs espions, les Helvètes aussi avaient infailliblement les leurs; ils durent donc apprendre bien vite la venue prochaine de César, et à

l'arrivée de la légion et des recrues de la Province sur la rive allobrogique, ils n'hésitèrent pas à envoyer immédiatement en ambassade à César Nameius et Verudoctius, pour lui demander le libre passage à travers la Province romaine. César, qui n'avait pas oublié l'insulte faite au nom romain par le meurtre du consul L. Cassius, dont l'armée entière avait dû passer sous le joug, après une défaite essuyée sur les bords du Léman, cinquante ans auparavant (107 av. J. C.), César, qui ne se souciait pas de donner à de pareils hommes l'occasion de se livrer à leurs instincts de violence et de pillage, sur les terres de la Province romaine, demanda le temps de réfléchir à la requête qui lui était adressée, et fixa le jour des ides d'avril (13 avril) pour faire connaître sa réponse aux Helvètes. Il gagnait ainsi le temps nécessaire pour se garantir d'une tentative d'invasion de vive force.

Il ne perdit pas un instant; avec la légion qui était sous sa main, et avec les recrues envoyées de la Province, *a lacu Lemanno, qui in flumen Rhodanum influit, ad montem Juram, qui fines Sequanorum ab Helvetiis dividit, millia passuum decem novem murum, in altitudinem pedum sexdecim, fossamque perducit. Eo opere perfecto, præsidia disponit, castella communit, quo facilius, si se invito transire conarentur, prohibere possent.*

Nous sommes arrivés à la phrase qui a fait commettre plus d'une fois les erreurs les plus graves. Voici comment s'exprime l'un des écrivains qui se sont sé-

rieusement occupés de la question; c'est le général major de Warnery :

« Celui qui a écrit les *Commentaires de César* était « un bien mauvais géographe. Depuis que la contrée « dont il parle est habitée, il y a eu par le mont Jura, « depuis Porentruy, dans l'évêché de Bâle, jusqu'au « Rhône, plusieurs passages plus ouverts, moins ru- « des et plus commodes pour aller de Suisse en Bour- « gogne, qu'aucun de ceux qui mènent en Italie par les « Alpes. Combien d'armées de Suisses et de Bourgui- « gnons ont passé le Jura sans se servir de ce passage « si étroit du fort de l'Écluse, au bord du Rhône! »

Warnery, en tenant ce langage, oublie que des routes tracées postérieurement à la conquête romaine ont pu servir à ses armées de Suisses et de Bourguignons. Il oublie que César dit positivement qu'à son époque il n'y avait aucune autre route, *à travers le Jura*, que celle du fort de l'Écluse. Il oublie encore que les Helvètes traînaient avec eux femmes, enfants, vieillards, bagages, vivres, chariots, et qu'on ne lance pas tout cela sur des cols comme ceux du Jura, quand à ces cols n'aboutissent même pas de chemin. Mettons donc de côté sans scrupule cette première observation de Warnery, et poursuivons.

« César, arrivé à Genève, en fit rompre le pont, « pour empêcher les Suisses de s'en servir. C'est « donc lui qui commença les hostilités, puisque ce « pont leur appartenait. Puis, avec une légion, il fit

« tirer depuis le lac Léman un retranchement de « dix-neuf mille pas avec un mur de seize pieds de « haut, garni de forts, afin d'empêcher le passage. « Voilà un joli travail pour une légion qui l'achève en « si peu de temps! Le pont de Genève appartenant « aux Suisses, ce retranchement fut donc élevé sur « leur territoire. Ainsi les Suisses ne commencèrent « pas les hostilités, ce dont César les accuse à tort. Au « reste ce mur ne pouvait être de moitié aussi étendu « qu'il est dit dans le texte, puisque déjà depuis Nyon « le terrain est partout trop resserré entre le Jura et « le lac de Genève. »

Ce paragraphe contient à peu près autant d'erreurs que de phrases. D'abord Warnery a commis un contre-sens en traduisant l'expression : *ad Helvetios pertinet*, par *appartient aux Helvètes*. Les mots latins signifient littéralement que le pont en question reliait l'oppide de Genève aux Helvètes. Que deviennent alors les conclusions de Warnery? elles tombent d'elles-mêmes. Mais voici qui est plus grave : cet auteur se figure que César, après avoir coupé ses propres communications, va mettre sa légion à construire un retranchement en l'air, en plein territoire des Helvètes, sans appui, sans retraite possible, en le traçant entre Nyon et le pied du Jura. Cela est en vérité par trop naïf pour un militaire, et la conclusion aurait dû l'avertir qu'il n'avait pas saisi le sens du texte. Celui-ci présente, au sujet du retranchement en question, des variantes quant à

la longueur qu'il présentait : dix mille, disent certaines éditions ; dix-neuf mille, disent les autres. Lequel des deux chiffres est le bon? C'est ce qu'il faut chercher. Commençons par établir, sans recourir à une démonstration inutile, que le retranchement construit, une fois le pont de communication coupé, devait couronner la rive gauche du Rhône, et non pas être tracé sur la rive droite, en l'air, pour me servir d'une expression militaire fort significative, c'est-à-dire sans appui possible, et sans solidité de défense. Ce qui a induit Warnery en erreur, c'est qu'à ses yeux le Jura est borné par le Rhône, tandis que pour celui qui a étudié le terrain, le mont Vuache n'est que l'extrémité de la chaîne du Jura, chaîne que le Rhône a violemment rompue et coupée pour la traverser, en laissant le mont Credo à droite et le mont Vuache à gauche. Ce retranchement, destiné à défendre la rive allobrogique, devait donc de toute nécessité partir d'un point voisin de celui où le Rhône sort du lac, et s'étendre jusqu'au flanc des premières pentes du mont Vuache; cela ressort, du reste, pleinement du texte de César, où est rapporté l'usage que ses soldats surent faire du retranchement contre les tentatives des Helvètes, pour s'ouvrir un passage de vive force. Or, de Genève au pied du mont Vuache, il y a entre vingt-cinq et trente kilomètres environ ; c'est donc le chiffre dix-neuf et non le chiffre dix qu'il faut adopter dans le texte. En effet, le mille romain étant d'un peu plus de mille quatre cent

quatre-vingts mètres, cela donne vingt-sept kilomètres pour dix-neuf milles, distance convénable, tandis que dix mille pas ne donneraient point quinze kilomètres entre la sortie du Rhône et le pied du mont Vuache.

Reprenons maintenant l'exposé de Warnery.

« On prétend, d'après une ancienne tradition, que « ce mur était proche de Versoix. Le fait est qu'on « n'en a jamais vu de trace nulle part. Qu'il ait été là « ou plus proche de Genève, même à Saint-Gervais, « puisqu'il était entre le Jura et le lac, il couvrait le « pont de cette ville, empêchait les Suisses d'y venir, « de même qu'au bord du Rhône et au passage étroit « entre le Jura et ce fleuve. »

Tout ceci s'évanouit encore, une fois la double erreur de Warnery reconnue. Voyons maintenant jusqu'où peut mener la logique lorsqu'elle prend un point de départ matériellement faux et impossible.

Notre auteur continue :

« Les Suisses, sur le refus que leur fit César de les « laisser passer par la Province romaine (la Savoie), « tentèrent de passer sur des bateaux, des radeaux, ou « à gué. César agit alors contre toutes les règles de la « guerre, car le pont de Genève étant derrière et con- « vert par le retranchement, pourquoi le faire abattre? « Comment les Suisses, malgré ce retranchement, « purent-ils arriver au bord du Rhône pour tâcher de « le passer? Et voilà le diable où je défie le plus habile

« commentateur de trouver quelque probabilité. D'ail-
« leurs qui connaît le cours du Rhône, de Genève au
« fort de l'Écluse, où il s'enterre, sait que dans cette
« partie il ne peut avoir porté ni bateaux, ni radeaux.
« J'ai vu, étant à Genève, que pour réparer une seule
« fois un moulin sur pilotis, l'on fit descendre du lac,
« avec bien de la peine, jusqu'à la Couleuvrenière, un
« petit bateau plat, en le retenant du rivage avec une
« corde ou un câble. Pour guéable, jamais homme ni
« bête ne l'a passé à gué, même dans les basses eaux.
« Il est pour cela trop bruyant, trop rapide, et depuis
« sa jonction avec l'Arve, à une portée de canon de
« Genève, ses bords sont encaissés entre d'affreux ro-
« chers escarpés. Depuis que le monde existe, c'est
« uniquement par ce fleuve que s'écoulent les eaux du
« plus grand et plus profond lac de l'Europe.

« Les Suisses, près de Genève, avaient, en tirant à
« droite, mille moyens d'entrer dans la Bourgogne et
« dans la Bresse, par le pays de Gex, sans rencontrer
« des passages si difficiles. Si l'on examine bien tout
« cela, l'on découvre que l'auteur qui a écrit cette par-
« tie des *Commentaires* n'avait aucune connaissance
« du pays. »

Tout ceci s'écroule encore, une fois que le sens vrai du texte de César a été saisi, et, je le répète, je ne saurais assez m'étonner des étranges contre-sens commis par Warnery, que ses connaissances dans l'art de la guerre auraient dû prémunir contre de pareilles méprises.

Au reste, Warnery ne fait qu'adopter, sans la contrôler, l'opinion des critiques qui avaient avant lui étudié la guerre des Helvètes, et qui plaçaient unanimement le retranchement de César entre le lac Léman et le Jura, sur la rive droite du Rhône.

La première hypothèse émise fut que le *mur* en question s'étendait de Nyon au pied de la montagne de la Dôle. L'un des savants auxquels je fais allusion, P. Merula, alla même jusqu'à dire qu'il en avait vu des vestiges considérables; M. Gaullieur, qui réfute cette assertion, dit avec toute raison qu'il ne s'agissait certainement que de vestiges de vieilles masures. D'autres écrivains plaçaient le mur entre le lac Léman et Crassier; enfin Hottmann le suppose encore plus près de Genève, entre le grand Sacconex et Saint-Genis.

Le célèbre géographe Sanson, après avoir énuméré ces systèmes, ajoute : « D'autres veulent que le mur « ait été au delà du Rhône, entre le lac de Genève et le « Pas de l'Écluse, là où le Jura traverse le Rhône et « continue dans la Savoie. » Ces autres-là avaient parfaitement raison et Sanson le confirme, sans s'en douter, en notant que le Jura traverse le Rhône et continue dans la Savoie.

Firmin Abauzit, très-savant explorateur des antiquités et de l'histoire de la Suisse, ne s'y est pas trompé, et, pour lui[1], « *ad montem Juram* » désignait le mont

1. Dissertation formant appendice à l'*Histoire de Genève*, par Spon, 1730, in-4°, tome II.

Vuache, en face du mont Credo, et le retranchement devait commencer à l'endroit précis où le lac de Genève se convertit en fleuve. Abauzit a mesuré les distances sur le terrain, « et il a trouvé entre le lac « Léman et l'endroit où le Rhône en sort, et le mont « Vuache, quatre lieues de pays en ligne droite, et « plus de cinq en suivant les sinuosités du fleuve, ce « qui représente assez convenablement les dix-neuf « mille pas des *Commentaires* [1]. »

M. Gaullieur, après mûr examen, conclut que si les Helvètes ne contrarièrent pas les travaux de César, c'est 1° que ces travaux n'étaient pas exécutés sur leur territoire; 2° que le Rhône, coulant en avant du retranchement, en rendait l'attaque très-difficile, sinon impossible.

Ici se présente une question qui, à vrai dire, n'en est pas une, et qu'il faut néanmoins résoudre. Le texte de César porte, ainsi que nous l'avons vu : *a lacu Lemanno... ad montem Juram, millia passuum XIX murum, in altitudinem pedum XVI, fossamque perducit.* Ce mot *murus*, dont se sert l'illustre capitaine, a parfois donné le change aux commentateurs, qui y ont voulu voir une vraie muraille de pierre de seize pieds de hauteur, construite par une seule légion et les recrues provinciales, sur une étendue de vingt-sept kilomètres au moins, dans l'intervalle d'une quinzaine de

1. Dissertation de Gaullieur, p. 22.

jours (du 28 mars au 13 avril)! Je crois que cela n'est pas possible; le mur en question me semble n'être qu'un mur de la nature de ceux dont parle Varron (liv. I, chap. XIV): *Aggeres qui faciunt sine fossa, eos quidem vocant muros, ut in agro Reatino.*

L'empereur Napoléon Ier ne s'y est pas trompé, et voici ce qu'il en dit[1]:

« César, en apprenant les projets des Helvétiens, « quitta Rome, arriva en huit jours à Genève, fit cou- « per le pont du Rhône. Il n'y avait dans la Province « qu'une seule légion; il manda les trois vieilles d'Illy- « rie et les deux nouvelles qu'il avait levées. Il fit con- « struire un retranchement de seize pieds de hauteur « et de six lieues de long, du Rhône au Jura... De nos « jours César pourrait faire le même trajet de Rome à « Genève en quatre jours. Quant à son retranchement, « il est dans les conditions ordinaires des travaux de « ce genre exécutés par les soldats romains. Ces ou- « vrages étaient composés d'un fossé de douze pieds de « large sur neuf pieds de profondeur, en cul-de-lampe; « avec les déblais, ils faisaient un coffre de quatre pieds « de hauteur, douze pieds de largeur, sur lequel ils « élevaient un parapet de quatre pieds de haut, en y « plantant leurs palissades et les fichant de deux pieds « en terre, ce qui donnait à la crête du parapet dix- « sept pieds de commandement sur le fond du fossé.

1. *Précis des guerres de César*, par Napoléon, écrits par M. Marchand sous la dictée de l'empereur. Paris, 1836.

« La toise courante de ce retranchement, cubant trois « cent vingt-quatre pieds (une toise et demie), était « faite par un homme en trente-deux heures ou trois « jours de travail, et par douze hommes en deux ou « trois heures. La légion qui était en service a pu faire « ces six lieues de retranchement, qui cubaient vingt « et une mille toises, en cent vingt heures, ou dix à « quinze jours de travail. »

Il n'y a véritablement rien à ajouter à ces calculs d'un capitaine à qui personne ne contestera, j'imagine, l'entente parfaite et la saine appréciation des faits de guerre qu'il commente.

Comment se fait-il que d'un ouvrage aussi considérable on n'ait pas encore signalé la moindre trace? Cela tient sans doute à deux causes: la première, c'est que la culture, après tant de siècles, a dû presque partout niveler ou rendre méconnaissables les talus et les fossés du retranchement en question; la seconde, c'est que l'on s'est donné jusqu'ici trop peu de souci pour les retrouver. Je ne parle plus des explorateurs du dernier siècle; ceux-là, préoccupés qu'ils étaient de visiter une des rives du Rhône, tandis que c'était sur l'autre qu'il fallait diriger ses recherches, ceux-là n'ont rien pu trouver, naturellement, là où il n'y avait rien à trouver. Serait-on plus heureux si l'on étudiait avec soin la rive gauche du Rhône? J'ai lieu de le supposer.

L'année dernière (1859), par une belle journée du

mois de janvier, j'ai exploré le terrain, depuis Genève jusqu'à plus d'une lieue au delà de la jonction de l'Arve et du Rhône. Les champs que je parcourais étaient si bien cultivés, que je n'ai eu que du regret, et non de l'étonnement, en ne reconnaissant rien, absolument rien qui ressemblât à une trace du fameux retranchement de César; mais il reste cinq lieues au moins à explorer, et il serait plus qu'étrange que, sur cette étendue de cinq lieues, on ne rencontrât pas en quelque point des vestiges significatifs. Voilà pour les antiquaires génevois un sujet de recherches que je signale à toute leur attention.

Au reste, le chemin de fer de Genève à Ambérieux se déroule presque constamment en vue du Rhône, et de bien des points on aperçoit la rive gauche de ce fleuve, de façon à apprécier les mouvements du terrain. Le lendemain de mon infructueuse promenade, je quittais Genève, et pendant le trajet j'interrogeais du regard cette rive gauche que j'aurais voulu pouvoir suivre pas à pas. J'avais un compagnon de voyage auquel j'avais raconté ma déconvenue de la veille et qui examinait attentivement comme moi le terrain. A un moment donné, tous deux nous poussâmes la même exclamation : — Voilà un lambeau du retranchement cherché ! — Et je crois fermement que nous ne nous trompions pas.

Ce lambeau apparent est situé en vue de la portion de la voie ferrée qui s'étend entre les stations de la

Plaine et de Chaney, c'est-à-dire avant d'arriver en face de Collonge. C'est donc avec une véritable confiance que j'engage les antiquaires du pays à poursuivre cette recherche, qui réclamerait deux jours au plus. Peut-être serait-il sage de se porter directement au pied du mont Vuache et de commencer ses explorations du terrain à partir de ce point, en remontant le cours du Rhône vers Genève. Il n'est pas possible que tout ait été nivelé par le temps et la culture; mais l'on doit retrouver quelque part des vestiges d'un ouvrage d'une aussi grande étendue. Le voisinage des bas-fonds du Rhône mérite la plus grande attention, parce que c'est vraisemblablement vers ces points faibles qu'ont été construites les redoutes romaines destinées à empêcher le passage du fleuve.

Il ne me reste plus qu'à reproduire les observations communiquées dans la séance du 29 novembre 1854, à la section d'archéologie et d'histoire de l'Institut génevois, par M. le général Dufour [1].

Ce savant officier, si versé dans l'étude des historiens militaires, et qui a fait des *Commentaires* de César une étude particulière et approfondie, expose ainsi son opinion :

1° Il croit que le mur de César n'était pas un rempart continu; une légion n'aurait pas suffi à ce travail en si peu de temps. C'était sans doute une ligne à

1. *Bulletin de l'Institut génevois*, n° 4.

intervalles. Il n'y avait en effet que certains points à fortifier. Un rempart eût été inutile et même ridicule en certains endroits. Jules César ne peut y avoir songé. Que penser de ceux qui ont traduit *murus* par muraille (en maçonnerie)?

2° Malgré l'imposante autorité de Napoléon Ier, qui calcule qu'une seule légion a pu faire six lieues de retranchement cubant vingt et une mille toises en cent vingt heures, soit dix à quinze jours, le général Dufour croit que ce travail est impossible dans un si court espace de temps. Il estime qu'il faut interpréter largement, comme l'a fait Napoléon Ier, certains passages des Commentaires sur les allées et venues de César. Ainsi il n'alla pas à Aquilée chercher les légions dont il avait besoin contre les Helvètes, mais en Italie, d'où il appela les légions qui stationnaient à Aquilée.

3° Examinant l'opinion du général Warnery sur le récit des Commentaires, au sujet de la marche des Helvétiens dans les Gaules et de leur poursuite par César, le général Dufour croit que l'écrivain militaire vaudois raisonne complétement à faux quand il dit que « les Helvétiens voulaient passer le Jura pour aller en Bourgogne. » Les Helvétiens ne voulaient certainement pas monter dans cette partie des Gaules pour redescendre à Toulouse. Leur chemin naturel est bien celui indiqué par César, et il n'y avait en effet que celui-là. César ne courait pas après les Helvétiens, il leur barrait seulement le chemin de Toulouse.

4° La tactique que Warnery prête à César pour empêcher les Helvétiens de passer est complétement erronée. Comment penser que qui que ce soit ait pu écrire une pareille absurdité? Warnery commet encore une erreur quand il dit que « jamais homme ni bête n'a passé le Rhône à gué à sa sortie du lac de Genève, même dans les basses eaux. » Warnery, avec tout son esprit, a montré peu de jugement dans sa dissertation. Il est presque inutile de discuter quelques-unes de ses assertions où il prête à César des choses absurdes.

5° Le mont Vuache, vu de Genève, semble être la continuation du Jura, et l'expression *ad montem Juram*, pour indiquer le lieu où finissait le retranchement de César, paraît bien désigner cette montagne en face du mont Credo.

Sans aucun doute, pour qui a vu une fois les bords du Rhône entre Genève et le Pas de l'Écluse, l'opinion de M. le général Dufour sur la non-continuité du retranchement de César est d'une justesse palpable. Toutefois je me permettrai une simple observation sur la teneur des conclusions présentées par l'honorable général; c'est que César ne dit pas qu'il n'avait qu'une seule légion sous la main pour construire son fameux retranchement. Il dit très-formellement, au contraire, que cet ouvrage fut exécuté *ea legione quam secum habebat militibusque, qui ex provincia convenerant.*

Nous pouvons maintenant reprendre notre étude

du récit de César au point où nous l'avons laissée.

Le jour des ides d'avril (13 avril) les chefs helvètes se présentent de nouveau devant César, qui leur refuse le passage à travers la Province, et les prévient que s'ils tentent de le forcer, il les repoussera par les armes. Ce fut le signal de la guerre. Les Helvètes relièrent des bateaux, construisirent des radeaux et cherchèrent des gués aux points où les eaux du Rhône étaient les plus basses; ils tentèrent alors, quelquefois en plein jour, le plus souvent la nuit, de forcer le passage; mais leurs efforts furent vains : *Nonnunquam interdiu, sæpius noctu, si perrumpere possent conati, operis munitione et militum concursu et telis repulsi hoc conatu destiterunt.* Il leur fallut bien alors se décider à modifier leurs projets.

Restait, pour sortir du territoire helvétique, la route difficile par les défilés des Séquanes, route qu'il était impossible de suivre sans l'assentiment de la peuplade qui la possédait. Des émissaires furent alors envoyés à l'Éduen Dubnorex, dont la bienveillance pour les Helvètes était assurée, afin de le supplier d'intervenir auprès des Séquanes. Cette intervention servait trop bien les projets ambitieux de Dubnorex pour qu'il hésitât à l'accorder. Il se mit à l'œuvre et réussit à négocier un traité entre les Helvètes et les Séquanes. Ceux-ci livraient passage à travers leurs terres; ceux-là s'engageaient à ne commettre ni violences ni dégâts dans le pays de leurs nouveaux alliés. De part et

d'autre on se donnait des otages en garantie de la foi promise.

Les expressions *nonnunquam interdiu, sæpius noctu*, prouvent jusqu'à l'évidence que les attaques des Helvètes contre le retranchement du Rhône durèrent au moins une quinzaine de jours, en y comprenant le temps nécessaire à la construction des radeaux et pour se procurer les barques que l'on reliait entre elles, afin d'en former des espèces de ponts. Nous voilà donc tout au moins reportés au 28 avril. Ce ne fut qu'après avoir perdu tout espoir de passer de vive force sur le territoire des Allobroges, que les Helvètes songèrent à Dubnorex et au service que cet homme pouvait leur rendre. C'est encore caver au plus bas que de compter quinze jours pour les allées et venues des émissaires des Helvètes, et pour la durée des négociations entamées par Dubnorex auprès des Séquanes, ce qui nous reporte au 13 mai environ pour l'époque à laquelle les émigrants purent se mettre en mouvement et s'engager dans les défilés de la Séquanie.

César fut immédiatement instruit par ses espions du nouveau plan de campagne des Helvétiens, cela n'est pas douteux. Dès qu'il sut : *Helvetiis esse in animo per agrum Sequanorum et Æduorum iter in Santonum fines facere*, il laissa le légat T. Labienus à la tête des troupes qui défendaient le retranchement du Rhône et retourna en Italie, *ipse in Italiam magnis itineribus contendit, duasque ibi legiones conscribit, et*

tres quæ circum Aquileiam hiemabant ex hibernis educit. Ici l'appréciation du temps est bien difficile. Quelle route a suivie César pour se rendre en Italie? Certainement la plus courte, pourvu qu'elle fût praticable. Or, à la fin d'avril, les cols des Alpes ne sont pas faciles à traverser, si nous nous reportons surtout aux moyens de communication de l'époque. D'un autre côté, il fallait du temps pour accomplir la conscription de deux légions. Si de plus nous remarquons que les trois légions hivernaient autour d'Aquilée et qu'il fallut les faire sortir de leur quartier d'hiver, *ex hibernis educit*, nous serons, je crois, forcés d'admettre, comme l'a fait l'empereur Napoléon Ier, et après lui le général Dufour, que ces légions furent mandées, et que César n'eut garde d'aller les chercher lui-même, ce qui eût été du temps perdu et, par conséquent, une faute. Très-probablement même César, avant de quitter Genève, avait déjà envoyé l'ordre du départ à ses légions d'Aquilée, et leur avait donné rendez-vous dans le pays où il allait lever ses deux nouvelles légions, c'est-à-dire vers Milan, si nous en jugeons par l'itinéraire qu'il suivit pour rentrer dans la Gaule avec son corps d'armée. Après les premiers jours des attaques inutiles des Helvètes, il devait savoir à quoi s'en tenir sur les projets de ceux-ci, en cas d'insuccès dans leurs tentatives pour franchir le Rhône, et je regarde comme assez vraisemblable qu'il n'hésita pas à se mettre en route, sachant bien que le

lieutenant qu'il laissait à Genève méritait toute sa confiance. Quoi qu'il en soit, il est impossible de préciser le moment du départ de César pour l'Italie, bien qu'il y ait quelques présomptions pour croire que ce départ eut lieu du 15 au 20 avril au plus tard. Il devient aussi assez naturel d'admettre qu'il ne fut en mesure de repasser les Alpes avec son corps d'armée qu'au moment où déjà les Helvètes, par suite de leur traité avec les Séquanes, avaient commencé leur mouvement par les défilés du Pas de l'Écluse, c'est-à-dire vers le 15 mai.

Au reste César savait à merveille qu'il n'y avait pas de temps à perdre, puisque pour revenir il choisit la route — *qua proximum iter in ulteriorem Galliam per Alpes erat.*

Le voilà parti avec ses cinq légions : quelle est la route qu'il prend; en d'autres termes, quelle est cette route la plus courte? César va nous le dire, mais malheureusement avec sa concision habituelle, et en nous laissant à deviner beaucoup plus que nous ne le voudrions. Sur cette route la plus courte, les obstacles ne lui manquent pas :

« *Ibi Ceutrones et Graioceli et Caturiges, locis superioribus occupatis, itinere exercitum prohibere conantur. Compluribus his prœliis pulsis, ab Ocelo, quod est citerioris Provinciæ extremum, in fines Vocontiorum ulterioris Provinciæ die septimo pervenit : inde in Allobrogum fines, ab Allobrogibus in Segusiavos exer-*

citum ducit. Hi sunt extra Provinciam trans Rhodanum primi... »

L'étude des itinéraires antiques nous suffit pour fixer la position d'Ocelum un peu au sud de Suze, à la Chiusa, sur une hauteur, près du village de San Michele. A peine engagé dans la montagne, César trouve les cols occupés par les Ceutrons, les Graïocèles et les Caturiges, qu'il est forcé de déloger à plusieurs reprises, *compluribus præliis*. Quelles étaient les régions des Alpes occupées par ces peuplades? Essayons de le préciser. Les Ceutrons, car c'est bien là le nom qu'il faut leur donner, grâce aux inscriptions antiques, et non celui de Centrons que des textes altérés avaient fait passer dans l'usage, les Ceutrons et les Graïocèles habitaient le pâté de montagnes qui forme la tête des Alpes Graïennes, et qui domine à droite la route suivie par César, route qui conduit au Pas de Suze. Le nom des Graïocèles comporte évidemment dans sa composition les deux éléments qui ont servi à dénommer Ocelum et les Alpes Graïennes. Le pâté de montagnes qui domine à gauche la même route appartenait aux Caturiges, dont le nom s'est conservé dans le nom moderne de Chorges. Tout à l'heure nous préciserons autant que faire se pourra l'itinéraire de César; mais auparavant nous devons consigner quelques considérations sur la marche qu'il exécute avec son corps d'armée. Il a mis sept jours pour arriver dans le pays des Voconces, pays placé au sud des Allobroges, et il a dû marquer

pour ainsi dire chaque étape par une bataille, *compluribus prœliis*, contre les montagnards dont il traversait le territoire. J'ai longtemps cherché à me rendre compte de la longueur habituelle des marches de César, et je ne crois pas me tromper de beaucoup en affirmant qu'il ne franchissait guère que sept de nos lieues kilométriques par jour, et cela en terrain favorable. Il semblerait donc qu'en pays de montagnes, et avec la nécessité pour ainsi dire quotidienne de forcer le passage l'épée à la main, en enlevant les hauteurs successivement occupées et défendues par l'ennemi, il n'aurait pu franchir en moyenne plus de quatre lieues par jour, c'est-à-dire seize kilomètres au plus. Nous allons voir qu'il n'en fut rien. Reprenons en effet l'itinéraire probable de César avec ses cinq légions. Il part d'Ocelum ou San Michele, traverse le mont Genèvre et gagne Brigantium (Briançon), de là, il passe à Ebrodunum (Embrun), Caturigomagus (Chorges) et Vapincum (Gap). De ce point, le plus court eût été de suivre la vallée du Drac pour se rendre à Cularo (Grenoble); mais César nous dit qu'il alla chez les Voconces avant d'entrer chez les Allobroges; donc il n'a pas suivi la vallée du Drac. J'en conclus qu'il avait dû passer par Mons-Seleucus (La-Bâtie-mont-Saléon) et gagner ensuite Dea (Die), ville des Voconces, en suivant la vallée de la Drôme. Mais cette route nous donne le total énorme de deux cents à deux cent dix kilomètres parcourus en sept jours par une armée suivie de ses

bagages, se battant presque à toute heure, et en plein pays de montagnes ! César a donc fait trente kilomètres par jour en moyenne. C'est là un véritable tour de force, et le grand capitaine n'a dû reculer devant aucune fatigue, aucune difficulté, plus pressé qu'il était que d'habitude par les circonstances.

On se demande pourquoi César est descendu des Alpes chez les Voconces, au lieu de passer chez les Allobroges, par Cularo, où il lui eût été très-commode d'opérer sa jonction avec Labienus. S'il n'a pas adopté cette voie, c'est que sans doute il avait de bonnes raisons pour le faire, et ces raisons peut-être pouvons-nous les soupçonner. César savait que les Helvètes voulaient, en traversant le pays des Séquanes et des Éduens, gagner le pays des Santons, *qui non longe a Tolosatium finibus absunt, quæ civitas est in provincia.* Il ignorait encore quelle route l'émigration allait suivre, et il devait supposer qu'elle avait tout intérêt à prendre la plus directe ; par conséquent aussi il avait tout intérêt lui-même à aller leur barrer le passage dans le sud du territoire éduen ; là il s'attendait à les rencontrer bien plutôt que dans le nord de ce même territoire, où les circonstances de la guerre, impossibles à calculer à l'avance, amenèrent le choc des deux armées. En effet, il devait paraître très-probable à César que les Helvètes, après avoir traversé les territoires des Séquanes et des Ambarres, se jetteraient sur celui des Arvernes, traverseraient ensuite le pays des Lémo-

vices et arriveraient ainsi directement chez les Santons. Cette marche de l'ennemi une fois supposée, César devait chercher à la tourner par le pays des Segusiaves, où il espérait arriver avant les Helvètes, et leur barrer ainsi l'entrée chez les Arvernes. Tel fut, selon moi, la raison qui le décida à descendre vers le Rhône par le pays des Voconces.

César ne nous dit pas un mot de la jonction du corps de Labienus avec le sien; mais nous pouvons cette fois encore découvrir quelle avait été la marche de cet habile lieutenant. Une fois les Helvètes hors des défilés de la Séquanie, Labienus n'avait plus rien à faire à Genève. Il se hâta de remonter par la Savoie et de se rendre à Vienne, où César, venant de Die par Valence, le rejoignit promptement. A Vienne, l'armée romaine passa le Rhône et se trouva immédiatement chez les Segusiaves.

A peine César était-il arrivé, que les Allobroges, qui possédaient des bourgades et des terres au delà du Rhône, probablement vers Seyssel et Culoz, se réfugient auprès de lui, *et demonstrant sibi præter agri solum nihil esse reliqui.* Les malheureux avaient naturellement été les premières victimes de l'invasion; après eux, les Ambarres, *Ædui Ambarri, necessarii et consanguinei Æduorum, Cæsarem certiorem faciunt sese, depopulatis agris, non facile ab oppidis vim hostium prohibere.*

Ainsi les Ambarres, dont le nom s'est conservé dans

les noms d'Ambérieux et d'Ambronay, et dont le territoire était les pays appelés plus tard le Bugey et la Bresse, avaient subi les mêmes dévastations, la même ruine, ou peu s'en fallait. Ils tenaient encore dans les oppides où ils s'étaient réfugiés ; mais ils n'y tenaient que très-difficilement. Enfin les Éduens eux-mêmes, *cum se, suaque ab his defendere non possent, legatos ad Cæsarem mittunt rogatum auxilium.* Pour les Éduens donc, l'envahissement de la rive de la Saône qui leur appartenait commençait à s'accomplir, sans qu'ils pussent s'y opposer efficacement : *Ita se omni tempore de populo romano meritos esse, ut pene in conspectu exercitus nostri, agri vastari, liberi eorum in servitutem abduci, oppida expugnari non debuerint.* Le temps auquel est employé le verbe *debuerint* indique clairement le début de l'invasion, mais rien de plus. Ces nouvelles forcèrent César à changer son plan de campagne : *Non expectandum sibi statuit, dum, omnibus fortunis sociorum consumptis, in Santones Helvetii pervenirent.* Il renonça donc à attendre, comme il le dit lui-même, et au lieu de laisser aux Helvètes le temps d'exercer leurs ravages sur une plus grande étendue de pays, il prit subitement le parti de marcher contre eux.

Évidemment les Helvètes qui s'étaient engagés, en livrant des otages, à respecter le territoire des Séquanes, avaient tout intérêt à marcher constamment sur celui des peuples auxquels ils ne devaient rien. Là ils pouvaient piller à l'aise, sans se compromettre, et

ils ne s'en faisaient pas faute. Nous avons vu tout à l'heure comment ils avaient traité les Allobroges d'outre-Rhône et les Ambarres. Ils se gardèrent donc bien de continuer leur route par le pays des Séquanes, et durent forcément tenir à passer, en franchissant la Saône, de la rive des Ambarres sur celle des Éduens. Cette considération me conduit à penser qu'ils songèrent à effectuer leur passage de la Saône, dans le voisinage même de Matisco (Mâcon); car à une faible distance au nord de cette ville, la rive gauche de la Saône appartenait à la Séquanie. D'instinct, et sans en avoir encore aucune preuve, je suppose que ce passage s'effectua dans l'un des rentrants que forme le cours de la rivière, au nord de Mâcon. Probablement le draguage de la Saône nous donnerait là aussi la solution du problème.

Nous avons calculé plus haut que ce fut vers le 13 mai que la nation des Helvètes commença son mouvement à travers le défilé de l'Écluse. Je ne crois pas qu'il soit possible d'admettre qu'elle arriva avant le 1er juin au bord de la Saône, si nous songeons à la lenteur avec laquelle devait nécessairement se mouvoir une colonne de plus de trois cent mille âmes, emportant tout avec elle, et se répandant à droite et à gauche de sa route directe, pour ravager le pays. Je cave donc encore très-certainement au plus bas, en fixant approximativement au 1er juin la date du jour où les Helvètes commencèrent à effectuer le passage de la Saône.

On me dirait du reste que cette date doit être reportée à quinze jours plus tard, que je n'aurais absolument aucune raison à alléguer pour combattre cette hypothèse.

Parlons maintenant du passage de la Saône. « *Id (flumen) Helvetii ratibus ac lintribus junctis transibant.* » Ils s'étaient donc construit des radeaux et des espèces de ponts de bateaux, sur lesquels ils transportaient péniblement leur monde et leurs bagages d'une rive sur l'autre. Je dis péniblement, et cette expression est bien juste, puisque plus loin César nous apprend qu'ils mirent vingt grands jours à effectuer le passage des trois quarts de l'effectif de l'émigration. (*Quod ipsi diebus viginti ægerrime confecerant, ut flumen transirent.*) Nous voilà donc arrivés au 20 juin, toujours en supposant que jusqu'ici nous avons calculé juste.

César, dès qu'il avait reconnu la nécessité urgente de marcher à l'ennemi, au lieu de l'attendre au passage, s'était empressé de quitter le pays des Segusiaves, de traverser la Saône [1] et d'entrer dans le pays des Ambarres, en s'approchant le plus près possible de l'ennemi, et sans laisser deviner sa venue.

Il manœuvra avec tant d'habileté qu'il put établir

1. César ne parle pas du passage de la Saône, pas plus qu'il ne parle du passage du Rhône pour entrer chez les Segusiaves. Jamais il ne mentionne un passage de rivière, s'il n'a été effectué devant l'ennemi, s'il n'a nécessité quelque ruse de guerre, ou si enfin il n'a présenté de graves difficultés.

son camp à une faible distance du point où les Helvètes effectuaient leur passage de la Saône, sans que ceux-ci se doutassent de sa présence. Quand il sut par ses espions qu'il ne restait plus sur la rive ambarre que le quart de l'armée émigrante, il jugea que le moment était enfin venu de frapper un coup terrible. *De tertia vigilia* (c'est-à-dire entre minuit et trois heures du matin), *cum legionibus tribus e castris profectus ad eam partem pervenit quæ nondum flumen transierat. Eos impeditos et inopinantes agressus magnam eorum partem concidit : reliqui fugæ sese mandarunt atque in proximas sylvas abdiderunt.* Par ce coup de foudre, César réduisit d'un quart les forces de l'ennemi qu'il avait à combattre. Remarquons en passant que le pays était couvert de forêts, puisque les fuyards purent s'y cacher, et cette circonstance nous explique parfaitement comment César put masquer sa marche offensive.

La partie de la nation helvétique frappée par cette première catastrophe était le *pagus Tigurinus; nam omnis civitas Helvetia in quatuor pagos divisa est.* Ce passage est certainement l'un des plus explicites que l'on puisse citer pour montrer ce que les écrivains du temps de César entendaient par *civitas*. C'était le corps de la nation, et non ce que l'on a plus tard appelé *une cité*.

La *civitas* des Helvètes était divisée en quatre *pagi* ou cantons que César ne nous nomme pas; il ne cite dans le passage auquel nous sommes parvenus que le *pagus Tigurinus:* et plus bas, au chapitre XXVII, il

cite le *pagus Verbigenus* (ou mieux *Urbigenus*). Quels étaient les noms des deux autres *pagi?* Ph. Cluvier, dans sa *Germania antiqua* (lib. II, cap. IV), a traité à fond cette question, et voici le résumé de son savant travail :

1° Le *pagus Urbigenus*, ayant pour villes principales *Aventicum* (Avenches), *Urba* (Orbe), *Lousonna* (Lausanne) et *Noviodunum* (plus tard *colonia Equestris*), Nyon ;

2° Le *pagus Ambronicus*, dont les principales villes étaient *Solodurum* (Soleure) et *Vindonissa* (Windisch);

3° Le *pagus Tugenus*, ayant pour métropole *Tugium* (Zug);

4° Enfin le *pagus Tigurinus*, dont *Tigurum* (Zurich) était la capitale.

Reprenons maintenant notre étude du récit de César. A propos de la défaite du pagus Tigurinus, César rappelle que c'était précisément la population de ce canton qui avait battu, cinquante ans auparavant, le consul L. Cassius, lequel avait péri dans la bataille avec le légat L. Pison, aïeul de L. Pison, son beau-père. Aussi voit-il dans sa victoire un juste retour des choses d'ici-bas, décrété par la sagesse des immortels.

Après cette bataille des bords de la Saône, l'émigration se trouvait réduite d'un quart, puisque les survivants *fugæ sese mandarunt atque in proximas sylvas abdiderunt*. Traverser la Saône sous les yeux des vain-

queurs était impossible aux fuyards, qui durent évidemment se réfugier le plus vite possible chez les Séquanes, où ils étaient assurés de trouver un asile. Comme le total de l'émigration montait à trois cent soixante-huit mille âmes, ainsi que nous le verrons plus loin, il n'en resta plus que deux cent soixante-seize mille sur la rive droite de la Saône, si les chiffres donnés par César méritent, comme je le crois, toute confiance. La nation entière comptait au départ quatre-vingt-douze mille combattants, et en défalquant encore de ce chiffre le quart, il ne restait plus que soixante-neuf mille âmes capables de porter les armes, et encore faudrait-il diminuer ce nombre de celui des hommes valides qui périrent aux attaques du Rhône, près de Genève, et pendant les scènes de pillage et de meurtre qui ensanglantèrent les territoires des Allobroges et des Ambarres.

Très-certainement les corps qui avaient déjà franchi la Saône s'empressèrent de couper leurs ponts de bateaux et renoncèrent à porter secours à leurs frères les Tigurins. Ce qui est certain, c'est qu'ils reconnurent, comme ils en convinrent, ainsi que nous allons le voir, qu'il leur était impossible de secourir ceux qui étaient restés sur la rive gauche. Ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'ils ne firent aucun effort pour empêcher César et ses légions de passer la Saône à son tour, puisqu'en une journée les Romains construisirent un pont et se transportèrent sur la rive droite. Il en faut

conclure aussi que les premiers passés des Helvètes s'étaient déjà portés en avant, pour dégager la rive sur laquelle affluaient incessamment les nouveaux arrivants. Il n'est pas possible qu'il en soit autrement, puisqu'ils mirent vingt jours à passer la rivière. Ce sont probablement ces premiers corps, lesquels se mirent aussitôt à piller les campagnes éduennes dans lesquelles ils se répandaient, qui décidèrent les Éduens à venir implorer les secours de César.

Matisco était déjà une ville importante, César nous le dit expressément au chapitre xc du livre VII, puisque après le siége d'Alise il chargea P. Sulpicius de l'occuper en même temps que Q. Tullius Cicéron occuperait Cabillonum (Châlon-sur-Saône) pour surveiller les arrivages de grains, pendant que lui-même prendrait ses quartiers d'hiver à Bibracte (Autun). Les Helvètes ont-ils pris et pillé Matisco en passant? Je ne puis le croire, car César n'eût pas manqué de le dire; raison de plus pour moi de placer un peu au nord de Mâcon le lieu où ils passèrent la Saône, et où le contingent des Tigurins fut pour ainsi dire anéanti. Puisque les Éduens attendaient les légions romaines, ils eussent évidemment soutenu un siége dans Mâcon, comme les Ambarres l'avaient fait dans leurs oppides lors de l'envahissement de leur pays. Les Helvètes n'avaient d'ailleurs rien à gagner à assiéger des villes; ce qu'il leur fallait, c'était avancer le plus promptement possible vers le but qu'ils voulaient at-

teindre, et ce but, c'étaient les riches campagnes de l'Aquitaine.

A la nouvelle de la catastrophe qui venait de s'accomplir sur les rives de la Saône, les émigrants durent se masser sur la tête de leur immense colonne, et ce qui le prouve, c'est que le passage ne fut pas disputé à César, et qu'ils lui envoyèrent des ambassadeurs lorsqu'il occupait déjà la rive droite. Ils s'effrayaient avec raison de voir les Romains exécuter en une journée ce qu'ils n'avaient pu faire eux-mêmes qu'en vingt grands jours, et ils jugèrent prudent de négocier; peut-être encore voulurent-ils gagner du temps et permettre, en entamant des pourparlers, à leurs vieillards, leurs femmes, leurs enfants et leurs bagages de s'éloigner le plus possible de l'ennemi; c'est ce que l'on est porté à supposer en voyant le langage hautain et insolent de celui qu'ils chargèrent de se présenter à César; c'était Divicon, vieillard intraitable, endurci dans les combats, et dont le nom seul devait souverainement déplaire aux Romains, puisque c'était lui qui, cinquante ans avant, avait infligé à une armée romaine la honte de passer sous le joug. *Cujus legationis Divico princeps fuit, qui bello Cassiano dux Helvetiorum fuerat.* A cette époque, par conséquent, Divicon devait être à peu près octogénaire.

Pour abréger ce mémoire, je me bornerai à dire qu'en prenant la parole, Divicon fut d'une arrogance extrême, que César lui répondit avec fermeté et dignité

et lui imposa les conditions auxquelles il consentait à accorder la paix aux Helvètes, qui livreraient des otages comme garants de leur bonne foi. A ce mot d'*otages*, Divicon s'écria que les Helvètes avaient appris de leurs ancêtres à recevoir et non à donner des otages, et que le peuple romain en avait fait l'expérience. Ces paroles mirent fin à l'entrevue, et Divicon retourna au milieu des siens. C'était la guerre, et la guerre sans merci qu'il venait leur annoncer.

Je ne dois pas laisser passer sans les signaler certaines expressions que je trouve dans les discours de Divicon et de César, car elles confirment des hypothèses que j'ai énoncées plus haut. Ainsi, le chef helvète dit en propres termes au général romain qu'il n'y a pas de quoi se vanter, ni mépriser ses ennemis : *Quod improviso unum pagum odortus esset, cum ii, qui flumen transissent, suis auxilium ferre non possent.. Se ita a patribus majoribusque didicisse, ut magis virtute quam dolo contenderent, aut insidiis niterentur.* Cette phrase suffit pour faire ressortir toute l'incurie des Helvètes, qui payèrent leur manque de surveillance au prix du quart de leurs forces ; il est même évident que ces pauvres gens se font gloire de leur ignorance des stratagèmes militaires dont ils sont victimes. Cette considération a encore l'avantage de nous faire comprendre comment César, avec ses légions, put manœuvrer à l'aise sur les derrières de l'émigration, faire des marches, passer des rivières et s'arrêter partout

où il le voulut, pourvu qu'il se maintînt à quelques lieues d'un ennemi qui ne se préoccupait guère d'éclairer sa position.

La réponse de César confirme pleinement ce que j'ai dit des ravages dont les Éduens avaient eu déjà à souffrir avant la bataille de la Saône, c'est-à-dire par les trois cantons des Helvètes qui avaient envahi leur territoire. Voici les deux phrases qui établissent ce fait d'une manière péremptoire : *Quod si veteris contumeliæ oblivisci vellet, num etiam recentium injuriarum, quod eo invito iter per Provinciam per vim tentassent, quod Æduos, quod Ambarros, quod Allobroges vexassent, memoriam deponere posse?* Dans cette énumération, César remonte du point où il est jusqu'au point où les Helvètes ont commencé leurs dévastations, et il ne cite ainsi que les Éduens, les Ambarres et les Allobroges; donc, incontestablement, les Helvètes n'ont rencontré sur leur route que ces trois peuples. Ceci me paraît démontrer que les Segusiaves n'avaient pas de possessions au delà de la Saône, car ils eussent infailliblement été atteints par l'invasion helvétique. Les mêmes corollaires découlent de la dernière phrase du discours de César : *Si Æduis, de injuriis quas ipsis sociisque eorum intulerint, item si Allobrogibus satisfaciant, sese cum iis pacem esse facturum.* Il est donc bien constaté que les premiers débarqués sur la terre éduenne l'avaient immédiatement mise au pillage, mais, bien entendu, en respectant les villes comme

Matisco, parce que les longueurs d'un siége ne pouvaient s'accorder avec la nature de l'expédition helvétique.

Nous avons calculé approximativement la date du jour où les Helvètes commencèrent à effectuer leur passage de la Saône, et nous avons pensé pouvoir fixer cette date au 1er juin. César nous apprend qu'ils continuaient depuis vingt jours à porter tout leur monde et tous leurs bagages d'une rive à l'autre, lorsqu'il fondit à l'improviste sur le canton des Tigurins, attendant sur la rive gauche que son tour fût venu d'entrer sur les terres éduennes. La bataille de la Saône aurait donc eu lieu vers le 20 juin, et le 21 juin au soir César et ses légions étaient campés un peu en avant et au nord de Matisco, si même ils n'occupaient pas militairement cette place.

Les Helvètes durent bien employer la journée du lendemain (22 juin ; mais n'oublions pas que ces dates n'ont aucunement la prétention d'être rigoureusement exactes) à se concerter, à décider que l'on enverrait à César une ambassade confiée à Divicon ; enfin le jour suivant (23 juin) eut lieu l'entrevue des envoyés helvètes et du chef de l'armée romaine; cette entrevue fut courte et ne précéda que de quelques heures la reprise des hostilités.

Le lendemain même du jour où Divicon avait rompu par son langage hautain les négociations entamées avec César, les Helvètes levèrent leur camp et s'éloignèrent.

Quelle direction allaient-ils prendre? On l'ignorait au camp des Romains; car César, en levant lui-même son camp, afin de serrer de près l'ennemi, détacha en avant toute sa cavalerie auxiliaire avec mission d'éclairer la marche des Helvètes, et de lui faire savoir de quel côté ils allaient diriger leurs pas : *Equitatumque omnem ad numerum quatuor millium, quam ex omni Provincia et Æduis atque eorum sociis coactum habebat, præmittit, qui videant quas in partes hostes iter faciant.* Si César était incertain sur la route que les Helvètes allaient prendre, c'est qu'au point où ils étaient campés la veille deux routes s'ouvraient devant eux. Or c'est précisément ce qui arrive au nord de Matisco. Nous ne pouvons guère douter que les voies antiques, dites voies romaines, se sont très-souvent substituées à des routes gauloises dont elles suivaient le tracé; ceci posé, puisque Matisco et Cabillonum étaient deux places importantes des Éduens, elles devaient être reliées par des routes entre elles et avec la métropole Bibracte. C'est en effet ce qui a lieu. Ainsi, de Mâcon se dirige sur Autun une voie antique bien caractérisée; elle passe par les localités suivantes : Laizé, Saint-Pierre, Saint-Gengoux, Praye, Sercy, Bissy, Saviange; elle traverse la Dheune et gagne le Breuil, puis Saint-Firmin, coupe les bois de Saint-Sernin et arrive enfin à Autun par la vallée de l'Arroux. Ainsi cette route conduisait, par un chemin coupé successivement par les vallées de la Grone et de la Dheune,

dans la vallée de l'Arroux, pour aboutir au beau milieu du Morvan. L'émigration helvétique, embarrassée qu'elle était dans sa marche par ses bagages et par la masse relativement énorme de bouches inutiles, pour me servir d'une expression reçue dans le vocabulaire de la guerre, n'avait garde d'adopter cette voie, sur la nature de laquelle d'ailleurs elle devait être bien renseignée. Il lui fallait de toute nécessité cheminer par les vallées et en plaine le plus possible, à proximité de sources et de ruisseaux assez abondants pour subvenir à l'alimentation d'une masse d'hommes et de bêtes aussi considérable. Or on ne chemine pas d'habitude sur les hauteurs et les plateaux arides avec l'espérance d'y trouver de l'eau à boire. Donc, je le répète, l'émigration était fatalement condamnée à cheminer en plat pays et par les vallées, quand elle ne pouvait éviter de franchir des pâtés de collines et de montagnes. Remarquons d'ailleurs que l'exemple récent du pagus Tigurinus devait avoir frappé les Helvètes d'une véritable terreur, et qu'ils ne devaient plus songer à s'éparpiller par les campagnes; ils devaient au contraire former la masse la plus compacte possible pour que leur colonne, déjà bien trop longue, ne fût pas exposée à être coupée et détruite par tronçons. Nous trouverons tout à l'heure la preuve certaine de ce fait que la colonne helvétique, à partir des bords de la Saône, ne marcha plus qu'en une masse compacte. Si nous nous rappelons maintenant que cette masse se

composait de deux cent soixante-seize mille âmes et d'une innombrable quantité de chariots et de bétail, nous concevrons à merveille que ce véritable monde ne se soit mû en avant qu'avec une difficulté et une lenteur extrêmes. Quelque serrée que fût la colonne, elle devait occuper en longueur plusieurs lieues de terrain. Nous pouvons au reste nous en faire une idée par les considérations suivantes. Il restait soixante-neuf mille hommes de guerre : admettons que la moitié seulement de ces hommes aient eu un chariot, autour duquel marchaient vieillards, femmes, enfants et bestiaux de sa famille, cela nous fera trente-quatre mille cinq cents chariots. Admettons encore que dans la marche les chariots aient été contigus, c'est-à-dire qu'ils aient formé une file sans interruption ; chacun d'eux avec son attelage aura certainement occupé une longueur de route de quatre mètres ; cela ferait un développement de cent trente-huit mille mètres ! ! ! Mettons les chariots sur DIX de front, ce qui est presque impossible, nous aurons une colonne de plus de treize kilomètres. Qu'on juge maintenant ce que devait être le passage d'un défilé pour une masse ainsi composée d'hommes et de choses ! Il devait s'effectuer avec une lenteur désespérante. Et encore nous raisonnons sur une colonne qui se meut sans interruption ; mais quel est le militaire qui, ayant une seule fois voyagé avec des troupes, ne sait à merveille que, quelque réglé que soit le mouvement de la tête d'une colonne, la

quene est toujours pour ainsi dire obligée de courir?

Donc de toute nécessité les Helvètes devaient chercher à se délivrer le plus possible des routes en pays de montagne. Donc ils devaient tourner le Morvan par le nord pour gagner ensuite les plaines du Nivernais, et cheminer à peu près en pays plat jusqu'à destination. Dès lors, en s'éloignant de Matisco, ils n'avaient rien de mieux à faire que de suivre la vallée de la Saône, en se maintenant à proximité de la rivière, qui leur fournissait l'eau en abondance.

Quoi qu'il en soit, César fit éclairer la marche de l'ennemi par toute sa cavalerie auxiliaire, qui comptait quatre mille hommes, et qui se fit honteusement battre par cinq cents cavaliers helvètes, en les suivant de trop près, même en terrain défavorable. *Qui cupidius novissimum agmen insecuti, alieno loco cum equitatu helvetiorum prœlium committunt; et pauci de nostris cadunt.* Il est vrai que le traître Dubnorex était à la tête de la cavalerie auxiliaire de César, et qu'il fit de son mieux pour amener ce revers, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Ce combat, favorable aux Helvètes, leur rendit confiance en leur propre valeur, si bien qu'ils ralentirent leur marche et lui ôtèrent le caractère de fuite qu'elle avait eu le premier jour. Ils allèrent même jusqu'à se faire parfois les agresseurs et engager leur arrière-garde avec l'armée romaine. *Quo prœlio sublati helvetii, quod quingentis equitibus tantam multitudinem*

equitum propulerant, audacius subsistere, nonnunquam ex novissimo agmine prœlio nostros lacessere cœperunt.

Cæsar suos a prœlio continebat ac satis habebat in præsentia hostem rapinis, pabulationibus, populationibusque prohibere. César, on le voit, attendait une occasion favorable, prêt à la saisir dès quelle se présenterait, et se contentait de serrer l'ennemi d'assez près pour qu'il ne pût plus, comme naguère, se livrer en sécurité à la maraude et au pillage dans les campagnes qu'il traversait. Il est donc certain que l'émigration des Helvètes s'avançait en masse concrète, et que, par conséquent, elle ne faisait que bien peu de route chaque jour.

Deux semaines durant, les deux armées cheminèrent ainsi, sans qu'il y eut jamais un intervalle de plus de cinq à six mille pas (sept kilomètres et demi à huit kilomètres et demi) entre l'arrière-garde de l'une et l'avant-garde de l'autre.

Nous avons vu tout à l'heure que les Helvètes durent suivre la vallée de la Saône. Ils la remontèrent tant que cette rivière, coulant directement au nord, à très-peu près, les conduisait dans le bon chemin. A Cabillonum, elle s'infléchit brusquement vers l'est. A Cabillonum, ils durent la quitter, avec d'autant plus d'empressement d'ailleurs, que si la Saône leur fournissait l'eau à eux-mêmes, elle fournissait à César les grains dont il avait besoin pour les subsistances de son

armée. Les Helvètes savaient à merveille tout le mauvais vouloir de leur complice Dubnorex à l'égard des Romains; ils savaient que celui-ci userait de son influence pour empêcher les arrivages de vivres que les Éduens s'étaient engagés à livrer aux Romains; ils savaient enfin que la navigation de la Saône avait seule jusqu'alors fourni à César les grains qui lui étaient nécessaires et desquels il s'était fait suivre. Donc il fallait s'écarter le plus vite de la Saône pour mettre les Romains en face de cette alternative, ou quitter la trace des Helvètes pour vivre, ou mourir de faim en continuant de les poursuivre.

De Cabillonum, une route gauloise menait forcément à Bibracte, et cette route, la voie romaine l'a probablement recouverte, en en conservant le tracé. Elle passait à gauche de Chatenoy, près de Bourgneuf, se dirigeait sur Mercurey, Dennevy, Conches, Saint-Émiland, Auxy, et enfin Autun. Mais, nous l'avons déjà dit, les Helvètes devaient à tout prix éviter de se jeter dans le Morvan, pays difficile qu'ils avaient tout intérêt à tourner. Ce n'est donc pas cette route qu'ils ont prise à partir de Cabillonum, ville devant laquelle ils ont dû passer fort respectueusement, c'est-à-dire sans songer à l'attaquer, au moment où ils se sentaient talonnés par l'armée de César. Mais comme la détermination de la route qu'ils suivaient réellement découle des faits qui ont accompagné la grande bataille dans laquelle l'émigration helvétique est venue se dis-

soudre, nous devons poursuivre notre analyse du récit de César pour en déduire les conditions auxquelles doit satisfaire le théâtre de la bataille, et parvenir ainsi à le reconnaître avec toute la certitude désirable.

Revenons d'abord aux dates. Nous avons calculé que César effectua son passage de la Saône le 21 juin; il marcha quinze jours environ à la poursuite des Helvètes, *ita dies circiter quindecim iter fecerunt*, et ce fut probablement le quinzième jour, *eodem die* (cap. XXI), que César prit ses dispositions pour livrer aux Helvètes une bataille décisive qui n'eut lieu que le lendemain, c'est-à-dire seize jours après le 21 juin, ou, en d'autres termes, le 7 juillet. C'est donc le 7 juillet (je le répète, cette date n'est qu'approximative comme toutes les autres) qu'a eu lieu la bataille terrible qui ruina les projets de la nation helvétique.

Dès les premiers moments de son entrée en campagne, sur la rive droite de la Saône, César ne cessa de presser les Éduens de lui fournir les vivres qu'ils lui avaient formellement promis en l'appelant à leur secours, *interim quotidie Cæsar Æduos frumentum, quod essent publice polliciti, flagitare*. On n'était encore qu'au 21 juin, et à cette époque les moissons ne sont pas mûres; c'est tout au plus si les foins sont bons à couper, puisque dans les régions septentrionales de la France, c'est à la Saint-Jean seulement (24 juin) que l'on en commence la fauchaison; d'ailleurs l'hiver avait été très-long cette année-là, et toutes les récoltes

étaient en retard, à ce qu'il paraît, d'après la phrase suivante : *Nam propter frigora, quod Gallia sub septentrionibus, ut ante dictum est, posita est, non modo frumenta in agris matura non erant, sed ne pabuli quidem satis magna copia suppetebat.* Immédiatement après, nous trouvons la phrase qui indique que les Helvètes avaient eu l'excellente idée de s'éloigner du cours de la Saône, aussitôt qu'ils l'avaient pu : *Eo autem frumento quod flumine Arare navibus subvexerat propterea uti minus poterat, quod iter ab Arare Helvetii averterant, a quibus discedere nolebat.*

Il serait inutile de rapporter encore une fois les détails de la séance du conseil dans laquelle César apprit de Divitiac et du vergobret Liscus toute la fatale influence de Dubnorex dans les affaires de la nation éduenne. Je dois cependant annoter quelques points qui paraissent dignes d'intérêt. Après avoir cité le nom de Liscus, *qui summo magistratu præerat*, César ajoute : *Quem vergobretum appellant Ædui, qui creatur annuus, et vitæ necisque in suos habet potestatem.* Il est curieux de voir que le titre que porte encore actuellement le maire de la ville d'Autun est le titre de *vierg* dans lequel, avec Ducange, j'avoue que je suis bien tenté de retrouver un vénérable débris du titre de vergobret. Edme Thomas, l'auteur de l'histoire de l'antique cité d'Autun, était de cette opinion, et nous lisons dans son livre (1) : « Encore aujourd'hui (1660),

1. Livre I, chap. III, édition de 1846, in-4°, p. 276 et 277.

les Autunois ont perpétué le souvenir de ce magistrat en appelant leur maire Vierg, nom qu'on peut dire avoir quelque rapport au latin *vergobretus*. » Une note des éditeurs de ce livre accompagne ce passage; la voici : « Nous avons dit que, selon notre opinion, Vierg « venait de *Vigerius*. » A la fin du volume, une liste des viergs d'Autun est encore précédée de la note suivante : « Nous avons dit que le titre de vierg semblait, « contrairement à l'opinion de Ducange, ne pas venir « de Vergobretus, mais plutôt de Vigerius ou Viarius, « nom de l'officier chargé, sous les ducs de Bourgo- « gne, de la police de la ville et du pays. Le Vierg se « qualifiait encore en ce temps de gouverneur de la « vierie et de conseiller du duc. » A la bonne heure, mais alors d'où vient le mot *vigerius*, et quelle est sa signification? Je devine bien ce que veut dire le mot *viarius*, c'est le magistrat chargé probablement de l'entretien et de la sûreté des routes, des rues peut-être; mais *vigerius*? Toute réflexion faite, je m'en tiens à l'opinion de Ducange. Que dire d'ailleurs de ce titre : vierg, gouverneur de la vierie? Est-ce une attribution, est-ce une explication? Nous l'ignorons.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il n'y avait pas que chez les seuls Éduens un magistrat suprême portant le nom de Vergobret. La numismatique gauloise nous en fournit la preuve. On connaît en effet de belles et rares monnaies frappées chez les Lexoviens au nom du vergobret Cisiambus Cattus, avec la légende : ci-

SIAMBOS CATTOS VERGOBRETO. Voilà un éclatant témoignage de plus rendu par les monuments authentiques à la véracité de César.

Reprenons notre analyse. Le discours de Liscus désignait clairement Dubnorex, et César ne s'y méprit pas, bien que l'orateur ne nommât personne. Seulement, il apprenait que ce personnage n'était qu'un espion attaché à ses pas : *Ab iisdem nostra consilia, quæque in castri gerantur, hostibus enunciari.* Un pareil avis était bien fait pour exciter la colère du général romain ; il sut néanmoins se contenir, et se décida sur l'heure à savoir complétement à quoi s'en tenir sur le compte du perfide allié qu'on venait, quoique avec réticence, de dénoncer à son juste ressentiment.

Un fait important découle en outre du passage où les révélations encore retenues de Liscus sont racontées, c'est que le contingent éduen ne rejoignit l'armée de César que sur la rive droite de la Saône, et que la marche de celui-ci contre le pagus Tigurinus s'accomplit avec une grande rapidité; car sans cela les Helvètes, déjà passés de l'autre côté de la Saône, et ceux surtout qui étaient encore sur la rive gauche, eussent été prévenus en secret de l'arrivée des Romains, et mis ainsi en mesure de se soustraire à une catastrophe qui fut tout à fait imprévue. Aussitôt César, pour éviter un éclat prématuré, congédia le conseil ; mais il retint auprès de lui Liscus, qu'il pressa de s'expliquer plus clairement. Celui-ci n'hésita plus, nomma Dub-

norex, et fit sentir toute l'influence que cet homme s'était acquise dans les cités voisines, à l'aide des alliances qu'il avait contractées par lui-même et par les siens. En poursuivant son enquête, César reçut l'explication de l'étrange défaite de ses quatre mille hommes de cavalerie par une poignée de cavaliers helvètes. C'était encore Dubnorex qui avait donné le signal de la retraite. *Reperiebat etiam inquirendo Cæsar, quod prælium equestre adversum paucis ante diebus esset factum, initium ejus fugæ factum a Dumnorige, atque ejus equitibus (nam equitatu, quem auxilio Cæsari Ædui miserant Dumnorix præerat) eorum fuga reliquum esse equitatum perterritum.*

Cela n'était qu'un soupçon sans doute, mais ce qui était une réalité, c'était le rôle que Dubnorex avait joué sans ordre de lui, vergobret, et à l'insu de ses compatriotes, en obtenant pour es Helvètes e libre passage à travers le pays des Séquanes. Il n'en fallait pas plus pour décider César à punir lui-même ou à exiger que la cité éduenne punît le coupable; une seule considération l'arrêtait, c'était l'amitié sincère qu'il avait pour Divitiac, le propre frère de Dubnorex. Il fit donc venir celui-ci en sa présence avant de prendre aucun parti, et, renvoyant ses interprètes ordinaires, il se servit pour converser avec l'illustre druide de C. Valerius Procillus, jeune chef d'une des peuplades de la Province, son ami et son confident. Ce C. Valerius Procillus est mentionné une autre fois dans les Commen-

taires de César; c'est à propos d'une députation envoyée à Arioviste et dont il fit partie, pour son malheur; car à peine arrivé devant le roi germain, il fut chargé de chaînes et destiné au dernier supplice, auquel il n'échappa que par hasard, et à plusieurs reprises, pendant sa captivité, qui dura jusqu'à la défaite des Germains (Lib. I, cap. XLVII et LIII). Dans ce curieux passage, il est dit fils de C. Valerius Caburus, qui avait reçu le droit de cité de C. Valerius Flaccus. Un second passage concerne la famille de ce jeune homme; c'est celui qui est relatif à la mort de son frère, C. Valerius Donotaurus, fils de Caburus, chef de la cité des Helviens (Lib. VII, cap. LXV). C'est donc à la nation helvienne qu'appartenait C. Valerius Procillus.

Dans cet entretien, César fit connaître à Divitiac tous les griefs qui pesaient sur son frère, et il le supplia de ne pas s'offenser et de ne pas croire qu'il avait moins d'affection pour lui, s'il condamnait Dubnorex ou le faisait condamner par la cité.

Les larmes de Divitiac réussirent pour le moment à éteindre le ressentiment de César, qui lui accorda la grâce de son frère. Il manda celui-ci, lui reprocha sa perfidie, lui fit comprendre qu'il ne devait la vie qu'à l'intercession de son frère, et l'engagea fortement à éviter à l'avenir qu'un nouveau soupçon vînt planer sur sa conduite. Toutefois César, en homme prudent, prit ses précautions : il fit surveiller Dubnorex pour

savoir tout ce qu'il ferait et tout ce qu'il dirait à partir de ce moment.

Le jour même où cette scène avait eu lieu (ce devait être, avons-nous dit, le 6 juillet), César apprit par ses espions que les Helvètes avaient dressé leur camp au pied d'une montagne, à huit milles seulement du camp romain : *Sub monte consedisse millia passuum ab ipsius castris octo.* De ce passage il résulte clairement que les Helvètes étaient entrés dans la région montagneuse, qu'ils suivaient une vallée et qu'ils avaient campé au pied des hauteurs, d'abord, sans doute, pour trouver l'eau dont ils avaient besoin, et ensuite parce que l'immensité de leurs bagages ne leur permettait pas de gagner les plateaux élevés. En recevant cet avis. César crut enfin venu le moment opportun de frapper un grand coup. Des éclaireurs furent envoyés pour reconnaître la nature de la montagne au pied de laquelle était campée la multitude des Helvètes, et pour s'assurer si en la tournant on pouvait l'occuper. Ils lui rapportèrent bientôt que la chose était facile. A la troisième veille, c'est-à-dire de minuit à trois heures du matin, le légat T. Labienus (celui-là même que César avait laissé à la garde du retranchement de Genève, lorsqu'il se rendit en toute hâte en Italie pour lever deux nouvelles légions et en ramener les légions d'Illyrie) partit à la tête de deux légions, avec ordre de s'emparer du plateau de la montagne dominant le camp des Helvètes. César lui avait donné pour guides

les éclaireurs mêmes qui étaient allés reconnaître la position, et il emportait les instructions précises du général. Celui-ci, à la quatrième veille, c'est-à-dire vers trois heures du matin, se mit en marche avec tout le reste de l'armée et s'avança vers l'ennemi par le chemin même que celui-ci avait suivi la veille; toute la cavalerie formait la tête de la colonne. Avant d'engager l'affaire, César tenait à savoir si Labienus avait fidèlement exécuté ses ordres; il envoya donc en avant avec quelques cavaliers P. Considius, homme d'expérience et vieux soldat des armées de L. Sulla et de M. Crassus, avec mission de s'assurer si les légions romaines étaient bien maîtresses du plateau supérieur.

Au jour (*prima luce*), Labienus était à son poste, et César, qui avait fait diligence, n'était plus qu'à 1,500 pas (2,200 mètres environ) du camp des Helvètes. Ceux-ci étaient véritablement incorrigibles, car ils n'avaient pas mieux su se garder cette fois que sur la rive gauche de la Saône; et cette première leçon, quelque terrible qu'elle fût, ne leur avait rien appris. On sut en effet plus tard par les prisonniers que nulle alarme n'avait été donnée au camp, où l'on était dans la pleine ignorance du double mouvement exécuté par César et par Labienus. Tout allait donc à souhait lorsque survint, bride abattue, Considius, qui rapporta à César que, bien loin d'être occupée par Labienus, la hauteur était couronnée par les troupes ennemies,

qu'il avait parfaitement reconnues à leurs armes et à leurs étendards.

Le plan de César ayant avorté, il ne lui restait plus qu'à changer au plus vite de rôle et à se mettre le plus tôt possible sur la défensive; il se hâta donc de porter son corps d'armée sur la colline la plus proche et s'y mit en bataille : *Cæsar suas copias in proximum collem subducit, aciem instruit.* Une fois là, il attendit.

Que faisait Labienus pendant ce temps-là? Comme il avait reçu de César l'ordre de n'attaquer que lorsqu'il verrait son corps d'armée tout proche du camp ennemi, afin que l'attaque eût lieu de deux côtés à la fois, il attendait sur le plateau dont il était maître que la colonne de César engageât l'action, et se gardait bien d'effectuer tout mouvement agressif. Ici le texte de César contient une expression assez étrange : *Ut undique uno tempore in hostes impetus fieret*, dit le texte, et on ne voit pas trop comment l'attaque du camp aurait pu, au premier moment, s'effectuer sur plus de deux côtés à la fois. En effet, César avait suivi la route même prise par les Helvètes; il les avait donc en tête. Ceux-ci étaient campés au pied d'une montagne, mais cette montagne ne pouvait guère entourer leurs flancs et leurs derrières, sans quoi ils n'eussent pu décamper tranquillement comme ils le firent quelques heures après, et gagner du pays en avant. Il est donc naturel d'admettre, pour justifier l'expression dont l'illustre écrivain s'est servi, que la colonne de

César devait, en attaquant de front, lancer une partie de ses forces sur le flanc gauche du camp, tandis qu'une des deux légions de Labienus tomberait comme une avalanche sur son flanc droit et que la deuxième légion gagnerait au pas de course les derrières du camp ennemi. Je ne vois pas d'autre manière de se rendre compte des mots : *Ut undique uno tempore in hostes impetus fieret.*

La journée était déjà avancée, *multo die*, lorsque enfin César reçut de ses éclaireurs l'assurance que Labienus occupait réellement le plateau dont il avait été chargé de s'emparer pendant la nuit, et que les Helvètes s'étaient, en décampant au plus vite, tirés de ce mauvais pas ; tout l'insuccès de la journée revenait de droit à Considius, qui avait mal vu et qui avait affirmé la réalité de ce qu'il croyait avoir vu. Ce jour-là, César poursuivit l'ennemi à la distance à laquelle il avait l'habitude de se tenir, et il campa à trois milles seulement du point où celui-ci avait assis son camp.

Résumons les conditions topographiques qu'implique le récit que nous venons d'analyser. Dans la journée du 6 juillet, César est campé à huit milles du camp des Helvètes, c'est-à-dire à un peu moins de douze kilomètres; ceux-ci sont campés au pied d'une montagne dont Labienus occupe le plateau pendant la nuit ; César s'approche avant le jour jusqu'à mille cinq cents pas, c'est-à-dire un peu plus de deux kilomètres, du camp des Helvètes. Là, un faux rapport le

force de prendre la défensive et d'établir sa colonne en bataille sur une colline voisine, colline qui doit être évidemment en arrière, sans quoi Labienus aurait pu apercevoir ce mouvement et entamer l'action. Une grande partie de la journée se passe ; les Helvètes ont décampé ; César se met à leur poursuite et va planter son camp à trois milles du leur, c'est-à-dire à quatre kilomètres et demi. Voilà autant de conditions auxquelles le théâtre de la bataille du lendemain devra satisfaire.

Le lendemain était la surveille du jour où devait se faire à l'armée la distribution du blé, et rien encore n'avait été fourni par les Éduens. On conçoit toute l'anxiété et toute la colère que devait ressentir César, que sa mésaventure de la veille avait nécessairement prédisposé plus encore à l'impatience ; son camp n'était pas alors à plus de dix-huit mille pas de Bibracte, l'oppide le plus grand et le mieux approvisionné des Éduens. C'étaient ceux-ci qui l'avaient supplié d'entreprendre la guerre contre les Helvètes, en lui faisant des promesses solennelles qu'ils ne laisseraient l'armée romaine manquer de rien, et voilà qu'elle allait se trouver sans pain en face d'une armée puissante et bien approvisionnée. César s'indigna ; il se demanda s'il ne devait pas avant tout pourvoir aux besoins matériels de son armée, et si, puisque Bibracte n'envoyait pas de vivres, il ne fallait pas conduire ses soldats les chercher eux-mêmes à Bibracte ; si les Helvètes, dé-

barrassés pendant quelques jours de la poursuite des Romains, saccageaient les terres des Éduens, ceux-ci n'auraient le droit de s'en prendre qu'à eux-mêmes. Ces réflexions furent vite faites, et la nouvelle détermination de César fut mise incontinent à exécution : il abandonna la poursuite des Helvètes et marcha sur Bibracte : *Iter ab Helvetiis avertit, ac Bibracte ire contendit.*

Des déserteurs de L. Æmilius, décurion de la cavalerie gauloise, portèrent en hâte à l'ennemi la nouvelle de ce changement subit dans les dispositions de César. Aussitôt les Helvètes se figurèrent que les Romains s'éloignaient parce qu'ils avaient peur d'eux : la veille n'avaient-ils pas en effet été maîtres des hauteurs qui les dominaient, et n'avaient-ils pas, après de longues hésitations, renoncé honteusement à les attaquer? Il n'en fallut pas plus pour exalter outre mesure l'amour-propre de ces guerriers, qui avaient à cœur de venger le sort des Tigurins. Ils conçurent l'idée de couper les vivres aux Romains, qu'ils savaient à bout de leurs provisions; ils changèrent de projet, firent volte-face, et commencèrent immédiatement à suivre de près et à harceler l'arrière-garde romaine : *Commutato consilio atque itinere converso, nostros a novissimo agmine insequi ac lacessere cœperunt.*

Dans les passages que nous venons d'analyser se présente la condition topographique la plus importante à laquelle doit répondre l'emplacement de la bataille

décisive contre les Helvètes. Au moment où César se décida à diriger son armée sur Bibracte, son camp n'était pas à plus de dix-huit mille pas de cette place, ce qui fait vingt-sept kilomètres, à très-peu près. Pour gagner cette ville, il dut s'écarter de la route suivie par les Helvètes : *Iter ab Helvetiis avertit ac Bibracte ire contendit.* Donc ceux-ci étaient, ainsi que nous l'avons déjà dit plusieurs fois, lancés dans une toute autre direction que celle de Bibracte; aussi, pour se mettre à la poursuite des Romains, qu'ils ont la naïveté de croire tout à fait démoralisés, ils sont obligés de faire volte-face et de revenir sur leurs pas : *Commutato consilio atque itinere converso, nostros a novissimo agmine insequi ac lacessere cœperunt.* Un intervalle de trois milles seulement séparait les deux camps le matin de cette journée; aussi l'avant-garde des Helvètes dut-elle en venir assez promptement aux mains avec l'arrière-garde romaine.

Ici se présente une question qui a été longtemps controversée déjà, et que les plus simples considérations auraient dû faire décider sur-le-champ. Augustodunum et l'Autun moderne sont-ils exactement sur l'emplacement de la Bibracte des Éduens, ou faut-il aller chercher la Bibracte primitive au sommet du mont Beuvray, le mons Biffractus du moyen âge, mont sur lequel un couvent assez moderne se donnait le nom de Monasterium Bibractense. Il suffit d'avoir aperçu, même de loin, le mont Beuvray pour savoir à quoi

s'en tenir; c'est la montagne la plus élevée du pays, et qui domine toutes les contrées environnantes. Jusqu'au mois d'avril son plateau est couvert de neiges épaisses; les brouillards et le froid le rendent véritablement inhabitable. Et voilà ce que quelques archéologues voudraient nous faire considérer comme l'assiette de Bibracte : *Oppidum Æduorum longe maximum et copiosissimum.* Cette hypothèse tombe de soi, et les Gaulois étaient bien loin d'être aussi sauvages que le pensent ceux qui ont vu Bibracte sur le sommet du Beuvray. Ne lisons-nous pas au VIIe livre des *Commentaires* (chap. 90) que César, après sa glorieuse campagne contre Vercingétorix, se décida à passer l'hiver à Bibracte? *Ipse Bibracte hyemare constituit.* Autant dire qu'il décidé de s'enterrer dans les neiges pendant tout un hiver, afin de se reposer. Non, Bibracte était bien où fut Augustodunum, où est Autun. J'ai entendu les antiquaires autunois s'étonner de ce que leurs fouilles leur procuraient peu de monnaies gauloises; cela ne tient qu'à une chose, c'est que leurs fouilles ne dépassent pas le sol romain, le sol qui supporta la ville splendide d'Auguste. Qu'ils enfoncent la pioche plus avant, et je ne crains pas de leur prédire qu'alors, mais alors seulement, ils feront une ample moisson de monnaies gauloises; au-dessus, ils n'ont trouvé, ne trouvent et ne trouveront que ce que les siècles y ont pu laisser, c'est-à-dire des monnaies romaines de toute la durée de l'empire.

A la fin du discours d'actions de grâces prononcé en 311, à Constantin, par le rhéteur Eumène, professeur d'éloquence et directeur des illustres Écoles méniennes, nous trouvons une phrase qui jette, à mon avis, un grand jour sur la question, bien qu'il soit d'une interprétation difficile. Voici cette phrase, telle que je la trouve dans l'édition des discours d'Eumène, publiée à Autun en 1854, avec la traduction et des notes très-développées de MM. les abbés Landriot et Rochet (page 165) : *Omnium sis licet dominus urbium, omnium nationum, nos tamen etiam nomen accepimus tuum, jam non antiquum. Bibracte quidem huc usque dicta est Julia, Pola, Florentia : sed Flavia est civitas Æduorum.* La traduction présentée est la suivante : « Quoique vous soyez le maître de toutes les villes et de toutes les nations, cependant nous n'avons pas craint de donner votre nom à notre ville, en mettant de côté l'ancien, car Bibracte s'est appelée jusqu'à présent Julia, Pola, Florentia; mais Flavie sera désormais le vrai nom de la cité des Éduens. »

Je commence par dire que cette coupure et cette traduction du texte ne me satisfont pas pleinement. L'une et l'autre, en effet, me paraissent boiteuses. Voyons donc s'il n'est pas possible de trouver mieux.

A la page 326 de l'ouvrage précité sur les discours d'Eumène, je trouve les variantes recueillies dans les cinq manuscrits des Panégyriques déposés à la Bibliothèque impériale. Le texte le plus ancien est ainsi

conçu et ponctué : *Sis licet dominus urbium, omnium nationum, nos tamen etiam nomen accepimus tuum, jam non antiquum Bibracte, quod huc usque dicta est : Julia, Polia, Florentia : sed Flavia est civitas Æduorum.*

Je m'en tiens à cette leçon, avec laquelle les autres concordent à quelques bien légères différences près, et je traduis littéralement : « Bien que tu sois le maître des villes de toutes les nations, néanmoins nous avons pris ton nom, et non plus le nom antique Bibracte, parce que jusqu'ici on y a accolé les surnoms : Julia, Polia, Florentia; mais Flavia est la cité des Éduens. » La pensée réelle renfermée dans cette phrase du rhéteur me paraît assez claire, et je la rends ainsi : « Tu es le maître des villes de toutes les nations, c'est vrai; mais nous, nous avons voulu encore plus que ta domination, et nous nous sommes appliqué ton nom auguste. Nous avons laissé là notre vieux nom de Bibracte, parce qu'on lui avait accolé successivement les surnoms de Julia, de Polia, de Florentia; mais Flavia sera désormais le seul nom de la cité des Éduens. »

On s'étonne à bon droit de ne pas trouver mentionné dans cette phrase le nom Augustodunum, et l'on ne peut guère expliquer cette omission que par l'espèce de balancement que le rhéteur a voulu introduire dans la phrase, en opposant aux épithètes Julia, Polia et Florentia, l'épithète nouvelle Flavia, qui les efface toutes.

Quant au texte de M. l'abbé Rochet, il est incorrect

en deux points : d'abord il substitue arbitrairement le mot *quidem* au mot *quod*, qui se présente constamment dans les manuscrits, soit en toutes lettres, soit en abrégé; ensuite il écrit Pola, malgré tous les manuscrits, qui écrivent unanimement Polia.

Quoi qu'il en soit, la *civitas Æduorum* d'Eumène est incontestablement Autun, et ici nous devons faire remarquer toute la différence qu'il y a entre le sens du mot *civitas* sous la plume de César, et celui de ce même mot dans la bouche d'Eumène, moins de quatre siècles plus tard. Déjà nous rencontrons ce mot avec la signification qu'il a conservée exclusivement à travers toute la basse antiquité et le moyen âge, et qu'il a transmise à la langue moderne.

Ainsi donc, pour Eumène, la *civitas Eduorum* et Bibracte, c'est la même ville, et, par conséquent, Autun et Bibracte, c'est encore tout un.

Hâtons-nous maintenant de revenir à la discussion détaillée du récit de César.

Aussitôt que le mouvement agressif des Helvètes s'est dessiné, César accepte sans hésiter la bataille, il lui faut gagner le temps de manœuvrer et d'ordonner ses lignes; il détache donc toute sa cavalerie avec ordre de faire tête à l'ennemi. Lui-même se porte avec toutes ses troupes sur la colline la plus voisine : *Postquam id animum advertit copias suas Cæsar in proximum collem subducit, equitatumque qui sustineret hostium impetum, misit.*

Pendant que la cavalerie exécute la charge qui doit arrêter l'élan des Helvètes, César dispose en trois lignes, sur le flanc de la colline faisant face à l'ennemi, ses quatre légions de vétérans : *In colle medio triplicem aciem instruxit legionum quatuor veteranorum.* Il dispose derrière lui, et sur le plateau supérieur de la colline, les deux légions de recrues nouvellement levées dans la Gaule citérieure et tous les auxiliaires. Ces corps, formant la ligne supérieure, sont chargés d'occuper la colline entière, de rassembler tous les bagages de l'armée en un seul point, et de retrancher ce point : *Ac totum montem hominibus compleri; et interea sarcinas in unum locum conferri, et eum ab his, qui in superiore acie constiterant, muniri jussit.*

Que font les Helvètes, pendant que César prend rapidement ses dispositions? Comme ils se sont mis à la poursuite des Romains avec tous leurs chariots, *cum omnibus suis carris secuti, impedimenta in unum locum contulerunt*, ils se débarrassent de tous leurs bagages en les réunissant sur un seul point.

Ils refoulent la cavalerie, qui est venue se heurter contre une colonne compacte sans pouvoir l'entamer, puis ils forment la phalange et marchent droit à la première ligne romaine : *Ipsi, confertissima acie rejecto nostro equitatu, phalange facta, sub primam nostram aciem successerunt.*

A ce moment la bataille va s'engager sérieusement. César fait emmener hors de vue son cheval d'abord,

puis ceux de tous les autres, afin que le péril soit le même pour tous et que personne ne songe à quitter la place; il adresse aux siens quelques paroles qui les enflamment et donne le signal du combat. La phalange des Helvètes, pour atteindre la première ligne romaine, avait à gravir la pente de la colline; les soldats romains avaient donc la supériorité du terrain, et ils en profitèrent si bien, qu'à coups de javelots ils rompirent aisément la colonne d'attaque : *Milites e loco superiore pilis missis, facile hostium phalangem perfregerunt.* C'était au tour des Romains à charger l'ennemi; une fois qu'ils virent la phalange reculer, ils mirent l'épée à la main et fondirent sur elle : *Ea disjecta, gladiis destrictis in eos impetum fecerunt.*

César rapporte ici un détail assez curieux : les Helvètes, pour former leur phalange, croisaient certainement leurs boucliers par-dessus leur tête, comme le faisaient les Romains eux-mêmes lorsque, pour attaquer un rempart, ils adoptaient la formation nommée *la tortue.* Cela résulte de ce fait que les javelots des légionnaires de la première ligne attaquée, étant lancés de haut en bas, percèrent plusieurs boucliers à la fois et les relièrent entre eux, parce que le choc faussait le fer des traits; si bien que les Helvètes, après avoir vainement secoué le bras gauche pour se décrocher, aimaient mieux abandonner leur bouclier devenu inutile et combattre la poitrine à découvert, que de rester empêtrés et privés du secours d'un de leurs bras. Ce

fait ne contribua pas peu à l'insuccès de la phalange des Helvètes. (*Gallis magno ad pugnam erat impedimento*, etc.)

Dans de pareilles conditions, c'était déjà beaucoup de faire bravement face aux Romains. La résistance fut opiniâtre, mais *tandem vulneribus defessi, et pedem referre et quod mons suberat circiter mille passuum, eo se recipere cœperunt.* Les Helvètes reculèrent pas à pas, mais toujours la pointe de leur épée au corps des Romains. Une forte colline (*mons*) était à environ mille pas (tout près de quinze cents mètres) de la colline sur le flanc de laquelle la bataille avait commencé; les Helvètes commencèrent leur mouvement de retraite vers cette colline, mais en bon ordre et sans se laisser enfoncer. Ils réussirent à s'y réfugier, et pendant que les lignes romaines en gravissaient les flancs à leur poursuite, *capto monte et succedentibus nostris*, les Boïens et les Tulinges qui, au nombre d'environ quinze mille, fermaient et couvraient les derrières de la colonne helvétique, se trouvèrent, en marchant droit devant eux, en mesure de prendre de flanc et de tourner les légions romaines engagées sur les pentes de la montagne servant de refuge aux Helvètes : *Ex itinere nostros latere aperto agressi, circumvenere;* à la vue de cette manœuvre si heureusement exécutée, les Helvètes engagés sur la montagne cessèrent de reculer et recommencèrent le combat. *Et id conspicati Helvetii, qui in montem sese recepe-*

rant, rursus instare et prœlium redintegrare cœperunt. Le moment était critique, et les Romains ne pouvaient se tirer de cette situation périlleuse que par un mouvement face en arrière en bataille rapidement exécuté par la légion prise à revers. C'est ce qu'elle fit : *Romani conversa signa bipartito intulerunt : prima ac secunda acies, ut victis ac summotis resisteret, tertia, ut venientes exciperet.* Il est impossible de dépeindre en termes plus clairs, plus concis et plus élégants à la fois, la belle manœuvre qu'exécutèrent en ce moment périlleux les vieilles légions de César.

Voyons maintenant à nous rendre compte de tous les mouvements rapportés jusqu'ici par César dans son récit de la bataille, et nous nous figurerons un terrain encore imaginaire qui satisfasse à toutes les conditions que ce récit implique.

Nous devons avant tout considérer la route suivie par la colonne des Helvètes et par celle des Romains depuis la veille et le jour même de cette affaire mémorable, comme représentant à très-peu près l'axe du champ de bataille. C'est en effet sur cette ligne que les deux corps d'armée en présence ont oscillé en sens diamétralement opposé pendant ces deux journées. Ceci posé, voyons ce qui se passe. César est campé le matin de la bataille à dix-huit milles de Bibracte (vingt-sept kilomètres environ) et à trois milles en deçà du camp des Helvètes (quatre kilomètres et demi à très-peu près). Évidemment, au point où est établi le camp

de César, il peut, si bon lui semble, prendre immédiatement la direction de Bibracte, et s'y transporter sans avoir à lutter contre des difficultés de terrain. Il y a donc forcément tout à proximité une route ou une vallée facile qui conduit à la métropole des Éduens. César, pour y arriver, n'a que vingt-sept kilomètres à parcourir, et les Helvètes sont immédiatement avertis de son projet, puisqu'ils reviennent sur leurs pas avec l'intention de combattre les Romains et avec l'espérance de les empêcher d'arriver au point où ils doivent trouver des vivres. Il faut donc qu'il n'y ait pas eu un instant perdu, pour que cette espérance ait quelque chance de se réaliser, quand les Romains n'ont à fournir qu'une route de vingt-sept kilomètres.

Le mouvement de César commence, et aussitôt son arrière-garde est attaquée. La bataille qu'il avait désirée la veille, on la lui offre et il l'accepte sans hésiter. Une colline lui présente un terrain favorable ; il se hâte de s'y établir. Or, pour que ce terrain soit favorable, il faut qu'il se développe à droite et à gauche, perpendiculairement à l'axe du champ de bataille, c'est-à-dire que la colline doit barrer le passage à la colonne d'attaque des Helvètes, pendant que César dispose ses légions sur la colline qu'il veut défendre, et qui doit être de toute nécessité en arrière du point où il était campé il n'y a qu'un instant.

Il lance sa cavalerie au-devant de la tête de colonne ennemie pour la contenir le plus longtemps possible ;

elle est repoussée, probablement parce que l'ennemi est déjà maître d'une position dominante. Il a opéré son mouvement rétrograde à la poursuite de l'armée romaine, en faisant suivre tous ses chariots. Tout naturellement ceux-ci sont parqués en deçà du rideau de terrain du haut duquel la cavalerie auxiliaire des Romains est repoussée; la phalange se forme aussitôt, et la première ligne romaine est abordée à mi-côte de la colline sur laquelle l'armée de César est rangée. La phalange des Helvètes est rompue et les lignes romaines descendent à sa poursuite l'épée à la main. Une forte colline est à environ mille pas (quinze cents mètres) du point où la phalange vient d'être repoussée; les Helvètes se décident immédiatement à s'y réfugier. Évidemment cette colline est à droite ou à gauche de l'axe du champ de bataille, et cela pour deux raisons : la première, c'est que les Helvètes, qui suivaient les vallées, n'ont pu cheminer sur cette haute colline; la seconde, c'est que lorsque les Helvètes sont déjà refoulés sur les hauteurs, arrive droit devant elle l'arrière-garde de l'armée formée de quinze mille Boïens et Tulinges qui, en atteignant le lieu du combat, peuvent prendre immédiatement en flanc les trois lignes romaines engagées sur les pentes de la montagne choisie pour refuge par les vaincus. Les nouveaux venus tournent immédiatement la dernière ligne romaine et la prennent en queue. A cette vue, les Helvètes repoussés s'arrêtent dans leur mouvement de re-

traite et se précipitent de nouveau sur la première ligne romaine; celle-ci et la seconde continuent à tenir tête aux Helvètes, tandis que la troisième fait immédiatement face en arrière, et soutient bravement et en bonne position, puisqu'elle est maîtresse du terrain dominant, la charge des Boïens et des Tulinges. Voilà, avec toute l'exactitude possible, ce qui se passa pendant ce premier acte de la bataille; et par conséquent nous savons déjà quel doit être le figuré général du terrain sur lequel ont pu s'accomplir les faits que je viens de résumer.

Reprenons maintenant le récit de César au point où nous l'avons laissé.

Le combat fut long et acharné sur le flanc de la haute colline, refuge des Helvètes. Quand enfin la supériorité de la tactique romaine eut, comme cela devait arriver, pris le dessus, des deux portions de l'armée ennemie, l'une continua son mouvement de retraite sur la montagne où elle avait commencé à se retirer; l'autre lâcha prise et recula jusqu'au parc des chariots et des bagages. Pendant toute la durée de cette bataille terrible, *aversum hostem videre nemo potuit*, dit César, et cela dura depuis la septième heure du jour (une heure de l'après-midi) jusqu'au soir.

Autour des chariots et des bagages, ce fut bien autre chose encore. L'on y donna et l'on y reçut la mort jusque bien avant dans la nuit, *ad multam noctem*. Les Helvètes s'étaient faits en quelque sorte un

rempart de leurs chariots, du haut desquels ils lançaient leurs traits sur les assaillants; quelques-uns même se glissaient entre les chariots juxtaposés et les roues, frappaient et blessaient les Romains à coups de matara (quelle espèce d'arme était le matara? probablement un épieu solide) et de javelots. Enfin, après une longue résistance, le parc des chariots et le camp ennemi furent enlevés! Quel fut le nombre des morts? quel fut le nombre des prisonniers? César ne le dit pas. On devrait croire que les Romains, rendus furieux par la longueur du combat, ne firent quartier à personne, et cependant César nous apprend que parmi les personnages qui furent pris dans le camp, se trouvaient la fille et un des fils d'Orcitirix.

A cette effroyable bataille survécurent environ cent trente mille âmes, qui ne cessèrent de fuir pendant la nuit entière. Nous avons vu qu'après la bataille de la Saône l'émigration comptait encore, en nombre rond, deux cent soixante-seize mille âmes, dont il n'avait péri qu'un assez petit nombre dans les escarmouches d'arrière-garde avec l'avant-garde romaine.

Il résulterait de ce chiffre que cent quarante-six mille hommes, femmes et enfants, auraient péri dans cette journée. Mais j'avoue que ce chiffre me paraît excessif.

Évidemment, les Helvètes, qui avaient gagné le haut de la montagne, sur laquelle ils étaient allés chercher un refuge, ne s'avisèrent pas, le combat fini, d'en re-

descendre du côté où étaient ces terribles Romains qui venaient de leur faire subir un si grand désastre. Bien au contraire, ceux qui échappèrent au massacre du parc et du camp durent profiter des ténèbres, et chercher à leur tour à se réfugier sur le plateau. Il ne me paraît pas moins probable que sur ce plateau même dut avoir lieu une lutte suprême, avant que le signal de la retraite ne fût donné aux Romains pour les empêcher de disséminer leurs forces, en mettant trop d'ardeur à la poursuite des vaincus. Ceux-ci purent donc, après un dernier effort sanglant, fuir en sécurité loin du théâtre de leur défaite. De quel côté dirigèrent-ils leurs pas? César va nous le dire : *Nullam partem noctis itinere intermisso, in fines Lingonum die quarto pervenerunt.* Ce fut sur le territoire des Lingons qu'ils arrivèrent le quatrième jour. Or, pour aller chez les Lingons, du point encore indéterminé où s'était donnée la bataille, il fallait nécessairement marcher au nord-est; j'en conclus que la montagne par laquelle les Helvètes survivants purent fuir devait être à droite de l'axe du champ de bataille, par rapport à l'armée romaine. Ceci est de conséquence rigoureuse. Ce qui permit aux vaincus de s'éloigner sans être inquiétés dans leur fuite, c'est que la nécessité de panser les blessés et d'enterrer les morts retint pendant trois jours entiers l'armée romaine sur le champ de bataille. Sans doute les Romains ne rendirent qu'aux leurs les honneurs de la sépulture, et ce furent les auxiliaires

gaulois et les Éduens qui durent vraisemblablement être chargés de donner la sépulture à leurs frères d'Helvétie.

Si César ne poursuivit pas les vaincus l'épée dans les reins, il les poursuivit plus efficacement encore en écrivant aux Lingons, et en les prévenant par des émissaires qu'ils eussent à se bien garder d'accorder des vivres et un secours quelconque aux fuyards, s'ils ne voulaient attirer sur leurs têtes le même châtiment qu'il venait d'infliger aux Helvètes. Après avoir pris cette implacable précaution, rien n'empêchait plus César de donner trois jours de repos à son armée. Nous avons vu tout à l'heure à quoi ces trois journées furent consacrées, et, le quatrième jour, les légions romaines s'ébranlèrent de nouveau pour marcher sur la trace des Helvètes.

Ceux-ci, à bout de ressources et dénués de tout, envoyèrent des députés à César pour le prier de les recevoir à merci. Comme ils le rencontrèrent pendant qu'il faisait route pour rejoindre le reste de l'émigration, ils se jetèrent à ses pieds et le supplièrent en pleurant de leur accorder la paix. César se contenta de leur donner l'ordre d'attendre son arrivée au point même où ils étaient arrêtés en ce moment, et ils obéirent. Lorsque César les eut rejoints, il leur imposa comme condition de la paix la livraison de nombreux otages, de leurs armes et de tous les déserteurs. Pendant la nuit qui suivit, six mille hommes du pagus

Verbigenus (canton d'Orbe) tentèrent de se soustraire aux conséquences de cette humiliante capitulation; ils espéraient que leur fuite passerait inaperçue et qu'ils pourraient gagner le Rhin et la terre de Germanie. Vain espoir! César, averti, manda en hâte aux peuplades dont les fugitifs devaient traverser le territoire de les arrêter et de les ramener de force, si elles ne voulaient pas avoir elles-mêmes un compte terrible à rendre. L'effroi général était tel que cet ordre fut promptement exécuté; les six mille hommes qui s'étaient échappés furent ramenés au camp et traités en ennemis : *Reductos in hostium numero habuit.* Que signifie cette expression doucereuse « *in hostium numero habuit?* » Sans aucun doute quelque chose d'affreux, et je n'hésite pas à penser que le vainqueur les fit mettre à mort. Il parle trop souvent de sa clémence et de sa générosité, tout en se laissant aller parfois à raconter, comme la chose du monde la plus simple, des traits d'une cruauté indicible, pour qu'il en puisse être autrement.

Tous les autres se résignèrent à livrer au vainqueur otages, armes et transfuges, et ils eurent ainsi la vie sauve. Les Helvètes, les Tulinges et les Latobriges furent renvoyés dans les pays qu'ils avaient abandonnés naguère, avec ordre de reconstruire les oppides et les bourgades qu'ils avaient incendiés avant leur départ. Les Allobroges, leurs plus proches voisins, reçurent l'ordre de leur fournir tous les vivres dont ils auraient

besoin, en rentrant sur leurs terres, qu'ils avaient eux-mêmes complétement ruinées. César nous donne naïvement le motif qui lui fit accomplir cet acte d'indulgence. Ce n'était nullement par bonté d'âme, ni par commisération pour les vaincus, qu'il les renvoyait chez eux, en pourvoyant à ce qu'ils ne mourussent pas de faim : *Id ea maxime ratione fecit, quod noluit, eum locum unde Helvetii discesserant vacare : ne propter bonitatem agrorum, Germani qui trans Rhenum incolunt e suis finibus in Helvetiorum fines transirent et finitimi Galliæ provinciæ Allobrogibusque essent.* Cette fois donc, la clémence était une pure spéculation politique.

Les Boïens, à la demande des Éduens, furent l'objet d'une faveur toute spéciale. Leur réputation de bravoure était telle, que les Éduens, désireux de s'affilier de pareils soldats, prièrent César de leur permettre de les établir sur leur territoire : c'était tout simplement acquérir à bon marché d'excellents garde-frontières. César y consentit, et les Boïens, après avoir reçu d'abord des terres à cultiver, mais rien de plus, finirent par être assimilés à la nation qui leur avait donné une hospitalité intéressée. César nous dit lui-même qu'ils partagèrent plus tard tous les droits et toutes les libertés des Éduens, et puisque César nous le dit, c'est que ce changement de condition pour les Boïens ne se fit presque pas attendre.

Nous avons vu que les registres de l'émigration,

écrits en caractères grecs, furent trouvés dans le camp des Helvètes et remis entre les mains de César. On s'est souvent demandé quel était le sens précis des mots « *tabulæ litteris græcis confectæ;* » les uns les ont entendus par *registres rédigés en langue grecque*, les autres, et ce sont certainement les mieux avisés, par *registres écrits en caractères grecs*. Il ne peut venir à l'idée de personne que les Helvètes aient parlé le grec, eux qui étaient bien moins civilisés que les Éduens, puisque le plus illustre et le plus savant des Éduens, le druide Divitiac, ne s'entretenait avec César que par l'intermédiaire d'un interprète. Les registres en question étaient donc rédigés en langue gauloise, mais à l'aide de l'alphabet grec. Ne connaissons-nous pas un certain nombre d'inscriptions en langue gauloise, écrites, l'une (celle de Vaison) en caractères grecs, et les autres (celles de Dijon, d'Autun, de Beaune, etc.) en caractères latins? Ne connaissons-nous pas nombre de monnaies gauloises avec des légendes conçues en caractères grecs et latins mélangés, et même avec des légendes bilingues, représentant d'un côté un mot écrit en caractères latins, et de l'autre ce même mot écrit en caractères grecs? Ceci nous prouve simplement que les Gaulois n'avaient pas d'alphabet particulier, l'écriture leur étant pour ainsi dire interdite par les dogmes druidiques, et que ce ne fut que fort tard, et peu de temps avant leur asservissement, que le contact des Grecs et des Romains fit naî-

tre le besoin d'une écriture, qu'ils n'hésitèrent pas à emprunter à ceux qu'ils voyaient posséder un alphabet commode. Ces registres étaient donc rédigés en langue gauloise, mais écrits en caractères grecs.

Ces curieux registres contenaient les différentes listes nominales suivantes :

1° De l'émigration générale ;
2° Des combattants ;
3° Des enfants ;
4° Des vieillards ;
5° Des femmes.

Les totaux recueillis par César étaient les suivants :

Helvètes	263,000
Tulinges	36,000
Latobriges	14,000
Rauraques	23,000
Boïens	32,000
Total général	368,000

Le nombre de ceux capables de porter les armes était de quatre-vingt-douze mille.

César ordonna d'opérer le recensement de ceux qui rentrèrent en Helvétie, et il ne s'en trouva plus que cent dix mille. Si, du total au départ, nous retranchons ce dernier nombre, nous voyons que l'émigration a laissé dans la Gaule proprement dite deux cent cinquante-huit mille âmes, desquelles naturellement nous

devons défalquer les trente-deux mille Boïens adoptés par les Éduens. Nous restons donc définitivement en face de l'effroyable chiffre deux cent vingt-six mille, qui représente ce qui a nécessairement péri, d'une façon ou d'une autre, dans cette malheureuse expédition des Helvètes.

Avant de passer à la détermination du champ de bataille, qu'il s'agit maintenant de retrouver, nous devons en peu de mots compléter ce qu'il importe de savoir sur la position géographique approximative des peuples qui prirent part à l'émigration helvétique. Les Tulinges sont placés par Cluvier dans le voisinage du lac de Constance. Les Latobriges étaient probablement des voisins des Tulinges, mais qu'on ne sait où placer. Les Rauraques habitaient les bords du Rhin, entre les Séquanes et les Helvètes, vers Augst (*Augusta Rauracorum*) et Bâle. Enfin, les Boïens habitaient la forêt Noire.

Nous allons maintenant, sans entrer dans tous les détails des explorations à l'aide desquelles nous avons procédé à la recherche du champ de bataille des Helvètes, décrire la marche de l'émigration depuis les bords de la Saône jusqu'au point où elle fut écrasée par l'armée romaine. Nous aurons soin de faire ressortir, toutes les fois que nous le pourrons, les preuves matérielles que le terrain offre encore aujourd'hui des faits mémorables dont il a été le théâtre. De cette manière, nous pensons que tout le monde partagera bien-

tôt notre conviction sur l'identification de lieux que nous allons proposer.

Nous avons vu plus haut que les Helvètes avaient quitté les bords de la Saône avec l'intention de tourner par le nord la contrée montueuse du Morvan et de se jeter dans les terres des Bituriges Cubes, afin de cheminer dans les chemins les moins difficiles possible vers le pays des Santons. La route, déjà créée très-probablement à cette époque, et qui s'accordait à merveille avec le programme que l'émigration avait adopté pour sa marche, inclinait, à partir de Cabillonum, vers le nord-ouest. Elle gagnait d'abord l'emplacement actuel de Chagny, où les Helvètes traversèrent la Dheune; de là, elle allait passer au bas de Saint-Aubin pour gagner Nolay; elle filait ensuite à droite d'Aubigny, passait à gauche de Santosse, d'où elle se dirigeait vers Arnay-le-Duc, en entrant à Molinot dans un puissant pâté de fortes collines, où elle rencontre successivement les villages modernes de Rouvray, Champignolles, la Canche et Mercy, avant d'arriver à Arnay-le-Duc. De cette route, la portion comprise entre Nolay et Molinot porte encore de nos jours le nom de chaussée de la reine Brunehaut. Chacun sait que cette dénomination est caractéristique et s'applique constamment à des routes antiques.

Mais nous avons vu que les Helvètes suivaient constamment les vallées où ils avaient l'assurance de trouver des fourrages et de l'eau, en même temps qu'ils

s'assuraient les moyens de faire mouvoir plus aisément l'immensité des chariots et des bagages dont ils étaient embarrassés. Nécessairement donc, ils durent abandonner la route que nous venons de reconnaître aussitôt après avoir dépassé Santosse pour gagner Ivry, Cussy la Colonne, et tourner les hauteurs de Joursenvaux et de Champignolles, en suivant un cours d'eau qui se jette dans l'Arroux et qui prend sa source près de Cussy la Colonne. Ils auraient ainsi rejoint la position de la Canche, pour gagner en deux marches Arnay-le-Duc, en faisant étape à Mercy, où ils rencontraient un cours d'eau. A Cussy, ils avaient devant eux une vaste plaine où les trois villages de Saussey, Thomirey et Écutigny forment un triangle. Cette plaine leur offrait un admirable emplacement pour y dresser leurs tentes.

Arrêtons-nous un instant pour examiner la conformation et les caractères archéologiques du terrain. A Aubigny, la route franchit une espèce de petit col autour duquel se voient encore des sépultures antiques, formant des tertres ou *tumuli* en assez grand nombre. La position de Santosse est dominée à droite par la montagne dite du Télégraphe, qui n'est que la continuation de l'énorme pâté connu sous le nom de Chaumes d'Auvenay. A trois kilomètres au nord de Santosse est Ivry, placé sur une petite colline qui s'étend perpendiculairement à la route qui mène à Cussy la Colonne. A Cussy, même mouvement de terrain ayant

la même direction; à quinze cents mètres environ en avant et à droite d'Ivry, à cinq ou six cents mètres seulement à droite de la colonne de Cussy (cette colonne est à un peu plus de deux kilomètres d'Ivry, et à huit cents mètres en avant, c'est-à-dire au nord du village de Cussy) se dessinent des pentes assez déclives, recouvertes d'un bois nommé le Deffend, et s'élevant vers les Chaumes d'Auvenay. Sur ces chaumes, dans les terres de M. le marquis d'Ivry, sur une zone de deux ou trois cents mètres de largeur, se montre une grande quantité de *tumuli*, formant en certaines places une ligne assez régulière et sensiblement parallèle à la crête qui domine Ivry et Cussy; quelques-unes de ces tombelles ont été fouillées par M. le marquis d'Ivry, père du propriétaire actuel; puis, il y a près de vingt ans (en 1842), par M. Rossignol, l'érudit archiviste de la Côte-d'Or; puis enfin par moi-même il y a quelques mois. Ces fouilles ont produit des fragments de poteries, d'armes en fer, des perles de collier en pierre et en ambre; au reste, je ne saurais mieux faire que de transcrire ici les détails concernant ces tombelles, et que je dois à l'obligeance de M. Rossignol. Ce savant antiquaire m'a donné d'abord la transcription d'un mémoire dans lequel feu M. Lavirotte, de Champignolles, cherchait à prouver que la fameuse défaite des Helvètes avait eu lieu sur le territoire même de son village, et sur le plateau de Mortmont, du nom duquel l'auteur tirait un grand parti, bien que ce pla-

teau, ainsi que M. Rossignol me l'affirme, ne présente aucune trace de sépulture antique. Puis il continuait: « Ces tombelles d'Ivry n'étaient pas encore connues « dans le pays, quand j'en fis la révélation à la com- « mission des antiquités, et que j'émis l'opinion qu'elles « étaient sur le champ de bataille de César et des Hel- « vètes[1]. Vous me demandez, monsieur, quel a été le « résultat de l'examen que j'ai fait de ces tombelles. Le « voici : Je n'en ai fouillé que quelques-unes; il y en « a une quantité considérable; elles sont répandues « sur une surface de plus d'une demi-lieue. Je n'en ai « guère ouvert qu'une dixaine, encore des moins im- « portantes, qui affectaient presque toutes une forme

1. Comme il est juste de rendre à chacun ce qui lui appartient, je dois dire : 1° que M. le colonel de Coynart, dans un travail que je ne connais pas, avait émis l'opinion que je soutiens aujourd'hui, ce dont j'ai été heureux de recevoir, il y a quelques jours, l'assurance de sa propre bouche; 2° que la lettre de M. Rossignol commence ainsi : « Dijon, 28 août 1859. Monsieur, je réponds avec d'autant plus de plaisir à votre lettre, qu'il s'agit d'une question que j'ai examinée depuis bientôt vingt ans et que j'ai résolue dans le sens que vous m'indiquez. Le 16 juin 1842, j'écrivis à la commission des antiquités de la Côte-d'Or que je croyais que le plateau des tombelles que vous venez de visiter « était l'un des principaux champs de bataille de cette grande « lutte des deux cités, Rome et l'Helvétie. » Le 16 août de la même année j'exprimais la même opinion, en disant à cette même compagnie que je regardais ce lieu élevé proche d'Ivry comme le champ de bataille de César et des Helvétiens; ce sont les propres termes dans lesquels j'exprimais ma pensée, que reproduisirent alors les mémoires de cette commission. Je ne voulus pas la développer davantage à cause de M. Lavirotte, vieillard respectable, que je ne voulais pas affliger en dérangeant ses petites combinaisons. C'est vous dire que je n'étais pas de son avis et que votre plan diffère essentiellement du sien, etc., etc.

« allongée. Celles qui sont plus considérables sont des « tertres coniques plus ou moins élevés, depuis cin- « quante centimètres à un mètre et plus. Le pourtour « est tracé et les terres sont retenues ou réservées par « un rang de pierres ou laves placées de champ sur « la circonférence extrême. Tous les tumuli que j'ai « ouverts avaient été fouillés à une époque fort recu- « lée : tout y est confondu, ossements, terre, cailloux, « cendres, poterie. Si la disposition générale n'indi- « quait pas quelquefois celles qui durent recevoir des « cadavres, il serait impossible de les reconnaître. Il « était d'autant plus facile d'introduire le désordre « dans ces tombeaux, qu'il n'y a pas trace de maçon- « nerie. On n'y trouve, je n'y ai trouvé aucune pierre « taillée, rien qui rappelle le marteau ou la truelle. « Les grandes pierres où furent étendus les cadavres, « celles qui les couvrirent ou qui leur faisaient une en- « ceinte, sont percées et brutes, semblables à celles « qu'on voit partout dans cette localité. On voit que « ceux qui rendirent à ces morts les derniers devoirs « étaient pressés par le temps ou qu'ils opéraient à la « hâte. Il n'y a pas un tombeau pour chaque individu, « le moindre tertre en contient au moins deux. Dans « les plus vastes on trouve des débris à toutes les pro- « fondeurs, mais toujours dans une horrible confu- « sion. Les os sont les uns assez bien conservés, les « autres tombent en poussière. Le résultat de ces « fouilles n'a pas été aussi satisfaisant qu'il aurait pu

« être, si j'avais eu deux ou trois cents francs à dépen-
« ser. Je n'ai trouvé que de rares débris d'une poterie
« noirâtre et grossière, de plusieurs dimensions, des
« ossements en quantité, quelques grains d'ambre
« percés, un os qui portait encore un bracelet de
« bronze, et une lame de silex de plus d'un décimètre.
« J'ai quitté ce lieu avec le regret de ne pouvoir ouvrir
« d'autres et de plus vastes tumuli, surtout de ceux
« qui sont dans les bois et qui probablement n'ont pas
« été ouverts. Vous remarquerez cependant, Monsieur,
« l'absence de monnaies, l'étendue de terrain occupé
« par ces tombeaux, la poterie noirâtre, le couteau de
« silex. Il y a là évidemment les signes d'un champ
« de bataille plus ancien que les invasions; je n'ai pas
« hésité à y voir celui des Romains et des Helvètes. Je
« suis heureux de me rencontrer avec vous, Monsieur,
« etc., etc. »

Il m'eût été impossible de décrire aussi bien ces curieuses sépultures, que je n'ai pu encore étudier avec autant de soins qu'en a apporté M. Rossignol dans leur exploration. Mais ce n'est que partie remise et j'espère bien, l'an prochain, pouvoir les fouiller avec soin, en attaquant les plus importantes. Les deux tombelles que j'ai fait ouvrir au mois d'août dernier (1859), en me permettant de constater l'exactitude de la description générale donnée par M. Rossignol, ne m'ont présenté aucune trace d'ossements, aucun débris d'objet d'art.

Ce curieux cimetière, que j'ai eu le vif plaisir de vi-

siter une seconde fois quelques semaines plus tard, en compagnie de M. le général Creuly et de M. A. Bertrand, tous deux mes honorables collègues à la commission de la carte des Gaules, sera sérieusement exploré par nous au mois de juin prochain, et je me plais à penser qu'il nous fournira de précieux renseignements.

Ceci posé, voici comment je me représente la bataille des Romains contre les Helvètes.

Le jour (6 juillet) où César voulut attaquer le camp ennemi et où l'incroyable méprise de Considius l'empêcha de mettre à exécution le plan qu'il avait si bien conçu, les Helvètes étaient campés près et autour de Santosse.

César lui-même était campé à huit milles en deçà du camp des Helvètes, c'est-à-dire à un peu moins de douze kilomètres. Il était donc entre Saint-Aubin et Nolay, si la supposition que je fais sur le campement des Helvètes entre Santosse et Molinot est juste. Ce serait alors la montagne du Télégraphe que Labienus aurait été chargé d'occuper et qu'il occupa réellement pendant la nuit. De son côté, César s'avança avec ce qui lui restait de troupes disponibles jusqu'à quinze cents pas (deux mille deux cents mètres) du camp des Helvètes, c'est-à-dire jusqu'à quatre mille deux cents mètres au delà de l'emplacement actuel de Nolay. Une colline, située à proximité de ce point, permit à César de prendre une position avantageuse aussitôt qu'il eut

été induit en erreur par le rapport de Considius. Ce fut probablement la colline d'Aubigny, où peut-être la veille avait eu lieu une escarmouche entre l'arrière-garde des Helvètes et les éclaireurs romains, ainsi que cela avait lieu presque chaque jour. Ce fait nous expliquerait la présence des tombelles antiques que l'on m'assure exister sur le petit plateau d'Aubigny.

Les Helvètes décampèrent et se portèrent ce jour-là dans le triangle formé par Saussey, Thomirey et Écutigny. César les suivit et vint établir son camp à trois mille pas de celui des Helvètes (à quatre mille quatre cent cinquante mètres à peu près). Cette distance nous amène juste entre Cussy et Ivry. C'est donc près et en avant d'Ivry que je place le camp de César le jour de la bataille décisive. Vérifions si la donnée imposée par la distance de Bibracte est satisfaite par la position d'Ivry.

De son camp César n'était pas éloigné de Bibracte de plus de dix-huit milles. Quelle est la route qu'il pouvait suivre sans trouver des difficultés de terrain, et qui n'avait qu'un développement de dix-huit milles environ entre le camp et Bibracte? A partir d'Ivry s'ouvre une vallée commode, au fond de laquelle coule un ruisseau, affluent de l'Arroux, et qui prend sa source près d'Ivry même. Cette vallée conduit d'Ivry à Molinot, puis à Épinac, où on en sort pour tourner au sud et gagner le hameau de la Drée, Creusefond, puis enfin Autun. Le développement de cette route qui

existe est d'un peu moins de vingt-huit kilomètres; or dix-huit milles en représentent à peu près vingt-sept : il y a donc entre les chiffres un accord satisfaisant à un kilomètre près, sur vingt-sept ou vingt-huit tout au plus. Certes on ne peut pas exiger mieux.

C'est de son camp d'Ivry que César commença et décida son mouvement rétrograde vers Bibracte. Les Helvètes, prévenus aussitôt par des déserteurs, se mirent en masse à la poursuite des Romains, et se firent suivre par tous leurs chariots. Dès que César s'en aperçut, il accepta résolûment la bataille et lança toute sa cavalerie vers Cussy pour retarder le mouvement de la colonne d'attaque des Helvètes; ceux-ci étaient déjà maîtres du plateau de Cussy, d'où ils repoussèrent la cavalerie des Romains. Pendant ce temps-là, César disposait son armée en bataille sur le flanc de la position d'Ivry. De ses légions de vétérans il avait fait former trois lignes. Le plateau était entièrement garni par les deux légions de recrues cisalpines et par les auxiliaires. Sur ce plateau étaient réunis et retranchés les bagages de l'armée.

Aussitôt la cavalerie romaine rejetée en arrière, les Helvètes se formèrent en phalange et marchèrent droit sur le flanc de la colline d'Ivry, où l'armée romaine les attendait de pied ferme. Comme ils avaient au moins un kilomètre de terrain à parcourir avant d'en venir aux mains, on avait eu parfaitement de part et d'autre le temps de se préparer à l'action. Nous avons vu com-

ment la phalange des Helvètes ne put tenir contre les coups dominants qu'elle recevait, et comment les premiers rangs se virent contraints de jeter leurs boucliers pour combattre la poitrine découverte. La ligne romaine s'ébranla au premier mouvement de fluctuation qu'elle aperçut dans la colonne des Helvètes, et elle fondit sur eux l'épée à la main.

Pendant que ceci se passait, les chariots et bagages de l'émigration helvétique étaient venus se masser derrière le mamelon de Cussy, autour du point même où se voit aujourd'hui une très-intéressante colonne antique connue de réputation, mieux que *de visu*, par tous les archéologues. Là fut organisée par les Helvètes une sorte de forteresse formée des chariots alignés, et au centre de laquelle furent réunis les femmes, les enfants et les vieillards.

Nous avons vu tout à l'heure que la colonne d'attaque des Helvètes fut repoussée et qu'elle recula, mais en bon ordre et sans cesser de combattre, de quinze cents mètres environ, pour gagner les pentes d'une montagne qui devait être placée à droite de la ligne formant l'axe du champ de bataille. Ce mouvement rétrograde avait manifestement un double but que sa direction nous fait connaître. D'abord les Helvètes voulaient reconquérir l'avantage du terrain, et pour cela il fallait engager l'armée romaine sur une pente où les Helvètes conserveraient constamment la position dominante; ensuite il fallait l'amener à ménager

à l'arrière-garde, formée des Boïens et des Tulinges, une attaque naturelle de flanc et même tournante, qui mettrait les Romains dans la situation la plus périlleuse. En effet ils étaient alors pris de front par les Helvètes, de flanc par les Boïens et les Tulinges, à revers par les défenseurs du parc des chariots et des bagages. Telle est, à mon avis, la manœuvre habile que firent les Helvètes en refusant constamment leur aile droite pendant leur mouvement de retraite, jusqu'à ce qu'ils eussent effectué à la hauteur voulue un quart de conversion, l'aile droite en arrière. Tout réussit à souhait; et lorsque les légions romaines étaient engagées sur les flancs de la montagne, au lieu dit le Deffend (je m'empresse d'avertir que je ne tiens aucun compte de ce nom, très-commun dans le pays et appliqué à une grande quantité de bois, dont la chasse était probablement interdite), la queue de l'armée helvétique vint donner avec furie sur le flanc des légions romaines, qu'elle tourna même complétement afin de la placer entre deux feux. La situation était critique; car à l'instant même les Helvètes, maîtres du terrain dominant, profitèrent de la diversion qu'ils attendaient sans aucun doute, et recommencèrent le combat dans d'excellentes conditions. Mais que pouvait la bravoure de ces malheureux contre l'irrésistible tactique des vieilles légions de César! La troisième ligne, prise à revers, fit incontinent face en arrière en bataille, pendant que les deux premières continuaient l'assaut du

Deffend, qu'elles avaient victorieusement entrepris, et là commença une boucherie qui dura de longues heures. Car nous savons que la bataille, engagée à une heure après midi, ne fut finie sur ce point qu'à la tombée de la nuit; et comme on était au 7 juillet (toujours approximativement bien entendu), le résultat de ce combat meurtrier ne fut décidé que vers neuf heures du soir. Alors les Helvètes succombèrent des deux côtés en même temps; ceux qui avaient été rejetés sur le Deffend se réfugièrent sur les Chaumes d'Auvenay, où eut lieu un dernier effort des vaincus, effort terrible à en juger par l'immense quantité de tombelles qui recouvrent ceux qui périrent dans ce suprême conflit. Puis commença, à la venue des ténèbres, la fuite désordonnée et sans repos des survivants. Une route antique dont certains tronçons bien caractérisés existent sur le revers opposé des Chaumes d'Auvenay, vers le moulin à vent, leur permit de s'évader au fond de la vallée de Saint-Romain, de remonter ensuite le flanc opposé, pour descendre enfin vers Beaune, dans les plaines de la Saône. C'est précisément cette route qui, par le pays de Beaune, Nuits, Dijon, Thil-Châtel, ou Is-sur-Tille et Prautoy, conduisait à Langres, métropole du pays dans lequel les Helvètes se réfugièrent.

Tout n'était pas fini encore : la troisième ligne des Romains avait refoulé les Boïens et les Tulinges, droit devant elle, sur le rempart des chariots et sur le camp.

Les deux autres lignes victorieuses, après avoir abandonné la poursuite des vaincus, redescendirent vers Cussy, réunirent leurs efforts à ceux de la troisième légion, déjà engagée contre le dernier asile des Helvètes, et alors commença une autre bataille nocturne qui dura plusieurs heures, et qui fut close par la prise du camp et le massacre de ceux qui ne réussirent pas à échapper au désastre et à rejoindre leurs frères qui fuyaient par le haut plateau d'Auvenay. Pour moi, le dernier acte de cette lugubre tragédie eut pour théâtre les alentours mêmes de la colonne de Cussy.

On a longuement discuté sur l'origine de cet étrange monument, unique dans son genre dans toute l'étendue de la France; et le premier de tous qui s'en soit occupé, l'illustre Saumaise, ne s'est pas trompé sur la destination véritable de ce monument. Il ne doute pas, et je ne doute pas plus que lui, que ce ne soit un monument commémoratif élevé au point même où la victoire si rudement disputée à César fut définitivement scellée par la prise du camp et des dernières défenses des Helvètes. Mais, me dira-t-on, cette colonne a des caractères architectoniques tels, qu'il n'est pas possible d'en faire remonter la construction à une époque plus reculée que celle des Antonins. J'en demeure d'accord; je la déclare même postérieure aux Antonins; mais tout n'est pas dit encore sur cette colonne, qui a remplacé au même point le monument primitif. Je m'explique : les Éduens, par reconnaissance ou par

flatterie si l'on veut, élevèrent en l'honneur des vainqueurs un monument commémoratif de l'heureuse issue d'une guerre à laquelle ils avaient eux-mêmes poussé les Romains. Ce premier monument fut donc construit presque aussitôt après la défaite des Helvètes; mais il ne resta pas longtemps debout. Probablement à l'époque de la défection des Éduens, lorsque six ans plus tard Vercingétorix, le héros de la Gaule, faillit reconquérir à la pointe de son épée la liberté de la patrie, le monument de victoire élevé par l'adulation des Éduens à la gloire de César fut jeté bas comme un honteux témoignage de servilité; s'il fut oublié dans cette première révolte de la dignité éduenne, il ne put l'être quelques années plus tard (21 de J. C.), lorsque, sous Tibère, Sacrovir leva l'étendard de la révolte et entraîna à la guerre contre Rome les deux cités des Éduens et des Séquanes. Le monument de Cussy fut renversé et mutilé; ce ne fut que bien longtemps après, et lorsque la domination romaine se fut définitivement appesantie sur la Gaule entière, que le monument consacré sur le lieu même où avait été consommée la ruine de l'invasion helvétique fut relevé avec les caractères architectoniques qui caractérisaient l'époque de sa reconstruction.

Tout ceci ne serait qu'une pure hypothèse s'il n'existait des débris du monument primitif, débris qu'il serait difficile de méconnaître, et qu'on a eu le soin de replacer à droite et à gauche de la colonne antique en-

core debout. Ce sont un très-gros chapiteau carré qui a servi pendant des siècles de margelle de puits à la grange d'Auvenay, et un bloc énorme connu sous le nom de la Pierre cornue, et que l'on a rapporté du cimetière de Cussy auprès de la colonne. Une tradition constante et non interrompue rattachait ces deux vénérables débris à la colonne de Cussy, et c'est pour rendre hommage à cette tradition que ces deux morceaux ont été ramenés là, par l'ordre du préfet sous l'administration duquel a été accomplie la réparation de la colonne elle-même (réparation pitoyable, il en faut convenir). Le chapiteau est carré; donc le fût qu'il surmontait était carré lui-même. Sur l'un des côtés est une tête jeune, de face, entourée d'une auréole de rayons; c'est incontestablement la tête d'Apollon, le Belenus des Gaulois; sur un second côté, à gauche de l'Apollon, paraît une tête virile de face, avec des oreilles de bœuf, ce qui fait involontairement penser au Cernunnos de l'autel gaulois trouvé, au commencement du siècle dernier, à Notre-Dame de Paris. Sur le troisième côté, à droite de l'Apollon, est une chouette parfaitement reconnaissable, et que personne jusqu'ici ne s'est avisé de discerner, à ma très-grande surprise. La quatrième face, opposée à l'Apollon, est plane et ne semble pas avoir comporté d'autres reliefs que les feuillages qui garnissent les quatre angles du chapiteau, en empiétant sur les deux faces juxtaposées.

Ici je me permettrai une simple remarque, que je me contente d'indiquer aux savants adeptes de la symbolique des anciens. La chouette est l'oiseau sacré de Minerve, la sage déesse de la guerre; or si nous supposons le chapiteau d'Auvenay orienté, c'est-à-dire tourné de telle façon que le visage d'Apollon regarde le levant, n'y a-t-il pas eu une intention dans la disposition adoptée par le sculpteur, disposition qui fait regarder la divinité à oreilles d'animal du côté où se trouvait l'armée des Helvètes, tandis que la chouette fait face à l'armée romaine? Enfin pourquoi n'y a-t-il pas d'image symbolique sur la quatrième face?

J'arrive maintenant à l'autre débris, à la Pierre cornue. Cette pierre énorme n'est qu'un fragment, et comme elle présente alternativement un angle de fronton et un arc de cercle, il est facile de reconnaître qu'elle comportait primitivement quatre frontons et quatre cintres alternés, destinés vraisemblablement à recouvrir huit figures de divinités. Telle qu'elle est aujourd'hui, il lui manque trois de ces sortes de couronnement de niche. A sa surface supérieure enfin, cette pierre offre une saillie circulaire dans laquelle il est impossible de ne pas reconnaître une espèce de goujon sur lequel venait s'implanter le premier tambour quadrangulaire du pilier carré que couronnait le chapiteau.

Nouvelle remarque qui a bien son importance : le stylobate de la colonne de Cussy supporte un piédestal

octogonal dont chaque face représente une divinité malheureusement bien fruste aujourd'hui, mais que surmonte alternativement un arc en plein cintre ou un fronton. Qui ne voit là du premier coup une reproduction évidente du motif architectonique que nous montre la Pierre cornue?

Je ne m'étendrai pas plus longtemps sur ces considérations, qui ne me laissent pas de doute sur la véritable origine du chapiteau d'Auvenay et de la Pierre cornue, vénérables restes d'un monument primitif élevé par les Éduens, en souvenir de la victoire de César sur les Helvètes. Ce monument fut détruit par les Éduens eux-mêmes dans une circonstance dont il n'est pas possible de préciser la date, mais qui coïncide avec un réveil de la nationalité gauloise, et il fut, postérieurement aux Antonins, relevé probablement encore par les Éduens, dans le but de flatter leurs dominateurs.

Il est curieux, du reste, de constater que le système de couronnement des figures monumentales, système dont la Pierre cornue de Cussy nous offre le plus étonnant spécimen, était adopté à Autun même pour les monuments à figures. Je dois à l'obligeance de feu M. de Fontenay, savant explorateur des antiquités d'Autun, les dessins de deux couronnements analogues qui se voient aujourd'hui dans les bâtiments de la sous-préfecture, et qui devraient bien être réunis en un même point, avec tous les beaux débris antiques disséminés dans Autun.

Il ne me reste plus, pour terminer, qu'à faire connaître la distance réelle parcourue par les Helvètes pendant les quinze jours qui se sont écoulés depuis le moment où César se mit à leur poursuite sur la rive droite de la Saône, après avoir écrasé le pagus Tigurinus. En ligne droite, il y a de Mâcon à Châlons cinquante kilomètres, et de Châlons à Cussy il y en a trente environ, ce qui fait en tout, à vol d'oiseau, quatre-vingts kilomètres. Si, à cause des détours, nous augmentons ce chiffre d'un huitième seulement (ce qui est faible), nous avons un total de quatre-vingt-dix kilomètres parcourus en treize jours par les Helvètes, puisqu'il faut, des quinze jours comptés par César, défalquer celui où eut lieu l'ambassade de Divicon et le jour de la bataille; ceci nous donne en moyenne tout près de sept kilomètres. C'est bien peu sans doute; mais si nous tenons compte de ce qu'a d'embarrassé la marche d'une masse semblable, encombrée de chariots et de bagages, notre étonnement cessera, et une fois de plus nous rendrons hommage à l'exactitude des récits que nous devons à César.

LES

TOMBELLES D'AUVENAY

(CÔTE D'OR)

LES

TOMBELLES D'AUVENAY

(CÔTE-D'OR)

M. de Saulcy, dans un des numéros de la *Revue archéologique* (année 1860), était conduit, par une série de raisonnements et d'inductions dont nos lecteurs ont pu apprécier la sagacité et la justesse, à placer dans les plaines de Cussy la Colonne, à Santosse, à Ivry, et sur les hauteurs d'Auvenay, les divers engagements de la bataille où César détruisit l'armée des Helvètes. La présence d'un grand nombre de tombelles, dont quelques-unes avaient été autrefois fouillées par M. Rossignol et lui avaient présenté tous les caractères de tombes celtiques, appuyait cette hypothèse, déjà proposée autrefois par le savant Saumaise. Mais M. de Saulcy avait à cœur d'arriver à une démonstration plus complète. Il s'était toujours promis d'interroger lui-même ces tumuli et de leur arracher définitivement leur secret; c'est ce qu'il a fait au mois d'août dernier (1860) : les résultats ont dépassé ses espérances. Non-seulement les fouilles qu'il a entre-

prises ont confirmé les assertions de M. Rossignol, aux yeux de qui *l'absence de monnaies, l'étendue du terrain occupé par les tombeaux, le caractère des poteries et la découverte d'un couteau en silex étaient les signes incontestables d'un champ de bataille plus ancien que les grandes invasions*, mais elles ont permis d'affirmer, en dehors des raisons puisées dans les *Commentaires*, que ces tombes avaient été élevées pour ensevelir des Helvètes. Ces conclusions, nous l'espérons, seront celles de nos lecteurs comme les nôtres.

Nous rappellerons que les tombelles dont il s'agit sont répandues sur une surface de plus d'une demi-lieue; qu'elles sont en général peu élevées, que quelques-unes même se dessinent à peine au-dessus de la plaine, qu'elles y sont placées sans ordre et ont toute l'apparence d'un ouvrage fait à la hâte et dans un moment de confusion. La plupart contiennent plusieurs cadavres. Mais il y a cela de remarquable que les plus riches en objets de diverse nature ce ne sont pas les plus grandes, mais au contraire les plus petites, soit que les plus grandes aient été déjà fouillées autrefois, soient qu'elles fussent des tombes communes, tandis que les petites renfermaient les personnages de distinction. La construction de tous les tumuli est, du reste, à peu près uniforme. Elle tient à la fois aux habitudes des populations celtiques et à la nature du terrain. On peut sous bien des rapports les comparer aux tombelles d'Amancey et d'Alaise.

Que l'on se figure un vaste plateau légèrement ondulé où le rocher est à peine recouvert de quelques pouces de terre, en sorte qu'il suffit d'un coup de pelle ou de pioche pour le dénuder, et l'on aura une idée assez exacte du terrain sur lequel les fouilles ont été faites. Si la pioche entame le rocher, les pierres se brisent et se soulèvent en écailles ou *laves*[1], espèces de tuiles dont on se sert dans le pays pour recouvrir le toit des cabanes.

Ce sont ces *laves* recouvertes de terre qui forment la carcasse des tumuli.

Voici, d'après les observations faites pendant les fouilles, comment on devait les construire : la terre était tout d'abord rejetée de côté et le rocher mis à nu pour recevoir les corps (il était rare qu'il n'y en eût qu'un seul); puis on fixait tout autour, habituellement de manière à dessiner un cercle, une enceinte de pierres ou bornes placées de champ, à peu près comme les pierres d'un cromlech. Ces bornes soutenaient et limitaient le tumulus. C'est dans l'intérieur de ce cercle qu'était déposé le cadavre; des *laves* artistement arrangées, formant au-dessus du corps une espèce de voûte, complétaient le tombeau : le tout était recouvert de terre. Dans les grands tumuli l'on rencontre ainsi plusieurs couches alternatives de pierres et de terre naturelle.

1. *Lave* est le nom dont on se sert dans le pays.

M. Rossignol dit que tout était confondu dans les tombelles qu'il a ouvertes en 1840 : *ossements, terres, cailloux, cendres, poteries;* il en concluait qu'elles avaient été déjà fouillées. M. de Saulcy, peut-être parce qu'il s'est attaqué surtout aux petits tumuli, n'a pas remarqué le même désordre. Les corps lui ont paru généralement en place, le plus souvent les pieds tournés vers l'orient et toujours accompagnés de poteries. Un des squelettes avait un pot près de la tête; un autre en avait un à ses pieds; un troisième était tout entouré d'urnes; le tout reposant sur le rocher. Une seule tombelle présenta ce fait singulier d'un squelette non plus couché sur la pierre comme les autres, mais jeté sur le flanc du tumulus, les pieds par-dessus la tête, comme s'il s'était débattu au moment de la mort. M. Troyon avait déjà remarqué un fait semblable en Suisse; seulement le squelette de M. Troyon était celui d'une femme, et M. Troyon supposait que c'était une victime sacrifiée à son maître ou à son mari. Nous n'osons pas pousser si loin nos conjectures, quoique la supposition de M. Troyon n'ait rien d'invraisemblable.

Les os étaient en général très-friables. Plusieurs ont présenté cette particularité qu'ils étaient couverts de taches verdâtres, provenant de la décomposition d'objets en bronze : ces objets en effet ont été retrouvés, et ce signe devint bientôt pour ceux qui dirigeaient les fouilles un indice certain de la richesse des

tumuli. L'espérance éveillée par cette coloration des os a rarement été trompée.

Aucun crâne n'a été retrouvé entier ; le poids des pierres les avait tous écrasés. M. de Saulcy, qui a soigneusement rassemblé et classé les fragments qu'on a pu recueillir, espère parvenir à en reconstituer trois.

Les poteries étaient naturellement brisées en un plus grand nombre de morceaux encore, sans que la forme des vases fût toutefois méconnaissable[1]. Il y en avait de très-grands et de très-petits. Les grands sont d'une extrême barbarie de fabrication et présentent tous les caractères de la plus vieille poterie celtique, telle qu'on la voit au musée de Sèvres. M. Riocreux, si compétent en cette matière, les a qualifiés immédiatement de poteries celto-germaines. Les petits vases sont un mélange de poteries rougeâtres et noires, adroitement façonnées au tour et couvertes d'un vernis brillant que l'on n'accorde d'ordinaire qu'à l'ère gallo-romaine, mais qui dans les contrées du nord de l'Europe se retrouvent dès l'âge de bronze, fait qui n'est pas sans importance.

Quant aux objets découverts autres que des poteries, ils se classent de la manière suivante :

Objets en pierre.....	3
— en bronze.....	24
— en fer.....	2

1. Plusieurs ont même été déjà reconstitués par M. Forgeais.

à savoir :

PIERRE.. .	1 fragment de couteau en silex. 1 couteau en silex. 1 petite hache en pierre blanche (amulette).
BRONZE....	8 bracelets. 1 petit couteau. 3 épingles. 1 bague. 10 anneaux de dimensions diverses. 1 chaînette.
FER.....	1 bracelet. 1 clou.

absence complète d'armes de quelque nature que ce soit.

Le clou en fer ayant été trouvé au sommet d'un tumulus, peut ne pas appartenir au premier enfouissement. On peut donc le retrancher et considérer les fouilles comme n'ayant produit qu'un objet en fer, ce qui est très-digne de remarque.

S'il y a, en effet, quelque chose de trop absolu à nos yeux dans la classification des archéologues du Nord, qui rapportent tout à trois âges nettement tranchés, pierre, bronze et fer, il n'en est pas moins hors de doute que la présence exclusive d'objets en pierre et en bronze, même quand ce ne sont pas des armes, est l'indice d'une époque où les rapports avec la Grèce et Rome étaient peu fréquents, et par conséquent d'une époque antérieure à la conquête. La remarque de

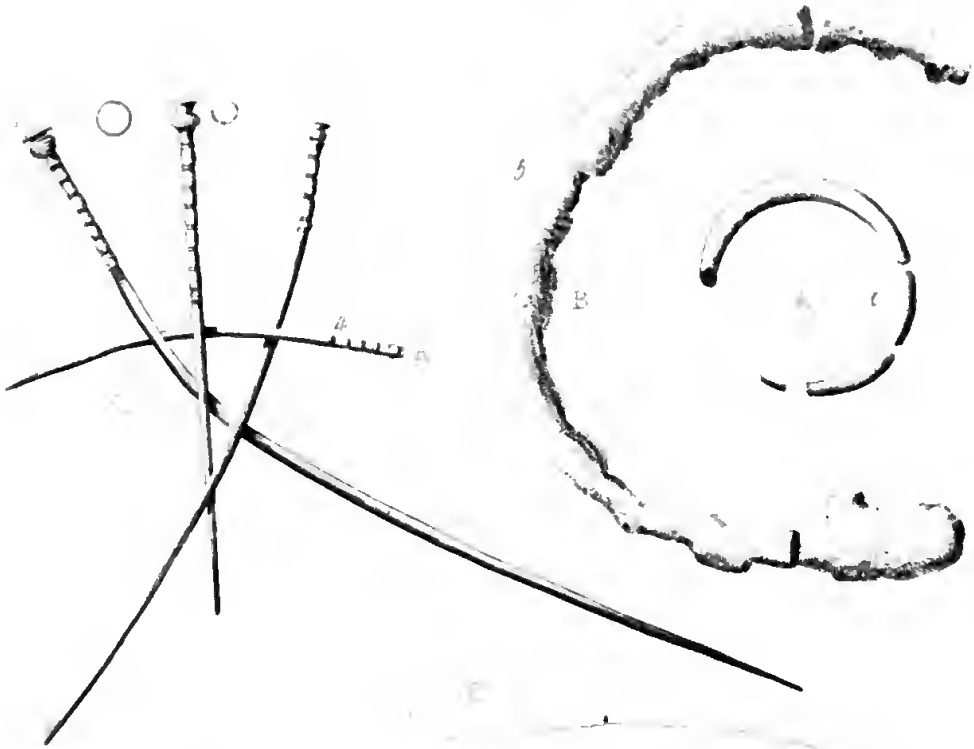

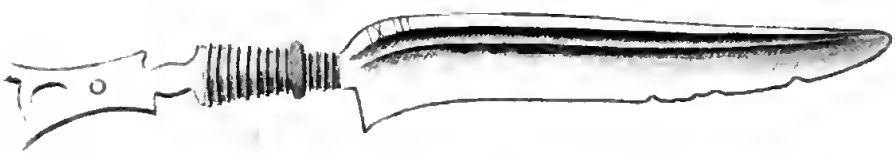

M. Worsae sur les objets en fer, imités d'objets en bronze et caractérisant la transition de l'ère purement celtique à l'ère gallo-romaine, paraît aussi fort judicieuse. Or, comme le seul bracelet en fer trouvé à Auvenay est la reproduction exacte d'un des bracelets en bronze, on peut en conclure que la présence du fer dans les fouilles, en rapprochant un peu de nous l'époque de la construction des tombelles, ne peut guère les faire remonter moins haut que le commencement de notre ère.

Cela est déjà quelque chose. Mais ne peut-on arriver à une détermination plus précise encore? N'y a-t-il rien dans la forme et l'ornementation des objets trouvés à Auvenay qui nous permette de reconnaître quelle est la peuplade celtique à qui ces objets ont appartenu?

L'examen plus particulier d'une ou deux de ces tombelles va, je l'espère, nous y conduire.

Huit tumuli ont été ouverts et remués avec une grande attention. Nous donnons dans la planche les objets principaux qui y ont été recueillis et que nous allons étudier.

Tumulus ayant fourni les objets marqués de la lettre A.

Ce tumulus est le plus précieux pour nous. D'un mètre cinquante de hauteur, de huit à dix mètres de diamètre (les bords ne sont pas très-distincts), il avait été déjà entamé autrefois, mais sans qu'on fût par-

venu jusqu'au cœur, qui conservait encore le dépôt confié par nos pères.

Sur la pierre, au centre du tumulus, gisait un squelette de haute taille (cinq pieds dix pouces), parfaitement orienté à l'est, et dont il était facile de reconstruire les divers membres à l'aide des débris restant. La face était tournée contre terre : le crâne brisé présentait une boîte osseuse extrêmement mince; au-dessus de la tête était, avec la courbure que nous reproduisons, l'épingle n° 4. Il est évident qu'elle avait servi à relever les cheveux du mort. Les os du crâne portaient encore les marques très-visibles du bronze décomposé.

A droite et à gauche du bassin, de manière à être insérés entre le trocantère et la cavité trocantérienne, étaient deux énormes boutoirs de sanglier qui avaient dû faire fonction de crochets de ceinturon. La preuve, c'est qu'à droite du squelette (nous avons dit qu'il était couché la face contre terre) fut relevé un petit couteau en bronze (fig. 9) muni d'un trou qui montre qu'il était destiné à être suspendu. Le fémur, contre lequel il devait pendre, était, comme le crâne, tout couvert de taches verdâtres. Dans la terre fut de plus trouvé un anneau trop petit pour être un bracelet, trop grand pour être une bague, et qui ne peut avoir servi que comme anneau de suspension [1]. Une bague

1. Cf. Diodore, liv. I, § xxx. « Les Gaulois, dit-il, suspendent leurs épées avec des chaînes de fer ou de bronze. »

de bronze (fig. 6) était à la place où devait être la main gauche. Entre les pieds du cadavre gisaient un groupe de vases composé d'une grande marmite en poterie très-grossière, brisée en plusieurs endroits et contenant cependant encore un petit vase à rebords plats. Une petite écuelle et une coupe assez large étaient à côté. Aucun bracelet n'a été trouvé dans ce tumulus.

Deux objets doivent ici fixer spécialemeut notre attention : l'épingle à cheveux et le couteau en bronze.

L'épingle, par la place qu'elle occupait sur la tête du squelette, par sa courbure affectant la forme du crâne, par son ornementation, est caractéristique. Aucun fait de ce genre n'a encore, ce nous semble, été signalé en France. L'usage de relever les cheveux était une exception parmi les Gaulois, au temps de César : Tacite n'attribue cet usage qu'aux Suèves, et dit positivement que chez les autres nations c'est une singularité, une exception[1]. Les nombreux bas-reliefs gallo-romains que nous possédons ne nous en offrent en effet aucun exemple. Il n'est donc pas téméraire de supposer une relation plus ou moins étroite, une sorte de parenté même entre les peuplades enterrées à Auvenay et celles chez lesquelles nous pouvons retrouver le même usage et l'emploi d'épingles sem-

1. Tac., *De moribus Germanorum*, § XXXVIII.

blables. Les quatre épingles que nous donnons dans notre gravure paraissent sortir de la main du même ouvrier. Or trois appartiennent aux tombelles d'Auvenay; la quatrième (n° 2) provient du lac de Bienne, en Suisse. Peut-on ne pas être frappé de cette coïncidence? Mais ce n'est pas tout : le couteau de bronze (n° 9), d'une forme si particulière, se retrouve également en Suisse, dans la même contrée. M. Troyon, à qui nous en avons communiqué le dessin, a eu la complaisance de nous envoyer une des planches de l'intéressant ouvrage qu'il prépare sur les antiquités lacustres. Nous donnons, d'après ces planches, le poignard (n° 8), d'un tiers plus grand que le couteau d'Auvenay, mais également en bronze, d'un dessin analogue et aussi semblable au nôtre que peuvent l'être deux armes de grandeur différente. Il y a évidemment des deux côtés le même tradition. Ce poignard a été trouvé par M. le notaire Muller, dans le lac de Bienne, sur le Steinberg, avec l'épingle (n° 2).

Ainsi, à Auvenay, une même tombe nous enrichit de deux objets rares et originaux, et sur les bords d'un lac de la Suisse une même localité les reproduit[1]. Faut-il ne voir là qu'un pur effet du hasard? M. Troyon nous fait observer, il est vrai, que l'âge de bronze se caractérise par la reproduction des mêmes types et des

1. Ne faudrait-il pas voir dans ces habitations lacustres de l'âge de bronze une partie des villages brûlés par les Helvètes au moment de leur émigration?

mêmes détails sur les points les plus extrêmes de l'Europe. C'est une remarque dont, dans une certaine mesure, nous ne nions pas l'exactitude, mais dont il ne faut pas exagérer la portée. Il n'en est pas moins vrai que les objets trouvés à Suriauville, cette année même, par M. de Saulcy; à Alaise, dans le Doubs, par la commission de Besançon; à Heidolsheim, par M. de Ring; à Vaudrevange, par M. Victor Simon, qui sont presque tous en bronze, n'ont aucun rapport avec les objets trouvés à Auvenay, et que, s'ils indiquent une même époque, ils font au moins supposer des peuplades différentes. Il y a plus : nous avons examiné les dessins du musée archéologique de Copenhague, publiés l'année dernière par M. Worsae; ils ne nous ont rien présenté de semblable à notre épingle et à notre couteau d'Auvenay. Nous concluons donc, jusqu'à nouvel ordre, que la seule peuplade que l'on puisse rapprocher de la peuplade enterrée à Auvenay est une peuplade helvétienne.

Ces conclusions seraient sans doute plus satisfaisantes si nous avions, avec l'indication de leur provenance, une description complète de tous les objets appartenant à l'ère celtique recueillis dans les musées des départements et de l'étranger. Sans ce travail préliminaire, une foule de questions resteront longtemps insolubles : jusque-là, l'on ne peut faire que des hypothèses. Mais ces hypothèses, si elles doivent un jour être renversées, montreront au moins vers quels résul-

tats s'avance la science, et engageront les archéologues à redoubler de zèle pour enrichir le répertoire des faits déjà classés.

Ajoutons qu'une autre ressemblance existe entre le tumulus que nous examinons et les tumuli ou plutôt certains tumuli de la Suisse. En Suisse, en effet, et particulièrement dans le canton de Vaud, on a trouvé, comme à Auvenay, des squelettes ensevelis la face contre terre. *A Tolochenaz*, dit M. Kaudert, *les squelettes étendus dans la fosse avaient toujours la face contre terre.* C'était donc là une habitude pour certains groupes de population helvétienne, et cette habitude se retrouve à Auvenay.

Il ne nous paraît pas probable qu'il n'y ait là qu'un jeu bizarre de rapprochements fortuits. En tous cas, le meilleur moyen pour dissiper les illusions qui peuvent se produire à cet égard, c'est de mettre tous ceux qui ont du goût pour ces études en situation de faire aussi, eux, leurs rapprochements, et de confirmer ou de combattre les idées que la comparaison des faits qui sont parvenus à notre connaissance nous a suggérées.

Tumulus B, *hauteur,* 30 *à* 40 *centimètres ; diamètre,* 4 *à* 5 *mètres.*

Ce tumulus, outre de nombreux fragments de poteries, contenait : 1° une épingle à cheveux de même métal, de même forme, de même courbure que celle

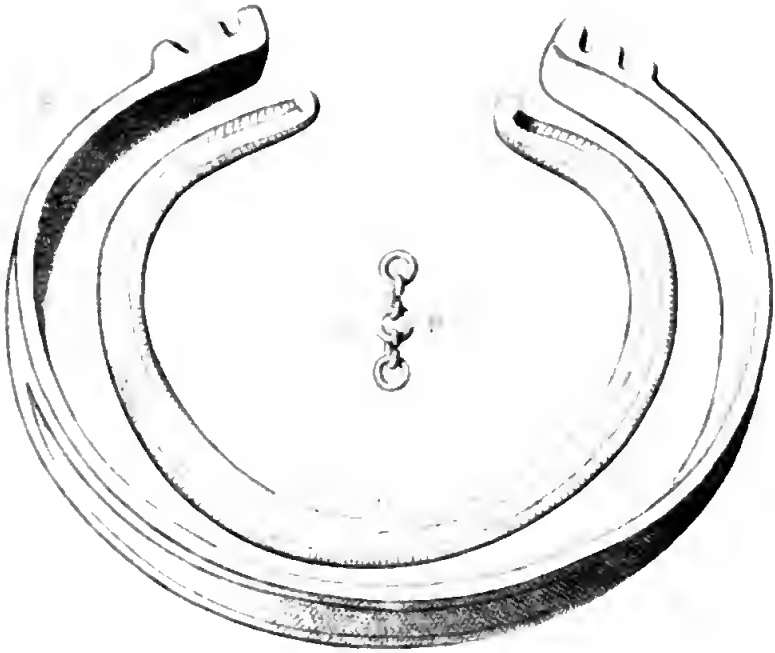

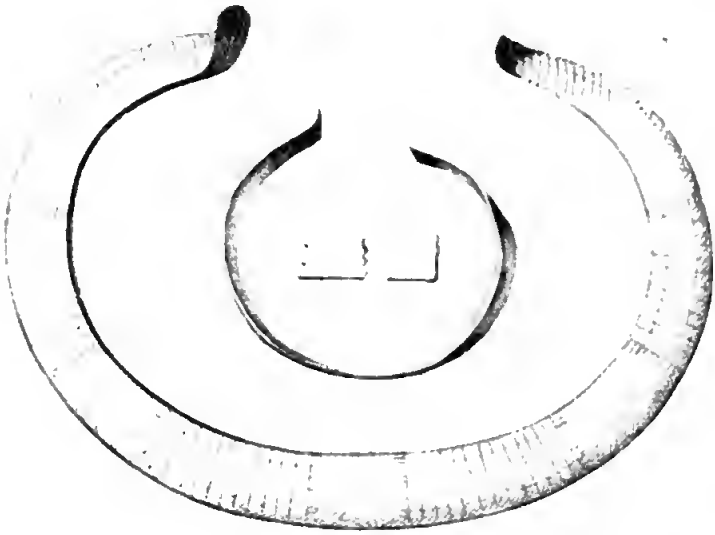

Digitized by Google

dont nous venons de parler, et qui touchait la tête du squelette; nous en donnons (n° 1) la reproduction; 2° à la place où devaient être les vertèbres du cou, un fragment de chaînette en bronze (fig. 12) destinée à suspendre quelque ornement : une série d'anneaux plus grands trouvés dans une autre tombelle semble avoir eu la même destination; 3° deux bracelets, l'un au bras droit, l'autre au bras gauche : tous deux, à très-peu de chose près, semblables; seulement l'un était en bronze et l'autre (fig. 5) *en fer*.

La chaînette, comme les épingles, se retrouve parmi les antiquités lacustres de la Suisse. M. Troyon, dans ses planches, en donne une identique.

Mais l'originalité de ce tumulus tient surtout à la présence du bracelet en fer. Il est constant, en effet, que le fer n'a été employé que tard, particulièrement dans la confection des bijoux. A l'époque de la guerre des Gaules, ce devait être une curiosité pour les Gaulois [1]. Est-ce à ce titre que le portait notre personnage? Nous n'oserions pas l'affirmer. Nous répétons seulement que l'apparition du fer chez les peuplades gauloises et germaines coïncidant en général avec les premiers rapports établis entre ces peuplades et Rome, le fait que nous constatons n'enlève rien à la vraisemblance de nos conjectures, et en est plutôt la confir-

1. Tacite, *De morib. Germ.*, XXXI, dit que les Cattes portent un anneau de fer, signe d'esclavage, jusqu'à ce qu'ils aient tué un ennemi. — Il pourrait y avoir ici une intention semblable.

mation. Tous les bracelets de bronze et de fer trouvés à Auvenay ont d'ailleurs le type celtique le plus prononcé.

Nous n'ignorons pas que ce que Diodore nous dit des Gaulois (liv. V) semble indiquer un usage beaucoup plus fréquent du fer et une civilisation assez avancée, bien avant Auguste. Mais il est plus que probable que Diodore a eu en vue les Gaulois de la Narbonnaise, sur lesquels seul il avait des renseignements certains. Du temps de Tacite [1], les Germains ne se servaient pas encore d'armes en fer. Il devait en être de même des Gaulois de la Celtique avant l'invasion romaine. L'usage des bracelets de bronze a duré bien plus longtemps encore; et nous ne doutons pas que les fouilles qui se font partout aujourd'hui avec un si grand soin, en témoignant de ce fait, ne montrent aussi de la manière la plus éclatante que les Gaulois avaient, au temps de César, en majorité des armes en bronze. Les Helvètes qui, jusque-là, s'étaient tenus comme emprisonnés chez eux entre leurs montagnes, plus rapprochés peut-être, par le commerce journalier, des Germains que des Gaulois, devaient, à plus forte raison, ne connaître que le bronze [2]. Nous ne croyons donc pas devoir faire remonter plus haut que l'époque de la guerre des Gaules, les objets découverts à Auvenay; il serait, d'un

1. Tacite, *De morib. Germ.*, VI.

2. Un corps d'Helvètes avait même occupé une contrée de la Germanie. Tacite, *De morib. Germ.*, XXVIII.

autre côté, difficile de leur assigner une date beaucoup plus rapprochée de nous.

Tumulus C. Ce tumulus ne contenait qu'un couteau en silex (fig. 7).

Tumuli D *et* E. Ces tumuli n'ont donné que des bracelets. Deux de ces bracelets, d'une forme identique, d'un travail à la fois élégant et délicat, appartenaient au même cadavre. Nous reproduisons l'un d'eux figure 14. La figure 10 représente le plus intéressant de ceux qui étaient isolés.

Le tumulus F contenait une hache en pierre blanche de si petite dimension (fig. 13), qu'on ne saurait y voir qu'une amulette. Un ruban en bronze, formant bracelet (fig. 15) et orné de dessins d'un goût très-pur (fig. 16), produit de la même fouille, termine la série des objets rapportés d'Auvenay.

L'ouverture des autres tombelles n'a rien offert de remarquable : on n'en a retiré, outre un fragment de couteau en silex, que des anneaux et bracelets en bronze déformés et sans marques distinctives, ne s'écartant pas au reste des types reproduits par les dessins qui accompagnent cet article. Ces bracelets ne paraissent pas avoir appartenu à une peuplade plutôt qu'à une autre. On les retrouve, avec de légères variantes, dans les localités les plus diverses. Nous devons dire toutefois que ceux qui nous ont paru avoir le

plus d'analogie avec nos bracelets d'Auvenay provenaient de la vallée de Barcelonnette, dans les Alpes, ce qui nous rapproche de la Suisse.

En résumé, les fouilles d'Avenay doivent intéresser les archéologues à plus d'un point de vue. Laissons, en effet, de côté la question d'attribution des tombelles aux Helvètes battus par César, restent encore les faits suivants, bien dignes d'attirer l'attention :

1° Un cimetière immense, où les corps renfermés dans les tombelles sont ensevelis et non brûlés, tantôt isolément, tantôt deux à deux, trois à trois ou en plus grand nombre; fait qui se reproduit sur plusieurs points du territoire de la Gaule, avec des caractères particuliers qu'il est temps de constater et d'étudier en les rapprochant.

2° Des tombelles où les corps sont placés la face contre terre, et recouverts d'une sorte de voûte formée de pierres plates non travaillées et telles que le terrain voisin les produit.

3° Absence complète d'armes; poteries nombreuses, généralement très-grossières; objets divers presque exclusivement en bronze, et présentant le type que l'on est convenu de considérer comme celtique.

4° Analogie frappante de quelques-uns de ces objets avec des objets de même ordre recueillis au milieu des pilotis des habitations lacustres de la Suisse.

Que de questions intéressantes peuvent se rattacher à ces faits!

Le cimetière d'Auvenay n'est pas une exception en Gaule. Les cimetières d'Amancey et d'Alaise s'en rapprochent à beaucoup d'égards, avec cette différence que le terrain consacré aux sépultures y est beaucoup plus vaste encore et que les tombes ne semblent pas toutes appartenir à une même époque. Ne pourrait-on pas y trouver des groupes tout à fait assimilables à ceux d'Auvenay? Ne pourrait-on pas classer tous ces débris du passé afin d'y lire une partie de l'histoire de cette curieuse et originale contrée qui, quoi qu'on en dise, n'a jamais possédé la fameuse Alesia de César, mais qui n'en est pas moins un des plus riches dépôts où se puissent étudier les habitudes de nos pères.

Mais en dehors d'Auvenay et d'Alaise, d'Amancey, de Saraz, plus de cinquante départements, plus de deux cents communes offrent les restes de tombes semblables, dont quelques-unes sont encore groupées et n'attendent que des mains courageuses et désintéressées qui les fouillent. Il nous en est signalé de tous côtés. Nous ne doutons pas que le plus grand nombre soient des tombes celtiques. Les départements du Lot, des Côtes-du-Nord, du Jura, du Bas-Rhin, de l'Aisne, du Morbihan, de l'Ain sont particulièrement riches en monuments de ce genre. Ceux du Lot ont un caractère tout à fait primitif. Quelques-uns ont été fouillés : ils contenaient des haches et des épées en bronze; plusieurs étaient couronnés de cromlech. La Charente et la Dordogne ne paraissent guère moins riches. Les lec-

teurs de la *Revue archéologique* connaissent ceux des Vosges. Nous espérons que bientôt la lumière se fera sur ces débris de l'époque primitive. Ici ce sont de paisibles cimetières où de nombreuses populations, pendant des siècles, ont enterré leurs morts selon le rite des ancêtres; là gisent sous ces amas de pierres et de terre les victimes de quelque grand désastre : ailleurs, c'est une tombe isolée, monument peu fastueux mais plus durable que le marbre, élevé à la gloire d'un chef redouté. Gaulois de toutes les époques, Germains, Francs, Burgondes, Romains y ont déposé les dépouilles mortelles de nombreuses générations, avec des armes, des colliers, des bracelets, des ceinturons, des épingles et des fibules de toute nature. Il suffit de rapprocher les objets pour reconnaître qu'ils n'appartiennent ni à une même civilisation, ni à une seule et même race, ni à une seule et même époque, et pour être convaincu qu'il ne serait ni bien long ni bien difficile de les classer méthodiquement quand on les aura réunis et disposés selon les lieux d'où ils proviennent. Ce travail est fait en grande partie pour la Suède, la Norwége et le Danemark; il s'achève en Suisse : espérons qu'il se fera aussi bientôt en France.

Janvier 1861.

ALEXANDRE BERTRAND.

CAMPAGNE DE CÉSAR

CONTRE LES BELLOVAQUES

Digitized by Google

Digitized by Google

CAMPAGNE DE CÉSAR

CONTRE LES BELLOVAQUES

(Lib. VIII, cap. 6 et seqq.)

Nous allons chercher à démontrer que le récit de la dernière campagne de César contre les Bellovaques s'applique avec toute la précision désirable à une localité bien déterminée de la forêt de Compiègne, et une fois de plus, je l'espère, il nous sera donné de constater le soin extrême avec lequel César et son continuateur, Aulus Hirtius, se sont efforcés de peindre le théâtre des actions de guerre qu'ils racontaient.

Commençons comme toujours par faire une traduction aussi fidèle que possible, et par conséquent sans prétention, du récit d'Hirtius, afin de l'analyser ensuite au double point de vue militaire et topographique.

Comme au milieu de la saison de l'année la plus difficile, il suffisait à César de dissiper les rassemblements de troupes, afin d'empêcher la guerre d'éclater,

et comme d'ailleurs il savait de reste, et par sa propre expérience, qu'on ne peut conduire à bien une campagne sérieuse que pendant la belle saison, il fit prendre ses quartiers d'hiver à C. Trebonius, avec les deux légions qu'il commandait, à Genabum. Quant à lui, de fréquents messages des Rèmes l'avertissaient que les Bellovaques, que leur réputation guerrière place au-dessus de tous les Gaulois et des Belges, avec l'aide des peuplades voisines, réunissaient une armée sous les ordres du Bellovaque Correus et de l'Atrébate Commius, et la massaient en un seul point, afin de se jeter sur le territoire des Suessions qui avait été concédé aux Rèmes. César comprit que par dignité, autant que par prudence, il devait garantir de tout malheur les alliés qui s'étaient montrés amis fidèles de la République. Il s'empressa donc de rappeler la onzième légion, qui hivernait à Genabum; il écrivit à C. Fabius de porter ses deux légions dans le pays des Suessions, et se fit envoyer par T. Labienus l'une des deux que ce général avait sous ses ordres. C'est ainsi qu'il faisait supporter à tour de rôle à ses légions les fatigues et les dangers des expéditions, autant du moins que la situation des quartiers d'hiver et les nécessités de la guerre le lui permettaient. (Chap. VI.)

Une fois à la tête de ses troupes, il marche contre les Bellovaques, et ayant établi son camp sur leurs frontières, il lance de tous côtés des cavaliers en éclaireurs, avec ordre de faire des prisonniers, desquels il

comptait tirer des renseignements qui lui fissent connaître les projets de l'ennemi. Au retour, ses cavaliers lui disent qu'ils n'ont trouvé que bien peu de gens dans les habitations ; que l'émigration semble générale, et, par suite, que ceux qu'ils ont arrêtés ne sont pas des cultivateurs restés pour les travaux des champs, mais bien certainement des espions. César les interroge; il leur demande où est l'armée des Bellovaques et quels sont leurs projets ; il apprend que tous les Bellovaques en état de porter les armes sont rassemblés sur un seul point; qu'ils ont avec eux les Ambiens, les Aulerkes, les Calètes, les Veliocasses et les Atrébates; qu'ils ont choisi pour y placer leur camp un lieu très-élevé, situé dans la forêt et entouré d'un marais difficile ; qu'ils ont mis à refuge tous leurs bagages dans des forêts plus éloignées ; que les chefs qui ont fait décider la guerre sont nombreux, mais que la multitude obéit de préférence à Correus, à cause de sa haine implacable contre le nom du peuple romain ; que depuis peu de jours l'Atrébate Commius a quitté le camp pour aller chercher des auxiliaires germains qui vont arriver incessamment et dont la multitude est infinie; que les Bellovaques, de l'avis unanime des chefs et avec l'assentiment de l'armée, ont décidé qu'ils offriraient la bataille à César, si celui-ci ne se présentait qu'avec trois légions seulement, ainsi que le bruit en courait, afin de n'être pas forcé de combattre plus tard contre toute l'armée, et par con-

séquent dans des conditions bien plus défavorables et bien plus dures; que, s'il amenait avec lui des forces plus considérables, on resterait au point que l'on avait choisi, et que de là on ne cesserait, à l'aide d'embuscades, de rendre pour ainsi dire impossibles aux Romains les fourrages, qui, à cause de la saison, étaient chétifs et disséminés, et toute autre espèce de ravitaillement. (Chap. VII.)

César, ayant reçu ces renseignements de tous ceux qu'il interrogeait séparément, comprit que ce plan de campagne plein de prudence, et fort différent de ce qu'il attendait de la témérité ordinaire des Barbares, lui imposait la nécessité de forcer l'ennemi par tous les moyens possibles à engager la bataille, en lui inspirant du mépris pour le peu de forces qu'il lui laisserait voir. Il avait avec lui les vieilles légions VII, VIII et IX, dont la valeur était hors ligne; il avait aussi la onzième, de grande espérance et composée de jeunes gens d'élite, mais qui, malgré ses huit années de service, n'avait pas encore acquis la réputation d'expérience et de bravoure qui faisait la gloire des trois autres. Ayant donc réuni le conseil et communiqué à l'armée tous les renseignements qu'il avait recueillis, il anima ainsi le courage de ses soldats. Il adopta les dispositions suivantes pour le cas où il parviendrait à décider l'ennemi au combat, en lui faisant croire qu'il n'avait avec lui que trois légions : les trois légions VII, VIII et IX marcheraient en avant de tous

les bagages de l'armée. Ceux-ci, bien que le nombre en fût médiocre, ainsi que c'était l'usage dans les corps expéditionnaires, seraient escortés par la onzième légion, et marcheraient assez loin en arrière, afin que l'ennemi ne crût pas à la venue des troupes en nombre plus considérable que celui qu'il désirait lui-même. Ayant ainsi disposé son armée en une colonne à peu près carrée, il l'amena devant l'ennemi plus vite que celui-ci ne s'y attendait. (Chap. VIII.)

Quand les Gaulois, dont les projets pleins de confiance avaient été dévoilés à César, virent s'avancer vers eux d'un pas ferme les légions prêtes au combat, le péril de l'action, la présence subite des Romains, ou enfin l'attente d'incidents qui pussent leur faire deviner les projets de l'ennemi, les décida à se former en bataille devant leur camp, mais sans descendre de leur position dominante. César, quelque désireux qu'il fût de combattre, fut surpris néanmoins de trouver devant lui une si grande multitude, et se décida à établir son camp en face du camp ennemi, dont le séparait une vallée plutôt profonde que large. Il fait entourer son camp d'un *vallum* de douze pieds de haut qu'il couronne d'un parapet crénelé de hauteur convenable. Un double fossé de quinze pieds de largeur et à parois verticales est creusé; de nombreuses tours à trois étages sont élevées; elles sont reliées entre elles par des ponts dont le côté faisant face à l'extérieur est garni d'un parapet en osier, afin

que l'ennemi puisse être écarté du double fossé par un double rang de défenseurs : de ces deux rangs celui qui était placé sur les ponts, par cela seul qu'il était plus à l'abri par la hauteur même du point qu'il occupait, pouvait lancer ses traits plus audacieusement et de plus loin; le rang placé plus près de l'ennemi et sur le *vallum* même était couvert par le pont contre la chute des traits. Les portes du camp furent munies de barrières et de tours plus hautes. (Chap. IX.)

Ce système de défense avait été conçu dans un double but. D'une part, César espérait que la grandeur des ouvrages qu'il faisait construire inspirerait confiance à l'ennemi en lui persuadant que les Romains avaient peur; d'un autre côté, comme il fallait faire de très-longues courses pour aller chercher des fourrages et des vivres, il pensait qu'un pareil camp, garni de très-peu de monde, pourrait tenir par sa propre force. Cependant, il y avait fréquemment des escarmouches sans importance entre les deux camps, dans le marais qui les séparait : parfois nos auxiliaires gaulois et germains traversaient le marécage et poursuivaient vivement l'ennemi; ou réciproquement, celui-ci franchissant l'obstacle rejetait les nôtres au loin. Il arrivait d'ailleurs, dans les maraudes de chaque jour, ce qui devait infailliblement arriver, à savoir que, pendant que l'on fouillait des habitations clair-semées et éloignées les unes des autres, les fourrageurs étaient enlevés à cause de leur dispersion; ces succès médiocres, qui ne

nous coûtaient que quelques chevaux et quelques valets, n'en gonflaient pas moins la sotte vanité des Barbares; d'autant plus que Commius, dont j'ai mentionné le départ pour aller chercher des auxiliaires germains, était de retour avec la cavalerie qu'il avait levée; bien que cette cavalerie ne comptât pas plus de cinq cents hommes, les Barbares étaient exaltés par l'arrivée des Germains. (Chap. x.)

Voyant que pendant un grand nombre de jours l'ennemi s'était tenu enfermé dans son camp, que défendait le marais et la nature du lieu; voyant de plus que ce camp ne pouvait être enlevé d'assaut sans un combat très-meurtrier, et qu'il n'était pas possible d'en entreprendre le blocus sans un nombre de troupes beaucoup plus grand que celui dont il disposait, César écrivit à Trebonius de mander au plus vite la treizième légion, qui hivernait chez les Bituriges sous les ordres du légat T. Sextius, et de venir le rejoindre à marches forcées avec trois légions. En attendant, il chargea les cavaliers des Rèmes, des Lingons et des autres cités gauloises, qu'il avait fait venir en grand nombre, de protéger à tour de rôle les corps envoyés au fourrage et de soutenir les attaques subites de l'ennemi. (Chap. xi.)

Comme cela avait lieu chaque jour, et que par suite de l'habitude, ainsi que presque toujours cela arrive avec le temps, on déployait moins de vigilance, les Bellovaques, connaissant les postes occupés chaque

jour par les cavaliers de l'armée romaine, cachèrent une troupe de fantassins d'élite dans des lieux couverts de bois; puis ils envoyèrent le lendemain des cavaliers avec mission d'attirer d'abord les nôtres dans les embuscades, et de les charger aussitôt qu'ils les verraient enveloppés. Cette mauvaise chance était réservée aux Rèmes, dont c'était ce jour-là le tour de service. Apercevant en effet des cavaliers ennemis, et se fiant à la supériorité de leur nombre, ils se lancèrent à leur poursuite et se virent tout à coup enveloppés de tous les côtés par des fantassins. Surpris, ils lâchèrent pied plus vite que cela n'a lieu d'habitude dans les engagements de cavaliers, après avoir perdu Vertiscus, chef de la nation et préfet de la cavalerie rème. Ce Vertiscus qui, à cause de son grand âge, pouvait à peine se tenir à cheval, n'avait pas voulu néanmoins se départir des mœurs gauloises, et bien loin de s'excuser sur son âge de commander les cavaliers de sa nation, il n'avait pas voulu que l'on pût combattre sans lui. La vanité de l'ennemi s'exalta outre mesure à l'annonce de ce succès, et de la mort du chef et préfet de la cavalerie des Rèmes; mais les nôtres apprirent à leurs dépens à mieux reconnaître les lieux où ils devaient se poster, et à mettre plus de modération dans la poursuite de l'ennemi lorsqu'il pliait devant eux. (Chap. XII.)

Cependant des combats avaient lieu chaque jour sans interruption, en vue des deux camps, aux gués

et aux passages du marais. Dans un de ces engagements, les Germains que César avait amenés d'outre-Rhin pour combattre, entremêlés avec ses cavaliers, ayant bravement traversé le marais, tuèrent le peu de gens qui résistèrent, et se mirent à poursuivre avec opiniâtreté le reste de la multitude. Saisis d'une panique, non-seulement ceux qui étaient frappés dans des luttes corps à corps, ou qui étaient blessés de loin, mais encore ceux qui formaient la réserve ordinaire, prirent honteusement la fuite, et ils ne s'arrêtèrent, en abandonnant souvent des positions dominantes, que lorsqu'ils eurent trouvé un refuge dans le camp des leurs; quelques-uns même s'enfuirent sans vergogne jusque jusque bien au delà. L'armée entière fut tellement troublée par le danger qu'avaient couru ces fuyards, qu'il était en vérité difficile de savoir s'ils étaient plus insolents lorsqu'ils remportaient de minces succès, que timides quand ils subissaient de petits revers. Chap. XIII.)

Après un grand nombre de jours passés par les deux armées dans ces mêmes positions, les chefs des Bellovaques apprirent la prochaine arrivée des légions et du légat C. Trebonius; redoutant alors un blocus semblable à celui d'Alesia, ils renvoyèrent de nuit tous ceux que l'âge, la faiblesse ou le manque d'armes rendaient inutiles, et avec eux tous les bagages.

Pendant que tout ce monde se déployait en une colonne confuse et sans ordre (les Gaulois ont en

effet l'habitude de se faire suivre par une grande multitude de chariots, même lorsqu'ils sont sans bagages), le jour vint à paraître, et les Gaulois se hâtèrent de garnir de troupes toutes les routes aboutissant à leur camp, afin que les Romains ne pussent se lancer à la poursuite du convoi des bagages avant que celui-ci n'eût pris une grande avance. Mais César comprenait qu'il ne fallait pas songer à les attaquer s'ils résistaient, ni les poursuivre s'ils se retiraient, lorsqu'il y avait à gravir une colline aussi élevée; qu'enfin, il suffirait de faire avancer ses légions pour que l'ennemi ne pût sans péril abandonner sa position, avec les Romains sur les talons. De cette manière, comme les deux camps étaient séparés par des marais difficiles (obstacle qui pouvait entraver la poursuite), comme il savait que la colline placée au delà du marais, et qui se reliait presque au camp ennemi, n'était séparée de ce camp que par une petite vallée, il fit établir des ponts sur le marécage, il jeta ses légions de l'autre côté et parvint rapidement sur le plateau qui couronnait cette colline, plateau qui, sur ses deux flancs, était défendu par des pentes rapides. Y ayant formé ses légions, il parvint *à l'extrémité* du plateau et établit sa ligne de bataille en un point duquel les traits lancés par ses machines pouvaient être jetés sur les bataillons ennemis. (Chap. XIV.)

Les Barbares, se fiant à la nature du lieu, parce qu'ils étaient disposés à accepter le combat, si par

hasard les Romains tentaient de gravir la colline, et parce qu'ils n'osaient retirer successivement leurs troupes des postes qu'elles occupaient, de peur que la confusion ne se mît parmi elles lorsqu'elles seraient disséminées, restèrent en ligne; César, voyant qu'ils ne bougeaient pas, les tint en échec avec vingt cohortes, fit tracer son camp en ce point, et ordonna de le retrancher. Lorsque le travail fut fini, il mit ses légions en bataille devant le *vallum*, et disposa ses postes de cavalerie avec les chevaux tout bridés. Quand les Bellovaques virent que les Romains étaient prêts à les poursuivre, ils comprirent qu'ils ne pourraient sans danger passer la nuit en ce point, ni s'y maintenir plus longtemps sans vivres, et ils conçurent le stratagème suivant pour couvrir leur retraite. Ils se passèrent de main en main, et amoncelèrent devant leur ligne de bataille les fascines formées de branchages et de broussailles dont ils avaient fait usage et dont le camp était abondamment pourvu ; à la chute du jour, à un signal donné, ils y mirent le feu partout à la fois; de cette manière, une flamme continue déroba subitement à la vue des Romains toute l'armée gauloise. Ceci fait, les Barbares s'enfuirent à toutes jambes. (Chap. xv.)

César, bien qu'il ne pût, grâce aux flammes interposées, distinguer le mouvement de retraite de l'ennemi, soupçonna cependant que l'incendie qui venait de se développer n'avait été imaginé que pour masquer une

fuite; il fit faire un mouvement en avant à ses légions et lança des escadrons à la poursuite des Gaulois. Craignant toutefois un piége, et pensant que l'ennemi pouvait bien avoir eu l'idée de tenir et d'attirer les nôtres sur un terrain défavorable, il ne s'avança qu'avec lenteur. Comme les cavaliers appréhendaient de se lancer à travers une fumée et une flamme très-épaisses, et comme, de plus, ceux qui franchissaient bravement cet obstacle distinguaient à peine la tête de leur cheval, ils craignirent un piége et laissèrent aux Bellovaques la liberté de leurs mouvements pour opérer leur retraite. C'est ainsi que par une fuite pleine à la fois de frayeur et d'astuce, l'ennemi, s'éloignant, sans éprouver aucune perte, de moins de dix mille pas, alla camper sur un point très-fort. De là, disposant fréquemment des embuscades de cavaliers et de fantassins, il faisait subir de grandes pertes aux Romains dans leurs expéditions pour se procurer des vivres. (Chap. XVI.)

Comme cela se renouvelait très-souvent, César apprit d'un prisonnier que Correus, le chef des Bellovaques, avait choisi six mille fantassins parmi ses meilleurs soldats, et un millier de cavaliers d'élite qu'il avait embusqués au point où, à cause de l'abondance du blé et des fourrages, il supposait que les Romains dirigeraient une course. César, instruit de ce projet, mit en marche plus de légions qu'il ne le faisait d'ordinaire et fit prendre les devants à la cavalerie qu'il avait l'habitude de détacher pour soutenir ses fourrageurs; il

envoie avec elle des auxiliaires armés à la légère, et lui-même, avec ses légions, se rapproche le plus qu'il peut du théâtre de l'action. (Chap. XVII.)

Les ennemis, postés dans leurs embuscades, et ayant choisi à l'avance pour le lieu du combat une plaine n'ayant dans aucun sens plus de mille pas de largeur, bordée de tous les côtés par des fourrés très-épais ou par une rivière très-profonde, l'avaient entourée d'embûches comme d'un filet. Les nôtres, connaissant à l'avance les projets de l'ennemi, et prêts à accepter toute espèce de combat, parce qu'ils se sentaient soutenus par les légions qui les suivaient, arrivèrent par escadrons au lieu choisi par les Gaulois, bien armés et bien disposés à l'action. Lorsqu'ils parurent, Correus, pensant que l'occasion d'agir lui était offerte, se montra d'abord avec très-peu de monde et chargea les escadrons les plus proches; les nôtres soutiennent bravement le choc des assaillants et évitent de former des groupes, parce que souvent, lorsque dans les combats de cavalerie cela a lieu par un mouvement de crainte, il en résulte perte d'hommes, que leur agglomération même met en péril. (Chap. XVIII.)

Comme la cavalerie romaine n'engageait que peu de combattants à tour de rôle et ne permettait pas que les Gaulois les tournassent par les flancs, le reste des troupes embusquées s'élança à la charge avec Correus hors de la forêt. A l'instant le combat s'engage de tous les côtés à la fois et avec ardeur. Comme il durait depuis long-

temps, sans avantage de part ni d'autre, des colonnes d'infanterie ennemie sortent de la forêt et forcent nos cavaliers à reculer; mais l'infanterie légère, que j'ai dit avoir été envoyée devant les légions, accourt pour soutenir la cavalerie, prend son poste de combat entre nos escadrons et défend bravement le terrain. On se bat encore quelque temps avec des chances égales : bientôt, ainsi que le voulait ce genre de bataille, ceux qui avaient soutenu les premiers chocs des embuscades deviennent les plus forts, par cela même qu'ils n'avaient commis aucune imprudence, et par conséquent éprouvé aucune perte. Pendant ce temps-là les légions approchent de plus en plus, et coup sur coup les Gaulois, aussi bien que les nôtres, reçoivent l'avis de l'arrivée de l'*Imperator* et de ses légions en ordre de bataille. A cette annonce, les nôtres, pleins de confiance dans l'appui des cohortes, combattent avec plus d'énergie encore, de peur que s'ils tardent à décider le succès de l'affaire, ils n'aient à partager avec les légions l'honneur de la victoire. L'ennemi perd courage et cherche à fuir dans différentes directions. C'est en vain, car les difficultés à l'aide desquelles ils comptaient étreindre les Romains les retiennent eux-mêmes. Vaincus cependant, criblés de blessures, et après avoir perdu le plus grand nombre des leurs, les survivants fuient consternés, chacun du point où l'avait amené le hasard, c'est-à-dire les uns vers la forêt, les autres vers le fleuve. Les nôtres les poursuivent l'épée dans les

reins et les mettent à mort. Ce fut alors que Correus, qu'aucun revers ne pouvait abattre, refusa obstinément de quitter le combat et de gagner la forêt; les nôtres le sommèrent vainement de se rendre; loin de là, il continua à combattre avec une admirable bravoure, il blessa un grand nombre de Romains, et finit par exciter la fureur des vainqueurs au point qu'ils l'accablèrent de traits. (Chap. XIX.)

L'action s'était ainsi dénouée lorsque César arriva sur le champ de bataille; jugeant l'ennemi démoralisé par un si grand désastre, et apprenant qu'ils s'apprêtaient à évacuer leur camp qui, disait-on, n'était éloigné du champ de bataille que de huit milles, plus ou moins, quoique la route lui fût barrée par la rivière, il porta son armée sur l'autre rive et s'avança vers les Gaulois. Mais les Bellovaques et les autres peuplades virent tout à coup accourir ceux, en bien petit nombre et couverts de blessures, qui avaient échappé, grâce à leur fuite à travers les forêts; tout avait tourné contre eux; les détails du désastre se repandirent; Correus avait péri; la cavalerie et l'élite de l'infanterie étaient anéanties. Comme ils sentaient que les Romains allaient venir, ils se hâtèrent de convoquer à son de trompe le conseil de la nation, et celui-ci déclara qu'il fallait envoyer à César des députés et des otages. (Chap. XX.)

Le peuple entier ayant approuvé cette décision, Commius l'Atrébate s'enfuit chez les Germains, des-

quels il avait pour cette guerre obtenu du secours. Les autres envoient à l'instant des ambassadeurs à César, et ceux-ci le supplient de se contenter du châtiment qu'il a infligé à ses ennemis, châtiment qu'il pourrait sans combat faire peser sur tout le reste de la nation, mais que certainement sa clémence et son humanité ne lui permettraient pas de leur appliquer. Ils lui disent encore que dans le combat de cavalerie la fortune des Bellovaques a été ruinée; que plusieurs milliers de guerriers d'élite y ont trouvé la mort; qu'à peine il s'est échappé du massacre quelques hommes porteurs de cette affreuse nouvelle; que cependant, de cette calamité est né un grand bien pour les Bellovaques, à savoir que Correus, le seul auteur de la guerre, l'excitateur de la multitude, y a trouvé la mort; car lui vivant, jamais dans les affaires de la nation le sénat n'avait eu autant de pouvoir que la plèbe sans expérience. (Chap. XXI.)

César répond à ce discours des envoyés que l'année précédente les Bellovaques avaient pris part à la guerre comme toutes les autres peuplades; que c'était eux qui avaient persévéré avec le plus d'opiniâtreté dans leurs projets, et qu'ils n'avaient pas été ramenés à des idées plus saines par la reddition des autres; qu'il savait et comprenait parfaitement combien il était facile de mettre les fautes commises sur le compte des morts; mais que personne n'avait assez de pouvoir pour entreprendre et conduire une guerre avec l'appui de la

populace seule, malgré l'avis des chefs, malgré la résistance du sénat contre les intérêts de tous; que néanmoins il se contenterait du châtiment qu'ils avaient eux-mêmes attiré sur leur nation. (Chap. XXII.)

La nuit suivante les ambassadeurs rapportent à leurs compatriotes la réponse de César et rassemblent les otages à livrer; alors viennent en foule des envoyés de toutes les autres peuplades, émues par ce qui venait d'arriver aux Bellovaques. Elles livrent des otages, exécutent tous les ordres qu'elles reçoivent, à l'exception de Commius, qu'une juste crainte empêchait de confier son salut à la foi de qui que ce fût. L'année d'avant, en effet, T. Labienus, pendant que César était occupé dans la Gaule Citérieure à présider les assemblées juridiques, avait appris que Commius travaillait l'esprit des nations gauloises et ourdissait une conjuration contre César; il avait pensé dès lors pouvoir, sans craindre aucun reproche de perfidie, punir la trahison de Commius; comme il croyait bien que s'il le mandait au camp, il n'aurait garde de s'y rendre, et que l'inviter à venir ce serait le rendre plus cauteleux, il envoya C. Volusenus Quadratus avec mission de le faire tuer dans une entrevue qu'il lui demanderait. Pour mener à bien ce projet, il le fit accompagner par des centurions déterminés et choisis exprès. Lorsque l'entretien commença, et qu'ainsi que la chose était convenue, Volusenus eut pris la main de Commius, un centurion, troublé peut-être par ce qu'il y avait d'inu-

sité dans le fait à accomplir, ou mis dans l'impossibilité d'agir par la brusque intervention des familiers de Commius, ne put tuer cet homme. Cependant il le blessa grièvement à la tête du premier coup d'épée. Des deux côtés on mit l'épée à la main; mais chacun songea plutôt à fuir qu'à combattre : les nôtres, parce qu'ils croyaient Commius atteint d'un coup mortel; les Gaulois, parce qu'une fois qu'ils connurent le piége qui leur avait été tendu, redoutèrent un péril plus grand encore que celui qui frappait leurs yeux. A partir de ce moment on sut que Commius avait juré que jamais il ne consentirait à voir un Romain en face. (Chap. XXIII.)

Reprenons maintenant le récit que nous venons de traduire et tirons-en tous les renseignements qu'il importe d'analyser. Mais avant d'entamer cette discussion, disons que le style d'Hirtius est bien loin d'avoir la netteté, la précision, la limpidité et la variété qui donnent tant de charme aux pages écrites par la plume immortelle de César. Quand on essaye de serrer de près le texte du VIIIe livre des *Commentaires*, on y reconnaît des phrases entortillées qu'on n'est pas habitué à rencontrer dans les sept premiers livres, et l'on se fatigue promptement de la forme monotone de la narration. C'est ainsi, par exemple, que dans les dix-huit chapitres qui concernent l'expédition contre les Bellovaques, nous en voyons onze, pas un de moins,

débuter par la formule vulgaire que caractérise la particule *cum*, ce qui certes n'est pas d'une facture élégante. Mais il y a pis encore. Ainsi le chapitre II commence par la phrase : *Cæsar, cum animum adverteret, hostem complures dies castris..... se tenere;* le chapitre XII par : *Quod cum quotidie fieret...;* le chapitre XIII par : *Non intermittuntur interim quotidiana prœlia...;* le chapitre XIV par : *Compluribus diebus iisdem in castris consumptis*, et enfin le chapitre XVII par : *Quod cum crebrius accideret.* Certes César n'eût pas écrit cela. Mais en voilà assez sur ce sujet, et il n'est pas besoin d'insister plus longuement sur l'infériorité patente du style d'Hirtius; passons donc immédiatement à l'étude des faits.

On était à la fin de l'hiver, *tempore anni difficillimo*, lorsque l'expédition contre les Bellovaques fut commencée. En effet, César, après la reddition d'Alesia, était allé hiverner à Bibracte. La veille des kalendes de janvier (31 décembre) il quitta cet *oppidum* pour aller réprimer les Bituriges. Quarante jours après, (9 février) il était de retour à Bibracte, d'où il repartit dix-huit jours plus tard à la tête des quatorzième et sixième légions, qu'il avait cantonnées sur les rives de la Saône, afin d'aller châtier les Carnutes, qui s'étaient jetés sur le territoire des Bituriges, pour punir ceux-ci d'avoir fait leur soumission aux Romains. Cette expédition fut de courte durée, et les deux légions qui y avaient pris part furent temporairement

cantonnées dans les murailles de Genabum, sous le commandement de Caius Trebonius. Ce fut là que César, informé des projets des Bellovaques, qui se préparaient à envahir le territoire des Suessions attribué aux Rèmes, jugea que sa propre dignité et aussi sa prudence exigeaient qu'il protégeât les fidèles alliés de la république contre les calamités dont ils étaient menacés. Il s'empressa donc de mander de nouveau la onzième légion, qui avait pris part à l'expédition contre les Bituriges et qui avait été renvoyée ensuite dans ses quartiers d'hiver situés dans le pays des Éduens; il écrivit à C. Fabius, qui tenait garnison chez les Rèmes, de conduire immédiatement les deux légions qu'il avait sous ses ordres dans le pays des Suessions; et enfin il ordonna à T. Labienus de lui envoyer une des deux légions qu'il avait dans le pays des Séquanes. Le corps d'armée de César était ainsi formé de quatre légions, c'est-à-dire de vingt-quatre mille hommes environ.

Il paraît indubitable que la jonction des quatre légions expéditionnaires s'effectua dans le pays des Suessions. C'était en effet ce pays ami qui se trouvait menacé; il fallait donc le couvrir au plus vite; et d'ailleurs l'ordre donné à C. Fabius, *ut in fines Suessionum legiones II, quas habebat, adduceret*, le prouve suffisamment.

His copiis coactis, ad Bellovacos proficiscitur. C'est donc vers la frontière des Bellovaques, contiguë au

territoire des Suessions, que César conduit son armée. Cette armée envahit le territoire ennemi, puisque César y établit son camp (*castris que in eorum finibus positis*). L'emplacement de ce camp doit nécessairement être cherché à la frontière même, puisque c'est de là que des reconnaissances sont envoyées de tous les côtés pour enlever des habitants du pays, afin d'apprendre d'eux quels sont les projets de l'ennemi. De pareilles mesures ont nécessairement coïncidé avec les premiers pas faits en pays ennemi.

Puisque César et ses légions venaient du pays des Suessions, ils ont probablement suivi la voie antique à laquelle a succédé plus tard la voie romaine qui reliait la métropole des Suessions à la métropole des Bellovaques. Cette route, elle est bien déterminée; elle est connue aujourd'hui sous le nom de voie de Brunehaut, et elle passe précisément entre le théâtre et le temple récemment exhumés à Champlieu. Là est certainement l'emplacement d'une forte station militaire romaine, établie à la frontière même des Bellovaques; rien donc ne s'oppose à ce que nous admettions que Champlieu fût le point où César s'établit avec ses quatre légions pour attendre que des renseignements positifs lui fissent connaître les dispositions des Bellovaques. A Champlieu, l'armée romaine se trouvait à la lisière d'une immense forêt dans laquelle il n'eût pas été prudent de s'engager à la légère; elle était à proximité d'un cours d'eau et elle dominait le

pays découvert. Militairement parlant, la position était donc excellente.

Du camp de Champlieu, des partis de cavalerie sont lancés dans toutes les directions pour éclairer le pays, et surtout pour faire des prisonniers. Toutes les habitations des alentours sont fouillées et on n'en ramène qu'un petit nombre d'hommes qui certainement n'y sont pas restés pour se livrer aux travaux des champs, vu que l'émigration semble générale, mais bien pour y faire le service d'espions dans l'intérêt des Gaulois. Les malheureux ainsi ramassés par les éclaireurs romains n'avaient de chance de salut que dans la fidélité des rapports que César exigeait d'eux; ils parlèrent donc pour sauver leur vie, et ils avouèrent que parmi les Bellovaques tous les hommes en état de porter les armes s'étaient réunis en un seul et même point, que les Ambiens, les Aulerkes, les Calètes, les Veliocasses et les Atrébates avaient opéré leur jonction avec eux, et que toute cette multitude armée était campée dans la forêt, sur un plateau élevé et entouré de marais difficiles à franchir; que tous les bagages avaient été mis à refuge dans des forêts plus éloignées; que le Bellovaque Correus avait été élu, du consentement de tous, général en chef des confédérés, et que l'Atrébate Commius avait récemment quitté le camp gaulois pour aller chercher des auxiliaires germains; que ceux-ci arriveraient bientôt en nombre immense; qu'enfin il avait été décidé que si César se présentait avec trois

légions seulement, on l'attaquerait; mais que s'il disposait de troupes plus nombreuses, on resterait enfermé dans la position inexpugnable que l'on occupait, en se contentant de harceler les Romains et de les empêcher de se ravitailler, ce qui serait facile, vu la saison.

Les renseignements obtenus des prisonniers interrogés séparément se trouvant concorder sur tous les points, le parti de César fut bientôt pris. Il était évident que les Gaulois étaient devenus plus prudents et qu'ils avaient renoncé à la témérité à laquelle tant de fois ils avaient dû de grands désastres. Il jugea donc indispensable de prendre ses mesures pour les décider à lui offrir la bataille, et en conséquence il chercha le moyen de leur faire croire qu'il n'avait avec lui que le nombre de légions qu'ils se pensaient de force à attaquer et à vaincre. Pour atteindre ce but, il réunit un conseil de guerre auquel il fit part de ce qu'il avait tiré des révélations des prisonniers, et après avoir animé le courage de tout son monde, il décida que pour engager les Gaulois à prendre l'offensive, les légions de vétérans VII, VIII et IX marcheraient en avant et à distance des bagages de l'armée, bagages qui n'étaient pas très-considérables, suivant l'habitude des corps en expédition; qu'enfin la onzième légion formerait l'escorte de ces bagages.

Ici se présente dans le récit d'Hirtius une expression dont il n'est pas trop facile de se rendre compte :

Hac ratione, dit le narrateur, *pœne quadrato agmine instructo, in conspectum hostium, celerius opinione eorum, exercitum adducit.* Quelle est cette formation à peu près carrée qu'adopte César dans le mouvement en avant de ses quatre légions? Le champ des hypothèses est ouvert, et chacun peut faire la sienne. Certes, je n'ai pas la prétention d'avoir deviné la solution de ce problème de tactique, et je me borne à dire comment je conçois que César disposa ses troupes en marche vers l'ennemi.

Une des trois vieilles légions faisant tête de colonne s'avançait en bataille, prête à recevoir le choc de front, si les Gaulois se décidaient à attaquer. Les deux autres, disposées en colonnes, la droite en tête, s'appuyaient en potence sur les deux ailes de la légion marchant en bataille. Les attaques de flanc étaient ainsi paralysées, et par un simple mouvement par le flanc droit ou par le flanc gauche des légions en colonne, l'armée pouvait en un clin d'œil faire face de tous les côtés à des troupes qui tenteraient de l'assaillir. En d'autres termes, les trois légions formaient ainsi les trois côtés d'un carré dont la face vide était en arrière.

Nous avons vu que la onzième légion, préposée à la garde des bagages de l'armée, marchait à distance des trois légions préparées au combat. Très-probablement les cohortes de cette onzième légion formaient également un carré environnant les bagages qu'il s'agissait

de protéger. Il me semble que cette disposition générale rend compte de l'expression *agmen pœne quadratum* dont s'est servi Hirtius, et elle a sa raison d'être dans une marche à travers un pays de forêts, où les attaques de flanc sont fort à craindre.

Je viens de dire que l'armée romaine s'engageait dans une forêt, cela n'est pas douteux, puisqu'elle marchait sur une position élevée de longue main et occupée par l'ennemi, au milieu d'une forêt. En venant de chez les Suessions chez les Bellovaques, on rencontrait forcément devant soi l'ensemble de forêts antiques auxquelles ont succédé sans interruption d'existence les forêts de Cuise, de Compiègne et de Laigue; c'est donc là que nous devons forcément chercher le théâtre de la bataille dans laquelle Correus a péri avec l'élite des guerriers bellovaques.

J'ai souvent parcouru, et dans tous les sens, ces magnifiques forêts, et je n'y ai reconnu qu'un seul point qui concorde avec la description d'Hirtius; mais il est vrai qu'il présente une ressemblance si saisissante avec le terrain sur lequel tous les faits de cette campagne se sont déroulés, qu'il faudrait être plus que difficile pour ne pas y reconnaître le lieu cherché.

Mais n'anticipons pas, et examinons, à mesure qu'ils se présentent, tous les détails topographiques qui peuvent nous fournir des points de repère pour déterminer le théâtre de la guerre. Les prisonniers gaulois sont d'accord (chap. VII) pour dire à César que

les confédérés *locum castris excelsum, in sylva impedita, circumdatum palude, delegisse; omnia impedimenta in ulteriores sylvas contulisse.* Il nous faut donc trouver pour le camp gaulois une position en forêt, très-haute, et couverte par un marais difficile à franchir. Remarquons que l'expression *impedita circumdatum palude* ne saurait être prise dans le sens le plus rigoureux; car un pays réellement entouré d'un marais difficile à franchir serait fort incommode à habiter, et ceux qui s'y retrancheraient s'y trouveraient cloués par les mêmes raisons précisément qui empêcheraient une armée assaillante d'y pénétrer. Le camp des Gaulois devait donc forcément être facilement accessible d'un côté ou d'un autre. Or la forêt de Compiègne nous offre une position qui représente à merveille celle que décrivent les prisonniers interrogés par César; c'est le mont Saint-Marc, dont les pentes septentrionales vont expirer au bord de l'Aisne, tandis que ses flancs à l'ouest et au sud-est sont couverts par le ru et le marais de Berne, marais dans lequel s'élève aujourd'hui la commune de Vieux-Moulin. Devant le flanc est du mont Saint-Marc s'élève le mont Collet, mont aux pentes abruptes, et que couronne une petite plaine s'étendant à peu près du nord-ouest au sud-est sur une longueur de cinq à six cents mètres et sur une largeur de deux à trois cents mètres au plus. A l'est les escarpements du mont Collet sont couronnés par des excavations qui ne paraissent pas naturelles et qui peuvent

avoir fait office de trous de loup gigantesques et irréguliers, destinés à défendre l'approche du plateau. Les deux flancs nord et sud du mont Collet sont fort roides, et enfin à l'ouest un vallon, ou plutôt un ravin de très-médiocre largeur, sépare le plateau du mont Collet de celui du mont Saint-Marc.

Ces premiers détails donnés, reprenons le récit d'Hirtius.

Nous avons supposé, sans aucune preuve, je l'avoue, mais avec assez de vraisemblance, que César, entrant chez les Bellovaques, était venu camper à Champlieu, où la tradition constante du pays, qui nomme *les Tournelles* le plateau occupé à toutes les époques par une forte position militaire, joint à ce nom celui de Camp de César, appliqué plus spécialement au point où se voient les belles ruines d'un temple et d'un théâtre. A la lisière même de la forêt on peut suivre, sur une assez longue étendue, un *vallum* en terre qui a dû couvrir un camp. Mais à quelle époque? C'est ce que nous ne savons pas, et je me garderai bien de tirer profit du nom de Camp de César donné à la localité, vu qu'en France il y a des Camps de César partout, et que sur la quantité il s'en trouve bien peu, sans aucun doute, qui aient le moindre droit à cette appellation, si sous le nom de César nous voulons trouver l'illustre conquérant de la Gaule. Quoi qu'il en soit, les fouilles exécutées par les ordres de S. M. l'empereur à Champlieu, sous l'intelligente et savante di-

rection de mon ami M. Viollet Le Duc, ont mis à jour les restes d'un temple antique de l'époque de Septime Sévère à peu près; ceux d'un théâtre contemporain ruiné une première fois et relevé vraisemblablement par Chilpéric, roi de Soissons, avec toutes les imperfections qui caractérisent les constructions de l'époque barbare des mérovingiens; des débris de toute nature, des médailles impériales romaines à partir du haut empire jusqu'à Valentinien Ier, et, ce qui vaut mieux que tout cela, une certaine quantité de monnaies gauloises disséminées et qui prouvent jusqu'à la dernière évidence qu'à Champlieu il y eut un centre de population, au moins à la dernière période de la conquête césarienne, c'est-à-dire juste au moment où nous plaçons à Champlieu le camp de César venant attaquer les Bellovaques. Parmi les monnaies gauloises reçueillies dans les fouilles, il y a cinq exemplaires d'une pièce de cuivre offrant d'un côté une tête casquée et au revers un cheval ailé, avec la légende CRICIRV. Cette monnaie, qui est extrêmement commune dans tout le pays des Bellovaques, et beaucoup plus commune là que partout ailleurs, me semble revenir de plein droit à la nation elle-même des Bellovaques. La légende CRICIRV est très-probablement le nom d'un chef de cette nation guerrière, chef qui a été assez puissant pour frapper à son nom des monnaies d'or, d'argent et de cuivre. D'un autre côté, ce chef, à en juger par le style de ses monnaies, a dû être contemporain de

la venue de César dans les Gaules. J'avoue donc que je suis bien tenté de voir dans le Cricirus des monnaies bellovaques le Correus ou Corbeus des *Commentaires*, le nom barbare Cricirus ayant dû forcément subir des altérations sans nombre de la part des copistes, avant de parvenir jusqu'à nous. Du reste, je donne cette supposition pour ce qu'elle vaut; c'est-à-dire que je n'y attache aucune importance, n'entendant, sur ce point, imposer mes convictions à personne.

Remarquons maintenant que César, à son entrée sur le territoire des Bellovaques, qu'il savait rassemblés en armes, ignorait complétement où ils étaient, puisqu'il a dû, dès ses premiers pas, lancer des éclaireurs dans toutes les directions pour obtenir les renseignements qui lui étaient indispensables. Il n'y a donc en réalité rien que de très-possible et de très-vraisemblable à ce fait qu'il dépassa avec son armée le point occupé par l'armée ennemie, et qu'il le laissa, sans s'en douter, de près d'une marche sur sa droite. Une fois informé de la situation du camp des Bellovaques, il revint sur ses pas, marcha droit vers la hauteur où l'armée gauloise était logée, en traversant probablement le site actuel de Pierrefonds. En cheminant ainsi, il arriva en un point duquel il lui fut possible de juger de l'importance de l'armée qu'il avait devant lui et qui garnissait les hauteurs du mont Saint-Marc et du mont Collet. Une vallée plus pro-

fonde que large séparait les Romains des Gaulois (*valle intermissa, magis in altitudinem depressa, quam late patente, castra castris hostium confert*). César s'établit donc sur une hauteur faisant face à la position occupée par les Gaulois, et il s'y fortifia immédiatement. Or au sud, et directement en face du mont Saint-Marc, se trouve une montagne présentant un plateau admirablement disposé pour recevoir un camp fortifié et qui, de toute ancienneté, a porté le nom de Saint-Pierre en Chastres, *Sanctus Petrus in Castris*. On y reconnaît de plus des traces évidentes de castramétation. On me permettra d'y voir le lieu où César établit son camp. Entre le mont Saint-Pierre en Chastres et le mont Saint-Marc, s'étend le marais de Vieux-Moulin, qu'alimente le ru de Berne; rien donc jusqu'ici de plus satisfaisant que l'accord des formes du terrain avec les détails de la description d'Hirtius.

Mais avant d'aller plus loin, arrêtons-nous un instant pour étudier le système de défense que César et son ingénieur Mamurra, qu'il a grand tort de ne pas nommer une seule fois dans toute l'étendue de ses *Commentaires*, appliquèrent au camp de Saint-Pierre en Chastres. Un *vallum* de douze pieds de haut (trois mètres quarante-huit centimètres) entoura le camp. Le commandement de ce *vallum* sur le bord du fossé est, on le voit, identique au commandement du *vallum* de la contrevallation construite contre Alesia dans la campagne précédente. Un parapet garni de créneaux

de hauteur en rapport avec celle du *vallum* y était adapté. (*Coronisque loriculam pro ratione ejus altitudinis inædificari.*) Il semblerait résulter de ce détail que les défenseurs devaient être placés sur la plongée elle-même, et non sur une banquette couverte; car s'il n'en était pas ainsi, à quoi bon un parapet crénelé placé au-dessus du coffre? Devant le *vallum* fut creusé un double fossé de quinze pieds, à parois verticales. (*Fossam duplicem pedum quinum denum lateribus directis deprimi.*) Nouvelle identité avec les ouvrages de contrevallation établis devant Alesia et que César décrit lui-même de la manière suivante : *Hoc intermisso spatio, duas fossas* XV *pedes latas eadem altitudine perduxit; quarum interiorem, campestribus ac demissis locis, aqua ex flumine derivata complevit. Post eas aggerem et vallum* XII *pedum exstruxit. Huic loricam pinnasque adjecit, grandibus cervis eminentibus ad commissuras pluteorum atque aggeris, qui adscensum hostium tardarent; et turres toto opere circumdedit, quæ pedes* LXXX *inter se distarent.* (Lib. VII, cap. LXXII.)

Voilà donc devant Alesia, comme à Saint-Pierre en Chastres, un vallum de douze pieds de commandement, précédé d'un double fossé de quinze pieds de large, et d'égale profondeur, dit César; de quinze pieds et à parois verticales, dit Hirtius. L'une de ces deux descriptions paraît peu nette et peu intelligible ; mais à coup sûr ce n'est pas celle de César. Remarquons en effet qu'Hirtius nous parle de fossés de quinze

pieds, sans dire si c'est de largeur ou de profondeur; mais il ajoute que les parois de ces fossés sont verticales (si toutefois c'est bien là le sens absolu des mots *directis lateribus*), ce qui ne permet en aucune façon de croire à des fossés de quinze pieds de profondeur, puisque les parois s'en seraient promptement éboulées d'elles-mêmes, pour affecter le talus naturel des terres. Les expressions de César : *Huic (vallo) loricam pinnasque adjecit*, paraissent représenter la même idée que la locution employée par Hirtius : *Coronisque loriculam pro ratione ejus altitudinis inædificari*. Seulement, le talus extérieur du *vallum* était garni de fraises à Alesia, tandis qu'il était nu à Saint-Pierre en Chastres. Voilà la seule différence qu'il soit possible de constater entre les deux systèmes d'ouvrages que nous venons de comparer. Je crois démêler qu'à Alesia comme au camp devant le mont Saint-Marc, le parapet crénelé s'élevait sur le coffre même, ce qui nécessitait l'emploi de rampes régulièrement espacées, au lieu de celui d'une banquette continue.

A Alesia, les tours défensives construites sur tout le pourtour de la contrevallation étaient espacées de quatre-vingts pieds, soit de vingt-trois mètres vingt centimètres environ, pour avoir de bons flanquements protégant efficacement les courtines. A Saint-Pierre en Chastres, la disposition des tours est plus compliquée: *Turres crebras excitari in altitudinem trium tabulatorum, pontibus transjectis constratisque conjungi,*

quorum frontes viminea loricula munirentur, ut hostis a duplici fossa duplici propugnatorum ordine defenderetur : quorum alter ex pontibus, quo tutior altitudine esset, hoc audacius longiusque tela permitteret ; alter, qui propior hostem in ipso vallo collocatus esset, ponte ab incidentibus telis tegeretur.

La disposition de ces tours reliées par des ponts se comprend facilement. En effet, ces tours devaient être en saillie sur le *vallum*, afin d'en flanquer les courtines. Dès lors, les ponts qui les réunissaient, et qui étaient garnis d'un parapet d'osier extérieur, c'est-à-dire faisant face à l'ennemi, ces ponts, dis-je, étaient forcément en saillie eux-mêmes, et couvraient parfaitement les défenseurs placés sur le coffre du *vallum* contre les traits lancés par l'ennemi et qui, après avoir décrit la portion ascendante de leur trajectoire, rencontraient nécessairement les ponts et leurs parapets, qui couvraient ainsi les défenseurs du *vallum*.

Mais en voilà assez sur les ouvrages que César fit construire pour mettre son camp à l'abri des insultes de l'ennemi. Hirtius nous fait savoir que cette complication des défenses avait un double motif : faire croire d'abord aux Gaulois qu'on était faible et qu'on avait peur d'eux ; puis rendre le camp assez solide pour pouvoir sans crainte envoyer beaucoup de monde à la recherches des fourrages et des vivres, sans avoir à redouter de surprise.

La phrase suivante d'Hirtius (chap. x) : *Interim*,

crebro paucis utrimque procurrentibus, inter bina castra palude interjecta contendebatur, nous apprend que le marais séparait les deux camps, comme le marais sépare les monts Collet et Saint-Marc du mont Saint-Pierre. La nature des lieux est donc parfaitement d'accord avec celle des positions désignées dans le récit de la campagne. Remarquons en passant que l'expression *bina castra* (les deux camps) démontre la maladresse de ceux qui, à propos de la bataille perdue per Vercingétorix avant sa fuite sur Alesia, ont rendu, pour les besoins de la cause, *trinis castris* par trois étapes, au lieu de trois camps établis à distance l'un de l'autre. C'est là un contre-sens contre lequel aurait dû les mettre en garde le passage que je viens de citer, et bien mieux encore le chapitre LIII du Ier livre des *Commentaires*, où nous lisons la phrase suivante : *C. Valerius Procillus cum a custodibus in fugâ trinis catenis vinctus traheretur, in ipsum Cæsarem, hostes equitatu persequentem, incidit.* Il est sage de faire flèche de tout bois, mais au moins faudrait-il que le bois ne fût ni pourri ni vermoulu.

Un temps assez long s'écoula pendant lequel on se contenta de part et d'autre de se tâter par des escarmouches insignifiantes. Fatigué de ce jeu sans résultat, et comprenant qu'il n'y avait pas moyen d'enlever le camp gaulois de vive force, sans courir les chances d'une bataille fort dangereuse ; comprenant enfin qu'il était tout aussi impossible de bloquer la position enne-

mie sans une armée plus considérable, César écrivit à Trebonius, qui hivernait à Genabum, ainsi que nous l'avons déjà dit, de mander au plus vite la treizième légion, qui tenait garnison avec T. Sextius chez les Bituriges, et de venir aussitôt le rejoindre à marches forcées avec les trois légions qu'il aurait ainsi sous la main.

En attendant l'arrivée de ces puissants renforts, la cavalerie auxiliaire que les Rèmes et les Lingons avaient fournie à César, était chargée à tour de rôle de protéger les partis de fourrageurs qui chaque jour sortaient du camp afin de pourvoir à son ravitaillement. Il est inutile de revenir ici sur les détails de l'expédition malheureuse dans laquelle, faute de prudence, Vertiscus, chef de la cavalerie des Rèmes, périt bravement. Ce petit échec eut l'avantage de réveiller la sollicitude des chefs et la prudence des soldats.

Cependant Commius était rentré au camp gaulois avec quelques cinq cents cavaliers germains, et la venue de cette poignée d'hommes avait encore exalté les espérances des Bellovaques. De son côté, César avait à son service d'autres Germains qu'il avait ramenés d'outre-Rhin, pour utiliser leur habitude de combattre entremêlés avec les cavaliers. Dans une des escarmouches quotidiennes qui s'engageaient dans le marais placé entre les deux camps, les Germains auxiliaires de César poussèrent si vigoureusement les adversaires qu'ils avaient devant eux, que non-seulement ceux-ci prirent la fuite, mais que le corps chargé de les sou-

tenir fit honteusement de même; tout ce monde, éperdu de terreur, ne songea plus à se maintenir dans des positions dominantes et alla se jeter, qui dans le camp gaulois, qui bien au delà de ce camp. La panique fut générale et la démoralisation s'ensuivit tout naturellement.

Cette circonstance permit sans doute à César de constater que la position ennemie était plus vulnérable qu'il ne l'avait espéré jusqu'alors. Quelque temps se passa encore à s'observer de part et d'autre, jusqu'au iours où les chefs des Bellovaques apprirent que C. Trebonius arrivait avec trois légions de renfort. Ils avaient encore trop présent à la pensée la fatale issue du blocus d'Alesia, pour ne pas redouter un sort pareil; aussi se décidèrent-ils aussitôt à renvoyer pendant la nuit tous ceux dont l'âge ou la faiblesse corporelle rendait la présence inutile, tous ceux qui n'étaient pas armés, et enfin tout ce qu'ils avaient conservé de bagages avec eux. Comme les Gaulois se faisaient suivre d'une grande multitude de chars, même lorsqu'ils avaient la prétention d'être débarrassés de leurs bagages, la colonne formée de tous ceux que l'on renvoyait du camp eut grand'peine à se former et à se développer, si bien que le jour parut avant qu'elle fût entièrement en marche et que les Gaulois se virent dans la nécessité de garnir de troupes tous les abords de leur camp, afin de retarder la poursuite des Romains, jusqu'au moment où le convoi serait déjà hors de leur

portée. En ce moment, César se trouva fort embarrassé : si l'ennemi résistait, ou s'il semblait lâcher pied, il jugeait fort imprudent de l'attaquer avec une pente aussi considérable à franchir ; et cependant il voulut faire avancer ses légions assez loin pour que les Barbares ne pussent sans péril abandonner la place. Il prit enfin son parti, et comme il savait alors qu'au delà du marais qu'il avait à franchir, se trouvait un plateau élevé qui se reliait presque à celui sur lequel était établi le camp des Bellovaques, puisqu'il n'en était séparé que par un ravin, il fit couvrir le marais de ponts en clayonnage, jeta, aussitôt que ces ponts furent prêts, ses légions de l'autre côté et gravit rapidement le plateau qui couronnait la colline, et qui était défendu de deux côtés par des pentes fort déclives. Une fois les légions réunies en ordre, il alla camper à l'extrémité du plateau et s'y forma en bataille, en un point duquel les machines pouvaient facilement jeter des traits sur les troupes de l'ennemi.

Toute cette opération se comprend à merveille sur le terrain. La colonne d'attaque romaine descendit du sommet de Saint-Pierre en Chastres, en marchant au nord-est jusqu'au delà du marais ; là elle tourna brusquement au nord et s'élança sur les pentes méridionales et orientales du mont Collet, dont elle s'empara facilement, malgré les grandes fosses ou trous de loup dont la crête attaquée était garnie. Une fois maître du plateau, César porta ses légions par le col assez étroit

que présente ce plateau jusqu'au point où il s'épanouit de nouveau dans le sens nord et sud pour faire face au plateau du mont Saint-Marc, dont effectivement il n'est séparé que par un ravin de fort médiocre importance, et par-dessus lequel les traits des machines de guerre pouvaient parfaitement être lancés avec avantage. N'y eût-il que cette parfaite concordance de la description du plateau enlevé par les légions de César, avec la configuration de celui du mont Collet, et avec sa situation par rapport au plateau du mont Saint-Marc, que l'identité de l'un et de l'autre serait, ce semble, bien justifiée.

Revenons au récit de l'affaire dont ces deux collines furent le théâtre.

Les Gaulois, confiant dans la force naturelle de leur position, étaient disposés à accepter le combat, si les Romains tentaient de gravir la pente dont ils gardaient le sommet; d'un autre côté, rappeler peu à peu les troupes qu'ils avaient distribuées pour leur défense, c'était s'exposer à voir le désordre naître dans des corps dispersés ; ils n'osèrent donc pas les ramener et tous restèrent à leurs postes de bataille. César, voyant leur opiniâtreté, laissa vingt cohortes en ligne à tout événement et fit tracer et fortifier derrière elles son camp avec le reste de ses troupes. Quand tous les ouvrages furent achevés, il établit les légions en bataille devant son *vallum*, et disposa sa cavalerie avec les chevaux bridés sur divers points.

J'ai vainement cherché sur le mont Collet et sur les endroits où César établit son camp les traces des terrassements qui furent exécutés; toute cette partie du plateau est aujourd'hui bouleversée par l'exploitation de carrières de gravier. Qui sait si de tous temps, depuis la venue de César, les fossés qu'il avait creusés n'ont pas servi de carrières toutes faites aux habitants du pays? Il n'y a rien là que de très-possible. Les Bellovaques ne pouvaient se méprendre sur les desseins des Romains; évidemment ceux-ci se tenaient prêts à leur donner vigoureusement la chasse en cas de retraite. D'un autre côté, passer la nuit dans la même situation était trop dangereux, et il n'y avait pas possibilité, sans vivres, de rester là; ils s'ingénièrent donc pour trouver un moyen de se soustraire par la fuite à cette fâcheuse alternative, et ils y réussirent de la manière suivante : leur camp était abondamment pourvu de fagots de branchages et de broussailles, dont ils s'étaient servi pendant la durée de leur séjour sur le mont Saint-Marc; ils se les passèrent de main en main, les amoncelèrent devant leur ligne de bataille, et au déclin du jour, à un signal donné, ils y mirent le feu partout à la fois De la sorte, une véritable muraille de flammes déroba les Gaulois à la vue des Romains; et sitôt que ce résultat fut obtenu, ils s'enfuirent à toutes jambes.

César, bien qu'il ne pût s'assurer par ses yeux du mouvement de retraite des Gaulois, grâce aux flammes

qui le lui dérobaient, n'en soupçonna pas moins la vérité; il fit donc avancer ses légions et lança quelques escadrons de cavalerie en éclaireurs; toutefois, comme il craignait un piége et qu'il ne voulait pas se laisser attirer en terrain défavorable, il n'opéra ses mouvements qu'avec circonspection. La plupart des cavaliers envoyés en avant n'osèrent se risquer à travers la fumée et les flammes; ceux d'entre eux qui montrèrent plus de résolution, ne pouvaient distinguer la tête de leur monture; si bien que tous, redoutant les embûches de l'ennemi, laissèrent aux Bellovaques toute liberté de s'enfuir. Ceux-ci parvinrent, grâce à leur ruse, à évacuer leur camp sans perdre un seul homme, et ils se portèrent d'une seule traite, à moins de dix milles de distance, vers une nouvelle position extrêmement forte, où ils s'établirent incontinent. Dix mille pas nous donnent à peu près quinze kilomètres; et comme le nouveau camp des Gaulois n'était pas situé à une distance plus considérable, nous avons là une première indication pour rechercher quelle fut cette seconde position occupée par les Bellovaques. Voyons maintenant quelles sont les probabilités qui doivent nous guider dans la détermination de la route qu'ils suivirent en s'éloignant. Évidemment ils devaient se rejeter dans le cœur de leur pays, puisqu'ils n'avaient d'autre but que de le défendre pied à pied. Dès qu'ils eurent tourné le dos aux Romains, ils eurent à très-petite distance sur leur droite l'Aisne, rivière profonde

dont ils ne pouvaient songer à effectuer immédiatement le passage, d'ailleurs difficile. Ils devaient craindre que les Romains ne vinssent les surprendre au milieu de cette opération, et en ce cas un désastre était à peu près inévitable. Devant eux, ils avaient une immense forêt qu'ils connaissaient à merveille et où la poursuite serait bien moins aisée, moins probable, et dans tous les cas moins meurtrière; ils avaient donc tout intérêt à s'écouler à travers la forêt et à s'éloigner le plus directement possible du point où les forces romaines étaient concentrées. Toutes ces considérations nous font croire qu'ils cheminèrent d'un commun accord vers l'emplacement moderne de Compiègne, et qu'ils allèrent traverser l'Oise en aval du confluent de cette rivière et de l'Aisne. Évidemment ils devaient chercher à éviter un passage de rivière inutile, celui de l'Aisne, qui ne les eût pas dispensés de commencer, presque aussitôt après, celui de l'Oise. Aussitôt sur l'autre rive ils remontèrent dans le nord-ouest et allèrent occuper le plateau si admirablement fortifié par la nature du mont Ganelon, où abondent les traces de travaux militaires de la plus haute antiquité. En adoptant cette marche naturelle des Gaulois, et en mesurant la route suivie par eux pour se rendre au mont Ganelon, il est extrêmement satisfaisant de trouver juste les quinze kilomètres ou dix milles qui sont assignés dans le texte d'Hirtius à la distance qui séparait les deux camps successifs des Bellovaques.

Pour nous donc, pas d'incertitude sur ces premiers points de notre reconnaissance du terrain : César était campé sur le mont Saint-Pierre en Chastres, et les Bellovaques sur le mont Saint-Marc. Ceux-ci allèrent prendre position sur le mont Ganelon ; quant aux bagages et à la partie non guerrière de la population, elle avait vraisemblablement été mise à refuge dans la forêt de Laigue, où l'on trouve encore des terrassements considérables, restes d'une vaste enceinte fortifiée.

Reprenons maintenant notre analyse du récit d'Hirtius.

Une fois établis fortement dans leur nouvelle position défensive, les Gaulois recommencèrent leurs embuscades, et s'attachèrent à faire échouer toutes les tentatives des Romains pour se procurer des vivres et des fourrages. Cette guerre de chicanes durait déjà depuis quelque temps, lorsque César apprit d'un prisonnier que Correus avait caché six mille fantassins d'élite et mille cavaliers autour d'un point où il prévoyait que les Romains iraient marauder, à cause de l'abondance des grains et des fourrages dont ce point était fourni. Une fois ce projet de l'ennemi éventé, César s'empressa de faire sortir plus de légions qu'il ne le faisait d'ordinaire ; il envoya en avant la cavalerie par laquelle il avait coutume de faire soutenir ses fourrageurs, et il lui adjoignit des auxiliaires armés à la légère qui avaient l'habitude de combattre interposés entre les cavaliers. César, de sa personne, s'approcha avec

ses légions le plus qu'il put du théâtre futur de l'action.

Voici maintenant la description très-précise que le continuateur des *Commentaires* nous donne du lieu du combat. C'était une plaine n'ayant pas plus de mille pas d'étendue dans aucun sens, et entourée de tous les côtés, soit par une épaisse forêt, soit par une profonde rivière. (*Hostes in insidiis dispositi, cum sibi delegissent campum ad rem gerendam, non amplius patentem in omnes partes passibus M, sylvis undique impeditissimis aut altissimo flumine munitum, velut indagine, hunc insidiis circumdederunt.*) Cette description s'applique d'une manière si nette à la petite plaine située en face du village moderne de Choisy, sur la rive gauche de l'Aisne, qu'il serait, je pense, assez difficile d'en trouver une autre qui remplît aussi bien toutes les conditions auxquelles le terrain doit satisfaire.

Il serait superflu de raconter ici les phases de ce sérieux engagement, car ce serait faire double emploi avec la traduction du texte d'Hirtius, texte qui offre tous les détails désirables. Il suffira de dire que Correus refusa bravement de se rendre et périt en héros, les armes à la main, écrasé par le nombre.

Quant à ses soldats : *Victi tamen perculsique, majore parte amissa, quo sors tulerat, consternati profugiunt, partim sylvis petitis, partim flumine, qui tamen in fuga, a nostris acriter insequentibus conficiuntur.* C'était un désastre complet.

César arrriva sur le champ de bataille quand l'affaire était terminée (*recentibus prœlii vestigiis ingressus Cæsar*); il espérait en avoir fini avec les Bellovaques et leurs confédérés, lorsqu'on vint lui annoncer que ceux-ci allaient encore une fois abandonner leur camp, qui, disait-on, n'était pas situé à plus de huit milles, plus ou moins, du champ de bataille (*nuntio accepto, locum castrorum relicturos, quæ non longius ab ea cæde abesse plus minus octo millibus dicebantur*). L'expression dont se sert Hirtius pour faire connaître la distance du camp gaulois est, on le voit, d'un très-grand vague : *Non longius... plus minus octo millibus*. Il est clair que cette distance était en ce moment parfaitement incertaine pour César et les Romains; du centre de la plaine de Choisy au mont Ganelon, à vol d'oiseau, il n'y a guère plus d'une lieue. En venant passer l'Oise à Compiègne il n'y a que deux lieues et demie, soit dix kilomètres, au lieu des douze que nous fourniraient les huit milles pas indiqués, il est vrai, avec le correctif *plus minus*. Somme toute, l'aspect du terrain parle plus haut qu'une expression qui manque de toute précision, et je persiste à croire que le combat où périt Correus eut lieu au bord de l'Aisne, dans la petite plaine qui s'ouvre en face de Choisy.

Que fait César aussitôt qu'il apprend que l'ennemi veut encore s'éloigner? Il ne perd pas une minute (*tametsi flumine impeditum transitum videbat, tamen exercitu transducto progreditur*). A-t-il passé l'Aisne

à proximité du champ de bataille? a-t-il pris des informations que le premier prisonnier venu pouvait lui donner, et est-il allé passer l'Oise vers Compiègne pour se diriger ensuite sur le mont Ganelon? C'est ce qui ne ressort en aucune façon du texte d'Hirtius. A coup sûr César eût été plus intelligible.

Pendant que les Romains sont en marche, le peu de blessés qui avaient pu échapper au massacre, en se sauvant à travers les forêts, arrivent au camp des Bellovaques, et leur apprennent toute l'étendue de la calamité qui vient de fondre sur leurs confédérés; les Romains allaient arriver (*cum adventare Romanos existimarent*). Le conseil de la nation fut à l'instant convoqué à son de trompe, et il fut décidé à l'unanimité qu'on enverrait sur l'heure à César des négociateurs et des otages. En voyant les Gaulois adopter ce parti, Commius l'Atrébate les abandonna et s'enfuit vers la Germanie; les députés gaulois partirent à l'instant (*e vestigio*) et vinrent implorer la clémence du vainqueur, en rejetant tous les torts sur le compte du chef de la nation, de Correus, qui venait de périr. César se montra indulgent, tout en faisant comprendre aux Bellovaques qu'il n'était pas dupe des excuses qu'ils alléguaient, et il leur accorda la paix.

La nuit suivante (*nocte insequenti legati responsa ad suos referunt*), les envoyés étaient de retour au camp, et les otages réclamés par César étaient réunis. Tous les événements que nous venons de raconter s'é-

taient donc passés dans une seule journée, à savoir la marche des légions du camp du mont Collet ou de celui du mont Saint-Pierre vers la plaine de Choisy, le combat acharné qui eut lieu dans cette plaine, la marche de César vers le camp du mont Ganelon, l'arrivée des blessés gaulois s'enfuyant à travers la forêt vers le camp des leurs ; la réunion du conseil de la nation ; le choix et l'envoi de négociateurs au-devant de César ; l'audience de ceux-ci et leur retour au camp dans la nuit. L'énumération de tous ces faits, entassés dans une seule journée, suffit, je crois, pour montrer l'invraisemblance du passage de l'Aisne effectué par César sur un pont construit par son armée, et l'impossibilité que le champ de bataille ait été éloigné de douze kilomètres ou huit milles du camp des Gaulois. Tout bien considéré donc, la topographie de la dernière campagne de César contre les Bellovaques ne laisse rien à désirer, et tous les points sur lesquels se sont accomplis les différentes scènes de ce grand drame militaire semblent parfaitement déterminés.

C

D

CONTRE

Digitized by Google

NOUVELLE OBJECTION

DE M. QUICHERAT

AU SUJET

DES DÉCOUVERTES FAITES A ALISE-SAINTE-REINE

Digitized by Google

NOUVELLE OBJECTION

DE M. QUICHERAT

LETTRE A M. ALFRED MAURY

Mon cher Maury,

Je suis trop convaincu de l'entière bonne foi de M. Quicherat et de son désir sincère de faire ressortir la vérité du débat qui se traîne depuis quelques années sur l'Alesia de César, pour hésiter à vous adresser quelques considérations à propos de l'article qu'il vient de publier dans la *Correspondance littéraire*, sous le titre de : *Nouvelle objection au sujet des découvertes faites à Alise-Sainte-Reine.* Cet article me paraît très-facile à combattre, et je veux penser que son auteur ne se croira pas offensé si je démontre que l'objection qu'il soulève n'a pas précisément la portée qu'il lui attribue. Comme je fais bon marché de mes opinions scientifiques, toutes les fois que l'on me prouve nette-

ment qu'elles ont besoin d'être réformées, je crois fermement à la même loyauté chez mes adversaires, et je suis persuadé que, de son côté, M. Quicherat, par exemple, est tout disposé à admettre que l'on combatte ses assertions, mais à la condition de prouver que celles-ci ne sont pas suffisamment justes; c'est ce que je vais essayer de faire.

Pour moi la question d'Alesia, par suite de considérations purement numismatiques, était résolue avant les fouilles auxquelles j'ai eu le bonheur et l'honneur de prendre part. Ces considérations, que j'ai imprimées, on ne les a pas réfutées, parce qu'il n'y avait pas moyen de les réfuter. Il est vrai que M. Delacroix, pour y répondre, a eu la malencontreuse idée de s'aventurer sur le terrain numismatique, où l'on ne doit s'engager qu'à bon escient, sous peine de dire des hérésies grosses comme des maisons. C'est ce qu'il a fait avec un incroyable entrain qui devait beaucoup amuser à mes dépens, et qui, en définitive, n'a diverti qu'aux siens tous les gens du métier. Je me suis donc bien gardé de changer d'avis, et j'ai bien fait, car depuis lors est survenue, dans la plaine des Laumes, la découverte de fossés de contrevallation et de circonvallation, que je tiens pour bons, et naturellement ma conviction s'est affermie d'autant. Leur vue n'a pas produit le même effet sur M. le capitaine Bial; je le

regrette, sans doute; mais puisque son avis sur leur compte est considéré par M. Quicherat comme une *démonstration critique et bonne*, il faut bien que je l'examine avec attention.

M. le capitaine Bial, dont la conviction n'est pas, à beaucoup près, aussi inébranlable que M. Quicherat le suppose, s'est empressé, dès les premières découvertes des fossés de la plaine des Laumes, d'aller les visiter. Malheureusement il avait emporté dans son bagage un énorme contre-sens qu'il a bénévolement emprunté à un traducteur de César, et il en a fait l'usage que nous allons voir.

Ici je dois me reporter au texte même de la brochure de M. Bial (page 29) :

« Mais quels sont les fossés que l'on devrait ainsi recreuser? » (Cela vient à la suite d'un programme de fouilles que M. Bial veut bien rédiger pour suppléer apparemment à l'incapacité de ceux qui se sont chargés de diriger les fouilles d'Alise. Et à cette occasion, puisqu'il comprend si bien l'ordre des fouilles probantes à exécuter, voudrait-il nous donner au moins une des bonnes raisons qui l'ont empêché, lui et ses amis, d'utiliser son propre programme dans la plaine d'Alaise? A coup sûr les fossés de César sont là. Il n'y a qu'à se baisser pour en prendre. Qu'il me soit donc permis de retourner à M. Bial une de ses phrases un peu modifiées. Les partisans d'Alaise n'ont pu entreprendre dans leur *planities* des fouilles qu'ils ont dû

projeter depuis longtemps et qu'ils ont retardées, je ne sais trop pourquoi.)

Reprenons : « Quel est l'ordre dans lequel ces fossés « devraient se présenter? Les tranchées, en marchant « d'Alise vers l'extérieur, devraient couper et profiler :

« Un fossé large de vingt pieds (six mètres environ), « dont les côtés seraient à pic et la profondeur égale à « la largeur. »

Examinons un peu ceci en passant. Le pied romain étant de $0^m,29$ (je prends pour bonne cette mesure dont se sert M. Quicherat), vingt pieds font $5^m,80$ tout juste. César dit bien que son fossé avait cette largeur ; mais où, s'il vous plaît, parle-t-il de la profondeur? dans l'imagination de M. Bial et dans celle de quelque traducteur, sans doute. Et à ce propos, puisque M. Bial et moi nous sommes tous deux artilleurs, et par suite gens familiarisés avec le maniement des terres, que mon honorable camarade me permette de lui rappeler qu'il se garderait bien de concevoir et de faire exécuter dans des terres quelconques un fossé à parois verticales, d'une profondeur quelconque, bien certain qu'il serait à l'avance que les parois verticales se transformeraient d'elles-mêmes, en affectant le talus naturel et en comblant bientôt à moitié son fossé. Du moment donc que les parois étaient verticales, cette profondeur fantastique de vingt pieds devait s'évanouir d'elle-même dans la pensée de tout le monde, et dans celle de M. Bial surtout. Cela n'a pas eu lieu, je le déplore. Le vrai,

c'est que l'avant-fossé à parois verticales de César n'a dû être que fort peu profond, les déblais placés sur la berge intérieure formant pour la plus grande partie l'obstacle que César entendait opposer à ceux qui seraient tentés d'inquiéter ses travailleurs. Puisque ce fossé ne pouvait être que fort peu profond, il a dû être creusé dans la terre végétale et recomblé par elle. Il a donc disparu sans chance qu'on le retrouve jamais. Poursuivons :

« A quatre cents pieds plus loin (cent dix-huit mè-
« tres environ), deux fossés de quinze pieds (quatre mè-
« tres quarante-deux centimètres) de large sur autant
« de profondeur, en arrière desquels se serait élevé le
« parapet de la contrevallation. »

M. Bial, à mon avis, a parfaitement raison de choisir la leçon *Pedes CD* au lieu de *Passus CD*. Quatre cents pas nous donneraient cinq cent quatre-vingt-douze mètres, et ce chiffre seul démontre l'invraisemblance de la leçon *Passus CD*. Il s'agissait évidemment de mettre les soldats au travail à l'abri des projectiles, des armes de jet, en un mot des insultes de l'ennemi, et cent seize mètres étaient bien suffisants. Voyons maintenant ce que dit le texte de César :

Reliquas omnes munitiones ab ea fossa pedes CD *reduxit; id hoc consilio (quoniam tantum esset necessario spatium complexus, nec facile totum opus corona militum cingeretur), ne de improviso aut noctu ad munitiones hostium multitudo advolaret, aut interdiu tela*

in nostros, operi destinatos, conjicere possent. Ces paroles prouvent jusqu'à l'évidence que César tenait à économiser le terrain quand il s'agissait du développement à donner à ses lignes, et qu'il a dû tracer ses ouvrages le moins loin possible de son avant-fossé.

Passons aux deux fossés conjugués : *Hoc intermisso spatio*, dit César, *duas fossas* XV *pedes latas eadem altitudine perduxit; quarum interiorem, campestribus ac demissis locis, aqua ex flumine derivata complevit.*

Quinze pieds de large, c'est juste $4^m,35$. Or si je me sers de la figure 3 de la planche III de la brochure de M. Bial, en prolongeant le talus du fossé à fond de cuve (fossé extérieur) jusqu'au niveau du terrain actuel, je trouve $4^m,60$, un peu plus qu'il n'en faut; mais ce surplus doit être dû à l'exhaussement progressif du sol. Pour le deuxième fossé à section triangulaire, en faisant la même opération, toujours sur le dessin de M. Bial, je trouve cette fois $4^m,80$, c'est-à-dire $0^m,45$ de plus qu'il n'en faut. Au point de vue de la largeur, les fossés de la plaine des Laumes et les fossés de César sont certainement identiques. Voyons ce qu'en dit M. Bial (page 32 et suiv.) : « J'avais le « cœur serré en apercevant ce double fossé, qui éveil- « lait en moi l'idée des *duæ fossæ* de la contrevalla- « tion de César; mais il n'est pas sage de se laisser « aller ainsi à ses premières impressions. Je réfléchis « que les deux fossés historiques avaient quinze pieds

« (quatre mètres quarante-deux centimètres) de lar-
« geur, sur autant de profondeur. Les deux fossés dé-
« couverts dans la plaine des Laumes ont, par rapport
« au niveau actuel du sol, l'un deux mètres dix centi-
« mètres, l'autre deux mètres soixante centimètres.
« Il y a donc incompatibilité réelle entre ces fossés-là
« et le texte. »

Un petit instant! Ces fossés ont l'un $2^m,10$ et l'autre $2^m,60$. De quoi, s'il vous plaît? Pourquoi cette petite réticence que je veux croire involontaire? pourquoi parlez-vous de la profondeur seule, qui n'a pas encore l'air de vous prendre en défaut, et vous taisez-vous complétement sur la largeur, qui vous y prend si bien?

Revenons ensemble, je vous en prie, monsieur Bial, à nos vieilles notions de fortification passagère; tenez compte de la difficulté de lancer sur la berge, sans relais de piocheurs et de pelleteurs, des terres aussi lourdes que la marne de la plaine des Laumes (j'irai plus loin, des terres quelconques), du fond d'un fossé de $4^m,35$ de profondeur, tel que vous l'admettez; calculez un peu le déblai des deux fossés parallèles dont vous avez le profil, en tenant compte du foisonnement; cubez aussi le profil d'un coffre solide avec rampes placé en arrière du fossé intérieur, ce coffre n'ayant sur le bord des fossés qu'un commandement de douze pieds seulement (c'est César qui le dit), et vous verrez si vous avez besoin de trouver deux fossés de $4^m,35$ de profondeur, avec le profil retrouvé sur le terrain.

Mais, mon cher Maury, sommes-nous bien sûrs que César nous ait dit que ses fossés avaient quinze pieds de profondeur? J'ai eu très-sincèrement la maladresse de le croire autrefois; mais aujourd'hui je ne le crois plus du tout. Que dit César? *Duos fossas* XV *pedes latas, eadem altitudine perduxit*. Si nous voulons voir dans cette phrase l'indication de quinze pieds de profondeur pour les fossés, est-elle conçue en un latin qui vous paraisse de première qualité? j'en doute. Il me semble que César aurait dit en ce cas : XV *pedes latas, totidem altas perduxit;* mais *eadem altitudine*, c'est tout autre chose. L'emploi du mot *eadem altitudo*, après celui de l'adjectif *latæ*, n'est-il pas un moyen de nous dire : Prenez garde! je n'entends pas que mes fossés ont autant de profondeur que de largeur, mais bien que tous les deux ont la même profondeur. Il est vrai que dans ce cas j'aimerais mieux *pari altitudine* que *eadem altitudine*. Mais à coup sûr si j'avais à décrire en latin deux fossés de quinze pieds de largeur et de quinze pieds de profondeur, je ne me servirais pas de la phrase dont je viens d'attaquer la tournure; ni vous non plus, n'est-ce pas?

M. Bial admet que le niveau du sol s'est élevé de plus d'un mètre, depuis César, dans la plaine des Laumes; c'est là une hypothèse gratuite faite pour les besoins de la cause et que tout dément sur place, à commencer par la présence du fond des fossés eux-mêmes. Pétition de principe, me dira-t-on. Non, ré-

pondrai-je; mais simple examen fait de bonne foi et sans parti pris, de la nature des fossés, au fond desquels nous avons trouvé déjà une magnifique épée de légionnaire dans son fourreau, une pointe de flèche gauloise et bien d'autres choses. Et ici qu'on ne se récrie pas sur la rareté des objets de cette nature. Croit-on par hasard que les anciens laissaient indéfiniment traîner sur les champs de bataille les débris de toute nature que le combat y avait semés? Certes non! Alors comme aujourd'hui, il ne manquait pas de gens, surtout dans le voisinage des villes, qui avaient intérêt à tout ramasser, surtout ce qui était en métal, pour en tirer un profit quelconque; quand donc l'exploration de nos fossés nous produit une arme, nous nous estimons fort heureux.

Il n'en est pas de même quand nous sommes dans le voisinage de l'Oze et de l'Ozerain; il n'a pas été aussi facile de repêcher que de ramasser les débris d'armes, et là nous avons bien plus de chances de succès dans nos recherches. Seulement je voudrais pour beaucoup que M. Bial ne se fût pas laissé aller à accepter comme argent comptant les bourdes archéologiques des bons paysans qu'il a consultés.

Je veux parler du paragraphe (page 25) où M. Bial raconte la trouvaille d'un paquet de quinze lances soigneusement enveloppé d'une feuille de plomb, trouvaille faite en draguant dans le lit de l'Ozerain.

Tout cette histoire est déplorablement fausse. A moi-

même on me parla d'une feuille de zinc, puis d'un bouclier qui recouvrait le tout; j'ai bravement ri au nez du narrateur; et en fin de compte il s'est trouvé que le nettoyage du fossé, dit *la Fausse rivière*, et non de l'Ozerain, avait rejeté sur les berges de la vase et du gravier dans lesquels les armes en question s'étaient rencontrées. Cela est si vrai, qu'en faisant fouiller de nouveau ces déblais sous mes yeux, on y a encore retrouvé des armes, et qu'en cherchant ensuite dans le lit de cette *fausse rivière*, toujours sous mes yeux, on en a trouvé encore, fort loin du trou où aurait eu lieu la découverte du prétendu paquet de lances entortillé dans du plomb. Comment cette assertion saugrenue n'a-t-elle pas suffi à M. Bial pour se défier de toute l'histoire?

Je trouve encore, page 26 de la brochure de M. Bial, un passage auquel il faut bien que je réponde un mot; le voici : « En somme, les découvertes d'objets celtiques et romains, annoncées avec tant d'éclat, se « réduisent à quelques ossements, à un paquet de « lances, et à une poignée de sabre dont il y aura lieu « de vérifier le caractère quand on en aura publié le « dessin. »

A Dieu ne plaise que je conteste à M. Bial le droit de déterminer à sa façon la date d'un monument quelconque de l'antiquité. Mais ceci à charge de revanche, bien entendu; et j'espère qu'il voudra bien m'accorder à son tour le droit de me passer de son avis quand je

voudrai juger et l'âge et l'origine d'une arme quelconque.

Il ajoute ensuite : « Mince bagage à côté des ri-« chesses archéologiques d'Alaise, si bien décrites par « M. Castan dans ses trois rapports à la Société d'ému-« lation du Doubs ! » Étrange situation que celle des gens qui discutent sur l'emplacement de l'Alesia de César ! Ne voilà-t-il pas en effet que nous autres, partisans d'Alise-Sainte-Reine, nous disons, en parlant des objets contemporains de César exhumés à Alaise et dans le pourtour : Mince, bien mince bagage, en comparaison de ce que nous avons recueilli nous-mêmes. Bornons-nous à citer en passant le morceau de fer n° 13 de la planche Ire de la dernière brochure de M. Castan : « Serait-ce là, dit l'auteur, un premier et « authentique spécimen de ces *stimuli* de César, au « sujet desquels l'archéologie militaire s'épuise depuis « si longtemps en vaines conjectures ? »

Certes l'archéologie militaire discuterait longtemps encore, si elle n'avait pour s'éclairer que le *spécimen authentique* des *stimuli* de César, que M. Castan pense reconnaître dans un morceau de ferraille informe et indescriptible. A tout prendre, quand il s'agit des *hami ferrei*, je crois que les sept ou huit spécimens déterrés à Alise-Sainte-Reine vaudront toujours mieux que toutes les fictions de l'archéologie militaire et de l'archéologie civile.

Mais voilà une bien longue digression à propos de

la brochure de M. le capitaine Bial; revenons donc à l'article de M. Quicherat, qui trouve très-sage, et il a raison, monsieur Bial, d'être allé visiter les fossés dont on a fait tant de tapage : « Il était allé les voir, « dit-il, afin de vérifier les mesures, car les auteurs « de la nouvelle avaient omis ce détail important. »

J'ai fait voir plus haut à qui revenait de plein droit le reproche d'omission volontaire des mesures; et ce reproche, je ne l'accepte pas pour les fouilleurs d'Alise-Sainte-Reine, qui diront amplement tout ce qu'ils auront à dire, quand ils auront fini leurs explorations. Jusque-là, donner comme positif ce que le jour suivant peut démontrer faux, c'est s'exposer à des mécomptes dont il vaut mieux laisser le privilége à autrui. Je n'ai d'ailleurs à relever que très-peu de choses dans le premier paragraphe de l'article de M. Quicherat; l'une de ces choses se trouve dans la phrase suivante : « Au lieu des trois fossés de César, dont l'un était à « fond de cuve et les deux autres talutés, il n'en a « trouvé que deux en talus. » Cette phrase, à elle seule, prouve que l'archéologie militaire n'est pas toujours à dédaigner. En effet, un fossé à fond de cuve est tout autre chose qu'un fossé à parois verticales; il est un fossé taluté, pour me servir de l'expression de M. Quicherat, auquel je me permettrai de reprocher d'avoir pris les seules mesures qu'il cite, au niveau du point où les talus conservés et reconnus commencent, sans se donner la peine de les prolonger graphiquement

jusqu'au niveau actuel de la campagne. Dès lors, je m'inscris très-nettement contre les phrases qui suivent : « C'était une manière de démontrer que la « question n'est pas décidée, ainsi que l'ont cru les « journaux ; le procédé me semble critique et bon. » La vérité *mathématique* est que le procédé, appliqué comme il l'est, n'est pas le moins du monde critique ; que rien absolument n'a été démontré contre l'identité des fossés de César et de ceux de la plaine des Laumes, et qu'enfin les journaux ont bien fait de croire ce qu'ils ont cru et répété.

Vient seulement alors l'entrée en matière de M. Quicherat ; elle est ainsi conçue :

« Il y a un autre procédé, cependant, par lequel on « peut arriver au même résultat, et celui-là est peut-« être préférable, parce qu'il dispense d'invoquer des « objets qui ne sont pas placés sous les yeux du « lecteur. »

Nous allons voir maintenant si ce nouveau mode de démonstration a plus de valeur que celui que je viens de réfuter.

M. Quicherat se place dans l'hypothèse que le site d'Alise représente réellement l'Alesia de César, et alors il raisonne ainsi :

« Devant cette ville d'Alesia régnait une plaine d'en-« viron trois mille pas de long, c'est ainsi que s'expri-« ment les *Commentaires ;* devant le mont Auxois, « entre l'extrémité de ce mont et les hauteurs qui lui

« font face à l'occident, il y a une plaine nommée la « plaine des Laumes, au sujet de laquelle j'admettrai « qu'elle peut répondre à celle de César, car dans le « sens que je viens de dire, elle a quatre kilomètres, « qui font à peu près trois milles romains. »

Je n'admets pas cela le moins du monde, et je vais prouver que j'ai raison, texte et compas à la main. Que dit César? (Lib. VII, cap. LXIX.) *Ante id oppidum planities circiter millia passuum III in longitudinem patebat. Reliquis ex omnibus partibus colles mediocri interjecto spatio, pari altitudinis fastigio, oppidum cingebant.* Au chapitre suivant, il dit : *Opere instituto fit equestre prœlium in ea planitie, quam intermissam collibus III millia passuum in longitudinem patere, supra demonstravimus.* Je traduis littéralement : « Devant cet oppidum une plaine d'environ trois mille pas s'étendait en longueur. De tous les autres côtés, des collines séparées par un médiocre intervalle, et de la même hauteur de crête, entouraient l'oppidum ; » puis, l'ouvrage fait (il s'agit de la première contrevallation ayant une étendue de onze mille pas et des redoutes construites dès l'abord par les Romains), un combat de cavalerie a lieu dans cette plaine, comprise entre les collines, et que nous avons dit plus haut s'étendre de trois mille pas en longueur. » Je me garderai bien d'appuyer ici sur le singulier contre-sens fait par un des défenseurs d'Alaise, je ne me rappelle plus lequel, qui traduisait *intermissam collibus* par entrecoupé de col-

lines, et je vais droit au fait. Donner la longueur de trois mille pas de cette plaine, c'est assurément donner sa dimension la plus grande, et se dispenser de parler de la largeur. Or, il faut bien qu'une plaine *intermissa collibus* ait une longueur et une largeur, et si la plaine dont parle César avait environ trois mille pas de longueur, elle avait forcément une profondeur ou largeur moins considérable. Je sais bien qu'on a dit que la longeur de cette plaine était de quatre-vingts lieues au moins, puisque la vallée supérieure et inférieure de la Brenne d'abord, et toutes celles qui s'y rattachent ensuite, formaient en réalité la continuation de cette plaine. Mais c'est là un argument qui n'est pas sérieux et qui ne mérite pas de réponse.

Prenons la propre carte topographique de M. Bial, tracée au quatre-vingt-millième et que j'accepte pour bonne, puisqu'il l'a copiée sur la carte de l'état-major; mesurons ce qui est réellement en plaine et en dehors de toutes les dernières pentes des collines qui environnent de tous les côtés la plaine des Laumes, nous trouvons, entre le pied des dernières pentes du mont Auxois et celui des collines de Venarey et de Mussy la Fosse, c'est-à-dire de l'est à l'ouest, deux mille cinq cents mètres. Entre les points extrêmes de la plaine ayant vue sur le mont Auxois, c'est-à-dire entre les premiers points pour lesquels le mont Auxois n'est plus masqué par le mont Druaux ou le mont Rea, nous trouvons un peu plus de quatre mille mètres, qui répondent à mer-

veille aux *circiter millia passuum tria* de César; ces quatre mille mètres sont donc comptés du nord au sud. Je dis donc que César a entendu désigner la plus grande dimension du terrain plan qui avait vue sur l'oppidum qu'il venait bloquer, et je dis que dès lors c'est dans le sens nord-sud, et non dans le sens est-ouest, qu'il faut compter la longueur de la plaine dont il parle. Remarquons en passant que cette plaine, qui porte le nom de plaine des Laumes, contient apparemment le village et la station des Laumes, et que la situation de ce village, placé au pied du mont Rea, justifie parfaitement la mesure que je prends du nord au sud, pour la longueur de la plaine désignée par César. Ajoutons enfin que César, en décrivant le site de l'oppidum, dit que des collines d'égale hauteur l'entourent à peu de distance sur tous les autres côtés que celui occupé par la plaine. Donc cette plaine fait partie intégrante de ce qui entoure l'oppidum, donc il faut en compter la longueur entre les collines extrêmes, c'est-à-dire entre le mont Druaux et le mont Rea. Dans cet entourage il n'est nullement question des collines occidentales de Venarey et de Mussy la Fosse, qu'au chap. LXXIX César appelle *collis exterior*, expression qui apparemment a sa raison d'être.

M. Quicherat, parlant ensuite de ce qu'il appelle les vestiges de la circonvallation, c'est-à-dire de ce qu'il devrait, sans craindre de se compromettre le moins du monde, appeler un large fossé de circonvallation,

reconnu et découvert déjà sur plusieurs centaines de mètres, déclare que puisque les vestiges se sont rencontrés à moins de cent cinquante mètres en arrière des deux fossés accouplés de contrevallation, la recherche n'a pas été bien dirigée. On a, dit-il, sondé beaucoup trop près de la ville ; car nous savons par le chapitre LXXIX du livre VII des *Commentaires* que la circonvallation n'était pas à plus d'un mille (soit un kilomètre et demi) des quartiers que les Gaulois auxiliaires établirent plus tard sur les hauteurs vis-à-vis d'Alesia.

Et d'abord, la recherche n'a pas été si mal dirigée, puisqu'elle a fait trouver immédiatement le fossé de circonvallation. Maintenant, que dit le texte du chapitre LXXIX? *Interea Commius et reliqui duces, quibus summa imperii permissa erat, cum omnibus copiis ad Alesiam perveniunt, et, colle exteriore occupato, non longius M passibus ab nostris munitionibus considunt.* Ceci est rigoureusement exact. Les Gaulois de l'armée de secours occupent tout le plateau occidental, soit ; mais M. Quicherat pense-t-il qu'ils n'occupent pas les pentes qui conduisent de la plaine d'Alesia à ce plateau? pense-t-il que leur cavalerie, par exemple, est restée sur ce plateau pour que ses chevaux mourussent de soif, quand ils ne pouvaient venir s'abreuver qu'à la Brenne? Non ; César, cette fois encore, a été parfaitement exact, et il a rigoureusement décrit la situation du camp de l'armée de secours, par rapport aux ou-

vrages qu'il avait construits dans la plaine. M. Quicherat continue :

« La pente pour arriver aux hauteurs est d'un kilo-
« mètre ; la distance de un kilomètre et demi entre la
« circonvallation et les quartiers gaulois nous repré-
« sente donc un demi-kilomètre de plaine et un kilo-
« mètre de montée. Ainsi, quand les travaux des
« Romains furent achevés, de la plaine de quatre ki-
« lomètres qui régnait auparavant devant la ville, il
« ne restait plus qu'un demi-kilomètre où pussent
« circuler et manœuvrer les ennemis du dehors. »

Et en écrivant cela, M. Quicherat ne s'aperçoit pas que pour être conséquent avec tout ce qu'il a dit plus haut, les trois fossés découverts par nous doivent être à trois kilomètres et demi en plaine, à partir du pied des dernières pentes du mont Auxois. Il ne s'aperçoit pas non plus que ces chiffres, dont il lui est si facile de vérifier l'impossibilité le compas à la main, impliquent clair et net l'impossibilité de trouver les quatre kilomètres qu'il a pensé trouver comme longueur de la plaine des Laumes de l'est à l'ouest, quand en réalité cette plaine a deux mille cinq cents mètres au plus de profondeur dans ce sens. Que devient alors la nouvelle objection de M. Quicherat, objection qui se réduit à ceci : « Au chapitre LXXIX, nous lisons : *Equitatu ex*
« *castris educto, omnem eam planitiem quam in longi-*
« *tudinem III millia passuum patere demonstravimus,*
« *complent*... C'est donc la plaine tout entière sur sa

« longueur de trois mille pas ou quatre kilomètres qui a « été le théâtre de la première bataille engagée par les « Gaulois auxiliaires... Comment une bataille peut-« elle avoir eu lieu dans la totalité de la plaine des « Laumes, quand la plaine des Laumes était réduite à « un boyau de cinq cents mètres sur la bordure occi-« dentale?... Comme il faut que quelqu'un se trompe, « et que ce n'est certainement pas César, que ceux « dont j'ai épousé un moment l'opinion consentent à « reconnaître leur erreur. »

Un petit instant, tâchons un peu d'être logiques et raisonnons. Vous voulez que votre premier combat de l'armée de secours ait occupé la plaine entière située devant Alise, et qui avait quatre kilomètres de long. Moi aussi, je le veux; mais vous comptez ces quatre kilomètres entre le pied du mont Auxois et le pied des collines occidentales, et moi je ne le veux plus, parce qu'alors il n'aurait pu y avoir nulle part de travaux de siége des Romains dans cette plaine de quatre kilomètres, puisque la cavalerie gauloise s'y établissait partout fort à son aise, pour attaquer, quoi? Est-ce le mont Auxois, par hasard? En occupant cette plaine avec ses quatre kilomètres comptés dans le sens que vous dites, les cavaliers gaulois de l'armée de secours auraient été de plus d'un kilomètre sur les pentes du mont Auxois; ils auraient été largement dans Alise. Qu'étaient devenus les Romains et leurs travaux? Vous avez soufflé dessus, et il n'y en a plus trace nulle

part dans cette plaine, autour de ces *campestres munitiones* qu'il faut pourtant bien laisser quelque part. Et puis encore, après votre citation de tout à l'heure, vous avez oublié un dernier membre de phrase qui est le complément forcé de ce que vous avez copié. Permettez-moi de citer ce membre de phrase à votre place; après le mot *complent*, je lis en toutes lettres : *Pedestresque copias paulum ab eo loco abditas in locis superioribus constituunt.* Pensez-vous que l'infanterie placée sur les hauteurs pour appuyer la cavalerie engagée dans la plaine avait un moyen d'action quelconque, une fois cette cavalerie lancée en flèche sur quatre kilomètres de développement dans la direction de Venarey à Alise-Sainte-Reine?

En général les gens de guerre ont l'habitude, que je déclare fort sage, d'établir leur infanterie parallèlement à leur cavalerie, pour soutenir celle-ci quand ils veulent l'engager. Or puisque l'infanterie gauloise était établie sur les hauteurs, *in locis superioribus*, s'étendant du sud au nord, la ligne de bataille de cette infanterie faisait face à Alesia, ce qui après tout n'est pas invraisemblable, convenez-en, et la ligne de cavalerie qui lui était parallèle, faisait forcément de même, en occupant sans encombre la longueur de quatre kilomètres comptés encore du sud au nord, et attribués fort justement par César à la plaine ouverte devant Alesia. Rien n'empêchait les cavaliers gaulois de se développer sur toute l'étendue de cette plaine devant

la circonvallation romaine, et l'expression de César reste d'une justesse irréprochable.

Permettez-moi de vous dire à mon tour : Comme il il faut que quelqu'un se trompe et que ce n'est certainement pas César, vous, dont j'ai épousé un moment l'opinion, consentez à reconnaître votre erreur. Permettez-moi aussi de citer le paragraphe qui suit la phrase que je viens de vous retourner ; ce paragraphe, le voici :

« La plaine de trois mille pas de long qui régnait « devant la ville d'Alesia n'a pas été entamée dans sa « longueur par les travaux de César. L'avant-veille de « la capitulation de la place, elle avait encore sa di- « mension de trois milles, absolument comme le jour « de l'arrivée des Romains. »

N'est-il pas curieux que nous soyons absolument d'accord, M. Quicherat et moi, sur la teneur de ce paragraphe, auquel je n'ai pas un mot à changer? Seulement c'est dans sa largeur que cette plaine a été vigoureusement entamée. Quant à ses conclusions, c'est une autre affaire ; les voici : « Je m'étonne qu'on ait « signalé, comme monuments du siége de César, des « vestiges découverts en un lieu où César ne devrait « point avoir fait de travaux dans l'hypothèse qu'Alesia « est Alise[1] ; je m'étonne qu'après six ans de discus-

1. Hâtons-nous de dire qu'à la date où j'écris cette note (18 septembre 1861), les fossés conjugués de la plaine, qu'on a qualifiés de fossés d'irrigation et de culture, sont retrouvés sur les flancs du mont Rea. Encore une fois, patience!

« sion, le texte sur lequel on raisonne soit encore si « mal connu ; que tout le monde ignore que les Ro- « mains avaient laissé entièrement libre dans sa « longueur la plaine qui est le pivot du débat. »

M. Quicherat a raison de dire que l'on connaît bien mal encore le texte de César ; mais a-t-il bien le droit de le dire, lui, qui ne le connaît pas assez bien ? Comment en effet expliquer autrement qu'il ait écrit la phrase qui précède, quand on se rappelle les passages suivants du texte en question : *Ante id oppidum planities circiter millia passuum III in longitudinem patebat : reliquis ex omnibus partibus colles, mediocri interjecto spatio, pari altitudinis fastigio oppidum cingebant. Ejus munitionis, quæ ab Romanis instituebatur, circuitus XI millium passuum tenebat.* Puisqu'il y avait un *circuitus munitionis*, il passait forcément par la plaine, partie intégrante de ce qui entourait Alesia. (Cap. LXIX.)

Duas fossas, XV pedes latas, eadem altitudine perduxit : quarum interiorem, campestribus ac demissis locis, aqua ex flumine derivata complevit. Il y avait donc des ouvrages dans la plaine et des fossés dans la plaine, puisque l'un d'eux a reçu l'eau d'une rivière qui apparemment ne courait pas sur les hauteurs. (Cap. LXXII.)

Uno die intermisso, Galli atque hoc spatio, magno

cratium, scalarum, harpagonum numero effecto, media nocte silentio ex castris egressi, ad campestres munitiones accedunt. Il y avait donc des *munitiones* dans la plaine, puisque les Gaulois attaquèrent de nuit les fortifications situées dans la plaine. (Cap. LXXXI.)

Eodemque tempore equitatus ad campestres munitiones accedere, et reliquæ copiæ sese pro castris ostendere cœperunt. Même conclusion que tout à l'heure. (Cap. LXXXIII.)

Interiores, desperatis campestribus locis propter magnitudinem munitionum, loca prærupta ex adscensu tentant. Il y avait donc des ouvrages dans la plaine, et probablement des ouvrages plus redoutables que ceux des hauteurs. (Cap. LXXXVI.)

Voilà cinq passages qui prouvent que le nouvel avis de M. Quicherat ne peut être admis un seul instant; et pourtant, après le paragraphe que je viens de rejeter à l'aide de cinq textes qui tranchent la question, nous trouvons encore la phrase suivante :

« Je ne m'exprime pas bien quand je dis qu'on « ignore : on sait, on ne peut pas ne pas savoir; mais « les traits les plus forts, les circonstances les plus « décisives passent inaperçus, parce qu'on est sous « l'empire de l'illusion. »

Véritablement, cela est un peu trop fort! M. Quicherat parle d'or pour lui et ses partisans. Mais, j'y pense!

cette nouvelle théorie de l'absence forcée de travaux de siége dans la plaine placée devant l'Alesia de César, quel qu'en soit l'emplacement, n'impliquerait-elle pas une petite précaution fort adroite? Peut-être on commence, sans en convenir, à n'être pas bien sûr qu'il y ait au *plan* d'Alaise des fossés de contrevallation et de circonvallation à retrouver comme dans la plaine des Laumes; on est menacé de les y voir chercher d'office. S'ils n'y étaient pas! que dire? Reconnaître qu'Alesia est à Alise? Jamais. Que faire alors? Tenter un coup désespéré; essayer de démontrer, *risum teneatis*, que le blocus d'une place entamé à une époque quelconque de la vie humaine, par les plus ineptes créatures du genre humain, a pu réduire cette place en laissant parfaitement libre devant elle et ouverte une plaine d'une lieue de longueur. Si cette proposition passe, la victoire est assurée, pour peu que la plaine d'Alaise ne présente pas de trace de travaux militaires.

Malheureusement cette proposition fort inattendue et cette habile précaution ne passent pas et n'ont pas la moindre chance de passer. Je le promets encore, les *campestres munitiones* d'Alaise seront cherchées par nous, si on ne se décide pas à les chercher sans nous, à moins qu'on n'entende par *campestres munitiones* des fortifications tracées en terrain montueux, auquel cas je me dispenserais de toute discussion plus développée. Un peu de patience! En attendant, il ne sera que prudent de ne plus s'exposer, comme on vient de

le faire, à parler trop vite et trop légèrement de ces fouilles, dont les résultats de toute nature s'accumulent et seront livrés au public lettré avec les plus grands détails, aussitôt qu'elles auront donné la solution de toutes les questions, obscures encore, dans le récit du grand capitaine.

Je ne discuterai pas longuement l'appréciation singulière que M. Quicherat fait du style descriptif des anciens en général et de César en particulier. « Lorsque « les auteurs anciens ont eu à raconter des batailles ou « des siéges, dit M. Quicherat, ils n'ont pas introduit « le genre descriptif dans l'histoire. Ils esquissent les « choses par traits séparés et jamais d'ensemble, sur- « tout si l'action est compliquée..... Nulle part ils ne « tracent un tableau..... Si quelqu'un s'est montré « fidèle à ces principes, c'est César. Nulle part il n'en « donne une preuve plus marquée que dans son récit « du siége d'Alesia. » Voilà ce que dit M. Quicherat, puis il transcrit le tableau touché de main de maître dans lequel César sait décrire en si peu de lignes tout le site d'Alesia, et il ajoute : « Si l'on pouvait prendre « cela pour un tableau, sans doute Alesia pourrait « être identifiée jusqu'à un certain point avec le mont « Auxois. Mais dans les chapitres suivants se présen- « tent d'autres traits qu'il n'est pas permis de négliger. « Il faut les combiner avec ceux qui précèdent, et « bientôt on reconnaît que ce que l'auteur a donné en « premier lieu ne forme pas encore un tableau, car il

« n'y a ni contour, ni ensemble. Ce sont seulement « des points qui en attendent d'autres, et lorsque « ceux-ci sont mis à leur place, ils se trouvent dans « une relation telle à l'égard des premiers, qu'on voit « s'évanouir l'image de la montagne, des deux rivières, « de la plaine et des collines environnantes, telles « qu'elles existent à Alise. »

Franchement, tout ce que je viens de transcrire est tellement fort, qu'il suffit de le transcrire pour le réfuter. Ajoutons que si jamais César a excellé dans le genre descriptif, c'est assurément dans sa magnifique relation du siége d'Alesia.

Heureusement, M. Quicherat a bien voulu terminer en rédigeant son programme du site de l'Alesia de César; le voici :

« La formule à laquelle doit répondre le site de l'an- « tique Alesia est celle-ci : Une ville sur une colline « très-élevée, entre deux cours d'eau, avec une plaine « d'une lieue de long par-devant, et dans une position « telle que la ville pouvait être investie sans qu'il y « eût de retranchements à travers la plaine, lorsque « cependant les Romains avaient des lignes à l'oppo- « site de cette plaine, et que là leur circonvallation « n'était éloignée que de mille cinq cents mètres du « camp des Gaulois auxiliaires. »

J'en demande bien pardon à M. Quicherat, auquel

je confesse mon infirmité; je ne comprends plus rien du tout à cette formule, à partir des conditions d'investissement. Ce dont je ne doute pas, c'est que quiconque lira cette bizarre formule sera dans le même embarras que moi. Comment comprendre en effet une lieue de longueur de terrain laissée parfaitement libre entre une ville bloquée et l'armée de secours qui veut la débloquer? comment concevoir malgré cette plaine laissée libre un investissement complet de la place? comment combiner une plaine à travers laquelle il n'y a pas eu de retranchements, avec des lignes romaines tracées à l'opposite de cette plaine? qu'est-ce que M. Quicherat entend par l'opposite de la plaine? Plus haut, il nous a dit que la circonvallation passerait à cinq cents mètres en deçà des premières pentes des collines occidentales : est-ce là ce qu'il appelle l'opposite de la plaine? Franchement, quelque bonne volonté que je mette à comprendre cette formule, je me perds, et j'y renonce.

Enfin, pourquoi dans la formule de M. Quicherat n'est-il plus question des collines qui entourent le plateau d'Alesia et qui ont la même altitude que celui-ci? Voilà une omission trop prudente pour ne paraître pas imprudente.

M. Quicherat termine en disant :

« Voilà l'un des côtés de l'antique Alesia dans son « expression géométrique. J'affirme qu'un pareil lieu

« n'existe ni dans l'Auxois, ni dans aucun autre quar-
« tier de la Bourgogne.»

Moi, je n'affirmerai rien; je laisse cette forme de langage à autrui. Je me contente de penser que de toute la nouvelle théorie de M. Quicherat, il n'y a pas une seule assertion qui ne soit maintenant démontrée impossible, et par conséquent inadmissible.

FIN

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

La première bataille de Paris..... 3
Opinion de M. Quicherat sur la bataille de Paris..... 37
Première campagne de César contre les Belges..... 65
L'expédition de César en Grande-Bretagne..... 125
Note additionnelle..... 209
Guerre des Helvètes. — Première campagne de César dans les Gaules..... 227
Les tombelles d'Auvenay..... 357
Campagne de César contre les Bellovaques..... 377
Nouvelle objection de M. Quicherat. — Lettre à M. Alfred Maury..... 425

FIN DE LA TABLE

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

ou

RECUEIL DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS

A L'ÉTUDE DES MONUMENTS, A LA NUMISMATIQUE
ET A LA PHILOLOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

et accompagnés

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

NOUVELLE SÉRIE

La première année de la nouvelle série (2 vol.) contient, entre autres travaux intéressants : *Les Ruines de Champlieu*, par M. Viollet le Duc. — *Études sur le Rituel funéraire des Egyptiens; Notice* de quelques fragments de l'*Inscriptian de Karnac*, par M. le vicamte de Rougé. — *Des Études étrusques en Italie*, par M. Alfr. Maury. — *Expéditians de Jules César en Grande-Bretagne; Guerre des Helvètes*, par M. F. de Saulcy. — *Habitations lacustres de Suisse*, par M. F. Trayan — *Études tapagraphiques sur le vieux Paris*, par M. Ad. Berty. — *Sur l'apinian de Manéthan*, par Th. Henri Martin. — *De l'usage des tablettes en cire*, par Edel. Du Méril. — *Lettres de* M. Mariette *sur les résultats de ses fouilles en Egypte*. — *Découverte du véritable usage de l'amentum*, par M. P. Mérimée. — *Sur les papyrus hiératiques*, par M. C. W. Gaadwin, trad. par M. Chabas. — *Les Muses ilissiades*, par M. E. Beulé, et diverses études de MM. Egger, G. Perrot, Edm. Le Blant, Renan, le général Creuly, Penguilly-Lharidan, Vallet de Viriville, etc., etc.

MODE ET CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue archéologique* paraît le 1er de chaque mois par cahiers de 70 à 80 pages grand in-8°, qui farment, à la fin de chaque année, deux volumes arnés de 24 planches gravées sur acier et de gravures sur bois intercalées dans le texte. Indépendamment de la table des matières du semestre, une table alphabétique, destinée à faciliter les recherches, termine chaque année.

Prix : Pour Paris : Un an, **25** fr. — Six mais, **14** fr.
Paur les départements : Un an, **27** fr. — Six mois, **15** fr.

ADMINISTRATION ET BUREAUX D'ABANNEMENT :

Librairie académique DIDIER et Ce, quai des Augustins, 35.

Paris. Imprimerie Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06294 6234

Digitized by Google